This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

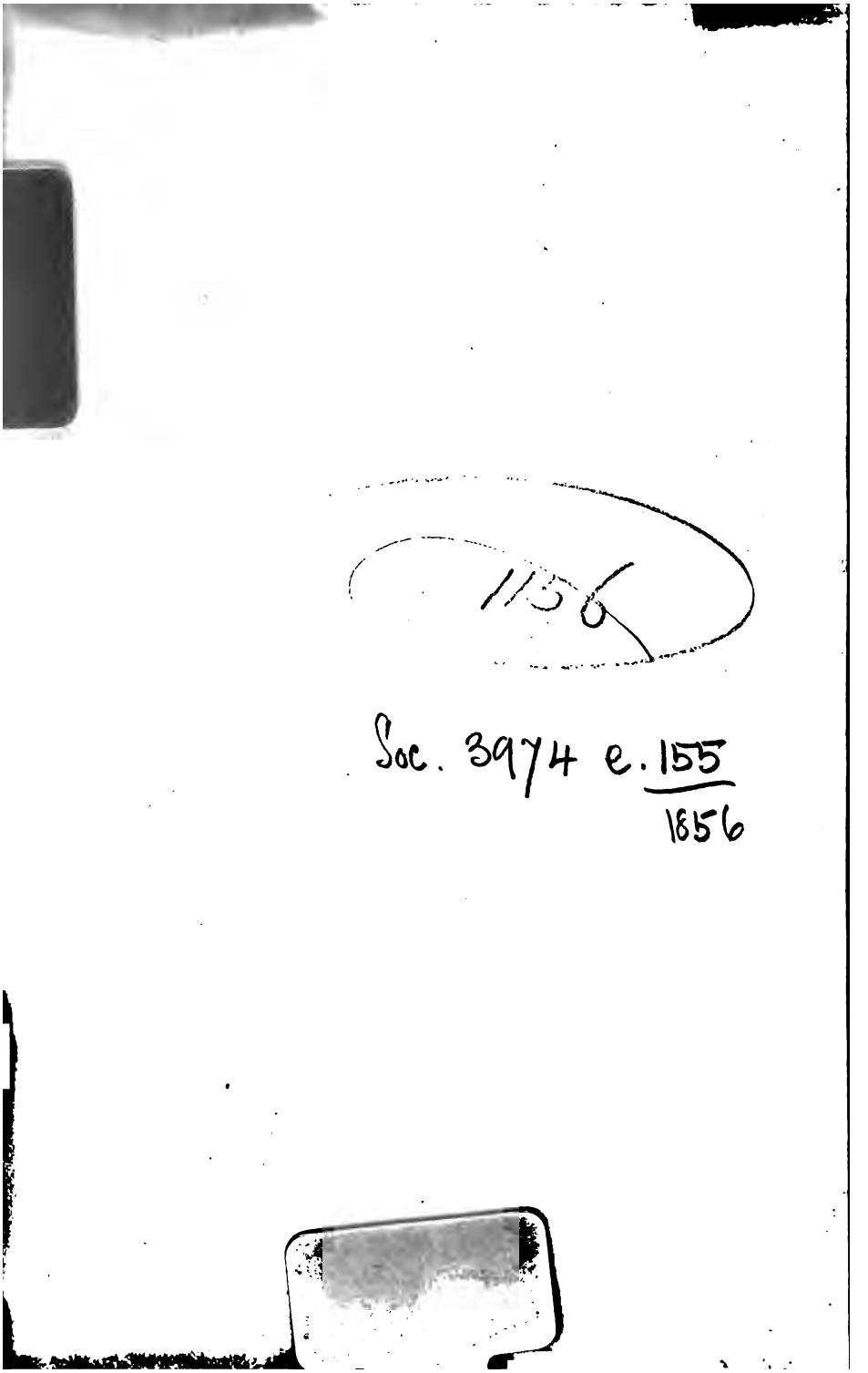
1156

Soc. 3974 e. 155
1656

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE STANISLAS.

L'Académie ne prend point la responsabilité des doctrines et théories contenues dans les Mémoires dont elle vote l'impression.

Nancy, imprimerie de veuve Raybois et comp.

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE STANISLAS.

1856.

NANCY,

GRIMBLOT, VEUVE RAYBOIS ET COMP., IMPRIMEURS-LIBRAIRES,
Place Stanislas, 7, et rue Saint-Dizier, 125.

1857.

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE STANISLAS.

SÉANCE PUBLIQUE DU 28 MAI 1857.

CONSIDÉRATIONS SUR QUELQUES POINTS DE L'HISTOIRE DE LA MÉDECINE,

DISCOURS DE RÉCEPTION

PAR M. LÉON PARISOT.

MESSIEURS,

En m'appelant à l'honneur de siéger au milieu de vous, vous m'avez en même temps imposé le périlleux devoir de prendre la parole devant l'auditoire que vous avez convié à cette fête littéraire. Lorsque je considère mes titres à vos suffrages, je ne vois que mes travaux dans les sciences anatomiques et physiologiques qui aient

déterminé votre choix. Il eût été naturel d'emprunter le texte de mon discours à mes études spéciales. Mais si la Biologie est une science noble entre toutes, puisqu'elle a l'homme pour but de ses investigations, si elle aussi, elle a sa poésie et sa grandeur, je me vois forcé de le dire bien haut aujourd'hui, elle est peu propre à exercer l'esprit à ces charmes de l'éloquence qu'une assemblée a le droit d'exiger, quand comme moi, on lui demande quelques instants d'attention.

J'ai pensé que si je vous entretenais de ce que je sais un peu, d'anatomie, par exemple, je vous intéresserais médiocrement ; si au contraire je parle de ce que je ne sais pas..., vous reconnaîtrez avec moi, Messieurs, qu'il faut trop de talent pour le faire avec succès, et vous m'en dispenserez. J'ai donc dû me résigner à fouiller dans mon mince bagage ; j'en ai retiré quelques feuillets sur lesquels étaient écrits quelques mots de l'histoire de la Médecine ; je les ai assemblés et cousus en un cadre étroit que je vous présenterai ici, en vous priant de ne pas l'examiner de trop près.

L'histoire d'une science est une page de l'histoire de l'esprit humain, il n'en est guère de plus curieuse, de plus instructive que l'histoire de l'origine et des progrès de la Médecine.

Liée d'une manière intime à la Philosophie, la Médecine en reflète les erreurs et les vérités ; marchant dans leur développement l'une à côté de l'autre, elles se confondent à leur origine sous un même berceau. Les faits

et les idées dont elles s'occupent, chacune dans sa sphère, coïncident presque toujours dans leur faveur et leur disgrâce, dans leur triomphe et leur chute, et plus d'une fois les systèmes d'Aristote, de Descartes, de Spinosa ont servi de base aux théories médicales.

A entendre le langage de quelques médecins modernes, on croirait la médecine née d'hier : ils prennent en pitié comme des aberrations de l'esprit les théories de Galien et de ses devanciers ; à leurs yeux elles n'auraient pas plus de mérite que les idées des alchimistes sur la transmutation des métaux. Que l'on compare cependant ces systèmes avec les théories actuelles sur les causes des maladies et sur les méthodes curatives, et l'on se sentira pénétré de plus de respect pour nos ancêtres, car dans les vérités que nous possédons, ils en ont conquis plusieurs et entrevu un grand nombre.

Il y a trente ans à peine qu'un médecin français, esprit hardi et généralisateur partit de l'excellent principe qu'il fallait simplifier la Médecine. Son symbole était peu chargé d'articles : pour lui toute maladie dépend d'une lésion d'organe ; fatalement elle est engendrée par l'inflammation.

Il changea alors tous les noms désignant les maladies, et à l'exemple de Guyton de Morveau, il imagina une nomenclature nouvelle qui était l'expression d'un système complet dont il voulut imposer les doctrines aux savants de tous les pays.

On s'explique alors l'abîme qui sembla exister pour

les disciples de ce maître entre la science actuelle et l'ancienne Médecine.

En effet, la nouvelle théorie et les nouveaux noms rompirent les liens du passé et effacèrent l'origine de toutes les découvertes importantes, de toutes les observations faites jusqu'à Broussais. La Médecine aussi, Messieurs, venait de faire sa révolution.

Ce système fut accueilli avec enthousiasme par la jeune génération, et cela devait être, car autant il séduisait par sa simplicité et la rigueur de sa logique, autant il donnait de courage et d'espoir au médecin dans sa lutte avec la maladie où il est souvent vaincu par son terrible adversaire. Maintenant armé d'une formule qui résout tous les problèmes, *l'inflammation*, et d'une méthode curative qui ne connait plus l'hésitation, *la saignée*, il abordera son ennemi sans crainte ; et au lieu de le laisser grandir et se fortifier, il l'anéantira dès son apparition ; une seule condition seulement sera nécessaire, il faudra qu'il ait été appelé à temps. Alors la phthisie pulmonaire ne sera plus à redouter, puisqu'elle n'est que le produit d'une inflammation lente du poumon ; en opposant promptement à un rhume les moyens les plus énergiques, on préviendra à coup sûr l'invasion du fléau le plus terrible.

Quoi de plus consolant qu'un pareil système ! mais malheureusement c'était de belles illusions qui devaient s'évanouir devant la froide expérience.

Cette doctrine, Messieurs, qui jeta un si vif éclat, avait

déjà été saluée dix-sept siècles plus tôt. En effet, à l'époque où Galien élaborait ses brillantes théories pathogéniques, on disputait comme hier, comme aujourd'hui, sur la question des maladies générales et des maladies locales. L'école d'Erasistrate était encore debout; elle refusait d'admettre comme causes des maladies, les altérations des humeurs. Elle niait qu'il y eût des cas où la *fièvre fût indépendante de la lésion des solides, et cette lésion était le plus souvent un inflammation.* Certes en lisant les pages que Galien consacre à cette polémique, on se croit transporté à l'époque où Broussais proclamait que toute maladie a son point de départ dans une altération particulière des solides, l'inflammation. A ceux-là donc qui montrent tant de dédain pour l'antiquité, je dirai, prenez garde, vous reniez votre berceau.

Il en est, Messieurs, du progrès des sciences naturelles comme de l'histoire des peuples, où tout événement est toujours la conséquence de circonstances ou d'événements qui l'ont précédé. De même que tout phénomène dans la nature animée ou inanimée, suppose toujours certaines conditions qui le provoquent, de même le progrès dans les sciences naturelles est déterminé par l'acquisition antérieure de certains faits, de certaines vérités ou connaissances dues à des faits déjà observés.

Un nouveau système, une nouvelle théorie est toujours le résultat d'observations plus ou moins étendues, contraires aux doctrines en vigueur.

Lorsque Broussais jeta les bases de son système, il

n'annonça aucun fait nouveau : les faits étaient pour ainsi dire tous connus, ou du moins il était difficile d'en produire qui n'aient point été relatés par quelque observateur ; il comprit alors que les rapprocher était le devoir de tout médecin jaloux de s'acquitter envers l'humanité. « Si vous les disposez, d'après leur degré d'analogie, » si vous les interrogez séparément à l'imitation de l'im- » mortel Morgagni, si vous les forcez de se prêter une » vive lumière, dit l'auteur des phlegmasies chroniques, » vos yeux seront bientôt frappés d'un jour inattendu, et » vous verrez s'agrandir l'horizon de la science (1). » Le mérite de ce grand homme est d'avoir rassemblé les membres épars du corps de la science ; mais aveuglé par l'esprit de système, il n'a pas su se préserver des dangers de l'exclusivisme, il a poussé la généralisation jusqu'à ses dernières limites.

Sans doute, soyons fiers des découvertes modernes, elles illustrent notre siècle, mais en revanche n'oublions pas que les idées de Galien et de Paracelse dominent encore dans l'esprit de la plupart des médecins : sauf les expressions, les mêmes opinions se sont conservées. Prenons quelques exemples : En considérant la masse encéphalique, Galien se demande comment y peuvent prendre naissance les phénomènes si remarquables de l'intelligence, du mouvement et du sentiment. Il répond à sa question en supposant que, dans le cerveau, par un laborieux enfantement, il se produit un principe parti-

(1) Broussais. *Phlegmasies chroniques*, t, 1.

culier, un esprit, l'esprit animal, principe analogue à cette puissance occulte que, de nos jours, on a désignée sous le nom de fluide nerveux, principe à l'aide duquel on explique tous les faits qui se rapportent aux fonctions du grand système de la vie de relation. Esprit animal, fluide nerveux, n'est-ce pas sous des noms différents, une seule et même chose ?

N'oublions jamais, Messieurs, qu'un des principaux caractères de l'école Grecque dont le médecin de Pergame a été le restaurateur et le dernier représentant, c'est d'avoir posé et débattu la plupart des questions qui depuis ont été agitées dans la science (1). Elle a ouvert les voies où les modernes se sont engagés. Cela est vrai, non-seulement pour la médecine, mais encore pour toutes les autres branches de nos connaissances. L'esprit humain semble avoir pressenti dès l'abord toutes les vérités, comme s'il les avait reçues en dépôt. En voici encore un exemple bien remarquable.

Gall qui a laissé en anatomie et en physiologie des traces profondes de son passage a cherché à établir :

Qu'il existe un rapport évident entre le développement de l'intelligence et le volume du cerveau ;

Que la masse cérébrale est composée de parties distinctes ou d'organes spéciaux, dans lesquels sont localisés chaque penchant, chaque passion, chaque faculté, et que le développement de l'organe et de la faculté sont en raison l'un de l'autre ;

(1) Tartivel. *Cours d'histoire de la médecine*, par M. Andral.

Que le rapport entre les facultés et les organes se traduit par des reliefs de la paroi crânienne.

Sans examiner cette doctrine qui, vraie dans son principe, se heurte à l'application contre une multitude de faits contradictoires, occupons-nous à en rechercher les racines dans l'antiquité. Erasistrate trouve dans l'étendue de la surface encéphalique la mesure de l'étendue des facultés intellectuelles. Après lui, Galien (1) soutient le même principe, qu'il étend à toutes les espèces animales, seulement avec cette variante que, pour lui, l'intelligence se développe moins encore en raison de la quantité que de la qualité de la pulpe cérébrale. Ce n'est pas tout, Galien discute longuement et sérieusement la question de savoir *si, de la conformation antérieure du crâne, il ne serait pas possible de tirer des indices touchant les diverses facultés de l'entendement !* Ainsi Galien avait entrevu la théorie que Gall devait développer, bien des siècles plus tard.

La continuité dans le temps et dans l'espace est la loi du progrès des connaissances humaines ; elle appartient aussi aux sciences naturelles. Aux périodes de mouvement, succèdent des phases de somnolence : le progrès n'obéit pas à des impulsions régulières, il s'effectue un peu à l'aventure, par sauts et par bonds. Parfois la nature semble si prodigue de grands hommes, qu'une foule de découvertes apparaissent presque en même temps, et d'autrefois elle est si avare que de longs intervalles s'é-

(1) Tartivel. *Cours d'histoire de la médecine,* par M. Andral.

coulent où l'esprit humain reste comme stationnaire. Aussi le monument que Galien avait élevé aux sciences médicales, dura-t-il quinze siècles. Il était si bien harmonisé dans son ensemble que les médecins, ne voyant rien surgir à l'horizon, le crurent assis sur des bases inébranlables, et le regardèrent comme une arche sainte, qui devait abriter tous les hommes vraiment amis du progrès. Pour bien apprécier cette domination absolue des théories galéniques, il faut se rappeler qu'au moyen âge les ténèbres les plus épaisses obscurcissaient l'esprit humain. C'était l'époque de la philosophie scolastique, où l'humanité manquait entièrement d'un guide expérimenté pour suivre le véritable sentier de la vérité : toutes les questions scientifiques étaient résolues par des subtilités de dialectique ; et les plus nobles facultés dépérissaient, étouffées par cet axiome sacramentel : *Quia magister dixit.* La terre était alors considérée comme le centre de l'univers. On croyait à une relation intime entre la vie, la destinée des hommes et le mouvement des astres. Le monde était un grand tout, un organisme dont les membres réagissaient continuellement les uns sur les autres. Ce qui se passait sur la terre, on le croyait lire dans les étoiles ; ce qui était écrit dans le ciel devait s'accomplir sur la terre. Chaque planète régissait les événements de la vie de chaque homme dès sa naissance.

Les comètes, dont l'apparition est si irrégulière, étaient des signes menaçants, annonçant aux populations misère et malheur.

La magie avait pour objet d'étudier les forces de la nature ; jointe à l'art de guérir, elle passait pour contenir toute une science secrète. On attribuait à l'action d'esprits invisibles les manifestations de la vie organique et les phénomènes de la nature. Cet état intellectuel explique l'influence sur les idées d'alors de l'astrologie, de la croyance aux sorciers, aux magiciens et aux démons. De pareilles aberrations se rencontraient même chez les classes lettrées.

« Les démons, dit Césalpin, conçoivent par un sens interne, sans avoir besoin de corps ; mais ils ne peuvent, sans moyens naturels, exercer aucune influence sur les hommes et les animaux. Ceux de la mauvaise espèce causent les ensorcellements et toutes sortes de maléfices. »

On lit dans Gui de Chauliac, que l'image du Lion, imprimée en or, guérit les douleurs de reins (1). Fernel qui fut sans contredit un des premiers médecins de la fin du XVII^e^ siècle croyait aux démons et à l'astrologie (2).

Il fallut une certaine force d'esprit pour débarrasser la science de ce faux entourage. « Je ne crois point, dit Gui-Patin, médecin aussi érudit qu'écrivain spirituel (3), aux qualités occultes en médecine, quoi qu'en aient dit Fernel et d'autres, de qui toutes les paroles ne

(1) Astruc : *Mémoires pour servir à l'histoire de la Faculté de médecine de Montpellier*. Paris, 1767.

(2) *Joannis Fernelii, Ambiani. Galliarum archiatri, universa medicina, Genevæ* 1680.

(3) *Lettres* de Gui-Patin. T. I.

sont point mot d'Evangile. En fait de médecine, je ne crois que ce que je vois. Fernel était un grand homme, mais comme il n'a pas tout dit, aussi n'a-t-il pas toujours dit vrai en ce qu'il a écrit; et si le bonhomme, qui est mort trop tôt à notre grand détriment, eût vécu davantage, il eût bien changé des choses à ses œuvres, et principalement en ce point là. »

Entre de pareilles aberrations et les théories de l'antiquité, le choix ne pouvait être douteux, on ne pouvait s'en tenir qu'à Galien et à Aristote.

Mais si la foi dans la parole du maître a eu pour résultat de nous conserver le trésor des sciences médicales, elle en a momentanément arrêté le progrès. En effet, en obéissant à ce culte enthousiaste pour l'antiquité, on repoussa toutes les découvertes modernes, on ne voulut ni de la circulation du sang, ni des vaisseaux lymphatiques, parce qu'il n'en était pas question dans les œuvres d'Hippocrate.

Dans le traitement des maladies, Galien n'admettait que des substances organiques. On exclut alors du domaine de la thérapeutique toutes les préparations minérales, et la chimie ne trouva pas grâce devant ces fanatiques. Ne nous étonnons pas si Gui-Patin rejette l'antimoine comme *proscrit par la Faculté* (1), et le thé comme *impertinente nouveauté du siècle* (2).

Où en serions-nous, Messieurs, si nos ancêtres eussent

(1) *Lettres* de Gui-Patin. T. I, p. 191.
(2) *Lettres* de Gui-Patin. T. I, p. 383.

renoncé à l'expérience et à la liberté d'examen ! Nous n'aurions ni la chimie, ni la physiologie, les seules bases de la Médecine (1). Chose incroyable, l'esprit de système poussa si loin l'aveuglement que la Faculté de médecine de Paris proscrivit les nouvelles découvertes en physiologie, et que Louis XIV fut obligé de les faire enseigner au Jardin des plantes. Dionis nous l'apprend lui-même. « C'est là, dit-il, dans son épître au roi, que la circulation du sang et les nouvelles découvertes nous ont heureusement désabusés de ces erreurs, dont nous n'osions presque sortir, et où l'autorité des anciens nous avait si longtemps retenus (2). »

Mais dans cette lutte contre l'indépendance de la pensée, que pouvait le principe de l'autorité? La nature avait mis en œuvre des forces extraordinaires pour assurer le triomphe de la vérité.

L'esprit humain, sortant enfin de sa torpeur, brisait les liens étroits de la scolastique. L'heure du progrès venait de sonner, elle annonçait la victoire qu'allait remporter la raison sur la foi aveugle du temps : les lois providentielles s'accomplissaient. De tous les points de l'horizon, des foyers de lumière rayonnaient sur la Médecine, alors cette Médecine si longtemps stationnaire fit un pas en avant. Grâce aux travaux de Bacon, l'hy-

(1) Flourens. *Histoire de la Circulation du sang.*

(2) *L'anatomie de l'homme suivant la circulation du sang, et les nouvelles découvertes, démontrée au Jardin du Roi,* par M. Dionis. 1716.

pothèse, point de départ de tous les médecins de l'antiquité, venait d'être brisée, elle n'était plus admise comme base et principe du raisonnement. Alors partit le signal de l'attaque et de la ruine du grand édifice élevé par Galien quinze siècles auparavant, édifice qu'on avait cru inébranlable. Il fut cependant renversé par une réaction violente, trop violente comme toutes les réactions, car c'est la loi de l'humanité de se jeter toujours d'un extrême à l'autre, sans jamais s'arrêter dans le milieu de la modération et de la justice : étrange bizarrerie de l'esprit humain, qui aujourd'hui foule aux pieds l'idole devant laquelle il se prosternait hier. Toutes les pierres de cet édifice gigantesque furent dispersées au loin; les vérités qu'il contenait furent confondues avec les erreurs et couvertes du même dédain, de sorte qne l'on pût voir, chose inouïe, une découverte faire reculer la science. En effet, Galien avait enseigné que les veines de l'intestin transportent le chyle au foie qui le transforme en sang. La découverte d'Aselli les dépossèda au profit des vaisseaux lactés (1). Pecquet annonça ensuite que le chyle était versé directement dans le sang (2); le foie n'était plus le laboratoire où se passent les phénomènes mystérieux de l'hématose, ce n'était qu'un émonctoire propre à le débarrasser de ses *fuligi-*

(1) G. Aselli, *de lactibus sive lactis venis*. Milan, 1622.

(2) Pecquet. *Experimenta nova anatomica, quibus ignotum hactenus chyli receptaculum, et ab eo per thoracem in ramos usque subclavios vasa lactea deleguntur*, 1651.

nosités. Thomas Bartholin traita alors le foie, qu'il compare aux plus grands héros, comme on traite tous les héros, dont la cause est perdue ; il l'abandonna ; et après avoir écrit le chapitre de ses obsèques, il lui composa une épitaphe, dont le sens est : *Que le foie, si longtemps fameux, grâce à un titre usurpé, n'est plus, ou n'est plus que le pauvre foie réduit à faire la bile* (1).

Mais l'observation attentive des faits ne pouvait manquer d'amener une réaction : c'est à nos jours qu'en revient l'honneur ; de nouveau la faculté d'absorber fut concédée aux veines, sans cependant la retirer aux lymphatiques (2), et pour parler le langage de Bartholin, le foie fut ressuscité par M. C. Bernard (3), et notre savant confrère M. Blondlot (4) : enfin, la vérité proclamée il y a dix-sept siècles par Galien, fut reconnue solennellement depuis quelques années.

Cessons donc de contempler d'un œil dédaigneux l'œuvre Galinique qui nous a faits ce que nous sommes,

(1) Flourens. *Histoire de la circulation du sang.* — Siste. Viator. Clauditur. Hoc. Tumulo. Qui. Tumulavit. Plurimos. Princeps. Corporis. Tui. Cocus. Et. Arbiter. Hepar. Notum. Sæculis. Sed. Ignotum. Naturæ. Quod. Nominis. Majestatem. Et. Dignitatis. Fama Firmavit. Opinione. Conservavit. Tamdiu. Coxit. Donec. Cum. Cruento. Imperio. Seipsum. Decoxerit. Abi. Sine. Jecore. Viator. Bilemque. Hepati. Concede. Ut. Sine. Bile. Bene. Tibi. Coquas. Illi. Preceris.

(2) P. Bérard. *Physiologie*. T. II. 1849.

(3) C. Bernard. *De l'origine du sucre dans l'économie animale* (Archives générales de médecine. Octobre 1848).

(4) *Essai sur les fonctions du foie et de ses annexes*. 1846.

dont nous sommes les enfants et les héritiers, qui a imposé à la Médecine moderne ses grandes divisions ; cette œuvre enfin, plus rapprochée de la science de nos jours que ne l'était la Médecine enseignée il y a à peine 30 ans.

Ce coup d'œil rapide promené sur quelques points de l'histoire de la médecine, nous a montré non-seulement les différentes phases que la doctrine a parcourues, l'origine, les progrès et la décadence de certains systèmes ; mais encore nous avons pu voir que dans ses petites révolutions intestines, dans ses querelles intérieures, si je puis m'exprimer ainsi, la Médecine a suivi les mêmes lois et les mêmes errements que des révolutions beaucoup plus grandes et qui se sont opérées sur un théâtre beaucoup plus vaste. C'est que partout les révolutions se font dans les esprits et non dans les choses. Aussi les Lettres et la Philosophie ne sont pas moins indispensables au médecin que les Sciences naturelles.

Il n'aura jamais sur l'homme que des notions fausses et incomplètes, s'il ne l'étudie au moral comme au physique. Ce sont les Lettres qui dans le silence du cabinet lui dévoileront les replis de l'âme, comme son scalpel lui découvre dans l'amphithéâtre les fibres les plus déliées du corps ; ce sont les Lettres qui éclairent d'un jour plus doux les teintes sombres et tristes que revêtent souvent ces études spéciales ; c'est enfin par les Lettres et surtout par cette seconde éducation qu'il y puise, qu'il conserve dans le monde la belle et noble place que la science lui assigne. En sorte que l'on peut dire bien

haut, et je suis heureux de pouvoir l'exprimer ici devant une assemblée où la littérature compte des représentants si distingués, s'il est une science qui peut servir de trait d'union entre les Lettres et les Sciences proprement dites, la Médecine peut à juste titre revendiquer ce privilége.

SOUVENIRS

D'UN

VOYAGE EN ÉGYPTE,

DISCOURS DE RÉCEPTION

PAR M. L. LACROIX.

MESSIEURS,

J'ai à vous dire aujourd'hui quelque chose de plus que les remerciements habituels, car en élargissant vos rangs pour recevoir les nouveaux hôtes que la fondation des Facultés amenait dans vos murs, en nous suscitant par votre cordiale hospitalité des titres à l'honneur de siéger au milieu de vous, vous nous avez montré quelque chose de plus que de la bienveillance ordinaire. Déjà l'un de nous (1) s'est chargé de vous adresser au nom de tous, et il lui convenait particulièrement de le faire, l'expression collective de notre reconnaissance. Je sais combien du fond du cœur j'ai applaudi à son langage,

(1) M. Benoît, doyen de la Faculté des lettres, dans son discours de réception du 31 mai 1855.

mais je n'ai jamais dû prendre cette déclaration générale de sentiments qui nous étaient communs, pour l'acquittement de la dette que j'ai personnellement contractée envers votre docte compagnie. Je n'y ai jamais vu autre chose qu'un à-compte, et il me tardait de remplir enfin toutes mes obligations, en vous exprimant à mon tour toute ma gratitude, et en vous assurant que j'ai senti le prix de la distinction dont vous m'avez honoré, beaucoup plus vivement que je ne saurais vous le dire.

En me permettant de vous manifester des sentiments dont l'expression avait été trop longtemps contenue et retardée, la solennité de ce jour me procure une première satisfaction. Je lui en devrai une seconde, non moins grande, si j'ai pu trouver et traiter convenablement un sujet digne de vous, digne de la réputation de vos séances annuelles et du nombreux et brillant auditoire qu'elles réunissent toujours dans cette enceinte. Admis dans votre Académie en qualité de professeur d'histoire, je serais peut-être le bienvenu à vous entretenir de l'objet ordinaire de mes études, et à vous soumettre l'examen de quelques-uns des graves problèmes que soulève la science du passé. Mais non, Messieurs, j'aime mieux en ce moment faire diversion à mes travaux habituels, et sortir du cercle où me renferme le devoir de chaque jour. Je viens donc vous demander la permission d'oublier que je suis historien pour me rappeler que j'ai été voyageur, et de puiser dans les souvenirs de mes voyages le sujet de mon discours. D'ailleurs je trouve dans l'exemple de

quelques-uns de mes devanciers des précédents qui m'y autorisent. L'un d'eux vous a décrit l'aspect de la plaine d'Ilion, et vous a raconté comment, dans une exploration savante, il avait retrouvé les champs où fut Troie (1). Un autre vous a promenés dans les montagnes et les vallées de l'Arcadie, dont son fidèle et délicat pinceau vous retraçait une si attrayante image (2). Plus récemment, un troisième encadrait dans les magnifiques panoramas de Constantinople et du Bosphore, l'émouvant récit d'un tragique épisode des mœurs musulmanes (3). L'accueil que vous avez fait à ces communications d'impressions de voyage m'encourage à vous parler aussi des pays lointains, et puisque j'ai vu l'Egypte, c'est de l'Egypte que je veux vous entretenir.

Messieurs, il ne manquerait rien à l'intérêt d'un voyage en Egypte, si, comme les Romains et les Grecs, les anciens Egyptiens nous avaient laissé une littérature. Mais ils ont négligé ce moyen de séduction, dont la Grèce et l'Italie ont fait un emploi si heureux, s'emparant de nous dès l'enfance par le charme de leurs écrits, et nous façonnant d'avance à l'admiration, à l'enthousiasme pour leurs beaux sites et pour leurs ruines vénérées. Dans les contrées classiques, rien ne nous est indifférent, parce que tout nous est connu, parce que tout a une histoire

(1) M. Morey, dans son discours de réception de la séance de 1854.

(2) M. Burnouf, en 1855.

(3) M. de Metz-Noblat, en 1856.

et un nom. A cet égard, de faibles ruines peuvent lutter avec avantage contre la puissante masse d'une pyramide. Voyez non loin de Rome, sur le chemin d'Albano, ce débris informe auprès duquel vous alliez passer sans daigner y jeter un regard : mais on vous dit que c'est le tombeau des Horaces, et soudain ces pierres vous attirent et vous retiennent par le souvenir du drame fameux qu'a immortalisé la prose éloquente de Tite-Live. Il y a près d'Athènes, au Pirée, un sépulcre creusé dans le roc du rivage et continuellement lavé par les vagues : rien n'est moins digne d'attirer l'attention ; mais ce sépulcre, on l'appelle le tombeau de Thémistocle, et vous y courez avec une curiosité émue, Eschyle, Hérodote ou Plutarque à la main, pour relire sur cette plage, en vue de l'île de Salamine, les grands récits de l'épopée de la guerre médique dont Thémistocle a été le héros.

Telle est la magie des souvenirs et c'est là le prestige qui manque à l'Egypte. Mieux que la Grèce et l'Italie, elle a conservé les vestiges de son ancienne splendeur, mais ses ruines sont muettes et le langage officiel des hiéroglyphes n'a rien d'intime et de vivant. Si l'Egypte nous laisse entrevoir ce que furent ses mœurs, ses arts et ses institutions, elle ne nous livre de son histoire que des noms propres et des catalogues de dynasties. Silencieuse et fermée comme la tombe, cette terre des sépulcres garde dans son sein mystérieux tous les secrets des générations qu'elle a englouties. Son emblème, c'est le sphinx gigantesque couché sur le sable du désert au pied

de la grande pyramide, dont le sourire sarcastique semble insulter aux efforts des œdipes de la science moderne pour pénétrer les secrets dont il est le gardien.

Mais, Messieurs, c'est dans ce silence et ce mystère qu'est le charme et l'attrait du voyage d'Egypte, et c'est en se cachant que cette terre nous provoque. Telle est la nature de l'esprit humain, qu'après avoir joui de ce qui s'est révélé à lui, il veut poursuivre ce qui se dérobe. La curiosité est son grand ressort, et toujours on le verra, une fois en possession du connu, s'élancer impétueusement vers l'inconnu dont la recherche ne le satisfera pas encore. Car nous sentons dans notre intelligence, comme au fond de notre cœur, ce besoin de l'infini, qu'aucun progrès de la science, qu'aucune satisfaction d'ici-bas ne pourront jamais assouvir. Voilà les entraînements que je ressentais alors : j'avais vu l'Italie, j'étais en Grèce, et j'aspirais à voir l'Egypte, comme pour pénétrer plus avant dans les secrets des âges, et atteindre jusqu'aux racines de l'histoire et des civilisations.

C'est là, Messieurs, l'excursion à laquelle je vous convie : je m'engage à vous la faire faire rapidement, à vous y servir de guide et à vous montrer, en vous épargnant les tâtonnements de l'inexpérience, les deux grands objets qu'il faut aller contempler en Egypte, sans parler des merveilles de l'architecture arabe, savoir la riche et puissante nature de cette contrée, les grandioses et lamentables ruines qui la couvrent. Contraste frappant,

qu'offre d'un bout à l'autre la terre que nous allons parcourir, dont l'âme est profondément remuée, et qui lui imprime une notion plus nette et un sentiment plus vif de la permanence des œuvres de Dieu, de la fragilité des choses humaines.

Au reste, l'Egypte est en toutes choses la terre des contrastes. Elle ne ressemble à rien de ce que l'on connait, à rien de ce qui l'entoure ; d'une structure toute particulière, c'est un pays unique et à part, et à sa vue, le premier sentiment que l'on éprouve, c'est l'étonnement. Pour en saisir l'ensemble, il faudrait monter au haut de la grande pyramide. De ce sommet, vous dominez un horizon d'un rayon de vingt lieues, au delà duquel s'étend l'immense désert qui confine au Maroc, au Niger et à la Mer Rouge. A vos pieds s'allonge la fertile oasis de l'Egypte, vaste candélabre couché à terre, dont le Nil forme à la fois la tige et les branches. Les teintes ne sont pas moins tranchées que les objets eux-mêmes. Le sable est jaune, les montagnes sont blanches, le Nil roule des flots rougeâtres, la terre est noire, là où elle n'est pas couverte d'une luxuriante verdure, le ciel parsemé de nuages blanchâtres est toujours étincelant. Je le répète, c'est un spectacle unique au monde que de voir ce mince ruban de terre habitable, posé au milieu du vaste désert de l'Afrique, comme l'asile de la vie au milieu de l'empire de la mort ; spectacle auquel rien ne prépare, qui surprend et étonne le voyageur, de quelque pays qu'il vienne, et surtout quand il arrive de la Grèce et qu'il

quitte, comme je venais de le faire, les gracieux aspects de l'harmonieuse terre de l'Attique.

En effet, Messieurs, habitant alors le pays des Hellènes, en qualité de membre de l'école française d'Athènes, c'était du Pirée que je m'étais embarqué pour l'Egypte. On entrait dans le mois de septembre, au temps où la Méditerranée est clémente, où le Nil est débordé, où le soleil de l'Egypte a amorti ses feux. Après avoir traversé paisiblement l'étincelant archipel des Cyclades, *nitentes Cycladas,* comme dit le poëte, et qui en effet ressemblent à des pierres brillantes dispersées sur la surface d'un vaste miroir, on arrive au cinquième jour en vue de la côte d'Alexandrie, aussi basse que la mer. Alors on entre vraiment dans un monde nouveau : la mer est nue et sans iles, la côte d'Afrique qui s'étend à perte de vue, est blanche, stérile et unie, çà et là seulement surmontée de collines sans végétation. Ce sont dès l'abord, les aspects simples et grandioses, les impressions mélancoliques et profondes que vous retrouverez pendant tout le voyage. Dans ce coin de l'Egypte, Alexandrie est déjà, par rapport au reste de la contrée, ce que l'Egypte est à l'égard de l'Afrique, une oasis dans un désert immense.

Mais Alexandrie n'est qu'une ville de transition. Dans l'antiquité, elle était plutôt grecque qu'égyptienne : aujourd'hui elle est presque autant européenne qu'arabe. D'ailleurs le Nil n'est pas là, et sans le Nil il n'y a pas de véritable Egypte. Hâtons-nous donc d'aller contempler ce fleuve dans la majesté de son inondation.

On se rend d'Alexandrie au Nil par un canal de 25 lieues de long, appelé le Mahmoudié, et qui a été creusé en dix mois sous le gouvernement de Méhémet-Ali. Quatre cent mille créatures humaines, conduites à coup de fouet, y travaillèrent par corvées, un grand nombre sans outils et sans vêtements, creusant la terre avec leurs mains et la transportant sur leur dos nu. Ainsi travaillaient autrefois les enfants d'Israël et les autres captifs déportés en Egypte par les Pharaons conquérants. Aujourd'hui c'est le peuple indigène qui, privé de son indépendance depuis près de vingt-cinq siècles, travaille pour des maîtres étrangers. Voilà ce qui distingue l'époque des Pachas de celle des Pharaons : sauf cette différence qui ne porte que sur les personnes, le fond des choses est le même : là les procédés administratifs sont immuables, comme le régime politique qui les met en œuvre. Lorsqu'en naviguant sur le Mahmoudié l'on vous raconte tous les détails de sa construction, vous croyez entendre un épisode de l'ancienne histoire d'Egype, et dès vos premiers pas dans cette contrée, vous vous apercevez que la couleur locale s'y conserve parfaitement (1).

Enfin sur le soir, quand le soleil commence à baisser et que le ciel est tout en feu, vous approchez du fleuve tant désiré : les digues s'ouvrent, et le navire s'élance sur le cours majestueux du Nil qui se déploie dans toute son imposante grandeur. Il coule à pleins bords dans

(1) J'ai été en Egypte il y a 10 ans, en 1847. Depuis Méhémet-Ali, l'adoucissement des mœurs publiques y a fait de sensibles progrès.

son lit immense : par toutes les ouvertures des levées qui le bordent, des canaux qui le saignent, il verse le surplus de ses eaux sur les campagnes où il répand la vie. Déjà l'eau et le soleil agissant à l'envi l'un de l'autre, couvrent la terre d'une exubérante verdure. Les champs pénétrés par l'eau, sans être entièrement submergés se garnissent de moissons naissantes. Çà et là des massifs de palmiers, les pieds dans l'eau, dressent leurs tiges élancées et leurs chevelures pendantes au-dessus du sol inondé. Les villages sont à l'abri sur de hautes chaussées : les populations, ramassées autour de leurs demeures de terre sont bruyantes, animées et paraissent joyeuses. On voit quelques hameaux placés trop bas, que les eaux envahissent, et où tout est morne et silencieux. Le fleuve, les canaux, les prairies basses et inondées sont sillonnés de barques courant à la voile ou tirées à la cordelle. Quelquefois, un fellah au teint bronzé traverse le fleuve, monté sur un grand bœuf noir, qu'il tient par les cornes, et qui le porte en nageant. Çà et là des huttes envahies et à demi-écroulées, des barques échouées, les mâts de celles qui ont été englouties s'élevant au-dessus du niveau des eaux, attestent que l'inondation n'est pas sans violences, et que la bienfaisance du Nil a, comme toutes choses, ses imperfections.

Le lendemain on arrive au Caire, la seconde cité de l'islamisme après Constantinople, et c'est au Caire que commence véritablement le voyage d'Egypte. Jusqu'ici il nous a toujours fallu courir, à la manière de ceux qui

ne voyagent que pour arriver. C'est un bateau à vapeur qui nous a transportés en trente heures d'Alexandrie au Caire, et, esclaves de cette machine, nous n'avons rien vu qu'en passant. Pour aller plus loin et faire le voyage de la haute Egypte, nous changerons de système : nous allons nous installer sur le Nil, y élire domicile, le parcourir lentement, tout à notre aise, en remontant son cours depuis le Caire jusqu'aux cataractes de Syenne et aux confins de la Nubie.

Pour exécuter ce voyage, il faut noliser une cange où l'on sera tout à fait chez soi, et qui est au bateau à vapeur, ce que la calèche de poste était à l'ancienne diligence. La cange est une barque fine et longue, surmontée de deux grands mâts auxquels pendent de hautes voiles, ce qui la rend légère et rapide, mais aussi fort capable de chavirer. A l'arrière est la cabine qui nous abritera tant bien que mal. L'avant est abandonné à l'équipage qui se compose d'une dixaine de mariniers du Nil, de toutes couleurs, jaunes, noirs, bronzés, mais tous, je me plais à leur rendre cette justice, dociles, dévoués et infatigables. Il faut songer aussi à monter son ménage, à faire les provisions de bouche indispensables, si l'on ne veut vivre de privations. Il faut se munir de bonnes armes pour la chasse ou pour la défense, et se pourvoir d'une pharmacie en prévision des accidents possibles de fièvre et de piqûres venimeuses : toutes précautions nécessaires, car nous allons sortir de la civilisation et nous acheminer vers la barbarie.

Vous sentez bien, Messieurs, qu'un tel voyage ne va pas sans quelques désagréments. Avant de se mettre en route, il est bon d'en être averti. Le grand inconvénient de ces climats voisins des tropiques, c'est de multiplier autour de l'homme toutes sortes d'animaux incommodes et repoussants. Ainsi, on vous livre une cange parfaitement nette : on a même eu la précaution de la submerger pour la débarrasser de tous ses hôtes. Mais elle ne tarde pas à se repeupler de nouveau, et bientôt voilà tout un monde d'êtres grouillant qui pullule autour de vous. A la première station, vous verrez de gros rats quitter le rivage, nager entre deux eaux, grimper lestement le long des sabords et s'installer au milieu de vos provisions. Puis des araignées auront bientôt garni tous les coins ; des fourmis se logeront dans tous les trous : les mouches vous assiégent le jour; les moustiques vous tourmentent la nuit; sous votre natte et dans votre couverture se glisse ce petit scarabée brun, luisant et leste, qu'on appelle cancrelat, qui se montre très-friand de votre linge et même du bout de vos orteils et du lobe de vos oreilles. De tous les parasites que je recrutai ainsi le long du chemin, un seul fut le bien-venu. C'était un chat de bonne mine, que je trouvai un jour établi sans façon sur ma natte, au retour d'une expédition à des ruines du voisinage. Je ne pouvais manquer d'égards envers un animal à qui les anciens Egyptiens décernaient les honneurs divins. Sans pousser les choses jusque-là, je voulus m'en faire un ami. Je crus y avoir réussi : mais

au bout d'une semaine, il me quitta comme il était venu. Je compris qu'il avait voyagé à mes frais, et cette déception fut une de mes pénibles impressions de voyage.

Ce n'est pas tout, outre l'importunité des insectes et l'ingratitude des chats, vous avez à appréhender la piqûre des scorpions, celle des reptiles, soit dans votre barque, soit parmi les pierres des vieux monuments; la rencontre des chacals ou des hyènes dont le glapissement sinistre vous avertit sur le soir de quitter les ruines et de regagner votre cange; celle des bédouins vagabonds, errant dans les montagnes, et par-dessus tout les brusques coups de vent qui tombant des hauteurs vous culbutent dans votre cange, la mettent sur le flanc, au risque de la renverser sens dessus dessous : accident plus fréquent qu'on ne le voudrait, qui ne laisse pas que de préoccuper vivement le voyageur, surtout lorsqu'il se voit à un kilomètre de l'une ou de l'autre rive, et qu'il se trouve dans la région des crocodiles dont on n'a rien à craindre sur terre, mais qui sont formidables dans l'eau.

Voilà, Messieurs, ce qu'il faut se décider à braver quand on veut faire le voyage de la Haute-Egypte. Mais, outre qu'on se fait à tout, on trouve d'amples et précieuses compensations dans le spectacle de la contrée et des ruines, qu'il faut bien payer au prix de quelques risques et de quelques sacrifices. Je vous ai dit qu'au premier aspect, l'Egypte étonne : en se familiarisant avec avec elle, par une intimité de deux mois passés sur son fleuve, vous arrivez à comprendre les harmonies de cette

terre qui vous avaient échappé d'abord, et elle vous devient une amie. Bientôt vous l'admirez plus que tout autre contrée, quand vous avez découvert et observé avec une joie toute religieuse les ingénieuses combinaisons par lesquelles la Providence protége sa frêle existence contre les puissances destructrices qui l'environnent.

D'abord elle lui a donné le Nil, qui est pour elle plus qu'un fleuve. C'est proprement l'artère où circule sa vie; ses eaux sont du sang. Elles ont charrié la terre et elles la vivifient. Là où vient le Nil, vous avez un champ cultivé et une végétation luxuriante. Là où il cesse, c'est la stérilité la plus complète, le sable aride et sans eau, le désert. Pour supprimer l'Egypte il suffirait de détourner le cours du Nil dans la Mer Rouge, et c'est ce que le grand Albuquerque avait eu l'idée d'entreprendre. Pour l'enrichir, il faut étendre l'action de son fleuve, c'est ce que faisaient les anciens Pharaons qui, par la multiplication des canaux et des réservoirs, par ce grand lac Mœris qui n'existe plus, faisaient circuler partout les eaux du Nil et rendaient tout le sol cultivable.

Ainsi l'Egypte doit au Nil le principe même de la vie. Mais à lui seul, il ne suffirait pas à l'y entretenir. Or, des deux côtés de son cours règnent les chaînes libyque et arabique, qui ne recevant aucune goutte d'eau, ni du fleuve, ni du ciel, ne sont que des murs de pierre, dont pas un arbuste, pas un brin d'herbe ne tempère la désolante aridité. D'abord ce spectacle attriste et serre le cœur. Mais ces stériles rochers ont, comme le Nil, leur

indispensable et bienfaisante fonction. Ils servent de rempart à la longue oasis qu'ils enveloppent. Sans leur abri, l'Océan de sable qui l'entoure l'aurait depuis longtemps engloutie. Le Simoun qui soulève profondément les vagues de cette mer où il règne, étendrait sur l'Egypte son funèbre empire, et la rayerait bien vite de la face de la terre habitable. Vains efforts du principe malfaisant! Le Simoun expire au pied des montagnes; les flots sablonneux qu'il a soulevés, s'y amoncèlent en s'y brisant, et l'Egypte se rit derrière les boulevards que Dieu lui a donnés des impuissantes fureurs du génie de la destruction.

Témoins de ces grandes luttes des forces opposées de la création, les anciens Egyptiens y avaient vu le symbole d'un de ces dogmes fondamentaux de la vérité religieuse que tous les peuples connaissaient clairement à leur origine : précieux héritage de l'époque patriarchale que l'orgueil des siècles postérieurs devait promptement dissiper. Ils savaient la tradition de l'ange rebelle, génie puissant mais déchu, qui avait apporté le désordre dans le monde et entrainé l'humanité dans sa révolte contre Dieu. Transportant dans l'ordre physique ces notions de l'ordre religieux et moral, ils virent dans le sable du désert et dans le vent qui l'agite, l'emblème de l'ennemi du genre humain qu'ils appelaient Typhon, de même que le Nil devint sous le nom d'Osiris, le symbole du Dieu bienfaisant qui a créé l'homme et qui protége son existence. Ce symbolisme ouvrait la voie à l'idolâtrie, où

l'Egypte alla si loin qu'elle a été appelée par les anciens eux-mêmes la mère des superstitions. Partout, chez les autres peuples anciens, excepté chez les Hébreux qui en furent préservés d'autorité, le naturalisme pénétra ainsi dans la religion et y produisit des altérations semblables, mais en affectant d'autres formes, toujours analogues à la nature de la contrée elle-même. De sorte que le meilleur commentaire des mythologies de l'antiquité, et ceux-là le savent bien qui ont voyagé en Grèce comme sur le Nil, c'est la connaissance des pays qui en ont été le berceau. Car les religions payennes avant de diviniser l'homme avaient divinisé la nature.

Plus que tout autre peuple, les Egyptiens furent entraînés à cette aberration, car, dans les conditions où il a été placé, leur pays est le chef-d'œuvre de l'industrie du Créateur. Nourrie par son fleuve, protégée par ses montagnes, il faut encore que la vie soit entretenue et renouvelée sur cette terre avide où s'absorbe si vite l'humidité qui la féconde. Pas de pluies qui l'arrosent, pas d'affluents qui versent leurs tributs à son fleuve. Qui donc empêchera la grande artère de se tarir? Comment s'alimentera son cours? C'est ici le dernier trait des harmonies de cette singulière contrée. La circulation du sang dans le corps humain n'est pas plus merveilleusement disposée; et pendant que nous glissons rapidement sur la surface du Nil, nous pouvons nous donner le spectacle du grand système de la circulation des eaux de l'Egypte.

Nous n'avons qu'à lever la tête, à regarder au ciel : nous voyons là-haut, bien haut, au-dessus de ces bandes serrées de grues et de cigognes qui volent à tire d'aile vers la Nubie et l'Abyssinie, nous voyons, dis-je, des bataillons de nuages blancs et légers qui courent dans la même direction. Eh bien ! c'est le Nil qui repasse au-dessus de nos têtes. Il est là-haut à l'état de vapeur, en même temps qu'il coule sous notre cange à l'état liquide. Les eaux qu'il verse dans la Méditerranée, le soleil les aspire et les vaporise; les vents étésiens les portent sur leurs ailes rapides dans l'atmosphère échauffée des régions tropicales; poussées pendant plusieurs mois par le souffle constant du nord, ces nuées s'amoncellent autour des cimes sourcilleuses des monts de l'Abyssinie. C'est là qu'elles éclatent en terribles orages, en pluies diluviennes, dont l'écoulement vient à la fin de l'été remplir le lit appauvri du Nil, et produire par le débordement ces bienfaisants effets que nous avons remarqués.

Mais, Messieurs, puisque nous avons levé les yeux vers le ciel, ne les reportons plus sur la terre. La terre est belle sans doute, mais le ciel, le ciel de l'Égypte surtout est sublime. Je vous l'affirme, dans ce voyage, ce qui m'a le plus transporté et ravi, ce qui m'a laissé les impressions les plus profondes, c'est la contemplation du firmament aux différentes phases du jour ou de la nuit, c'est l'observation attentive des variations de la lumière céleste. Sur une cange on est matinal. Tous les jours j'étais debout à l'aube, et j'assistais chaque matin au frais et

riant lever de l'aurore, alors que les oiseaux, les bêtes et les hommes accourent joyeusement sur la rive du Nil et font leurs ablutions dans ses eaux. Mais les couchers du soleil avaient des splendeurs inénarrables. Que de fois dans l'élan de mon admiration j'ai regretté de ne pas savoir manier le pinceau! Combien j'aurais voulu pouvoir saisir et fixer sur la toile les étonnants phénomènes lumineux que cette éclatante et limpide atmosphère prodiguait à mes regards enchantés. Je ne sais du reste si la peinture pourrait les reproduire, mais je suis sûr qu'on accuserait d'exagération l'artiste assez puissant et assez habile pour être fidèle.

D'ordinaire les nuages assez pâles le jour se colorent sur le soir des teintes les plus vives et les plus diverses. Le ciel devient comme une palette d'azur nuancée de rouge, de violet, de lilas, de couleur chair et orangée. A mesure que le soleil baisse, toutes ces couleurs deviennent plus fortes, au couchant surtout. Mais à l'est les nuages pâlissent peu à peu; la lune règne déjà dans cette région du ciel où se répand la lueur douce et uniforme de la nuit. Cependant les vapeurs de l'occident de plus en plus pénétrées par les rayons abaissés du soleil, ressemblent avec leurs ondulations aux flots d'une mer de feu. Ces couleurs de l'incendie se maintiennent assez longtemps et augmentent d'intensité en diminuant d'étendue. Puis elles s'effacent graduellement, le feu s'éteint; la couleur violet-grisâtre reprend le dessus; mais à travers le léger rideau de vapeur qui couvre le couchant,

on aperçoit un fond de ciel encore longtemps doré qui renvoie aux nuages de suaves reflets orangés. L'œil reste fixé sur ces dernières scintillations de la lumière du soleil qui semble ne quitter qu'à regret la pure et limpide atmosphère de l'Egypte, de même que l'homme ne peut se résoudre à quitter les lieux qu'il a aimés.

Maintenant voici la nuit, la nuit sur le Nil, et en présence d'un spectacle aussi simple et aussi sublime, je ne conserve pas, Messieurs, la prétention de rien décrire. Tout ce qu'on doit à de pareilles magnificences c'est de les sentir et de les admirer, sans même chercher à analyser l'émotion où elles vous plongent. Deux fois j'ai vu, dans ces contemplatives veillées, s'arrondir et décroître le disque de la lune : mais les nuits qu'elle n'éclaire pas de sa blanche et douce lumière ont plus de mystères, et sont peut-être plus belles encore. Alors les étoiles apparaissent dans tout leur éclat. Plus larges et plus brillantes que dans notre ciel, elles ressortent mieux sur un fond plus ténébreux, et l'œil de l'homme peut facilement embrasser l'ensemble du système sidéral, et passer en revue la grande armée des cieux. Voilà les nuits puissantes qui ont enfanté aux premiers âges de l'antique civilisation la science astronomique et les grandes superstitions du culte des astres. Quant à moi, n'étant ni astronome, ni astrologue, je me contentais d'admirer ces belles lumières, scintillant aux cieux, se reflétant dans le fleuve, miroitant sur le dos luisant des gros poissons qui venaient s'ébattre en bandes joyeuses autour de ma cange. Je

contemplais ces belles choses sans les comprendre, avec ce respect muet et profond de l'homme simple qui regarde un grand livre où sont tracés les caractères d'une écriture inconnue. Seulement à l'aspect inusité de certaines constellations, à l'abaissement de la grande Ourse inclinée bien près de l'horizon, au déplacement de la voie lactée, je reconnaissais bien que je n'avais pas sur ma tête la même portion du ciel qui sert de pavillon à la terre de ma patrie.

Ah, Messieurs, avant ce voyage, je ne savais pas, et depuis hélas, j'ai désappris ce que c'était que de vivre avec la nature ! Mais deux mois de navigation sur le Nil, loin des cités et des hommes, mettent l'âme en rapport direct et intime avec l'œuvre de la création, et la rapprochent de son auteur que la contemplation de nos propres œuvres nous fait trop souvent oublier, de ce Dieu que les Pères du désert allaient chercher dans ces mêmes solitudes où j'ai commencé à le retrouver. Aussi je vous laisse à penser ce que les nuits de la Thébaïde disent au cœur. Combien ces belles et sereines soirées de la Haute-Egypte, passées entre le soleil qui s'éteint et la lune qui s'illumine, combien ces veilles ravissantes prolongées dans le calme des nuits, au-dessous du brillant escadron des étoiles, au-dessus du majestueux cours d'eau qui vous porte, dans le silence de toute la nature endormie, au milieu d'un air doux et pur où rien n'offense l'organisme, avec le libre champ de la pensée ouvert et agrandi, avec les souvenirs du passé, les pro-

jets, les rêves de l'avenir, surtout, Messieurs, surtout, les aspirations vers ce Dieu invisible qui se cache, tout en se laissant deviner, derrière le voile resplendissant de la création, combien de telles soirées, de telles nuits ont été pour moi profitables et charmantes, c'est là ce que je ne puis que vous faire entendre, et c'est là ce que je n'oublierai jamais, tant qu'une pensée germera dans mon cerveau, tant qu'un sentiment s'agitera dans mon cœur!

Je m'étais engagé aussi, Messieurs, à être votre cicérone à travers les ruines de l'ancienne civilisation égyptienne qui a laissé au milieu de cette nature, où je viens de m'oublier un peu trop peut-être, des vestiges d'une incomparable grandeur. Je dois donc vous ramener des cieux sur la terre, et passer de la contemplation de l'œuvre de Dieu à celle des œuvres de l'homme, œuvres mortes aujourd'hui, comme la civilisation qui les a produites, mais néanmoins toujours dignes de la curiosité qu'elles inspirent. Je me reprocherais de ne point vous en dire quelque chose, bien que la crainte d'abuser de votre attention me fasse une nécessité d'effleurer seulement ce vaste sujet.

Aucune des contrées habitées par les anciens peuples n'a conservé comme l'Égypte de magnifiques et imposants débris de son antique splendeur. C'est ici qu'il faut venir pour comprendre quelle a été la force créatrice de cette civilisation primitive de l'Orient, dont les étincelles ont jailli sur la Grèce et y ont allumé le flam-

beau qui a éclairé tout le monde occidental. Mais ce n'est pas tout d'abord que l'Egypte nous étale ses merveilles. A Alexandrie on ne voit rien des temps pharaoniques, sauf le grand obélisque appelé l'aiguille de Cléopâtre, qui git délaissé sur le sable, au fond d'un ancien port également abandonné. Tous les autres débris de la grande cité macédonienne, ces vastes hypogées creusés dans les rochers qui l'avoisinent, cette mélancolique et solitaire colonne de Pompée qui mériterait d'être autre chose qu'un monument consacré à Dioclétien, appartiennent aux temps et à l'art helléniques. Les ruines de la Basse-Egypte n'offrent d'intérêt que pour l'archéologue. C'est au Caire encore que se montre le premier et sans contredit le plus puissant effort de l'antique génie égyptien. Quand vous approchez de cette ville, les pyramides se dressent devant vous plusieurs heures à l'avance, comme deux collines géantes qui dominent au loin la contrée. Là, Messieurs, tout se réunit pour susciter dans l'âme le sentiment du sublime : le désert et sa vaste solitude, la grandeur des pyramides qui s'y proportionne, l'idée de la force qu'attestent de pareils travaux, de la science qui fait de ces gigantesques entassements des chefs-d'œuvre de construction, et enfin l'évocation des quarante siècles qui vous contemplent du haut de leurs sommets. Les matériaux des pyramides ont été tirés des carrières de la chaîne arabique qui y a perdu des montagnes entières, transportées sur l'autre rive du Nil. Nulle part la main de l'homme n'a remué et

taillé une telle quantité de pierres, et ici le calcul me paraît si éloquent que je veux un instant vous faire entendre son langage. La hauteur de la pyramide de Chéops est de 137 mètres : sa base a 227 mètres de côté. Le cube de cette masse est calculé à environ 2,662,628 mètres, ce qui donnerait des pierres pour construire une muraille de 8 mètres de haut, de 2 mètres de large, de 363 lieues de long, c'est-à-dire, suffisante pour enceindre toute l'Egypte. L'autre grande pyramide offre à peu de chose près les mêmes dimensions. La troisième est beaucoup plus petite. Mais ce premier groupe n'est que le commencement d'une série de constructions du même genre, qui se prolonge le long de la Moyenne-Égypte sur une longueur d'environ vingt lieues. Il y a là peut-être une quarantaine de pyramides, qui sans égaler celles de Gizeh, sont toutes des masses très-imposantes, dignes de l'étendue du désert.

Vous comprenez qu'avec un peu de bonne volonté, il est facile de voir dans ce système de constructions quelque chose qui ressemble à une chaîne de montagnes factices, et qu'on a pu croire que l'industrie des anciens Égyptiens les avait élevées pour suppléer à l'insuffisance de la chaîne libyque et garantir la plaine de l'invasion des sables. Cette ingénieuse hypothèse a été soutenue de nos jours avec une force et un talent contre lesquels il est difficile de se défendre; mais il manque à son auteur (1) l'autorité que lui aurait donné l'étude de la

(1) *De la destination et de l'utilité permanente des pyramides*

question sur son propre terrain. A la lecture du livre on est presque convaincu, en présence des monuments eux-mêmes, et quand on constate la disproportion de la défense avec la grandeur de l'attaque, on se demande si cette opinion peut devenir autre chose qu'une hypothèse et si la question de la destination des pyramides est résolue. Et d'ailleurs cette question faut-il se la poser? N'est-elle pas un indice accusateur des préoccupations trop positives de notre temps et ne nous fait-elle pas méconnaître cette inspiration désintéressée qui présidait aux entreprises des anciens âges, et qui a imprimé aux monuments de l'antique Egypte ce cachet de grandeur qui nous étonne. Quoi qu'il en soit, car le débat peut bien n'être pas vidé, il me suffit de savoir que ces pyramides étaient les sépultures des rois de Memphis, et quoi que le faste de ces tombes s'inspirât des mouvements d'un orgueil insensé et funeste, leur construction s'explique assez à mes yeux par la puissance d'une idée grande et vraie, celle du respect dû à la dépouille mortelle de l'homme et du devoir d'honorer sa sépulture. Evidemment pour ce peuple qui appelait ses maisons des hôtelleries, qui voyait dans ses tombeaux des demeures éternelles, qui au milieu de la joie des festins se reportait aux graves pensées de l'autre vie, en faisant circuler de main en main l'image d'une momie dans son cercueil, évidemment pour ce

d'Egypte et de Nubie contre les irruptions sablonneuses du désert, par M. Tialin de Persigny. 1843.

peuple encore tout imbu des premiers enseignements religieux donnés d'en haut à l'humanité, la principale affaire de la vie, c'était la mort. Préoccupation toute chrétienne, Messieurs, qui prouve que les religions faussées des anciens avaient pour fond la religion même, et que sous leurs erreurs se trouvait la vérité, comme la lumière brille derrière le nuage, comme sous la rouille se cache le fer. Et c'est parce qu'il avait conservé quelques-unes des solutions divines du problème de la destinée humaine, quelques-unes des conditions du commerce légitime de l'homme avec Dieu, que le monde ancien a pu se constituer ici-bas, organiser ces grandes communautés appelées les nations, et y établir les conditions du commerce régulier et légitime de l'homme avec ses semblables.

Naturellement, en présence d'une si vénérable antiquité, l'esprit se préoccupe des plus graves questions de l'histoire, et, Messieurs, pendant que nous remontons le Nil, laissez-moi vous dire comment alors ma pensée s'efforçait de remonter le cours des temps et d'atteindre les sources de la civilisation. A l'origine du genre humain, l'histoire sacrée nous montre l'action de Dieu même : à l'origine des nations l'histoire profane nous montre celle des influences sacerdotales et théocratiques, c'est-à-dire, l'action de l'homme opérant ou croyant opérer d'après le plan de l'architecte divin de l'humanité. Toujours le succès de son œuvre est en proportion de sa docilité à s'y conformer. Plus tard il veut travailler

d'après lui-même, et n'user que de matériaux de son choix : mais toujours aussi, après quelques embellissements qui lui ont fait prendre le change, il n'a réussi qu'à gâter l'édifice. Ceci, c'est l'histoire des anciens peuples, ce sera peut-être celle des peuples modernes, c'est en particulier l'histoire de l'Egypte. Cette nation a été faite par ses prêtres. Elle s'est longtemps maintenue sur la base que ses premiers législateurs théocratiques lui avaient donnée. De là le caractère de ses monuments qui tous avaient une haute destination politique et religieuse. Les Grecs ont élevé des théâtres destinés aux plaisirs de l'esprit ; les Romains construisaient des cirques et des arènes pour leurs courses et leurs jeux sanglants. L'Egypte n'a point éternisé le souvenir de ses divertissements. Il semble qu'elle ait dédaigné de remuer la pierre pour si peu. Mais elle a transformé ses montagnes en impérissables monuments destinés à servir de demeures à ses rois, de domiciles à ses dieux, et d'asiles à toutes ses générations disparues. Aussi la vue de ces ruines agit sur l'âme comme celle du pays lui-même, et la laisse sous une semblable impression de pensées religieuses et graves.

Messieurs, il y a des voyages d'agrément : celui de l'Egypte est une méditation continuelle. Sur sa cange on a tout le loisir de songer.

Car que faire en *sa cange* à moins que l'on ne songe.

Je songeais donc un jour que les nations antiques peuvent

se ramener à deux types opposés, dont la Grèce et l'Egypte nous offrent les réalisations les plus tranchées. Le caractère de ces deux types est marqué par la prédominence de l'une des deux forces contraires qui se partagent le monde moral comme le monde physique, l'humanité aussi bien que la matière, savoir la force qui réunit et la force qui divise. Au commencement il faut que la force de cohésion prédomine pour organiser l'ensemble, et comme c'est le sacerdoce qui en est le dépositaire, c'est toujours lui qui préside à la formation des sociétés. La Grèce elle-même n'a pas échappé à cette loi; mais comme chez ce peuple la force centrifuge était grande, elle a pris le dessus, le lien général s'est relâché de bonne heure, l'individu a pris son essor aux dépens de la communauté, et jamais société, politiquement plus faible, ne s'est parée de plus de grands hommes. De là l'intérêt immense de l'histoire grecque dont, grâce à Dieu, le drame héroïque nous a été conservé. Quant à l'Egypte elle dura plus longtemps, mais elle brilla moins. Elle resta quinze siècles sous l'empire de cette force théocratique qui a organisé si puissamment les vastes sociétés asiatiques. Mais la caste qui lui avait donné cette solidité de constitution, ne lui laissa pas l'usage du mouvement. L'Egypte fut tenue dans l'immobilité. Or, si les eaux qui s'agitent se dispersent, les eaux stagnantes se corrompent. L'Egypte comme la Grèce a abouti à la décadence; car, il est bon qu'on s'en souvienne, les institutions politiques et sociales quelles qu'elles soient, ne

peuvent suffire à conserver les nations, si la vertu n'y entretient la vie morale, si la sainteté plus puissante encore ne leur rend la vie divine. L'Egypte à son tour se décomposa donc et tomba en poussière. La forte charpente de l'empire pharaonique croula comme le frêle échafaudage de la confédération des Hellènes. Ces deux sociétés se sont rencontrées au même terme, celui de la décadence et de la ruine, comme les fleuves qui vont tous, par des cours divers, se perdre dans l'Océan. Seulement l'histoire de l'Egypte a été engloutie avec elle. Faut-il le regretter beaucoup et en gémir? Non, Messieurs : l'histoire n'a d'intérêt que là où le développement individuel a été libre et puissant. Dans une société comme l'Egypte où les mœurs, les traditions et les lois dominaient tout, peu importe l'action de l'homme. Il n'y a là qu'un personnage à connaître, c'est la nation. De même que la terre d'Egypte n'a pas un seul beau site et qu'il n'en faut voir que le tout et la structure générale, de même cette société n'a pas eu de grands hommes, et puisque nous savons à peu près quelle a été sa constitution politique, sociale et religieuse, c'est assez : nous savons toute son histoire.

Ces réflexions ne sont peut-être que des jeux d'esprit ; je vous en laisse juge, Messieurs, mais dans la solitude d'un tel voyage les jeux d'esprit sont d'agréables passe-temps. Je m'y livrais volontiers et j'aimais aussi à retrouver dans les ruines de l'Egypte des contrastes et des harmonies analogues à celles que je remarquais dans la

nature. Des contrastes, il s'en présentait à chaque pas. C'étaient des tombes devenues la demeure de pauvres fellahs qui s'y blottissent comme dans des tanières : contraste de la vie et de la mort. C'étaient dans les ruines de la magnifique galerie du palais de Luxor, que soutiennent encore cent dix colonnes, des masures délabrées où s'entassent des familles d'Arabes à demi-nus, leur maigre bétail casé dans chaque entre-colonnement, leurs pigeonniers infects, déshonorant l'antique et superbe demeure des pharaons de la 18e dynastie : contraste de la splendeur du passé et de l'abjecte misère du présent. Ailleurs, c'est le temple d'Edfou, dont le vaste faite, qui forme une terrasse carrée, est condamné à supporter un dégoûtant village où fourmille une population d'une saleté repoussante. Rien n'afflige comme la vue de ce noble édifice, ainsi dégradé et souillé par cette population parasite qui en a fait son gite. Là on saisit d'un seul regard les extrémités des choses humaines, et tout le contraste de ce qu'a été la civilisation et de ce que peut être la barbarie.

Mais en regard de ces tristes oppositions des ruines antiques et de la société présente, l'esprit se plaît à contempler les éternelles harmonies de l'art égyptien avec la nature qui lui a fourni ses modèles, et à l'embellissement de laquelle il est si bien approprié. Je ne veux pas développer ce lien commun, mais il est certain que dans les vastes espaces du désert, les grandioses encadrements des paysages de l'Egypte, il fallait les masses et les formes

de l'architecture égyptienne, ces temples vigoureux et trapus, ces colosses monstrueux, ces massifs pylones, et ces gigantesques pyramides, seul ornement possible du désert, qui, à son tour, est leur seul emplacement possible. Avec une telle nature tout autre art eût été sans effet. Les Grecs et les Romains le comprirent; car devenus maîtres du pays, ils en respectèrent les traditions architecturales et firent construire dans le style indigène.

J'aurais besoin encore d'un long discours et de plus de temps que je ne dois vous en dérober, pour vous signaler seulement tous les aspects si divers et si curieux sous lesquels les ruines de l'Egypte peuvent être étudiées. Tous les murs des pylones et des temples, tous les pans des obélisques, les moindres surfaces des moindres débris sont couverts de ces caractères mystérieux appelés hiéroglyphes, dont le secret n'a été pénétré que de nos jours. Voilà la littérature de l'Egypte, voilà les livres qu'elle nous a légués! Littérature officielle, grave et froide comme la pierre, bornée dans ses genres qui sont l'épitaphe, la dédicace des temples, les rituels des cérémonies religieuses, les relations des victoires et conquêtes des rois du pays. Ce n'est pas de l'histoire sans doute, mais c'est avec les papyrus des tombeaux, la plus magnifique collection d'archives que nous ait laissée l'antiquité. Quant à moi, de toutes les inscriptions que j'ai vues en Egypte, il n'en est qu'une que j'ai cru devoir conserver et que je crois pouvoir vous lire. Je l'ai trouvée tout à l'extrémité du pays, à l'entrée des cataractes

du Nil, ce vaste amoncellement de rochers qui barrent le fleuve, y produisent des rapides et des brisants que des embarcations légères ne peuvent que difficilement franchir. Ces cataractes sont la frontière de l'Egypte et de la Nubie; elles furent le terme de mon voyage. Dans cette confusion de roches et d'îlots sans noms, se cache modestement, comme une perle parmi des cailloux grossiers, la charmante île de Philæ où les anciens Egyptiens ont placé le tombeau d'Osiris, et qu'ils avaient consacrée à son culte. Là s'élèvent encore plusieurs temples, et sur le pylone de l'un d'eux l'inscription que je veux vous faire connaître. J'en pus lire sans peine les caractères, et j'y reconnus à l'instant le nom d'un grand guerrier, le souvenir d'une grande entreprise et le monument du génie héroïque d'une grande nation. La voici exactement transcrite, et je m'assure que vous la comprendrez aussi facilement que moi :

L'an 6 de la République
le 13 Messidor une armée française commandée
par Bonaparte est descendue
à Alexandrie
L'armée ayant mis vingt jours
après les Mamelouks en fuite
aux Pyramides
Desaix commandant la
première division les a
poursuivis au delà des
Cataractes où il est arrivé
le 13 ventose de l'an 7

Les généraux de brigade
Daoust (1) Friant et Belliard
Donzelot chef de l'état major
Latournerie commandant l'artillerie
Eppler chef de la 21e légère
le 13 ventose an 7 de la république
3 mars an de Jc Cst 1799.

Ah ! Messieurs, quand on est à Syenne, sous le tropique, au milieu des cataractes à mille lieues de son pays, imaginez quel sentiment de joie et de fierté sempare du voyageur français qui rencontre à l'improviste un tel souvenir de la gloire nationale. Le cœur me battait, ma main tremblait quand je copiai cette inscription, que vous ne me saurez pas mauvais gré, je pense, de vous avoir rapportée.

Mais les compagnons de Bonaparte nous ont fait perdre de vue les contemporains de Sésostris. Revenons à ces derniers, en jetant un coup d'œil sur les peintures qui décorent leurs tombeaux et qui nous les font connaitre mieux encore que les inscriptions. « Dans ces ouvrages, pourrait-on dire avec Bossuet, les couleurs, c'est-à-dire, ce qui éprouve le plutôt le pouvoir du temps, se soutiennent encore parmi les ruines de ces monuments et y conservent leur vivacité. Tant l'Egypte savait imprimer le caractère d'immortalité à tous ses ouvrages. » Mais le grand intérêt de ces peintures est dans ce qu'elles nous

(1) J'ai conservé l'orthographe que l'inscription donne au nom de Davoust.

apprennent sur les mœurs, les habitudes, les costumes, les ameublements, les plaisirs, les combats, les arts, l'industrie et la religion de l'antique Egypte. Les Egyptiens, qui se prenaient au sérieux, nous ont laissé avec leur crayon et leur pinceau une idée exacte et grave de ce qu'ils étaient. La collection de tous ces dessins formerait un album où l'on trouverait la description de toute la vie privée et publique de ce peuple. Au reste, ce travail a été exécuté presque complétement par les soins des savants explorateurs Champollion et Rosellini, et en parcourant les dessins de leurs magnifiques atlas, on peut dire qu'on a véritablement sous les yeux les Egyptiens peints par eux-mêmes.

C'est principalement à Thèbes qu'on est allé chercher les éléments de ces belles publications. La Nécropole de cette ville forme le plus vaste de tous les musées du monde. Dans l'affreuse solitude de la vallée de Biban-el-Molouk, dans le ravin d'El-Assassif, dans le côteau de Der-el-Médina, dans tous les flancs et contreforts de la montagne de Thèbes, dix siècles ont creusé leurs sépultures. Celles des rois sont des palais souterrains à plusieurs étages, à longs corridors, à vastes salles s'enfonçant profondément dans la montagne, et qui mises ensemble feraient dix fois la longueur du Louvre et du Vatican réunis. Aussi, Messieurs, je ne songe même pas à vous introduire dans les ténèbres de ces palais souterrains ; après tout le chemin que nous avons fait ensemble, nous ne pourrions aller jusqu'au bout de ce musée fu-

nèbre. Je vous fais donc grâce des royales sépultures des Ménephtha et des Ramsès, mais avant de quitter la Nécropole de Thèbes, suivez-moi, je vous prie, dans ce petit tombeau d'une dame Egyptienne que nous rencontrons en passant à Der-el-Médina, auprès du palais appelé le Memnonium.

Ce n'est qu'un caveau voûté dans lequel on pénètre en rampant. La coupe de ce caveau qui est de petite dimension est gracieuse; la voûte en est décorée de jolis dessins de fantaisie. Sur le pourtour de la salle qui est carrée et oblongue, règne une suite de peintures qui représentent différentes scènes de l'intérieur d'un gynécée égyptien. D'abord la dame du tombeau reçoit la visite d'une de ses amies. Toutes deux sont en grande toilette, et je regrette maintenant de n'en avoir pas noté tous les détails, mais comme je n'avais pas songé à aller chercher en Egypte la mise en scène d'un roman, ni même la matière d'un discours académique, je n'ai pas pris cette précaution, et mes souvenirs me représentent seulement ces deux dames, la tête ornée de belles chevelures bouclées et pendantes, très-nonchalamment assises sur des siéges élégants. Elles paraissent causer entre elles, tandis que les esclaves, toutes les femmes de service viennent processionnellement s'incliner à leurs pieds et leur rendre des hommages qu'elles reçoivent en grandes dames accoutumées à de pareilles démonstrations. Un pas de plus en avant, et nous sommes en face d'un autre sujet. On a servi des rafraîchissements. Devant nos deux

dames se dresse une table garnie de vases et de tasses de différentes formes. Que prennent-elles ? Du thé, cela n'est pas probable, mais du café peut-être ; car l'Arabie n'est pas si loin. A côté elles se donnent le divertissement de la musique, on les voit fort attentives à écouter une joueuse de harpe, dont la pose, la mise et la beauté mériteraient, dans un roman, les honneurs d'une longue description. Plus loin la dame de la maison reste seule : son amie l'a quittée, et elle se repose à demi-couchée sur une sorte de divan, en compagnie de ses quatre chiens, et, ce qui sent bien la dame africaine, d'un lion apprivoisé qui, placé tout près d'elle, paraît être son favori. Le dernier cadre nous la représente, toujours dans son gynécée, entourée de ses femmes, et avec ses enfants qui jouent et qu'elle caresse. Tous ces sujets, peu dignes il est vrai de la gravité d'un tombeau, sont finement et spirituellement traités, et leur exécution ferait honneur à nos peintres de genre. Quant aux couleurs elles sont d'une incroyable vivacité; l'ouverture étroite de ce tombeau, qui ne reçoit pas de jour et qu'il faut visiter avec une torche, a contribué à cette étonnante conservation.

Mais jusqu'ici, Messieurs, nous n'avons vu les anciens Egyptiens qu'en peinture. Or, on peut les voir eux-mêmes en personne, et il ne faut pas quitter leur pays sans leur rendre cette visite d'adieux. Dans cette intention dirigeons-nous vers les grottes de Samoun où ils dorment entassés par millions depuis des milliers d'années. Nous

quittons donc les ruines de Thèbes qu'une station d'une semaine ne fait connaître que bien imparfaitement, et nous remontons sur notre cange qui bientôt s'engage dans le courant du fleuve que nous allons désormais descendre. D'abord on passe rapidement devant la majestueuse colonnade du palais de Luxor, devant les massifs pylones du palais de Karnak. On voit fuir derrière soi, et non sans regret, ces ruines de Thèbes qu'on a tant parcourues, et cette montagne des tombeaux où l'on a tant de fois pénétré. Le long du chemin on peut s'arrêter au temple de Denderah, si fameux par son zodiaque où la science incrédule avait espéré trouver un triomphe, où elle n'a rencontré qu'une déception de plus. On peut visiter les ruines d'Abydos qui bientôt disparaîtront, comme tant d'autres, dépecées d'un côté par les savants qui les emportent dans les musées d'Europe, de l'autre par les indigènes qui n'y voient que des carrières où la pierre est toute taillée. On touche à Syout, l'ancienne Lycopolis, aujourd'hui la capitale de la Haute-Egypte, le petit Caire, comme on l'appelle, et qui a aussi sa montagne toute percée d'hypogées; enfin l'on arrive à El-Mahabdeh, le soir du huitième jour depuis le départ de Thèbes.

El-Mahabdeh est le dernier village de la Haute-Egypte, quand on redescend le fleuve. Il est situé au pied de la chaîne arabique qui, en cet endroit, se rapproche du Nil et va l'encaisser profondément. C'est dans les rochers de cette montagne que se trouvent les grottes de Samoun,

lugubre magasin de la mort où les siècles ont amoncelé tant de générations. Dès le point du jour on se rend à terre : on se dirige à travers une prairie entrecoupée de fossés vers le village d'El-Mahabdeh, qui, comme tous les villages de l'Egypte, se cache au milieu d'un bouquet de palmiers. Là se trouvent les guides avec lesquels on gravit la montagne. Au bout d'une demi-heure d'ascension, on arrive sur le plateau, et, après une heure de marche, on se trouve à l'entrée des grottes de Samoun. L'aspect n'en a rien qui surprenne, mais les exhalaisons qui s'en échappent vous troublent l'imagination et les sens, et vous font présager quelque chose d'étrange. On se rappelle cette bouche du Tartare où la Sibylle conduit Enée, et dont le souffle empesté faisait fuir au loin les oiseaux :

Talis sese halitus atris
Faucibus effundens supera ad convexa ferebat.

Cette entrée n'est autre chose qu'un trou de six à sept pieds de large et d'autant de profondeur, creusé verticalement comme un puits. Au fond de ce trou, où vous descendez, il faut se débarrasser de ses vêtements et l'on s'engage à plat ventre dans une ouverture étroite et sombre qui vous semble être un soupirail de l'enfer. Après avoir rampé quelque temps dans la poudre, on débouche enfin dans le vestibule des grottes de Samoun. C'est bien le plus effroyable séjour où puisse s'aventurer

un mortel. Aucun des héros des antiques épopées, ni Hercule, ni Thésée, ni Ulysse, ni Enée, n'ont ressenti, dans leur descente aux enfers, quelque chose de plus fort que l'émotion qui m'a saisi en m'engageant dans ces ténébreuses cavernes. Les grottes de Samoun, autrefois remplies de momies jusqu'à l'ouverture, ont été dévastées par un incendie qui a couvé plusieurs années dans leurs flancs et qui a consumé des milliers de cadavres. Les parois de ces cavernes sont toutes couvertes d'une suie noire, épaisse, grasse, glissante et nauséabonde. Le sol est jonché de cendres et de débris humains carbonisés. C'est dans ce milieu repoussant qu'il faut se traîner de galeries en galeries, à travers des couloirs étroits, de bas corridors séparés par des gorges étranglées qui laissent à peine le passage du corps. Plus on va, plus l'air devient fétide à l'odorat et amère au goût. Nous avions l'œil sur nos torches : elles continuaient à donner une assez belle clarté. A mesure que l'on avance, les chauve-souris, hôtes de ce noir séjour, réveillées par le bruit et la lumière se détachent des voûtes où elles pendent accrochées les unes aux autres. Aussi impétueuses qu'un tourbillon soulevé par les vents, elles se précipitaient en sens inverse de notre marche, et nous disputaient littéralement l'entrée des passages étroits. Il fallait alors baisser la tête, serrer les bras au corps et laisser passer l'ouragan. On se remet en route quand elles ont évacué la place jusqu'à la dernière, et l'on arrive enfin aux momies. Ici la terreur redouble :

vous vous heurtez à des débris humains épars çà et là ; le pied s'embarrasse dans des linceuls, vous trébuchez sur des momies enveloppées de leur toile et dont les os fléchissent et craquent sous votre poids. Ordinairement les catacombes ne renferment que des squelettes : ici, l'embaumement, tout en les desséchant, a conservé les chairs, et vous êtes environné de cadavres, quelques-uns entiers, d'autres déchirés et dont les têtes éparses semblent vous regarder avec un sourire ou une menace. De longs crocodiles, car les animaux ont leur place dans ce funèbre asile, vous barrent le passage comme de grosses pièces de bois, et vous déchirent avec leurs griffes, toujours malfaisanses même après la mort. Plus vous marchez, plus les rangs des momies s'épaississent, et ils finissent par vous opposer des masses impénétrables de cadavres d'animaux et d'hommes disposés comme des planches dans un chantier. On n'a pas vu le fond de ces cavernes; mais on pense que toute la montagne est creusée. On s'arrête là où le feu s'est éteint. L'œuvre de déblaiement est réservé à un second incendie.

Qu'étaient-ce que ces catacombes? Le dépôt des morts dont les concessions locales avaient expiré? Où le lieu de sépulture des pauvres et des bêtes? A quelle époque ont-elles été formées? Quelle est la population entassée dans ces souterrains? C'est ce que nul ne peut dire, c'est ce qu'on ne saura peut-être jamais.

Au reste, Messieurs, dans cette exploration lugubre,

on est tout aux impressions qu'elle produit et fort peu aux conjectures archéologiques. Il vous vient de temps en temps à l'esprit des pensées qui vous donnent une sueur froide. Si l'on se perdait, si l'on se trouvait mal, si vos torches rallumaient l'incendie, et quoi de plus inflammable que des momies de trois mille ans peut-être! Le moindre de ces accidents vous laisserait peu de chances de salut. Toutes ces idées vous assiégent, et, jointes aux autres raisons de dégoût et de terreur, vous font désirer de revenir au plus vite sur la terre des vivants. Que le retour paraît long et pénible! Mais que le ciel est beau quand on le revoit. Si l'on n'ose se jeter à genoux pour témoigner tout haut sa reconnaissance, si le respect humain vous tyrannise même en Egypte, on ne peut s'empêcher, en retrouvant la lumière du soleil, de remercier Dieu, dans son cœur, de vous l'avoir donnée et de vous l'avoir rendue.

Nous avons pris congé des anciens Egyptiens, et notre voyage d'Egypte est terminé. Que nous en restera-t-il, Messieurs, et que sommes-nous allés chercher si loin? de la distraction? du plaisir? des impressions à éprouver et à redire? C'est quelque chose, je le veux bien, mais pas assez pour une telle entreprise. De la science? Ah! sans doute, il faut y songer, et c'est avoir profité d'un voyage que d'en rapporter beaucoup. Mais il y a mieux: oui, Messieurs, il y a à rapporter de l'Egypte quelque chose de plus solide que le plaisir, de plus utile encore que la science, c'est un peu de sagesse.

Voilà ce qu'allaient y chercher les grands hommes de l'antique Grèce, les Solon, les Pythagore, les Platon, qui aspirant à être sages, et ne trouvant la sagesse ni autour d'eux, ni en eux-mêmes couraient au loin à sa poursuite, partout où on disait qu'elle s'était le mieux conservée sur la terre depuis les premiers âges. A ce titre, l'Egypte les attirait tout d'abord dans les sanctuaires vénérés de Thèbes et d'Héliopolis; ils s'entretenaient avec leurs prêtres, ils se faisaient initier à ces mystères où brillaient encore de faibles lueurs des grands dogmes religieux, et ils en rapportaient quelques fragments de ces vérités qui font vivre le genre humain. C'est ainsi qu'ils devenaient dans leur patrie les maitres de la pensée, les régulateurs de la discipline sociale et des mœurs.

Aujourd'hui, Messieurs, de pareils voyages ne nous sont plus nécessaires. L'éternelle sagesse a dressé au milieu de nous des sanctuaires bien autrement éclairés que ceux de Phtha et d'Osiris, par l'inextinguible flambeau de la pure et intègre vérité. Dès le berceau l'homme est illuminé de ses clartés et il ne tient qu'à lui qu'elle guide ses pas jusqu'à la tombe. Mais étrange mystère! Au rebours des anciens qui, nés dans la nuit, aspiraient à la lumière, nous naissons au milieu de la lumière, et voilà que nous retombons dans les ténèbres, incertains de la route que nous devons suivre, ignorants du terme où nous allons. Ah! Messieurs, c'est que nos yeux se ferment et que notre âme s'endort. Et n'est-ce

pas là le mal dont nous sommes travaillés? Sans doute, cette maladie de langueur peut se traiter de différentes manières; quant à moi, je conseille par expérience le voyage d'Egypte. Allez évoquer dans la vallée du Nil, parmi les ruines et les sépulcres où il est couché, le spectre silencieux de cette civilisation éteinte, et sa funèbre apparition obsèdera votre âme qui ne se rendormira plus. Au spectacle de cet anéantissement des choses humaines, l'intelligence remonte d'elle-même dans les hautes régions où s'agitent les redoutables questions du temps et de l'éternité. Devant ces débris de tout ce qui fut grand et de tout ce qui vous paraît encore désirable, vous éprouvez des détachements salutaires, et le cœur se dépouille de ce double orgueil de la vie et de la civilisation qui a toujours perdu les individus et les sociétés.

Le voyage d'Egypte, c'est à la fois la descente au tombeau et la résurrection. Vous en revenez l'âme profondément atteinte des traits de l'éloquence muette de la mort, incapable d'une nouvelle léthargie et avide d'un autre repos que de celui de l'insouciance ou de l'engourdissement. L'Egypte ne nous donne plus la sagesse sans doute, mais elle nous en rend le désir; heureux si nous savons nous résoudre à aller enfin la demander aux sanctuaires d'où elle se répand sur le monde, et d'où les vrais sages des temps anciens l'auraient reçue avec transport!

Voilà, Messieurs, à mon sens du moins, la suprême

utilité d'un tel voyage; voilà comment nous pouvons encore, comme au temps de Pythagore et de Platon, aller chercher la sagesse en Egypte.

RÉPONSE DU PRÉSIDENT

(M. F. SCHÜTZ)

AUX RÉCIPIENDAIRES.

MESSIEURS,

Vous savez tous quels grands événements s'accomplissent et se préparent aujourd'hui, la civilisation européenne rayonnant sur le globe, avec une force irrésistible, entraîne au progrès l'Islam, son antique adversaire; elle arrache à son isolement l'immense empire, qui contient le tiers de l'espèce humaine.

Du Caucase à l'Amoor, des bras de géant étreignent le monde oriental, des flottes redoutables le menacent d'Ormuz à Nippon. Le passé n'a rien vu de comparable à ce mouvement providentiel, qui rapproche violemment les trois familles humaines, et cependant, un mouvement aussi grand peut-être s'accomplit et se prépare en ces hautes régions de l'intelligence, où les idées s'élaborent, avant de se manifester sur la terre.

Après une laborieuse étude des faits, la plupart des sciences se sont élevées à la détermination de leurs lois. Elles aspirent à se classer, à se grouper en familles, à faire graviter leur harmonieux système, autour d'un

foyer commun, d'une science centrale, encore sans formule et sans nom, mais qui sortira de la philosophie comparée de toutes les connaissances humaines. La possession du grand principe de l'*Unité de loi* permettra des simplifications inespérées dans chaque genre d'étude, en sorte que l'homme voué à une connaissance spéciale pourra suivre avec intérêt le développement de presque toutes les autres.

On commence à voir que sur la terre, comme au ciel, le vrai, le beau et le bon, ne sont qu'un ; à comprendre qu'il ne faut, en nul ordre de choses, séparer ce que Dieu a voulu unir à jamais.

Toutes les sciences ne sont que des rameaux d'une seule tige ; les sciences, les lettres et les arts sont unis comme dans les corps, la substance est unie à la forme, ou comme dans le soleil, la clarté est unie à la chaleur vivifiante.

Bientôt les Académies ne seront plus des associations d'individus isolés même dans leurs réunions, recueillant des idées sans pouvoir les propager, entretenant avec peine un peu de vie intellectuelle au fond des provinces ; elles deviendront des écoles fécondes, où chacun sera tour à tour disciple et maître, et collaborateur d'une œuvre générale. Elles pourront entreprendre pour l'histoire sans fin du monde et de l'humanité, ce travail collectif que Stanislas rêvait pour la Lorraine et qu'un ministre célèbre a essayé d'organiser en France.

Par là, seulement, finiront les abus de la centralisa-

tion littéraire et scientifique; le mérite individuel et l'utilité évidente l'emporteront enfin sur les petites oligarchies, qui se partagent et gardent, avec un soin jaloux, toutes les questions et tous les organes de la grande publicité.

Oui, dans un avenir prochain, l'association de toutes les Sociétés savantes donnera aux travaux de l'intelligence et surtout aux recherches des sciences naturelles, de l'histoire et de la philologie, une rapidité, une précision, une force collective qu'il est difficile d'imaginer aujourd'hui. Le télégraphe électrique ne servira plus seulement à la transmission des nouvelles politiques, au débat des intérêts exclusivement matériels, l'étude parcourra le monde aussi prompte que la pensée, la science, comme un aigle héraldique, tiendra dans ses larges serres et sous son œil de feu l'immensité du globe.

Déjà le pressentiment de cet avenir porte les Sociétés savantes des différentes contrées à établir entre elles des rapports intimes, à vivifier par le concours de l'appui mutuel et de l'émulation toutes les forces de l'étude et de la pensée.

Les annales de l'Académie de Stanislas conserveront des témoignages certains de cette haute tendance, nous recevons aujourd'hui, en échange des nôtres, avec les mémoires des Sociétés de la France, ceux des plus illustres compagnies de la Hollande, de la Belgique, de l'Italie, de la Suisse, de la Bavière, de l'Autriche et de la Russie. Chaque jour les correspondances scientifiques de

quelques-uns de nos membres avec l'Angleterre, l'Amérique du nord, la Turquie, l'Inde et l'extrême Orient, préparent à notre Société des relations nouvelles, une publicité plus étendue.

Jamais l'Académie de Stanislas ne fut plus active et plus forte, la mort ne lui a enlevé aucun de ses titulaires.

Elle est heureuse de penser que, grâce au maintien de la Faculté des Sciences, elle conservera trois membres pleins d'avenir, qui, depuis plusieurs années déjà, sont étroitement unis à chacun de nous par les liens de la confraternité, de l'estime mutuelle ou de l'amitié, et surtout par le désir commun de favoriser, de hâter, de servir en notre ville les progrès du savoir, de l'agriculture et de l'industrie.

Car, nous voyons chaque jour s'allier dans un faisceau lumineux les *trois* éléments de la puissance intellectuelle : l'administration des services publics, l'enseignement officiel et le travail libre du savant isolé.

Cette union n'est pas stérile ; tandis que les professeurs des Facultés enrichissent nos recueils de leurs mémoires et de leurs découvertes, plusieurs membres de notre Académie enseignent l'agriculture, l'architecture, la géologie et l'hygiène, dans cette école des sciences appliquées, dont la prospérité croissante justifie l'espoir de faire de notre ville un centre intellectuel pour les départements de l'Est, un lien durable entre la France et l'Allemagne.

Un de nos concitoyens, M. Paul Bonfils, en fondant

par son testament, un prix annuel de chimie industrielle, a laissé un exemple qui aura des imitateurs. L'Académie secondée par les héritiers du donateur, s'est empressée de remplir la mission qui lui était confiée et sans le retard imposé par les formalités légales, nous aurions eu la satisfaction de publier aujourd'hui les conditions du concours et la question proposée, qui intéresse au plus haut degré l'industrie de notre pays.

Au dehors, notre Société s'est fortifiée par l'adjonction de plusieurs membres correspondants, M. le comte de Beaurepaire, ancien ministre plénipotentiaire, MM. Chabert, Scoutteten, Bénard, Reignaud, professeur au Lycée de Nancy, Pâque, professeur à l'Athénée royal de Belgique, Isidore Geoffroy-de-Saint-Hilaire, membre de l'Institut de France, Haidinger, professeur à l'Académie impériale d'Autriche, Brosset, orientaliste, de Berg, conservateur de la bibliothèque du jardin impérial de Saint-Pétersbourg.

En examinant les titres variés de ces nouveaux confrères et les volumineux recueils des principales Académies de l'Europe, on est frappé du mouvement *littéraire* de notre époque et du caractère viril et pratique de ses conceptions. Cédant au siècle du grand roi la palme de la chaire et du théâtre, l'ère nouvelle a enfanté l'éloquence de la guerre, de la tribune et de la presse. Ces pouvoirs se sont manifestés avec un éclat, une vigueur, une étendue d'action inconnus à l'antiquité. — L'histoire s'est emparée du domaine illimité de l'esprit humain,

elle a donné à sa parole les attraits de la poésie et l'autorité de la raison, de la critique sévère et de la haute philosophie. Elle charme autant qu'elle instruit quand elle raconte les épreuves du moyen âge, ou celles de la République et de l'Empire.

Le style didactique a fait en toutes les branches du savoir des progrès immenses; la vieille science abandonne son jargon barbare (souvent obscur même à ses adeptes); la science nouvelle se crée une langue précise, imagée et de plus en plus intelligible, soit qu'elle expose les merveilles de la nature, les mystères de la vie et de la mort ou les lois de l'astronomie, la théorie du Cosmos et les révolutions du globe.

Ce langage, les sciences ne l'ont pas tiré tout entier de leur propre fond, elles doivent beaucoup à l'étude des Lettres, elles se font gloire de le proclamer.

Il est plus nécessaire, dit Georges Cuvier, il est plus nécessaire qu'on ne croit, pour apprendre à bien raisonner de se nourrir des ouvrages qui ne passent d'ordinaire que pour bien écrits; en effet, les premiers éléments des sciences n'exercent peut-être pas assez la logique, précisément parce qu'ils sont trop évidents, c'est en s'occupant des matières délicates de la morale et du goût qu'on acquiert cette finesse de tact qui conduit seule aux grandes découvertes.

Notre siècle ne pouvait être possédé de la fièvre historique dont parle Lucien, sans étudier les Lettres avec une égale ardeur, car la littérature est par excellence

l'expression de la Société, c'est-à-dire, tout à la fois du gouvernement, de la religion, des mœurs et des événements ; expression précise et vraie, surtout dans ce qu'elle a d'involontaire. Nous avons compris que la forme gréco-latine n'était pas seule digne d'étude et d'admiration. Nous voulons connaître les langues et les littératures de l'Angleterre, de l'Italie et de l'Allemagne ; elles sont enseignées partout, le Sanscrit a des écoles dans toute l'Europe, demain l'Arabe et les langues de l'extrême Orient deviendront classiques à leur tour. Emparons-nous des richesses des différents peuples lettrés, élevons-nous au-dessus de tout amour propre de nation, de toute habitude d'éducation, de tout préjugé d'école. Il résultera de notre examen, une littérature plus haute, plus grande, plus vaste, plus originale, plus attentive à représenter fidèlement l'homme et l'humanité.

La critique littéraire, aspirant au titre de science positive et basée sur les lois éternelles de la philosophie morale, réduira les traités des rhéteurs à cette seule maxime : quand une lecture vous élève l'esprit et qu'elle vous inspire des sentiments nobles et courageux, ne cherchez pas d'autre règle ; l'ouvrage est bon et fait de main de maître. Ainsi, l'estime sera mesurée au prix réel des choses, les rangs seront déterminés sur des droits légitimes et non sur l'usurpation ou la commune renommée; presque tous les jugements littéraires subiront une révision, qui sera peut-être le jugement des siècles, parce qu'elle aura été prononcée dans l'âge viril de la raison

du monde. Aussi les solennités annuelles des Sociétés savantes ne sont-elles plus des tournois littéraires, où d'élégants champions, portant l'armure dorée et la lance émoussue des vieux jours, échangeaient à l'envi des phrases brillantes, des témoignages gracieux d'admiration mutuelle et se disputaient ainsi le prix d'une éloquence pompeuse et sonore.

La séance publique est aujourd'hui une fête intellectuelle où le travail libre, sorti de sa studieuse retraite, vient, devant un auditoire sérieux, parler des progrès et des espérances de la science, offrir en ses discussions l'exemple de la sage liberté de penser et de l'aménité fraternelle qui règnent encore dans la vieille république des lettres, et parfois traiter des questions importantes qui ne sont pas encore entrées dans les programmes de l'enseignement officiel.

Réponse a M. Parisot.

Telle est, Monsieur, la pensée qui a déterminé le choix de votre texte; la clarté naturelle de l'esprit, l'habitude de l'enseignement ont développé en vous le talent d'exposer avec une élégante simplicité les théories de la science. Il vous aurait suffi, pour intéresser votre auditoire, de développer une de ces questions d'hygiène, qui attirent également à vos cours les jeunes étudiants et les vieux docteurs, les hommes de loisir et les laborieux enfants du peuple. Vous auriez pu nous lire un de vos

savants mémoires de Biologie comparée, mais vous n'avez pas craint d'aborder une question de la philosophie de l'histoire médicale, et de toucher au problème de l'unité absolue de la loi divine, cachée sous les manifestations de la science humaine.

Nous avons pu suivre, en votre récit, les phases progressives de l'art de guérir, et comprendre quel ensemble de connaissances il demande aujourd'hui.

Nous l'avons vu passer de l'empirisme primitif à l'anatomie humaine et comparée, à la physiologie, à la chimie organique ; sonder les forces et les principes de la vie, l'action réciproque de l'âme et du corps et s'élever par là, jusqu'à la psychologie morale, jusqu'à la thérapeutique du cœur et de la raison. Puis enfin parvenu à cette hauteur, avoir conscience de ses rapports intimes avec toutes les autres forces intellectuelles et surtout avec la philosophie et la littérature.

Votre cœur généreux s'est ému en voyant la superstition et la haine du progrès entraver la science en son glorieux essor. Ces épreuves sont inévitables, elles sont nécessaires. Oui, c'est en vain que le savoir positif, appuyé sur le réel, s'élève jusqu'aux cieux, toujours il se trouve en face d'un rival redoutable, en face de ce pouvoir mystérieux, caché tour à tour, sous la robe du mage, de l'astrologue et de la somnambule, opérant des prodiges au moyen de telsem, de l'anneau constellé, du fluide invisible de l'action surhumaine des génies bons ou mauvais. En notre siècle de lumière, avons-nous repoussé

les médium, les esprits tourneurs et frappeurs, les hardis nécromants venus de la jeune et positive Amérique; les terreurs du 13 juin n'ont-elles pas rappelé celles de l'an mille?

Il en sera toujours ainsi, car l'imagination est une faculté impérissable; cependant, malgré ses écarts, elle concourt aussi, et puissament, à la conquête des réalités; c'est elle qui stimule surtout l'activité de l'homme. Par son pouvoir, le bien fait désirer le mieux, le beau réveille l'idée d'une beauté plus haute, l'idéal qu'on s'est créé fait mépriser le réel qu'on possède, il nous entraine plein d'ardeur et de patiente énergie à la poursuite de cette perfection absolue qui s'enfuit devant nous d'une fuite éternelle.

Toujours aussi les vérités nouvelles au lieu d'être accueillies avec un amour enthousiaste rencontreront la résistance opiniâtre des vanités blessées et des intérêts compromis. Cette guerre acharnée est l'épreuve nécessaire de la force, le critérium de Gamaliel, qui sépare le don céleste et les chimères de l'esprit. C'est la loi du progrès, la destinée des hommes qui l'accomplissent.

Toutes ces grandes et belles sciences qui règnent avec tant d'éclat dans le monde ont eu d'abord pour foyer le cœur d'un seul homme. — En général, tout don parfait, où beauté, vérité et bonté se trouvent réunies, vient d'en haut, l'esprit qui reçoit ce don et qui est appelé à le communiquer ne peut jamais se glorifier de l'avoir trouvé ou créé en lui, il pourra tout au plus se glorifier

d'en être le dispensateur et il ne le fera pas, parce qu'il sait que la lumière divine perd toujours de son éclat en arrivant à l'homme par l'organe de l'homme.

Heureux dans son isolement, celui qui a rencontré une vérité nouvelle, la contemple longtemps avec amour, il se réjouit de la suivre en des routes inexplorées, il se plaît à éprouver son pouvoir, à songer au bien qu'elle peut faire. Et quand cédant à la voix impérieuse du devoir, il sort de sa vie cachée, pour jeter à la foule distraite et bruyante le nom d'une science inconnue, il sait bien qu'il ne peut attirer l'attention sans éveiller le doute et l'envie. Il sait qu'il y a dans la promesse d'un grand résultat obtenu par des moyens simples une apparence de témérité qui décourage les sympathies ; il entend d'avance la terrible question, *undè illi hæc doctrina?* S'il n'a plus à redouter les âpres persécutions du moyen âge, la captivité de Bacon ou le bûcher de Servet, il s'expose encore à des épreuves longues et cruelles, aux luttes d'Harvey, de Jenner et de Parmentier, et tout cela sans être soutenu par l'amour de l'or et l'espérance de la gloire humaine ; car l'initiateur obtient rarement en ce monde les honneurs qu'il a mérités. Pour ne parler que des sciences médicales, combien d'hommes instruits d'ailleurs ignorent le nom d'*Alhot*, créateur de l'anatomie ou même les noms des restaurateurs modernes de cette science, *Mondovi* et *Vésale?* Et cependant ne le plaignez pas cet initiateur inconnu, pauvre, persécuté, car il y a dans son cœur une voix qui parle sans aucun bruit de

parole, et qui lui dit: courage! Or c'est la voix du Dieu d'amour, du père universel, qui donc peut l'entendre et faiblir et regretter la gloire et la puissance?

La gloire et la puissance appartiendront toujours à ces génies moins grands, mais non moins utiles, à ces hommes du présent, à ces maîtres de l'heure, qui viennent, à la fin des luttes, résumer les débats, arrêter une transaction entre les partis fatigués et constituer pour des siècles, un vaste corps de doctrine, un empire intellectuel.

Tels furent en médecine *Asclepios* divinisé *Hippocrate,* qui domina pendant deux cents ans sur les médecins helléniques, *Galien* qui régna jusqu'à la renaissance sur les mires, physiciens et docteurs de l'Europe et de l'Asie, tel sera le grand esprit qui, donnant la synthèse des immenses travaux de l'école moderne, saisira le sceptre médical du monde.

C'est que l'amour de l'ordre, le désir de s'appuyer sur une autorité immuable est un des sentiments impérieux de l'humanité. Plus l'intérêt est puissant, plus le désir est ardent et durable, or, le malade aura toujours besoin de croire au pouvoir du médecin, le médecin aura toujours besoin de croire à l'infaillibilité de son système. La foi le dégage de toute responsabilité et l'entoure d'un reflet de l'auréole du maître. Aussi dans l'impatience de croire et d'obéir, il trouve bien long le temps nécessaire à l'étude des faits, il repousse la fière devise de notre Stanislas.

Malo periculosam libertatem quàm quietum servitium (1).

Loin de là, aux époques éclectiques, il applaudira toujours celui qui pourra, et osera, comme Broussais, élever un édifice complet sur le sable mouvant de l'hypothèse et dire : En voilà pour l'Eternité.

Gardons-nous, toutefois, de maudire ces vastes et longues dominations des écoles et des systèmes exclusifs, dès qu'il est insuffisant, leur moule se brise, et c'est par elles que s'accomplit la seconde période de la vie scientifique, la propagation des vérités ; car malgré les apparences, il n'y a jamais ni déchéance, ni temps d'arrêt, dans la marche de l'esprit humain, le progrès est continu, seulement il change de forme et de lieu, tour à tour latent et visible, il va de Thèbes à Memphis, d'Athènes à Rome, à Byzance, à Cordoue, à Paris.

A la découverte, succèdent la propagation et la diffusion indéfinie ; comme le pain qui se multiplia dans les mains du Christ, une vérité devient la propriété de l'espéce humaine après avoir été le privilége d'un peuple, le mystère d'une école, l'inspiration d'un seul homme.

Nous pouvons dire avec les Orientaux :

Toute science est pareille à un fleuve, la source en est presque toujours cachée comme celle du Nil, d'abord c'est un filet d'eau vive, produit par les pluies du ciel et qui jaillit des flancs de la montagne. La source limpide et joyeuse se trahsforme en torrent qui traverse les lacs dormants et se fraie à grand bruit une route à travers les

forêts et les rochers; au sortir des cataractes le fleuve majestueux accompagné de cent rivières et de ruisseaux innombrables, roule, à travers les champs fertiles, ses flots couverts par les barques du commerçant et du pêcheur.

Approchant du terme de sa course, il se divise en plusieurs branches qui reçoivent chacune leur nom, et c'est par là qu'il se hâte de rentrer dans l'Océan d'où il est sorti.

Ainsi la science descend du ciel, traverse le monde, et retourne à Dieu.

Réponse a M. Lacroix.

Pour vous aussi, Monsieur, ce qui caractérise vos œuvres, c'est une pensée d'ordre, d'unité, d'utilité pratique, c'est la recherche d'une théorie complète de l'enseignement de l'histoire.

La science que vous professez a été lancée par l'esprit du siècle dans une carrière infinie.

Elle cesse d'être un drame littéraire ou une apologie de secte ou de parti, elle devient l'étude sérieuse des faits. Comprenant que l'activité humaine n'a pas été bornée aux plages de la Méditerranée, elle trouve également insuffisantes les théories du *Discours sur l'Histoire universelle* et celles de l'*Essai sur les mœurs* ou de la *Scienza nuova*.

Elle aspire à constater surtout la progression, à con-

naître l'homme dans la totalité des temps et des lieux, à dégager les lois providentielles de l'universalité de l'histoire.

Dans ce vaste champ d'études, vous avez déjà acquis des titres nombreux. Vous avez voulu déterminer l'état religieux, intellectuel et moral des peuples de l'antiquité gréco-romaine, vous les avez examinés depuis les temps antérieurs à la fondation de Rome, jusqu'au jour où tous les dieux des nations, amenés par les vainqueurs du monde au sein de la ville éternelle, se pressaient autour de Jupiter tonnant, pour livrer aux élus du Christ un combat suprême. Dans votre histoire des îles de la Grèce, chacune d'elles est l'objet d'un travail complet. Après la géographie comparée vient le récit des événements politiques, les péripéties merveilleuses du duel sans fin de l'Europe et de l'Asie. — Trouvant dans l'étude des lieux le complément du savoir donné par les livres, vous avez parcouru ces contrées fécondes en grands souvenirs, l'Italie, la Grèce, la Turquie et cette Egypte où vous venez de nous conduire, et que sur vos pas nous avons parcourue avec un si vif intérêt.

On n'est jamais las d'entendre raconter les merveilles de cette contrée que l'antiquité nomma tour à tour l'autel, le glaive et la balance du monde, le conseil des sages et la carrière des héros ; la mère de la civilisation occidentale.

Pour nous c'est à la fois la terre de Moïse et de Sésostris, l'asile d'Abraham et de Jésus, le champ de bataille de Saint-Louis et de Napoléon.

Aussi nous avons tous partagé votre émotion en retrouvant l'inscription gravée par le sabre de Desaix sur le roc des cataractes.

Quel grand enseignement, en effet, dans les souvenirs évoqués pár ces mots : L'an VI de la république.

Deux armées suivaient alors le jeune conquérant de l'Italie, l'une était l'armée du Dieu des batailles, l'autre l'armée pacifique de la science.

La première a livré ces brillants combats contemplés par les siècles et dont le monde a retenti, elle a gagné sous Kléber l'immortelle bataille d'Héliopolis, mais un seul coup de poignard en perçant le cœur de son chef, lui arrache à jamais sa conquête et la livre captive aux mains de ses ennemis.

L'autre armée, l'armée de la science, faible par le nombre et puissante par le génie a travaillé en silence, impassible au milieu des sables brûlants et des périls de la guerre ; elle est revenue victorieuse, chargée des dépouilles opimes des dieux et des Pharaons, des trésors amassés par cinq milliers d'années dans cette immense bibliothèque, dont les livres sont des palais de géants, où sur des pages de marbre et de granit, les figures des âges passés revivent brillantes d'une éternelle jeunesse.

Depuis ce jour, des savants de plus en plus nombreux ont visité l'Egypte, l'invasion pacifique ne s'est pas ralentie.

Elle a tout vu et tout décrit, pleine d'une foi respectable et touchante dans le progrès, elle a copié avec un soin extrême des manuscrits qu'elle ne comprenait pas, l'avenir les comprendra, disait-elle.

Cette noble confiance ne fut pas trompée. Après cinquante ans d'efforts, la science est parvenue à lever le voile d'Isis.

Aujourd'hui, nous pouvons tout lire couramment, depuis les livres théologiques de *Dod* trois fois saint, jusqu'à ces romans devant lesquels pâlissent les contes arabes, les feuilletons modernes et les rêves du hachisch, jusqu'aux annales, aux rituels funèbres, aux contrats particuliers qui nous initient aux détails de la vie religieuse, politique et civile des enfants de Mesraïm.

Nous commençons à lire ces caractères sacrés de Nebschaï, empruntés aux constellations et qui furent les types des alphabets d'Héber, d'Abraham et de Cadmus, nous retrouvons sur le ciel gris de nos froides contrées, ces hymnes du poëte éternel, ce chant triomphal des œuvres et des jours qu'un doigt invisible écrit en étoiles d'or sur le pavillon de pourpre et d'hyacinthe, du ciel oriental, de ce ciel dont vous nous avez fait un si magnifique tableau (2).

Enfin nous avons pu contempler d'Alexandrie à Louqsor l'histoire de cette théocratie qui périt pour avoir caché la lumière divine sous le boisseau de l'initiation, pour avoir renié à la fois son passé glorieux, et l'avenir plus glorieux encore qu'elle avait enfanté. Quel drame est comparable à cette vivante *trilogie,* qui nous montre d'abord le prêtre égyptien comme un messager de l'amour infini, répandant au loin le pain de l'âme et du corps, propageant à la fois le bien-être, la vérité et la

vertu. Puis, comme un despote frappé d'aveuglement, cherchant à détruire son œuvre par le fétichisme, l'alchimie et les sacrifices humains, livrant l'Egypte aux enfants du nord et partageant avec eux les dépouilles sanglantes de la patrie.

Et malgré ces hideux souvenirs, qui pourrait sans pitié voir le long et terrible châtiment de cette puissante théocratie, quand elle est réduite au rang de simple administration, obligée de bénir et d'adorer tous les pouvoirs qui s'élèvent, de se prosterner devant les Ptolémés et les Césars, de leur élever des autels, des statues et des temples en leur prodiguant les noms de dieux bienfaisants, sauveurs, maîtres de la terre et des cieux.

Ce fut une conquête glorieuse pour l'armée de la science de dévoiler ainsi les mystères de l'enfance du monde, mais elle a fait en Egypte quelque chose de mille fois plus grand.

Elle a rendu à la terre d'Osiris et d'Amen les germes précieux que les Arithmim du premier âge avaient déposés en Europe, lorsqu'ils lançaient, comme des flèches de lumière au sein de la barbarie, ces aventureuses colonies qui furent Thèbes, Argos, Athènes.

Aujourd'hui, sur les ruines imposantes de Thèbes et de Memphis est assis un esclave misérable et nu, c'est le Copte devenu chrétien, il souffre encore, mais il espère, tantôt les yeux tournés vers la France, il prononce les noms du sultan juste et de *Bounaberdi el Kebir*, tantôt se repliant sur lui-même, il répète en son cœur les bé-

nédictions prodiguées par le premier homme à la terre de Mesr, au Mocattam revêtu de lumière; il écoute la voix consolante du prophète Isaïe, les magnifiques promesses de Jéhovah, qui a juré que l'Egypte deviendrait le séjour de son peuple, le sanctuaire de l'Eternel, le foyer de la famille régénérée des Sémites, le rendez-vous des nations; *benedictus populus meus Ægypti.*

Oui, la parole divine s'accomplira, l'Italie, la Grèce et la France viendront payer à leur mère la dette passée, et la justice divine manifestera par la grâce et la rédemption ce qu'elle a manifesté par un long châtiment; le dogme de la *solidarité universelle*, le devoir de concilier dans une tolérance absolue le respect du passé, l'activité du présent et les aspirations de l'avenir. Oh, pourquoi ces trois éléments éternels de toute existence s'épuiseraient-ils par des luttes sans fin, au lieu de comprendre qu'ils sont les ouvriers d'un même maître?

Combien aussi, étudiée dans cet esprit de saine philosophie, l'histoire nationale serait mieux comprise; son fruit le plus précieux serait l'amour de la patrie.

Non cet amour instinctif qui fait courir un peuple à la défense du sol natal, comme l'oiseau à celle de son nid; mais cet amour patient qui fait supporter aux nationalités véritables, aux nationalités de race et de langue, toutes les misères de l'esclavage, toutes les tortures de l'exil, cet amour qui dit comme Prométhée, cloué sur le Caucase, πάντως ἐμέγ οὐ θανατώσει, on ne me tuera jamais tout entier; mais cet amour intelligent qui fait seul com-

prendre le prix de mille biens tels que la liberté individuelle, l'égalité devant la loi, la tolérance religieuse, biens qui paraissent aussi naturels que la vie à l'homme qui ne sait pas tout ce qu'ils ont coûté de larmes et de sang.

L'histoire peut seule, en nous révélant ce que nous devons à nos ancêtres, nous apprendre ce que nous devons à la postérité.

Le flambeau de la civilisation ressemble à celui que les Athéniens allumaient sur l'autel du Dieu de l'avenir, et que des jeunes gens représentant les siècles et placés à des distances égales se transmettaient en courant. Honte et malheur sur celui qui laisserait le feu divin pâlir et s'éteindre !

Les Grecs d'Orient voient encore aux fêtes de la passion la lumière de l'Esprit-Saint descendre sur le tombeau du Sauveur, ils se hâtent d'y allumer des flambeaux sans nombre qu'ils emportent avec des cris de joie ; sous ces formes symboliques se cache une grande vérité :

L'homme ne doit jamais oublier que la splendeur des cieux, les lampes de l'autel, le fanal du voyageur et la flamme nourricière du foyer sont allumés par la même étincelle divine, qu'ils sont la même lumière et le même feu d'amour éternel.

Notes.

(1) Il existe de Stanislas un ouvrage trop peu connu, intitulé *Glos wolny wolnos'c ubespieczaiacy* (1733), *voix libre du citoyen*, etc. Ce livre est un des plus beaux titres de gloire de Stanislas. On y trouve les idées grandes et sages qui valurent à Leszczynski l'amité de Charles XII et la couronne de roi. Prévoyant la décadence et le partage de la Pologne, Stanislas propose de prévenir ce désatre par la bonne administration ou la vente des biens du clergé, par la pondération des pouvoirs, par la réforme du mode d'élection du chef de l'État, et surtout par l'émancipation du peuple. Nous lisons dans le chapitre *de formâ conciliorum* (page 71) *ia iednak wole periculosam libertatem, quàm quietum servitium*, etc.

« Je pense à ce sujet, dit Stanislas, comme un de nos grands » hommes, qui prononça un jour ces belles paroles dans le Sénat : » Je préfère les périls de la liberté au calme de la servitude. »

Ces paroles sont de Raphael Leszczynski, grand général de la grande Pologne, père du roi bienfaisant.

(2) Ce n'est pas une figure oratoire, les constellations ont servi de type aux premiers alphabets sacerdotaux, *Pâo-i koùan tchoùan iù thiân* dit le *Hi-tseu*, un des plus anciens livres du monde, la démonstration par le fait est d'ailleurs chose facile, je la donnerai en faisant l'histoire de l'écriture dans mon traité de la simplification de l'étude des langues.

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE STANISLAS.

MÉMOIRES

DONT LA SOCIÉTÉ A VOTÉ L'IMPRESSION.

ÉLOGE DE M. LE BARON

HENRION DE PANSEY

PAR M. PAILLART.

..... Justissimus unus
Qui fuit in Teucris, et servantissimus æqui.
VIRG. *Æneïd.*, lib. II, v. 427.

MESSIEURS,

C'est une œuvre bien modeste que de rechercher dans notre passé, si plein de mouvement et de bruit, à une distance qui efface par degrés toutes les impressions, et de recommander au souvenir public certains hommes privilégiés qui ont vécu simplement dans le culte de la justice et de la paix. L'étude et le travail ont leurs victimes, mais non leurs héros comme les batailles, et pourtant ceux qui ont servi par la plume ou par le conseil

ont bien mérité leur part de reconnaissance. Une grande et belle place doit toujours être réservée aux actions, aux exemples de la vie civile, surtout quand le bénéfice du temps et le courage de la persévérance les ont en quelque sorte consacrés. Ne découronnons pas la vieillesse, et dans les assemblées des vivants, souvenons-nous des morts. Entre le berceau et la tombe de l'homme, il y a place pour bien des révolutions, et cependant il y a rarement assez d'espace pour que l'expérience d'un seul y puisse mûrir à l'aise. C'est, Messieurs, sous l'empire de ces réflexions, de ces graves pensées, pour l'honneur du pays et de la magistrature, que nous vous présentons aujourd'hui l'éloge de M. le baron Henrion de Pansey (1). Il appartient à notre province, par ses aïeux, sa naissance, ses premières études, les souvenirs même de ses

---

(1) Il existe quatre biographies de ce magistrat :

1° *Notice sur M. Henrion de Pansey*, signée A. Taillandier, en tête du tome VI, 2e partie (*Barreau ancien*), des *Annales du barreau français*, 1825 (on a réimprimé à la suite les mémoires pour Mercier et pour Roc, et les éloges de Dumoulin et de Mathieu Molé.

2° *Notice historique sur M. Henrion de Pansey*, par A. Taillandier. *Revue encyclopédique*. Tome XLIII, cahier de juillet 1829. C'est la même Notice rectifiée et complétée.

3° *Notice historique sur la vie et les ouvrages de M. le baron Henrion de Pansey*, par M. Rozet, avocat. Paris 1829.

4° *Eloge de M. le baron Henrion de Pansey*, par M. Forgues. Lu à la Conférence des avocats le 25 novembre 1837. *Gazette des tribunaux*, 26 novembre 1837.

vieux jours auxquels son département natal voulut, mais trop tard, décerner les honneurs de la députation.

Henrion (Pierre-Paul-Nicolas) naquit à Treveray, le 28 mars 1742. Son père était avocat, et prévôt de la baronnie de Montier-sur-Sault. Il fut élevé à l'université de Pont-à-Mousson, où il reçut à vingt ans le diplôme de licencié en droit. Il est mort à Paris le 23 avril 1829, au commencement de sa 88e année, dans l'exercice actif des fonctions de premier président de la Cour de cassation. Le temps l'avait respecté : il avait laissé à son rare esprit sa vigueur entière et tout son agrément ; à son caractère, cette bonhomie et cette finesse qui désarment la malveillance et qui charment l'amitié. C'était, sous la toge, le magistrat par excellence, sûr dans le conseil, ferme dans la décision, au dehors (non sans quelque peu d'accent lorrain, dit un de ses biographes) (1), l'homme du monde et des vives causeries, ayant la gaîté des âmes sereines, avec une pointe de sel gaulois comme tous les esprits de bonne trempe, sans perdre jamais la conscience et le soin de sa dignité. Sa vue seule, qui avait toujours été mauvaise, et que le travail avait fatiguée, s'était affaiblie et perdue avec le temps. Peu de mois avant sa seule et dernière maladie, il prononçait de mémoire trois arrêts de suite en audience solennelle. A la rentrée de 1828, il avait fait à la cour assemblée une allocution sur

(1) M. Forgues.

les devoirs des magistrats envers la couronne. La veille de sa mort, il dictait encore, et faisait corriger des épreuves pour l'un de ses livres.

Cette longue et laborieuse existence d'un homme né au milieu du règne de Louis XV, et mort presque à la fin du règne de Charles X, a été contemporaine de bien des événements. Cet esprit, toujours mûr et jamais vieux (1), a reçu les enseignements les plus féconds de l'histoire. M. Henrion a vu les abus de l'ancien régime, et, pour sa part, il y a porté une main courageuse : il a assisté aux transformations successives de la France, cherchant à éclairer des lumières du passé les questions diverses que faisait naître le cours des choses. Déjà sexagénaire, il a dû apprendre nos lois et entrer avec elles dans l'esprit des temps nouveaux. Il le trouvait léger et superficiel. Il n'y a plus de grandes études, disait-il un jour, depuis qu'on a pavé les rues de Paris. C'était remonter trop loin assurément; c'était nous ramener, par un paradoxe ingénieux et par une hyperbole piquante, à l'obscurité du moyen âge, au chaos de nos vieilles coutumes, à peine fixées. Le savant magistrat s'est montré plus juste et moins exclusif dans ses appréciations (2); mais sous cette exagération même, on com-

---

(1) Le moyen de ne pas vieillir, c'est de ne pas rester jeune.
CH. NODIER.

(2) V. la note 4 du chap. XLVIII de la *Compétence des juges de paix*.

prend mieux ce que devaient être en effet le zèle et la persévérance de l'érudition : les soirées n'avaient alors d'autre alternative que les désordres les plus violents, ou le travail compliqué de mille difficultés matérielles ; le monde attendait l'imprimerie ; la capitale attendait les embellissements, la sécurité de la civilisation, ignorant encore les distractions élégantes, les plaisirs faciles et délicats qu'elle offre à l'intelligence et au goût. Cette science encyclopédique, qui plus tard devait se manifester avec tant d'abondance, avec tant de singularité, s'agitait déjà au fond des esprits laborieux et tourmentés.

Avocat au Parlement de Paris, après les quatre années obligatoires d'un stage sérieux, M. Henrion eut besoin d'abord que le temps l'aidât à surmonter les embarras d'un début, à se faire connaître parmi tant d'autres, à dompter les premières difficultés de la carrière, plus brillante à cette époque qu'elle ne l'a jamais été, et loyalement ouverte à toutes les émulations généreuses. Bien posé enfin, sans que le grand jour de l'audience et les séductions d'une parole facile pourtant et encouragée par d'imposants suffrages eussent aidé à son crédit ; devenu, par son propre travail, et non par les enseignements de l'école, un jurisconsulte éminent ; ayant conquis le succès par la patience, et mérité la réputation pour avoir su l'attendre ; consulté par une clientèle importante, spécialement sur les matières féodales, c'est par là surtout qu'il a marqué la première phase de sa vie judiciaire. Il n'a plaidé qu'une seule cause ; c'était en 1770 : il s'agis-

sait d'un nègre qui invoquait notre vieille et grande maxime : il n'y a pas d'esclaves en France. Ce plaidoyer a été imprimé. Il est fort court, mais singulièrement remarquable par l'élévation des sentiments comme par la beauté du style.

En 1769 (1), M. Henrion de Pansey publia l'éloge de Dumoulin, prononcé à la conférence des avocats, et qu'il a réimprimé en 1773, en tête de son Commentaire sur le Traité des fiefs. Ce jurisconsulte, qui a tenu une si grande place dans le XVI^e^ siècle, était, de la part de M. Henrion de Pansey, l'objet d'une prédilection particulière, qui a nécessairement influé sur les tendances de son esprit et sur le choix de ses travaux. Ici, l'homme qui devait vivre et mourir dans le célibat, faute de temps, a-t-il dit, pour trouver une femme (2), et qui aimait à rire, en toute sûreté, des malices de nos vieux conteurs, exalte en phrases sonores les douceurs du mariage. A cette occasion, et ailleurs, il paye un tribut passager à la mode, aux habitudes consacrées d'un style qui prodiguait facilement les grands mots, et parlait, à propos de tout, vertu, nature, sensibilité, simplicité. C'était la couleur du temps, et le barreau en prenait volontiers les allures philosophiques aussi bien que les formes

(1) Pour la date de cette publication, V. II^e^ vol. des *Lettres sur la profession d'avocat*, n° 48 (4^e^ édition).

(2) Fontenelle a dit de Newton : « Il ne s'est jamais marié, et » peut-être n'a-t-il pas eu le loisir d'y penser jamais. »

littéraires. Hâtons-nous de dire que ce fut là, pour cet esprit juste et modéré, une faute bien passagère, un entraînement de circonstance. Le Commentaire, comme tous les ouvrages didactiques qui ont suivi, présente constamment les qualités opposées à ces légers défauts ; la sobriété de paroles, la diction simple et ferme du jurisconsulte.

C'est dans cet éloge de Dumoulin que se trouve le portrait de l'avocat, si justement vanté, et que l'auteur aimait à citer comme l'une de ses meilleures inspirations : « Libre des entraves qui captivent les autres hommes, » trop fier pour avoir des protecteurs, trop obscur pour » avoir des protégés, sans esclave et sans maître, ce serait » l'homme dans sa dignité originelle, si un tel homme » existait encore sur la terre. »

Cinquante-trois ans plus tard (1), M. Henrion de Pansey siégeait à la Cour de cassation, auprès d'un ancien avocat qu'un titre, grand et noble entre tous, avait désigné aux suprêmes honneurs de la première présidence, et que lui-même devait bientôt remplacer (2). Le roi Charles X venait d'appeler d'emblée aux fonctions de conseiller une autre gloire du barreau. M. Desèze recevait le serment de M. Bonnet, et il s'exprimait en ces termes :... « Cette belle profession qui fait de la parole » une si prodigieuse puissance, mais qu'on néglige trop » aujourd'hui, dans laquelle on s'essaie à peine, dont la

(1) Février 1826. — (2) En 1828.

» mollesse du siècle redoute trop les fatigues, qu'on se » hâte de sacrifier à des places, et qui, cependant, lors- » qu'on l'exerce avec éclat et dignité, devient elle-même » votre récompense, vous conduit à tous les honneurs, » vous présente à toutes les gloires (1)... »

N'y a-t-il pas un sujet d'études et de réflexions dans le rapprochement des paroles de ces deux maîtres, l'un parlant d'indépendance, l'autre parlant de gloire? Au temps du premier discours, le barreau connaissait les épreuves du travail, du désintéressement, de la résistance : au temps du second, il avait appris de plus l'éclat du courage et des sacrifices.

Quand M. Henrion fit paraître son Commentaire sur le Traité des Fiefs, on se trouvait dans tout le feu de querelles presque oubliées aujourd'hui, et qui présentaient réellement une importance extrême. Le chancelier Maupeou gouvernait la justice, et il avait déclaré la guerre aux Parlements, voulant les remplacer par une magistrature nouvelle. Dédier son œuvre à M. Molé de Champlâtreux, fils du premier Président, c'était alors grave et hardi; car la sédition des souvenirs porte facilement ombrage, et le danger des parallèles trouble les petits esprits. Le mérite d'une dédicace courageuse appartient à la mémoire de M. Henrion de Pansey.

---

(1) Cette pensée se retrouve dans Cicéron, *de Off.* lib. II XIV, *in fine* : « *Maxima autem et gloria paritur et gratia defensionibus* »

Malheureusement la police voulut se donner un autre mérite, et le conflit amena la suppression de l'épître dédicatoire, qui est devenue fort rare. Ces circonstances prêtent quelque chose d'ironique et de malséant, s'il est permis de le dire, à l'approbation du censeur. Il regrette que, « par modestie sans doute, le commentateur n'ait » pas donné son propre avis sur les questions. » Le traité et la glose, on le comprend, offrent aujourd'hui quelque intérêt historique : rien de plus. Le système féodal a eu sa raison d'être. Il est mort depuis longtemps, et profondément enfoui sous bien des ruines. Il faudrait beaucoup d'audace et de crédulité pour en évoquer le fantôme. Laissant donc de côté tous les détails historiques, nous devons faire observer seulement que M. Henrion de Pansey a enrichi l'ouvrage d'une savante introduction, et qu'il cite volontiers le droit anglais, peu connu à cette époque, et adapté d'ailleurs assez étroitement au sujet de ses annotations. C'est comme un premier pas dans une voie féconde, encore inexplorée alors et à peine connue aujourd'hui : l'étude des législations comparées. Il eût été à désirer que le savant commentateur portât plus loin le parallèle, et qu'il montrât, avec le même point de départ, les différences radicales entre les deux aristocraties dans leur mode d'existence comme dans leur action. L'une a péri, après avoir tout perdu, hormis la bravoure. Un grand vide a marqué sa place ; rien que de factice et de passager ne pourrait désormais la remplir. L'autre, violemment attaquée, légèrement affaiblie,

sait au besoin rafraichir sa vigueur et renouveler ses forces; elle a pris le rôle que, non sans obstacles, la royauté se donnait autrefois chez nous, corriger les hasards de la naissance par l'adoption loyale des supériorités intellectuelles; elle entretient l'émulation sans exciter l'envie; on aspire à s'élever jusqu'à son niveau (le but légitime de l'effort humain, c'est de monter), non à la faire descendre. C'est ainsi que son expérience traditionnelle et ses intérêts permanents pèsent encore dans la balance des affaires du pays. Ici, une place fermée, assaillie sans relâche de plusieurs côtés, maladroitement défendue, démantelée peu à peu, enlevée et rasée au niveau du sol. Là, un vaste camp retranché, surveillé avec soin, mais ouvert à tous les auxiliaires, accessible à tous les secours.

Peu de temps après cette publication, Louis XV mourait tristement. Son règne avait trop duré. Le pays et la royauté, entraînés par des courants contraires pour se retrouver un jour aux mêmes écueils, se séparaient de plus en plus. A l'avénement de Louis XVI, la France avait surtout le désir, l'espoir, la volonté des choses honnêtes. M. Henrion de Pansey salua, par un éloge de Mathieu Molé, prononcé à la conférence des avocats (13 janvier 1775), les promesses du nouveau règne, le rappel des anciens parlements, désiré peut-être avec une ardeur trop vive, la satisfaction des avocats, frappés de la même disgrâce, et triomphant du même retour : « L'ordre des » avocats, dit-il avec beaucoup d'élégance et de finesse,

» était enseveli sous les ruines de la magistrature... Les » uns pleuraient avec amertume sur la perte de leur état, » les autres peut-être plus amèrement encore sur la né- » cessité d'en continuer l'exercice. » A ses yeux, le retour des vrais parlements avait tout sauvé. Beaucoup de gens le croyaient, surtout dans le monde qui pense et qui parle, et ne s'apercevaient pas que quelques audacieux allaient en secret un peu plus loin. C'était en quelque sorte le commencement de cette longue série de solutions définitives, proclamées à grand bruit, et qui, par l'expérience souvent fâcheuse, se sont réduites à des expédients passagers. N'était-ce pas aussi l'un de ces moments décisifs, dont la Providence livre rarement le secret à la sagesse humaine, où il eût fallu changer les conditions du commandement et les formes de l'obéissance? — L'orateur s'écrie, comme dans un mouvement de surprise : « Et c'est d'un roi que ces bienfaits émanent! » Citoyen couronné, il sait que ses sujets sont des » hommes. Il voit dans les hommes ses semblables. Si » jeune encore! Il est donc des âmes privilégiées qui » sortent des mains de la nature tout ce qu'elles doivent » être. Quel spectacle, Messieurs! nous voyons se réali- » ser sous nos yeux cette fiction aussi sublime que tou- » chante où, sous les traits d'un respectable vieillard, la » sagesse elle-même environne un prince de son immor- » telle égide. » Et plus loin, à propos de Mathieu Molé : » Il est des héros sous l'olive de Thémis, aussi bien que » sous les lauriers de Mars. » Oh! j'aime mieux la phrase

vigoureuse du cardinal de Retz, qu'au surplus, l'auteur a lui-même rappelée : « Si ce n'était pas une espèce de » blasphème de dire qu'il y a dans l'Europe un homme » plus courageux que Gustave et le grand Condé, je di- » rais que c'est Molé. » Et, dans ce contraste même se révèle l'état des esprits, la situation politique de la France, à chacune de ces époques : la première, où l'action accompagnait la parole, où la polémique était hardie comme la guerre ; la seconde, où l'opposition, très-vive au fond, et plus redoutable, mais attiédie, comprimée, incertaine dans la forme, s'échappe en saillies piquantes, en parallèles ingénieux, ne dédaignant ni les petites gaîtés de l'épigramme, ni la fadeur des souvenirs mythologiques, et marchant à l'abîme par un chemin dont elle ne voit que les fleurs.

Si nous faisons ces rapprochements, ce n'est pas par un vain esprit de critique, et pour donner capricieusement un démenti à notre titre. L'homme dont nous parlons est placé dans une sphère plus haute. S'il a pu en descendre un moment jusqu'à des phrases de circonstance, c'est la faute du siècle, non la sienne : on parle et on écrit dans la langue et avec les tournures de son temps ; on agit selon sa conscience ; les formes passent, le devoir subsiste, et il se rencontre un enseignement utile à faire voir tout ce qu'il y a de mobile et de variable dans les choses extérieures.

Ici, le sujet était grave et imposant. L'orateur s'en est montré digne, quand il rappelle tour à tour Guillaume

Molé, remettant la ville de Troyes à Charles VII, que protégeait Jeanne Darc, Edouard Molé soutenant les droits d'Henri IV, Mathieu Molé grandissant avec les dangers des guerres civiles. — Vingt ans plus tard, la noble famille payait son tribut à l'échafaud. Chacune de ses générations a rajeuni la gloire héréditaire par des services nouveaux. Elle vient de s'éteindre, et ce nom, si grand aux grandes époques de notre histoire, n'appartient plus à personne. La Providence lui donna du moins le rare privilége de survivre par la splendeur morale aux prestiges du pouvoir, de finir dans tout son éclat.

M. Henrion, sous les auspices bienveillants d'une magistrature qu'il avait appris de bonne heure à respecter, continua ses travaux. Il aimait à s'en délasser dans les doux loisirs de la campagne, et une fois par semaine, il recevait ses confrères à Vaugirard. Toute affaire grave était remise au lendemain; défense expresse de parler des ennuis du palais. La journée appartenait sans partage, sous peine d'amende contre les gens trop sérieux, aux libres saillies, aux badinages de l'esprit. Le temps des vacances fut toujours réservé à une retraite plus intime et plus laborieuse, le manoir de Pansey, où il retrouvait un frère digne de lui, M. Henrion de Saint-Amand, qui parait avoir eu avec le barreau de Nancy des relations d'affaires et de confraternité. Ce séjour a été pour lui le refuge des temps mauvais, l'abri de travaux sérieux, le charme de toute sa vie. L'un des regrets de son extrême vieillesse était de ne plus voir les arbres

qu'il avait plantés sur le domaine paternel, et peu de temps avant sa mort, il touchait de ses mains pieuses les témoins presque séculaires de ses jeunes années.

En 1775, il publia son mémoire pour Mercier. Qui connaît Mercier aujourd'hui? Et pourtant sa célébrité dramatique était grande alors. Il s'agissait de démêlés avec le théâtre français, d'une pièce reçue et non jouée, de procédés offensants : il s'agissait, bien plus encore, d'une question de propriété intellectuelle. « La propriété, » s'écrie l'avocat, quel feu ce mot sacré porte dans l'âme » de tous les vrais citoyens! La justice, la vérité, la » gloire, toutes les vertus ont eu des temples. Un seul a » été oublié. Ce serait le plus auguste de tous. La charte » de la propriété serait déposée sur l'autel. La patrie la » présenterait sans cesse à ceux qui sont destinés à gou- » verner ses enfants. Les rois justes seraient les pontifes » du temple, et ce sacerdoce ne serait pas la seconde de » leurs dignités. »

N'y a-t-il pas ici, pour le faire observer en passant, une imitation évidente de Thomas? Les remarques littéraires sont d'autant plus permises à l'égard de M. Henrion de Pansey, qu'il a toujours cultivé les lettres avec amour. Laharpe a loué son style. Dans ses loisirs forcés ou volontaires, on le voit occupé à écrire pour la *Galerie Française* un éloge de l'abbé Pluche, auteur du *Spectacle de la Nature*. Il préparait aussi un éloge du maréchal de Lowendahl, qui est resté inédit.

L'affaire qui établit surtout la réputation de M. Henrion

de Pansey, comme avocat consultant, fut celle de la famille de Rennepont contre plusieurs communes. Dans cette cause difficile, il publia un mémoire qui répandait les plus vives lumières sur des questions obscures de triage et de cantonnement. Ce mémoire obtint un succès prodigieux.

C'est aussi comme le plus savant de nos feudistes que M. Henrion de Pansey fut chargé de rédiger, pour l'ancien répertoire de jurisprudence, tous les articles relatifs aux fiefs (1).

Il commença la publication d'un vaste recueil, sous le titre de *Dissertations féodales*. La plupart des décisions avaient été délibérées avec ses confrères, et, comme il le dit dans son avertissement avec une modestie spirituelle : « A l'exception des erreurs, ce qui m'appartient exclu- » sivement se réduit à peu de chose. » Les deux premiers volumes, qui ne sont pas la moitié de l'ouvrage, devenu inutile avant d'être complet, furent annoncés par les journaux la veille même du jour où l'Assemblée constituante abolit la féodalité. Depuis longtemps déchue avant sa chute définitive, et « semblable à un manteau que » chaque heure raccourcit (2), » elle s'était faite roturière (3), ayant perdu sa vigueur et son prestige, et

---

(1) V. notamment l'article : Loi de Beaumont.

(2) Dante, *Parad.* C. XVI, V. 7.

(3) *Dissertations Féodales*, V° Franc-fief.

gardant ses abus que d'autres abus devaient bientôt remplacer.

Trente-six ans plus tard, nous retrouverons l'auteur, par un sentiment délicat de reconnaissance, fidèle, dans sa fortune renaissante et agrandie, à l'éditeur de ses premiers ouvrages. Pour lui, comme pour tous ceux qui réussissent, les commencements avaient eu leurs aspérités.

M. Henrion de Pansey quitta Paris à l'approche des crises révolutionnaires, après vingt-sept ans de travaux au barreau, d'abord obscurs et difficiles, puis brillants et lucratifs. Dans notre ciel, radieux naguère de tant d'espérances, sa pensée avait entrevu les tempêtes prochaines. Libre de tout devoir public, deshérité d'une partie notable de sa clientèle, blessé dans ses vieilles affections parlementaires, effrayé, et qui sait? suspect peut-être d'aristocratie, par cela seul que, tout en la flétrissant d'un blâme énergique, il avait écrit sur la Féodalité, le savant jurisconsulte voulait, comme le sage de Pythagore, au milieu des bruits de l'orage, adorer l'écho dans la solitude « cet élément des bons esprits. » Les défauts de la Constitution de 1791 l'avaient singulièrement frappé, et les livres qu'il a publiés dans la suite ont gardé le témoignage de cette impression (1). Dès lors la révolution

---

(1) ... Notre assemblée, dite Constituante, croyant établir une monarchie qu'elle appelait Constitutionnelle, posait les bases d'une véritable république. *Autorité judiciaire*. Ch. IX.

Cette constitution ne fut pas soumise à l'épreuve du temps. A

ne fut plus seulement la réforme des abus qu'il avait lui-même attaqués et flétris, le rajeunissement de notre droit public qu'il comprenait et défendait si bien, le changement nécessaire de notre législation, « assemblage bizarre » de lambeaux gothiques et disparates, » selon ses propres expressions (1), et dont la diversité, comme on l'a dit plus tard au Tribunat (2), accusait la raison humaine. M. Henrion y vit aussi, avec une juste douleur, le dangereux affaiblissement de l'autorité royale, amoindrie, énervée, puis gravement compromise dans la personne du monarque par les incertitudes de sa conscience et les défaillances de sa volonté : ce qu'il voulut toujours, c'est une autorité libre et vigoureuse dans une action sagement limitée. La force n'est pas le principe du pouvoir : elle en est la condition.

Retiré sur ses propriétés, près de son lieu natal, M. Henrion de Pansey y séjourna quelque temps, entouré de l'estime publique, rendant service autant qu'il le pouvait, occupé à défendre avec succès contre les menaces de confiscation le patrimoine d'une noble famille, dont elle avait fait le bien des pauvres, au demeurant circonspect dans sa conduite, payant sa tranquillité en bons

---

peine avait-elle un an d'existence que les principes de dissolution qu'elle renfermait se développèrent tout à coup, et firent cette terrible explosion, dont les suites furent si funestes, et dont la France aura si longtemps à gémir et à rougir. Id. Ch. XXIX.

(1) *Eloge de Dumoulin.*

(2) M. Jaubert.

conseils à tous les partis, et bientôt, malgré ses répugnances, par un concours actif à l'administration du département. Il fut, pendant neuf mois, de l'an III à l'an IV, procureur syndic du district de Joinville, puis, après la suppression des Directoires de district, membre de l'administration départementale de la Haute-Marne, et, dès l'année suivante, président de celle-ci par le choix de ses collègues. J'emprunte à l'un de ses biographes (1) une anecdote assez curieuse : « Le Ministre de l'Intérieur lui » demanda un jour des renseignements sur la conduite » et les opinions des principaux habitants du départe- » ment, afin, disait la circulaire ministérielle, que je » sache à quel degré de mon échelle politique je dois les » placer. M. Henrion répondit : je n'ai que de bons ren- » seignements à donner sur la conduite et les opinions » de nos administrés. Vous pouvez les placer tous au pre- » mier degré de votre échelle politique. — Il y avait une » grande leçon dans cette légère ironie. On a vu plus » d'exemples de pareilles circulaires que de pareilles » réponses. »

Le gouvernement créait alors les écoles centrales, et M. Henrion de Pansey assista officiellement, le 18 floréal an V, à l'inauguration de celle de Chaumont (2). Dans l'enseignement renouvelé, dans cet essai transitoire,

---

(1) M. Rozet, page 19.

(2) Renseignements donnés par M. A. Beaudouin, archiviste de la Haute-Marne.

figurait une chaire de législation. Elle resta deux ans vacante à l'école centrale de la Haute-Marne. Enfin, M. Henrion, sans doute par condescendance aux désirs de ses collègues, se chargea du cours qui rentrait si bien dans ses goûts et dans les habitudes de sa vie, assez longtemps occupée de répétitions et de conférences, et il en fit l'ouverture, le 1er prairial an VII. Onze mois après, il fut élu par le Sénat juge au Tribunal de cassation (1), au moment même où il venait d'être désigné par la classe des sciences morales et politiques de l'Institut pour une place d'associé non résident. Ses élèves, et l'on ne saurait dire s'il en eut un grand nombre, n'ont point paru aux exercices publics. La première fois, le cours avait commencé trop tard : la seconde, il avait été interrompu trop tôt. Il en reste un programme assez étrange : c'est celui d'une véritable encyclopédie. Le professeur auquel il fut imposé avait trop d'intelligence et de bon sens pour le prendre au sérieux. Ce programme, pour un seul professeur, des élèves bien jeunes encore, et un temps restreint, renferme beaucoup plus que tout l'enseignement de nos Facultés de droit (2).

M. Henrion de Pansey se fit une grande place à la

---

(1) 18 germinal an VIII.

(2) « Le Professeur de législation, remontant à l'origine des » Sociétés, expliquera d'abord comment les peuples, conduits par » la nécessité, se sont mis d'eux-mêmes sous le joug des lois.

» Il donnera ensuite des notions succinctes sur les différentes

cour de Cassation, où il montra toujours par son exemple la vérité du principe qu'il a posé lui-même : « Les bons » jugements dépendent encore plus des bons juges que » des bonnes lois (1) ». Il fut nommé président de chambre, de section, comme on disait alors, au mois de mars 1809. Napoléon le connut assez tard, et témoigna vivement le regret de ne l'avoir pas connu plus tôt. Au lendemain du 18 brumaire, il avait dit : « Je ne demande » que des gens d'esprit : je me charge du reste (2) ».

» espèces de lois, base de l'ordre social, telles que lois politiques » ou fondamentales, lois civiles et criminelles, lois de police.

» Les principes du droit naturel, du droit des gens et du droit » public, qui fixent les rapports et les devoirs des nations entre » elles, comme la morale détermine ceux des individus ; ces prin- » cipes seront exposés avec le plus de précision et de clarté » possible. On traitera des gouvernements libres et de ceux qui » ne le sont pas ; on indiquera les moyens qu'ont employés les » peuples pour conserver leur liberté menacée, ou recouvrer leur » liberté perdue. On présentera l'esquisse des principales consti- » tutions libres du monde, et la nôtre surtout.

» Les éléments de l'Economie politique, comme la théorie de » l'impôt, les principes du commerce, les monnaies, le change, » les subsistances, trouveront aussi leur place dans le cours de » législation ; mais c'est à donner à ses élèves la connaissance » détaillée des lois françaises que s'attachera principalement le » professeur... »

(1) *Des assemblées nationales en France.* Ch. XIII. — « Les bons » juges sont encore plus nécessaires que les bonnes lois. » Réception de M. Mestadier, 22 novembre 1826.

(2) Rœderer. *OEuvres,* tome III, p. 306, *note.*

A ce titre, à plusieurs autres encore, M. Henrion de Pansey aurait dû lui être nommé et présenté l'un des premiers. Bien des années s'écoulèrent néanmoins. Appelé un jour à Trianon, et consulté en conseil privé sur un point important de législation, M. Henrion de Pansey eut la hardiesse d'émettre un avis contraire à celui du maître, et le talent de ramener au sien cette haute intelligence. Alors le Conseil, soudainement éclairé, changea d'opinion. A la suite de cette conférence, M. Henrion de Pansey reçut le brevet de Conseiller d'Etat en service extraordinaire, avec des ménagements gracieux qui en doublaient le prix, avec toutes les concessions qui pouvaient consoler l'infirmité de sa vue et flatter les goûts de sa vieillesse : la dispense des rapports écrits, une saison aux eaux de Plombières, où l'on garde encore son souvenir, et les vacances à Pansey. L'Empereur aimait à le voir, et goûtait ses vives réparties. Il avait accepté son indépendance en faveur de son esprit ; le président pouvait le contredire sans lui déplaire. Ayant été pressenti par ses ordres sur les dispositions, la décision probable de la Chambre des requêtes dans un procès qui intéressait gravement le fisc, et auquel le Gouvernement attachait une grande importance, il annonça que le fisc perdrait son procès ; comme on insistait, en lui demandant ce qu'il fallait répondre : « Dites à l'Empereur, répondit-il, qu'une » perte de plusieurs millions vaut mieux pour le Gou- » vernement qu'une injustice de la Cour. » C'est là, comme on voit, le type simple et sans prétention de cette

répartie célèbre, qui a pris la forme d'un vers pour se graver mieux dans toutes les mémoires, et pour se détacher plus nettement sur la prose des harangues, et qu'on a répétée tant de fois, comme flatterie ou comme menace, qu'elle serait presque usée aujourd'hui si les choses honnêtes devaient l'être jamais, même par l'abus qu'on en peut faire.

Peu de temps après, M. Henrion de Pansey reçut le titre de baron, et plus tard, en 1813, la croix d'officier de la Légion-d'honneur. Il avait été compris, lors de la création de l'ordre, dans une des premières promotions.

Dès 1805, il avait publié le traité de la *Compétence des juges de paix*, qui obtint tout d'abord les honneurs de la traduction en italien et en allemand, afin que les peuples réunis à la France par le fait passager de la conquête, pussent apprendre ses lois qu'ils n'ont pas oubliées, et qui, aujourd'hui encore, les rattachent aux destins de leur ancienne métropole. La première édition ne portait pas le nom de l'auteur. Voulait-il que son traité, aussi modeste et beaucoup plus savant que l'institution elle-même, fît tout seul son chemin? Voulait-il, sans y mêler son importance personnelle et l'autorité de ses fonctions, interroger l'opinion publique, médiocrement occupée des choses judiciaires? A vrai dire, c'était comme un vieux livre sur un sujet jeune. Quoi qu'il en soit, un de ses collègues (1) soupçonna l'auteur à la profondeur

(1) M. Rupérou.

même des premiers aperçus, le devina presque à la dignité soutenue, à la gravité discrète du style, et reconnut enfin, dans une des notes (1), le fonds d'une conversation sur les auteurs de droit et les jurisconsultes, distinction fort juste, un peu sévère dans l'application, à laquelle le président tenait singulièrement, en homme de l'ancien droit, en vrai maître de la jurisprudence, et voulant toujours remonter aux sources. Il arrivait ainsi à la pratique, non par les sentiers battus de la routine, mais par le chemin difficile et sûr de la science.

Cette institution des juges de paix, transportée d'Angleterre en France, et qui, dans son établissement même, et surtout par la force des choses au sein d'un pays démocratique, changeant et progressif, ne ressemble guère à son premier modèle, déjà vieux de plusieurs siècles (2), cette justice nouvelle et inconnue, marchait en quelque sorte au hasard. Les magistrats incertains s'égaraient dans le cercle d'une compétence mal définie. La confiance publique, déçue dans son attente par l'insuffisance des premiers essais et la mobilité des premiers choix, avait besoin d'être encouragée. Ce beau travail servit à faire comprendre l'importance de la justice de paix, au temps même où elle se réorganisait d'après des règles meilleures, et neuf éditions en ont constaté le succès (3). Comme il n'a pas la prétention d'être un manuel

---

(1) Chap. XLVIII.

(2) 1275. — *De la compétence des juges de paix.* Ch. I.

(3) La 2e édition parut en 1812, avec le nom de l'auteur.

destiné à rendre la science facile et vulgaire, un recueil de formules, mais un traité, on doit lui pardonner l'érudition et la profondeur. Il manque même, jusqu'à un point, de méthode, et pour être compris, il demande des études sérieuses. Depuis ce temps, les choses ont marché. Les attributions de cette magistrature secondaire et amovible ont reçu bien des extensions, et l'on pourrait se demander si toutes ont été également heureuses. D'autres livres ont paru, non sans mérite bien certainement. On s'est fait une pratique moins savante et plus familière, mais le premier maître ne doit pas être oublié, et il est, en quelque sorte, le trait d'union entre deux époques. Le fond a changé; les méthodes aussi. La mémoire a connu des secours ingénieux, des procédés presque mécaniques. L'étude du droit n'en restera pas moins ardue et pénible. Là, comme ailleurs, on peut dégager le but, le montrer plus clairement à tous les regards, le rapprocher en quelque sorte; mais nulle main, si habile et si forte qu'elle soit, n'enlèvera toutes les pierres du chemin. L'esprit humain a besoin de difficultés, non-seulement afin de garder le mérite de ses œuvres, mais aussi pour accroître, en les exerçant, la vigueur et la patience de l'ouvrier.

Si le Traité de l'autorité judiciaire a paru pour la première fois en 1810, vers l'époque où les cours impériales devaient s'organiser sur de larges bases, avec la perspective lointaine de la plus essentielle de leurs garanties, c'est, à vrai dire, en 1826, en pleine paix, sous un gou-

vernement différent d'origine, de principes et de formes, qu'il a reçu ses développements, et c'est à ce point de vue qu'il doit être étudié. Il se compose de deux parties bien distinctes, ou plutôt cette division se retrouve presque dans chaque chapitre : l'histoire, rapidement exposée, de nos institutions judiciaires, de nos anciennes justices, et la partie dogmatique où se manifeste la pensée de l'auteur. Dans l'une, nous voyons la transition de nos lois Frankes qui ne connaissaient que deux crimes capitaux (on noyait les traîtres, et on pendait les poltrons), aux justices seigneuriales, puis à la justice du roi ; le pouvoir judiciaire, d'abord une délégation temporaire, ensuite, de par Louis XI (1), une fonction inamovible que la forfaiture seule faisait perdre, que la maladie et la vieillesse n'empêchaient pas de conserver ; enfin, par un abus longtemps secret et désavoué, par un odieux privilége de la fortune et de la naissance, une charge achetée à prix d'argent, non sans conditions pourtant, et du moins aussi inviolable que la propriété elle-même. Dans l'autre partie, l'auteur a rappelé sommairement tout ce qui tient aux principes généraux et aux règles pratiques de l'administration de la justice, au serment des juges qui ne les oblige, ni contre le droit naturel, ni contre le droit divin, aux divers ordres de juridiction, « chose sacrée, » à l'indépendance du pouvoir temporel, politique ou judiciaire. Il signale les émi-

(1) Edit du 22 octobre 1467.

nents services rendus au pays par l'établissement du ministère public, si habilement substitué aux témérités ou aux faiblesses de l'accusation privée. La théorie épineuse des conflits est exposée avec la sagesse d'un homme qui a fréquenté le palais de justice et le Conseil d'Etat, qui connaît les deux faces de la question (1). Le résumé de ce traité, c'est la belle pensée exprimée dans le préambule de l'ordonnance de 1453, et que l'auteur a choisie pour épigraphe : « Les royaumes, sans bon ordre de » justice, ne peuvent avoir durée, ne fermeté aucune. » Cette partie de notre histoire nous offre un grand spectacle, même en faisant d'une main impartiale la part humaine des fautes et des erreurs, de l'aveuglement et de la passion, même en jugeant avec sévérité les hommes qui ont pu associer leur nom à de mauvais souvenirs ; on aime à contempler cette vieille magistrature qui, « sous le pouvoir absolu, conservait dans son indépen- » dance l'image de la liberté (2) », à se représenter par la pensée nos parlements voués au culte du droit, qui, pour montrer aux yeux du peuple, par un signe extérieur, la majesté de la couronne et la perpétuité de la justice, ne portaient jamais le deuil, même aux obsèques royales (3).

---

(1) M. Henrion de Pansey a fait partie en 1828 de la commission chargée de préparer l'ordonnance sur les conflits.

(2) M. Villemain, *Vie de l'Hôpital.* — (3) *Lettres d'Et. Pasquier*, livre VI. Lettre I.

Ainsi s'écoulaient les jours du vénérable magistrat, tandis que la guerre retentissait, bien loin d'abord, aux extrémités de l'Europe, où le génie des conquêtes avait conduit nos soldats, puis, après des revers successifs trop faciles à prévoir et trop tard prévus, aux portes même de la capitale effrayée.

Quand l'empire s'écroula, quand le pays, ramené violemment à la paix par les changements de la fortune, allait demander à l'ancienne royauté un appui pour les intérêts nouveaux, que Louis XVIII cherchait « à renouer » la chaîne des temps », préparant ainsi pour un prochain avenir, sous le poids même de nos revers, et malgré des fautes peut-être inévitables, une assez longue prospérité; à cette époque de transition et de transaction, le gouvernement provisoire confia momentanément à M. Henrion de Pansey le portefeuille de la justice. Nulle réaction mauvaise n'a marqué son court passage. Il s'empressa de supprimer les juridictions exceptionnelles qu'il avait maudites quarante ans plus tôt (1), de rendre un public hommage à deux magistrats courageux, vieillis dans la disgrâce pour avoir voté selon leur conscience dans un procès tristement célèbre, enfin, de faire cesser les atteintes portées à la liberté des citoyens. Il avait dit aux employés de son ministère, et il tint parole : « Je ne » m'attends pas à rester assez longtemps avec vous pour » vous faire du bien; mais au moins soyez sûrs que je » ne vous ferai pas de mal. »

---

(1) *Mémoire pour Mercier.*

Nommé chef du Conseil de la maison d'Orléans, où il fut constamment honoré d'une profonde estime, d'une confiance à la fois respectueuse et familière, maintenu dans sa présidence par l'institution royale, Conseiller d'Etat en service extraordinaire, commandeur de la Légion-d'honneur (1), M. Henrion de Pansey sut accomplir tous ses devoirs avec une conscience scrupuleuse et une intelligence élevée, en préservant des préoccupations politiques l'indépendance de son caractère, aussi bien que le repos de ses vieux jours. Il se mit à revoir ses anciens ouvrages, à préparer des publications nouvelles. En 1814, et peut-être sous les premières impressions que faisaient naître de brusques changements, il avait publié une courte brochure sur le jury. En 1816, il fit paraître un petit livre sur les *Pairs de France;* en 1818, la réimpression avec des additions considérables de son beau traité de l'*Autorité judiciaire en France,* dont le chapitre XX contient ses idées relativement à l'institution du jury; en 1822, le traité du *Pouvoir municipal et des biens communaux* (dont il a fait en 1824 deux ouvrages distincts); en 1826, les *Assemblées nationales.*

Cette recherche n'est point ici une curiosité bibliographique : c'est presque un résumé de nos annales constitutionnelles, et comme la perspective d'un passé lointain. Les cabinets étaient sujets aux changements : les tendances du pouvoir avaient leurs progrès et leurs re-

(1) 22 mai 1825.

teurs; le pays, ses espérances et ses inquiétudes; de part et d'autre, la confiance a manqué plus d'une fois : l'opinion publique, alors vivante, était souvent agitée, quelquefois injuste. Tel chapitre, qui peut se lire aujourd'hui comme l'exposé d'une théorie, ou comme un fragment d'histoire, présentait alors bien souvent le courage d'une innovation, le mérite d'un bon conseil, ou même l'attrait mystérieux d'une prophétie. On y remarque cette conviction profonde, plusieurs fois exprimée dans les mêmes termes, « qu'une autorité sans limites est une autorité » sans appui (1) ».

Aux époques où furent publiées les deux éditions du *Pouvoir municipal*, le gouvernement, pressé par l'opinion, se préparait, non sans des retards calculés et de sourdes résistances, à organiser dans les systèmes du temps, le département et la commune. Il fallait en faire, non plus de petits états, mais de grandes familles. Les garanties électorales reposaient sur le principe fondamental des sociétés régulières : la Propriété. C'est là en effet le point de départ de l'auteur, et c'est une chose à la fois curieuse et triste que la lecture des premiers chapitres. En

---

(1) *Des Assemblées nationales en France.* Ch. III. (Philippe-le-Bel. — Origine des États-Généraux. 1285-1314.)

Du pouvoir municipal. L. I. Ch. II.

Discours pour la rentrée de la Cour de cassation. 5 novembre 1828.

V. aussi *De l'Autorité judiciaire en France*, chap. I.

voyant avec quelles instances le vénérable magistrat, le patriarche du droit, recommande l'union entre toutes les classes qui possèdent et qui ont quelque chose à perdre, en consultant les sombres pronostics qu'il tire de leurs dissensions possibles (1), on ne se trouve pas seulement dans le passé, mais au milieu de réalités presque présentes. Le livre a trente ans : il a vécu pendant plus d'une génération (2), et l'on croirait qu'il a été écrit hier.—Nous avons entrepris l'éloge de l'auteur, non l'analyse de ses ouvrages : nous ne devons les juger qu'en passant, ou plutôt nous cherchons à rappeler les jugements que l'opinion publique en a portés, et qu'il serait aisé d'expliquer, de justifier, non sans réserve toutefois, par de nombreuses citations (3).

Il nous semble que M. Henrion de Pansey, historien du *pouvoir municipal* et de la *féodalité*, aurait facilement trouvé dans le rapprochement des faits nés de ce double état de choses, des études curieuses et d'utiles enseignements. Quand les paysans exclus de la propriété et dominés, opprimés par les seigneurs, se ruaient dans la révolte et dans les excès, les villes habitées par les seules

---

(1) ... Les notabilités anciennes et les notabilités nouvelles se feraient illusion, si elles se flattaient de pouvoir séparément, et par les seules forces propres à chacune d'elles, triompher de la démagogie. Liv. I. Ch. II.

(2) *Grande mortalis ævi spatium.* TACITE.

(3) V. notamment liv. I. Ch. I.

populations qui, en dehors de la noblesse, possédassent alors quelque chose, donnaient aux campagnes l'exemple des bonnes mœurs, et d'une tranquillité conquise au prix de longs efforts. Les arts, l'industrie, le commerce s'y étaient réfugiés, et luttaient contre la barbarie des temps. La civilisation moderne est sortie des communes. Quand la terre, bien longtemps avant 1789, est devenue accessible aux paysans (1), les campagnes ont changé d'habitudes et de mœurs. Elles avaient la paix ; l'agitation s'était retirée au sein des villes. Ailleurs que dans un travail biographique, nous pourrions rechercher si la situation reste la même, ou tend à se modifier, et dans quel sens, et quelles singulières alternatives semblent régir l'esprit humain. Ce que nous voulions faire remarquer, c'est qu'il y avait là un grand sujet d'études, même pour le temps où il a écrit, et M. Henrion de Pansey, qui tenait les deux termes de la comparaison, aurait pu, mieux que personne, en déduire les conséquences.

C'est en 1826 que parut l'ouvrage sur les assemblées nationales en France. L'un de ses mérites est d'avoir contribué à rouvrir le chemin, à éveiller l'attention sur les vieilles libertés françaises, sur le concours du pays à ses propres affaires. Depuis ce temps, d'autres ont su davantage et mieux, sans ôter à leurs devanciers le mérite de l'initiative. Des recherches savantes, des œuvres de conscience et d'érudition ont été encouragées par des

(1) *Gens dura experiensque laborum.*

récompenses (1). De patientes investigations ont parcouru de vastes espaces, parfois stériles, car, suivant le mot de Bacon, les temps, comme les pays, ont leurs déserts et leurs solitudes (2). C'est ainsi que du sol de l'ancienne France, creusé plus profondément, ont jailli des sources fécondes, et que l'on a retrouvé, sous une noble poussière, des monuments presque oubliés.

Le Président n'a pas compris dans son travail tous les Etats généraux tenus en France. Il paraît s'être attaché aux plus importants, peut-être à ceux qu'il connaissait le mieux. La souveraineté temporelle des rois, les garanties du droit public, et surtout l'octroi des subsides, telles ont été leurs occupations constantes. Les améliorations étaient toujours promises, souvent ajournées, et selon l'énergique et singulière expression de Pasquier (3), « Quelques bonnes ordonnances que l'on fasse pour la » réformation générale, ce sont de belles tapisseries qui » servent seulement de parade à une postérité. » La série des Etats généraux s'arrête pour M. Henrion de Pansey à 1614. Il n'a parlé ni de ceux de Rouen en 1617, ni de ceux de Paris en 1626, qui, en effet, eurent à peine quelques jours d'existence, et ne produisirent aucun ré-

---

(1) V. notamment l'ouvrage de M. Rathery, couronné par l'Académie des sciences morales et politiques (*Histoire des Etats généraux*, 1845).

(2) *Ut regionum, ita et temporum sunt eremi et vastitates.*

(3) *Recherches sur la France*, liv. II. Ch. VII.

sultat. L'idée survécut à la réalité ; mais bien des causes diverses devaient déconcerter les projets ultérieurs, et réduire les espérances à de vaines tentatives. Ce fut d'abord le progrès de l'autorité monarchique : elle voulait voir dans les Etats généraux « un corps de plaignants et « remontrants (1) », rien de plus. Ce fut ensuite l'affaiblissement de la noblesse, mutilée aux grandes batailles nationales, suspecte à Louis XI, et traitée comme telle, successivement entrainée aux révoltes, divisée par la réforme, décimée par les édits de Richelieu, amollie et corrompue aux assujétissements de la cour, partagée entre le commandement et la servitude, descendue de l'orgueil à la vanité, ruinée par l'insoucianee et le désordre, toujours avancée dans les périls que sa valeur allait demander à tous les combats, même à ceux de la guerre civile ou des guerres privées, toujours retardée dans l'expérience. Ce furent enfin, acceptées tour à tour et combattues par le pouvoir, les prétentions parlementaires où l'esprit de corps gâtait quelquefois l'amour du bien, et, surtout à la longue, l'indifférence publique, facilement satisfaite d'une sécurité viagère. Le Cardinal de Retz écrivait au sujet de la Fronde : « En s'éveillant, on cher- « cha, comme à tâtons, les lois ; on ne les trouva plus. » Nos rois, délivrés de la contradiction et dispensés de la prévoyance, marchaient à grands pas vers l'abime. Oh !

(1) Saint-Simon.

c'est que l'axiôme romain, *vigilantibus jura subveniunt,* n'est pas seulement un dicton du droit civil : il s'applique, et bien plus peut-être, aux garanties du droit public. En relisant nos chroniques et l'histoire, assez confuse, des premières communes, en étudiant cet ensemble, et particulièrement ce tiers état, qui a constamment été quelque chose, jusqu'à ce qu'il devint tout, cette bourgeoisie, toujours assez libérale au fond, excepté à l'endroit des impôts, dont elle payait nécessairement sa grande part, susceptible à l'excès, trop souvent envieuse et jalouse, on trouve que nous sommes bien modestes, pour ne rien dire de plus, en parlant seulement de nos pères : nous pourrions invoquer de lointains aïeux, et dans notre France, il faut remonter haut pour trouver l'enfance de la liberté.

Au milieu de ses occupations, M. Henrion de Pansey ne sentit pas venir la vieillesse. Les devoirs et les études suivaient leur train accoutumé. Le recueillement et la méditation fécondaient les trésors de sa mémoire. Il lisait par les yeux d'autrui, et vivant dans un commerce plus assidu que varié avec des auteurs de son choix, il aimait à recommencer ses lectures. Nos classiques et nos écrivains du vieux langage « lui souriaient toujours d'une » fraîche nouveauté (1). » Il ignorait peu de choses, et ne savait rien à demi. Un jour, par exemple, il accepta

(1) *Lettre d'Henri IV à Marie de Médicis.* 3 septembre 1601.

le défi de faire immédiatement, sans préparation, l'histoire de tous les ordres religieux qui avaient existé en France. Trop souvent, quand l'âge vient, les infirmités nous séparent du monde, ou les déceptions nous en éloignent. On voyait, au contraire, se presser autour de lui les hommes les plus distingués d'une époque remarquable, et son esprit, en éclairant celui des autres, s'éclairait lui-même par cet heureux échange de paroles et de pensées. Les charmes d'une intimité spirituelle et affectueuse animaient ses loisirs. Malade depuis quatre mois, ayant subi gaîment une opération douloureuse, il fut surpris par la mort au moment où un dernier rayon d'espoir venait rassurer ses amis. Jusqu'au dernier jour, le travail avait éloigné de lui les pensées funèbres comme, durant sa vie, il avait éloigné les projets ambitieux. Ainsi, quand on était venu, quinze mois auparavant, lui annoncer, dans sa maison de Vaugirard, où il passait, avec tant de plaisir, les jours de liberté, sa nomination à la première présidence : « On aurait bien dû, dit-il, attendre mon » retour; j'aurais travaillé une heure de plus. »

Tel a été, dans sa vie et dans ses ouvrages, M. Henrion de Pansey né, pour ainsi dire, historien et magistrat par son tempérament même et par l'équilibre de ses facultés, ayant le jugement sain, l'esprit vif, toujours bien éclairé, jamais prévenu, la réflexion dans la promptitude, défenseur zélé, intelligent, parfois un peu jaloux des franchises municipales, patron infatigable des intérêts communaux, prenant volontiers par les beaux côtés les vieilles traditions

parlementaires, et de là conduit aux choses modernes de manière à les comprendre mieux que personne, mais sans oublier sa route ni ses guides, sans abdiquer jamais les souvenirs et les prédilections de sa jeunesse, aimant avec une connaissance parfaite les vérités d'autrefois, sans hostilité et même sans défiance à l'égard des vérités manifestées plus tard. A travers nos agitations incessantes, nos rapides changements, on a pu voir en lui à la fois l'homme des temps antiques par la sagesse, l'homme du vieux temps par les habitudes. Ses dispositions libérales, doucement progressives, le faisaient l'homme de son siècle; il était de tous les âges par le bon sens et l'intelligence. Persuadé qu'il n'y a pas de bonté absolue dans les gouvernements (1), et agissant en conséquence, il savait les affaires publiques, et s'en éloignait volontiers. Combien peu d'hommes s'élèvent ainsi par leur propre valeur, en dehors de toutes fonctions politiques, n'empruntant rien au hasard des événements, et aussi n'ayant rien à en craindre, n'ayant pas à traîner dans cette vie passagère la chaîne de leurs espérances trompées, comme parle Bossuet! Notre temps a déjà trop d'exemples de renommées aléatoires, de mérites d'occasion. Faudrait-il cependant louer sans restriction une réserve qui ressemblerait presque à de l'indifférence? Le pays ne peut-il pas y regretter quelque chose, et d'un autre côté, l'homme n'y

(1) *Des Pairs de France.* Ch. VI.
De l'Autorité judiciaire. Introduction. § I.

aurait-il rien perdu? Dans les entraînements de la vie politique, combien ont failli? Combien, même parmi les plus honnêtes, se sont trompés d'heure ou de chemin? — Après tout, il y a diverses manières de servir la patrie et l'humanité : le bien commun s'accomplit par la diversité même des qualités et des vocations. — Les bons livres restent; les bons conseils se retrouvent. L'ordre par les lois, l'amour du droit, le culte pur de la justice ont leur valeur; ils semblent grandir dans les orages par la majesté de leur isolement. M. Henrion de Pansey fut juste et laborieux. La loi du travail a dominé son existence avec l'autorité d'un devoir et la douceur d'une habitude. Il a montré, dans sa longue présidence, l'impartialité la plus délicate, le respect le plus scrupuleux pour l'opinion d'autrui. Patient avec tout le monde, doux envers les plaideurs, bienveillant pour ses collègues, gardant une affection fidèle au barreau, qui avait commencé sa gloire et sa fortune, magistrat enfin, et, pour le résumer en un mot, prêtre de la justice (1), il sépara sa vie extérieure de la politique. Si le portefeuille d'un ministère s'est trouvé en dépôt dans ses mains pendant quarante-cinq jours, c'est précisément parce qu'il n'avait d'engagements avec aucun parti, et, depuis cette époque, qui l'avait mis momentanément en évidence, quatorze années s'écoulèrent jusqu'au jour où les électeurs de la Seine,

(1) *Sacerdos juris.*

et ses compatriotes de la Meuse eurent la pensée de le choisir pour Député. Sa verte vieillesse eût été mieux placée à la chambre des Pairs. Au surplus, il déclina sagement cette tardive candidature, « passe encore, disait-il, si je n'avais que quatre-vingts ans. » Aucun nuage n'a voilé le soleil de son automne : nul souffle mauvais n'a traversé le calme de ses derniers jours : chez lui la vie s'est éteinte par sa durée même (1). Il continua ses travaux, et garda ses longues habitudes, ayant toujours préféré la causerie à la parole, l'étude à la discussion, le cabinet à l'audience, cherchant un peu la phrase dans ses premières œuvres oratoires, selon l'usage du temps ; dans ses traités dogmatiques, simple sans sécheresse, correct sans prétention, toujours occupé à soigner son style et ses livres, et comme il arrive aux vieillards, se répétant volontiers, non par affaiblissement de mémoire, mais par expérience acquise, ayant vu que les meilleures vérités n'entrent pas du premier coup dans les cerveaux humains, et qu'il y faut la persévérance autant que la vigueur. M. Henrion de Pansey appartenait à cette classe trop peu nombreuse d'hommes forts et prudents, qui ont vécu au milieu des révolutions, terrible foyer de doutes et d'incertitudes, où la sagesse même vulgaire, devient moins facile et plus

---

(1) *Semper enim in his studiis laboribusque viventi non intelligitur, quandò obrepat senectus. Ita sensim sine sensu ætas senescit ; nec subitò frangitur, sed diuturnitate extinguitur.*

Cic. de senect. 11. 38.

insuffisante à la fois : il s'était formé de loin et assez tard à cette redoutable école, non pour apprendre les emportements de la servitude révoltée, les fureurs de l'ambition mécontente, ou les accommodements de l'ambition satisfaite, mais pour sentir et pour enseigner aux autres qu'au-dessus et à côté des réalités humaines, si brillantes ou si tristes qu'elles soient, se trouve la vérité des principes ; qu'il faut aller droit aux choses sans permettre à l'abus des mots de tromper le jugement, de séduire ou d'effrayer la conscience : il était de ceux, en un mot, qui veulent renfermer le bien dans les limites du possible, et « arriver au durable par le vrai, à l'utile par l'honnête (1). » —Puissent les générations nouvelles leur donner de dignes successeurs ! L'exemple y servira bien mieux que tous les préceptes. Montrer aux fils ce que leurs pères ont été, c'est prouver qu'on ne leur demande pas des vertus impossibles. « Rome qui régnait sur les nations par les » armes, sur elle-même par la sagesse, Rome qui avait » des couronnes pour toutes les vertus, et qui dispensait » avec tant d'équité les trésors de l'opinion, Rome, pen- » dant tous les siècles de sa durée, ne donna le surnom » de sage qu'à un seul de ses citoyens, et cet homme » unique, c'était un jurisconsulte. » C'est en ces termes que M. Henrion de Pansey parlait de Dumoulin, il y a presque un siècle. Cette couronne qu'il tressait pour un

(1) M. Mignet. *Etude sur Droz.* 1852.

autre, la postérité peut aujourd'hui la décerner à sa mémoire. Il nous semble que l'étude de sa longue vie et de ses nombreux ouvrages, se résume en une seule pensée, se traduit par un seul précepte : accepter ce qui est nouveau en ménageant ce qui est ancien, et surtout en respectant ce qui est éternel.

DE

L'ÆGILOPS TRITICOÏDES

ET DE SES DIFFÉRENTES FORMES,

PAR M. D. A. GODRON.

Res, non verba.

Lorsque MM. Fabre et Dunal annoncèrent que l'*Ægilops triticoïdes* naît d'un épi d'*Ægilops ovata*, en même temps que quelques graines du même épi reproduisent exactement cette dernière plante, un fait aussi inattendu fixa vivement l'attention, et la plupart des journaux de botanique, publiés en Europe et même en Amérique, s'occupèrent des questions importantes que soulève cette découverte. Le talent d'observation bien connu de M. Fabre, l'autorité scientifique de M. le professeur Dunal, permettaient difficilement d'admettre qu'il y ait eu erreur d'observation à l'occasion d'un fait aussi facile à vérifier.

Cependant deux botanistes éminents, qui l'un ni l'autre n'ont constaté, par eux-mêmes, dans les campagnes du Languedoc et de la Provence, les assertions

émises, accueillirent d'une manière bien différente le mémoire de MM. Dunal et Fabre.

M. le docteur Lindley, en Angleterre, n'élevant aucun doute sur la réalité des faits, admit également les conclusions que ces deux observateurs en avaient déduites, brûla ce qu'il avait adoré et accepta la doctrine de la variabilité des espèces. La publication de mon mémoire sur la fécondation des *Ægilops* par les *Triticum* (1), ne modifia en rien ses convictions nouvelles et il y persistera, assure-t-il, jusqu'à ce que j'aie fait connaître l'origine du blé. Mais, comme l'a fait observer avec beaucoup de raison M. Asa Gray (2), dans un journal américain, j'ai eu pour but, non pas de découvrir l'origine du blé, mais celle de l'*Ægilops triticoïdes*.

M. Jordan, en France, dans un mémoire (3) publié en 1853, a tout simplement nié le fait principal, observé par MM. Dunal et Fabre. J'en fus d'autant plus surpris que, consulté préalablement, je lui avais affirmé qu'après un assez grand nombre d'observations faites aux environs d'Agde et de Montpellier, j'étais resté parfaitement convaincu que l'*Ægilops triticoïdes* nait de l'*Ægilops ovata*. Etait-ce de ma part le résultat d'idées préconçues, qui

(1) *Annales des Sciences naturelles*, part. bot. série 4, t. II, p. 215; et *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 1854, p. 431.

(2) *The american Journal of Science and Arts*, 2e série, t. XX, p. 134.

(3) *De l'origine des diverses variétés ou espèces d'arbres fruitiers, etc.*, p. 70.

m'auraient aveuglé au point de voir ce qui n'existe pas? Mais ce fait choquait tout aussi fortement mes convictions bien connues (1) sur l'immutabilité des espèces sauvages, que celles de M. Jordan. Cependant j'ai dû le reconnaître comme incontestable, et mon premier soin a été d'étudier les circonstances dans lesquelles il se produit. Ce sont les faits que j'ai observés et que j'ai indiqués avec détail dans deux mémoires successifs (2), qui m'ont mis sur la voie pour reconnaître l'origine hybride de l'*Ægilops triticoïdes*. Une simple hypothèse n'a pas été, comme on le voit, mon point de départ; et quand bien même il en eût été ainsi, on ne pourrait s'en faire une arme contre moi, alors que cette hypothèse est confirmée par l'expérimentation directe. L'hypothèse n'a-t-elle pas été l'origine d'un certain nombre de découvertes scientifiques importantes? Dans la question qui nous occupe, deux suppositions seulement étaient possibles : il fallait reconnaître, comme l'ont fait MM. Dunal et Lindley, la

---

(1) Voir mon mémoire intitulé : *De l'espèce et des races dans les êtres organisés*. In-8°, 1848. — Nous nous occupons actuellement d'un ouvrage bien plus étendu sur ce sujet important. Aussi nous bornerons-nous ici aux questions qui se rattachent directement à l'*Ægilops triticoïdes*. Nous ne suivrons pas dès lors M. Jordan dans les considérations générales qu'il émet sur l'espèce, sur les races, sur les hybrides.

(2) *Quelques notes sur la Flore de Montpellier*, p. 12 et 13; *De la fécondation des Ægilops par les Triticum* (*Ann. des sciences naturelles*, série 4, t. II, p. 218 et 219).

variabilité des espèces sauvages, ou admettre que les différences si saillantes qui distinguent l'*Ægilops triticoïdes* de l'*Ægilops ovata,* sont dues à l'hybridité; il n'y a pas d'autre alternative possible, et M. Jordan lui-même doit opter entre l'une ou l'autre, comme nous espérons le démontrer.

Mais je reviens au fait de deux *Ægilops* distincts, naissant d'un même épi d'*Ægilops ovata,* parce qu'il a une importance de premier ordre pour la solution de la question. Non content de l'avoir constaté dans les champs du Midi, je l'ai reproduit par la fécondation artificielle de l'*Ægilops ovata* par le *Triticum vulgare.* Mes épis d'*Ægilops,* fécondés partiellement par le blé, ont été plantés entiers et isolément dans des pots à Besançon. Je n'ai pas semé en même temps d'*Ægilops triticoïdes;* je n'en avais pas à ma disposition; il n'y a donc pu y avoir aucune erreur, aucun mélange de graines. J'ajouterai que peut-être aucun fait d'hybridation n'a été entouré d'autant de circonstances propres à en assurer l'authenticité. La Société d'Emulation du Doubs a pris un vif intérêt à ces expériences et a nommé une Commission, composée de naturalistes, qui a suivi la végétation de ces *Ægilops* et a fait à cette Société savante un rapport qui constate, d'une manière positive, les faits consignés dans mon mémoire sur la fécondation des *Ægilops* par les *Triticum.* Des exemplaires des différents produits obtenus ont été adressés à M. Adolphe Brongniart, qui les avait vus jeunes à Besançon, et ce sayant distingué,

qui s'est occupé avec tant de succès de la fécondation dans les végétaux, en les présentant à l'Institut, eut l'obligeance d'y faire un rapport verbal, dans lequel il considéra comme démontrée la nature hybride de l'*Ægilops triticoïdes.*

Or, il résulte avec la plus grande évidence de l'examen de ces produits : 1° que du même épi d'*Ægilops ovata* sont nés des pieds de cette plante et des pieds d'*Ægilops triticoïdes;* 2° que les épis d'*Ægilops ovata,* fécondés par le *Triticum vulgare barbatum,* ont donné naissance à l'*Ægilops triticoïdes* pourvu de longues barbes et tel que Requien l'a observé; 3° que de l'*Ægilops ovata,* fécondé par le blé sans barbes, est sorti un *Ægilops triticoïdes,* pourvu d'arêtes très-raccourcies. Or cette dernière forme, parfaitement distincte de la précédente, dont M. Jordan ne parle pas, est sauvage et même n'est pas extrêmement rare à Montpellier; elle est conforme aux échantillons que j'ai produits par la fécondation artificielle.

Ces faits si précis, si concluants à mes yeux, que, si on ne les admet pas, il faut aussi nier les expériences de Kœllreuter, de Gœrtner, etc., provoquent le doute et même l'incrédulité dans l'esprit de M. Jordan (1). Il était facile, cependant, à ce savant si laborieux de les vérifier, en répétant mes essais de fécondation artifi-

(1) *Mémoire sur l'Ægilops triticoïdes* (*Ann. des sciences nat.* 4e série, t. IV, p. 298 et 307).

cielle ; il se serait alors prononcé en toute connaissance de cause.

Suivant M. Jordan, l'*Ægilops triticoïdes,* soit qu'on le considère comme une hybride, et il doute encore qu'il en soit réellement une, soit qu'il n'ait pas cette origine, n'est qu'une simple déformation de l'*Ægilops ovata.*

Examinons d'abord la seconde supposition, nous reviendrons ensuite à la première.

Si l'*Ægilops triticoïdes* est une déformation de l'*Ægilops ovata,* sans intervention d'un pollen étranger, c'est là un fait très-grave pour les doctrines de M. Jordan, et pour celles de tous les botanistes qui admettent avec lui l'immutabilité absolue des espèces non-seulement sauvages, mais même des espèces cultivées. Examinons, en effet, les différences qui séparent l'*Ægilops ovata* de l'*Ægilops triticoïdes.* Sans parler des caractères tirés des organes de la végétation, l'épi a une forme générale bien tranchée dans chacune des deux plantes, à tel point que ce caractère seul suffit, au premier coup d'œil pour les distinguer et que personne vraisemblablement ne les a jamais confondues. La plante de Requien possède en outre des épillets bien plus nombreux. Les valves de la glume de l'*Ægilops ovata* sont régulièrement arrondies sur le dos et les nervures principales qui aboutissent au milieu de la base de chacune des arêtes sont à peu près égales entre elles, de telle sorte que chaque valve peut être divisée longitudinalement en deux moitiés sensiblement symétriques. Dans l'*Ægilops triticoïdes* au contraire,

non-seulement les valves de la glume sont plus grandes, mais l'une des nervures latérales, la pénultième, prend un développement plus grand que les autres et forme une carène, prononcée surtout vers le haut, qui divise la valve en deux parties non symétriques ; cette carène est, il est vrai, moins saillante, que dans les vrais *Triticum*, mais elle est très-visible et on ne l'observe pas dans l'*Ægilops ovata*. Les arêtes de la glume sont au nombre de trois ou quatre sur chaque valve dans l'*Ægilops ovata*, et de plus elles sont étalées en dehors ; il n'en existe habituellement que deux dans l'*Ægilops triticoïdes* et constamment elles sont dressées. Il est vrai, qu'entre les deux arêtes de cette dernière plante, on voit habituellement une dent qui représente une arête avortée, mais cela n'est pas constant et cette dent manque quelquefois absolument dans les épillets inférieurs de l'*Ægilops triticoïdes*, ce qui l'éloigne bien plus encore de l'*Ægilops ovata;* nous reviendrons du reste sur ce dernier fait. Or, ces caractères distinctifs sont bien plus tranchés que ceux qui séparent l'*Ægilops triticoïdes* de l'*Ægilops speltæformis*. Cela est si évident que M. Jordan lui-même, dans son mémoire sur l'Origine des diverses variétés et espèces d'arbres fruitiers, considère l'*Ægilops triticoïdes* comme une espèce parfaitement distincte de l'*Ægilops ovata* (1), et qu'il confond l'*Ægilops triti-*

(1) Mémoire cité, p. 71 et 72.

coïdes avec l'*Ægilops speltæformis*, comme le prouve le passage suivant de cet opuscule que je cite textuellement : « Ainsi donc la plante, dont M. Fabre a semé les graines, est exactement l'*Ægilops triticoïdes* de Requien ; il a raison sur ce point ; mais celle qu'il a obtenue de ces graines et cultivée pendant douze ans, est encore exactement le même *Ægilops*, et il se trompe quand il croit y voir autre chose, ou même un changement notable de caractères. Nous avons comparé attentivement les échantillons cultivés et spontanés de sa plante..... et ils ne nous ont offert que des différences sans importance qui ne peuvent pas même constituer une variété (1), et sont analogues à celles que présente une plante quelconque dont on compare les individus venus dans un bon sol à ceux qui ont été pris dans un champ stérile. M. Fabre se trompe également quand il croit que son *Ægilops triticoïdes* sauvage est issu de l'*Ægilops ovata;* il n'a

(1) M. Jordan pense que les erreurs sur des points de fait ont souvent pour cause les doctrines ou idées théoriques, à l'impulsion desquelles l'observateur obéit dans ses travaux et qui le conduisent, même à son insu, à atténuer la valeur des faits contraires à sa théorie ou à s'exagérer les conséquences qui la favorisent. Nous allons plus loin et nous ajoutons que l'observateur, dominé par les idées préconçues, qu'il s'efforce de faire prévaloir, constate parfois, sur les mêmes objets, après examen attentif et avec la meilleure bonne foi du monde, des faits opposés à ceux qu'il a vus précédemment. Nous trouvons ici un exemple évident de ce que nous avançons.

aucune raison pour admettre que ce soit l'*Ægilops ovata* qui ait produit l'*Ægilops triticoïdes*, plutôt que ce dernier l'*ovata*. L'une et l'autre hypothèse est absurde sans doute, mais l'une n'est pas plus insoutenable que l'autre. » Ainsi s'exprimait M. Jordan en 1853 (1). Or la plante cultivée par M. Fabre, qui, il y a trois ans, ne constituait pas même une simple variété, est aujourd'hui une espèce légitime, c'est l'*Ægilops speltæformis*. Cette forme, M. Fabre l'avait donc très-bien distinguée, alors que M. Jordan ne l'avait pas reconnue. Mais si cette dernière plante est pour lui actuellement une espèce, comment peut-il considérer l'*Ægilops triticoïdes*, beaucoup mieux caractérisé, comme une simple déformation de l'*Ægilops ovata*, opinion que M. Jordan lui-même, en 1853, considérait comme une *énorme absurdité* (2); ce sont là ses propres expressions. Il s'agit ici de plantes du même genre, dans lesquelles les caractères tirés de la glume et de ses arêtes doivent avoir dans toutes la même valeur comme caractères spécifiques. Mais si M. Jordan se refuse à admettre que les différences si tranchées, si faciles à apprécier, qui séparent ces deux *Ægilops*, ne sont pas suffisantes pour les distinguer, que sera-ce donc d'une partie des autres espèces qu'il a établies sur des caractères appréciables

(1) *De l'origine des diverses variétés ou espèces d'arbres fruitiers, etc.*, p. 70.

(2) Ibidem, p. 64.

pour lui, mais qui échappent à d'autres observateurs (1)? Or, puisque M. Jordan considère maintenant à peine comme variété, l'*Ægilops triticoïdes*, reconnu, avant la découverte de M. Fabre, comme un type spécifique nettement caractérisé par les botanistes les plus scrupuleux en fait d'espèces végétales, il suit de là rigoureusement, que l'infatigable botaniste de Lyon non-seulement infirme complétement la valeur d'un grand nombre d'espèces qu'il a créées, mais encore qu'il reconnait implicitement la variabilité des espèces, même sauvages.

Mais admettons, pour un moment, que l'*Ægilops triticoïdes* ne soit qu'une déformation de l'*Ægilops ovata*, comment M. Jordan expliquera-t-il ce fait qu'il affirme, d'une manière positive (2), que l'*Ægilops triticoïdes* croît quelquefois dans des lieux où ne se trouve pas l'*Ægilops ovata*. Cette dernière plante s'est donc déformée, même là où elle n'existe pas. C'est à lui qu'il appartient de concilier avec ses opinions nouvelles ce fait, que le premier il a signalé, et qui, à notre connaissance, n'a été revu par personne.

---

(1) En nous exprimant ainsi, nous n'avons pas l'intention de proscrire en bloc toutes les espèces nouvelles publiées par M. Jordan; nous reconnaissons qu'il en a créé de très-solides; mais pour d'autres nous ne sommes pas convaincu de leur légitimité.

(2) *De l'Origine des diverses variétés ou espèces d'arbres fruitiers*, p. 71.

Cette prétendue transformation de l'*Ægilops ovata* en *Ægilops triticoïdes* serait-elle le résultat de la stérilité de cette dernière plante?

Mais d'abord l'*Ægilops triticoïdes* est-il réellement toujours stérile? Pour admettre cette stérilité absolue, M. Jordan se fonde sur des faits négatifs assez vagues. Il serait cependant important de savoir si les tentatives faites dans les jardins d'Avignon et de Montpellier, pour le reproduire de graines, ont été fréquemment renouvelées, à quelle époque de l'année ces semis ont eu lieu et dans quelles circonstances. Car on sait que les *Ægilops* du midi de la France commencent à germer en automne. M. Jordan invoque le témoignage de M. Touchy, que je ne récuse pas, sur lequel je vais même m'appuyer. J'ai reçu de M. Touchy, en 1852, deux échantillons d'*Ægilops triticoïdes,* et je trouve sur l'étiquette l'indication suivante : « a paru dans un champ de millet en 1848 et s'est propagé dans le même champ jusqu'aujourd'hui »; c'est-à-dire, pendant quatre années. Or ces deux échantillons ont chacune des valves de la glume pourvue de deux arêtes courtes dans les épillets inférieurs, plus allongées dans les supérieures, avec une dent intermédiaire; c'est la forme *submutica* de l'*Ægilops triticoïdes*, dont nous avons parlé précédemment.

J'ai semé moi-même, en automne 1852, dans mon jardin, séparé des cultures de céréales par toute la longueur d'un faubourg de Montpellier, des graines de la même forme d'*Ægilops triticoïdes,* recueillies par moi

aux environs de cette ville ; elles ont parfaitement germé, les pieds ont fleuri, mais ne m'ont donné aucune graine. Cette plante s'est néanmoins, comme on le voit, reproduite pendant une génération (1).

Il résulte, en outre, des expériences de M. Fabre que, pendant les premières années de ses semis, il n'a obtenu qu'un petit nombre de graines et que beaucoup de pieds, bien qu'appartenant à la deuxième et à la troisième génération, n'en ont pas fourni. Il s'agissait cependant là principalement de l'*Ægilops triticoïdes* et non pas de l'*Ægilops speltæformis*, puisque M. Fabre a pris soin de noter que la plupart des pieds des deux premières années de culture offraient deux barbes à chaque valve de la glume (2). Parmi eux, il en existait de fertiles et les semis ont pu continuer pendant plusieurs années.

S'il est exact de dire, que les pieds sauvages d'*Ægilops triticoïdes* produisent rarement des graines, ce qu'il est facile de constater, même dans les herbiers, les faits précédents prouvent néanmoins que cette plante en offre quelquefois, et qu'elle peut se propager pendant un assez grand nombre de générations. L'ensemble de ces faits ne présente rien de contraire aux doctrines,

---

(1) J'ai déjà cité ce fait dans mes *Quelques notes sur la Flore de Montpellier, p.* 14 et dans mon mémoire *sur la fécondation des Ægilops par les Triticum* (*Ann. sc. nat.* 4e série, t. II, p. 218).

(2) Fabre. *Des Ægylops du midi de la France et de leur transformation*, p. 11.

généralement professées sur l'hybridité ; ces faits les confirmeraient au contraire et c'est même là une des circonstances qui m'ont conduit à soupçonner la nature hybride de l'*Ægilops triticoïdes*.

Mais en admettant même cette stérilité, en résultera-t-il que l'*Ægilops ovata* se transformera en *Ægilops triticoïdes?* C'est là une simple supposition, en faveur de laquelle ne milite aucun fait connu, ni même aucune analogie. La canne à sucre qui, à la suite de sa reproduction par boutures continuée pendant de longues années, a perdu la faculté de produire des graines, nous offre-t-elle des fleurs et une panicule différentes de celles de la canne à sucre sauvage? Les *Phragmites* et tant d'autres Graminées, qui se propagent avec vigueur par drageons, sont le plus souvent stériles et ne présentent pas pour cela, dans leurs organes floraux, des transformations appréciables. Pourquoi en serait-il autrement de l'*Ægilops ovata?*

Mais il y a plus : comment expliquer, dans la supposition émise par M. Jordan, que l'*Ægilops ovata* sur les fleurs duquel on a versé un pollen étranger ou remplacé les étamines propres par des étamines de blé, produise dans la génération suivante, non-seulement des pieds d'*Ægilops triticoïdes*, mais deux modifications de cette plante, suivant que le pollen étranger, employé l'année précédente, appartient au blé barbu ou au blé sans barbes? C'est là cependant un résultat démontré par mes expériences.

Il est encore à noter que M. Jordan, qui s'est élevé, avec tant de force (1), contre l'opinion émise par MM. Dunal et Fabre, que le blé n'est qu'une transformation de l'*Ægilops ovata*, s'il admet définitivement la supposition que nous combattons, accepterait, par cela même, l'idée, que cette transformation de l'*Ægilops ovata* en blé, parcourt en réalité la moitié du chemin que lui ont assigné ces deux habiles observateurs.

La stérilité constante de l'*Ægilops triticoïdes*, si toutefois elle était démontrée, ce qui n'est pas, tant s'en faut, n'expliquerait donc pas l'origine des différences qui séparent cette plante de l'*Ægilops ovata*.

Examinons maintenant la seconde supposition de M. Jordan. Si l'on admet que la transformation de l'*Ægilops ovata* en *Ægilops triticoïdes* est le résultat de l'hybridité, ce que nous croyons avoir démontré, est-il vrai que cette dernière plante ne soit encore, comme il le pense, qu'une modification de l'*Ægilops ovata* et ne conserve rien du type paternel? La taille de l'*Ægilops* hybride, qui s'élève bien au-delà de celle qu'atteint l'*Ægilops ovata*, sa direction dressée, son aspect bien plus robuste même à l'état sauvage, la largeur de ses feuilles, la forme générale de son épi qui rappelle celle du blé et qui a mérité à cette plante le nom de *triticoïdes*, nom que M. Jordan trouve avec raison *fort heu-*

(1) *De l'origine des diverses variétés et espèces d'arbres fruitiers, etc.*, p. 61 et suivantes.

reusement choisi (1), la direction des arêtes et surtout cette carène, qui de l'arête principale descend à quelque distance du bord interne de la glume, ne sont-ils pas des caractères qui appartiennent au blé et nullement à l'*Ægilops ovata*? Il suit de là, que si l'*Ægilops triticoïdes* conserve quelques-uns des caractères du type maternel, ce que j'affirme, loin de le nier, il présente aussi des marques très-saillantes de son origine paternelle.

Mais l'argument, sur lequel insiste surtout M. Jordan, c'est que, malgré les modifications qu'a subies l'*Ægilops ovata* par l'hybridité, la production hybride ne cesserait pas pour cela d'appartenir au genre *Ægilops* (2).

Le genre *Ægilops* est un genre purement artificiel, conservé par tradition, par respect pour les travaux de nos devanciers, mais qui ne repose sur aucun caractère véritablement générique et qui, dans mon opinion du moins (3), ne peut être séparé des vrais *Triticum*.

M. Jordan distingue les deux groupes par les caractères suivants : 1° dans les *Ægilops*, l'épi, à la maturité, se détache de la tige ou se brise en tronçons ; les épillets ne sont pas contractés à la base, qui égale au moins la largeur

---

(1) *De l'origine des diverses variétés ou espèces d'arbres fruitiers*, p. 67.

(2) Ibidem, p. 72 ; *Mémoire sur* l'*Ægilops triticoïdes*. (*Ann. sc. n.* 4e série, t. IV, n. 311.)

(3) Aussi ai-je été conduit, dans la Flore de France, à réunir ces deux genres en un seul.

du rachis ; les valves des glumes sont arrondies sur le dos et pourvues de nervures nombreuses ; elles portent plusieurs arêtes ou des dents qui représentent des arêtes avortées ; 2° dans les *Triticum*, l'épi n'est pas cassant et ne se détache pas à la maturité ; les épillets sont contractés à leur base, qui est moins large que le rachis ; les valves des glumes sont carénées, les nervures peu nombreuses et l'arête unique (1).

A cette délimitation des deux genres, j'opposerai les faits suivants : L'*Ægilops speltæformis*, celui du moins qu'a obtenu M. Fabre après douze années de culture, n'a pas l'épi cassant à sa base et je suis certain de ce fait. Les épillets ne sont pas contractés inférieurement dans les *Triticum villosum P. de Beauv.*, *hordeaceum Coss.*, et *bicorne Forsk.*, et cette base égale ou dépasse le rachis en largeur. Les *Ægilops triticoïdes* et *speltæformis* ont une carène sur les valves de la glume, moins saillante que dans les *Triticum*, mais occupant la même position. Les nervures sont nombreuses sur les valves de la glume du *Triticum Spelta*. Il n'y a qu'une seule dent représentant l'arête aux valves de la glume de l'*Ægilops speltoïdes Tausch* (qu'il ne faut pas confondre avec l'*Ægilops speltæformis Jord.*) et à partir de cette dent le sommet de ces valves est tronqué et s'arrondit sur les côtés ; le *Triticum monococcum L.* a ces organes terminés par deux dents

(1) *Mémoire sur l'Ægilops triticoïdes.* (*Ann. des sciences nat.*, 4e série. t. IV, p. 309 et 310.)

très-prononcées, auxquelles les nervures aboutissent, absolument comme cela a lieu dans les *Ægilops caudata L.*, *cylindrica Host* et *ventricosa Tausch;* enfin la présence d'une dent, représentant une seconde arête, n'est pas rare dans le *Triticum Spelta L.* et se voit aussi quelquefois dans les *Triticum vulgare Vill.*, *durum Desf.*, et *amyleum Sering.*

Ces caractères distinctifs n'ont donc rien de précis et quelques espèces ont dû être successivement placées du genre *Triticum* dans le genre *Ægilops* ou réciproquement, sans que jusqu'ici la question générique soit définitivement tranchée relativement à ces espèces : je puis citer par exemple les *Triticum bicorne Forsk.*, *Ægilops macrura* et *loliacea Jaub. et Spach,* etc. Il est contestable, du reste, que des caractères tirés d'un organe aussi peu important que la glume des Graminées, qui représente de simples bractées, soient de nature à constituer seuls des genres naturels. Les fruits au contraire qui, depuis Tournefort, ont été considérés comme fournissant des caractères génériques d'une haute valeur, ont été généralement trop négligés pour l'établissement des genres de la famille des Graminées. Or, les *Ægilops* et les *Triticum* ont les fruits semblables et ces organes importants les distinguent très-bien, par leur forme, des *Agropyrum, Lolium,* etc. J'ajouterai enfin que le fait d'hybridation entre les *Ægilops* et les *Triticum* vient confirmer la réunion de ces deux genres en un seul.

Si l'*Ægilops triticoïdes* a conservé quelques-uns des

caractères de l'*Ægilops ovata,* ce qui devait être, il n'en faut donc pas conclure qu'ils aient l'importance de caractères véritablement génériques et que notre hybride n'ait rien des caractères des *Triticum;* elle est, à nos yeux, parfaitement intermédiaire entre les deux espèces qui lui ont donné naissance.

Je me crois dès lors autorisé à maintenir les trois conclusions que j'ai déduites de mon mémoire sur la fécondation des *Ægilops* par les *Triticum*; ces conclusions sont les suivantes :

« 1° L'hybridité peut se produire spontanément dans les Graminées, et l'*Ægilops triticoïdes* est le premier exemple d'hybrides observé dans cette famille;

» 2° Les *Ægilops* doivent être réunis génériquement aux *Triticum,* ce que confirme du reste la forme de leurs caryops, organe qui fournit dans la famille des Graminées des caractères génériques bien plus importants que la conformation des enveloppes florales;

» 3° Les observations faites par M. Fabre sur l'*Ægilops triticoïdes,* ne prouvent en aucune façon que le blé cultivé ait pour origine l'*Ægilops ovata,* ni qu'une espèce puisse se transformer en une autre espèce. »

Ces conclusions expriment nettement ce que j'ai voulu démontrer dans mon mémoire sur la fécondation des *Ægilops* par les *Triticum.*

J'arrive maintenant à l'*Ægilops spelteæformis*, qui n'est pour moi qu'un accessoire, un accident dans la question qui fait l'objet de mes travaux antérieurs sur

l'*Ægilops triticoïdes*. Quelque opinion qu'on accepte sur la nouvelle espèce créée par M. Jordan, cette opinion n'infirmerait en rien les preuves sur lesquelles s'appuie l'origine hybride de l'*Ægilops triticoïdes*, question qui nous semble aujourd'hui hors de cause.

Suivant M. Jordan, j'ai confondu l'*Ægilops speltæformis* avec l'*Ægilops triticoïdes* (1) et aussi avec le *Triticum vulgare*, d'où il faudrait conclure d'après l'axiome : *quæ sunt eadem uni tertio, sunt eadem inter se*, que j'ai aussi confondu l'*Ægilops triticoïdes* avec le blé. C'est vouloir prouver trop. Je regrette de le dire, mais ces deux assertions sont l'une et l'autre parfaitement inexactes.

Et d'abord est-il question de l'*Ægilops speltæformis*, cultivé pendant douze années par M. Fabre et dont j'ai communiqué des échantillons à M. Jordan? Voici ce que j'en ai dit dans mon dernier mémoire sur cette question : « La plante a pris peu à peu une taille plus élevée ; l'épi est devenu plus gros, il a cessé d'être cassant à sa base ; ses glumes ont perdu une des deux arêtes *qui distinguent l'Ægilops triticoïdes ;* en un mot cette plante a

(1) Si je m'étais rendu coupable de cette première erreur, ce qui n'est pas, M. Jordan aurait dû me traiter avec indulgence, puisqu'il en a plus besoin que moi sur ce fait ; car c'est à lui que revient cette confusion de deux formes végétales, comme le prouve le passage de son mémoire sur l'origine des arbres fruitiers que j'ai cité plus haut.

pris, *en partie du moins,* les caractères du blé » (1). Ce passage a sans doute échappé à M. Jordan ; aujourd'hui je n'ai rien à y ajouter, rien à en retrancher.

S'agit-il de l'*Ægilops speltæformis* sauvage? Ici la confusion n'était pas possible ni avec le blé, ni avec l'*Ægilops triticoïdes*. Je n'ai jamais vu cette plante à l'état sauvage, bien que j'aie recherché avec empressement les *Ægilops* qui croissent dans les environs d'Agde et de Montpellier.

De son côté, M. Jordan ne dit nulle part qu'il ait vu lui-même des échantillons d'*Ægilops speltæformis* sauvages ; il fait seulement remarquer, que M. Fabre dit l'avoir rencontré sauvage aux environs d'Agde, en la confondant dans cet état avec l'*Ægilops triticoïdes* (2). Je me permettrai de faire observer que M. Fabre affirme seulement, qu'il a recueilli de l'*Ægilops triticoïdes*, qui s'est reproduit avec deux barbes à chaque valve de la glume dans la plupart des échantillons, pendant les deux premières années de culture, et qui, dans les générations suivantes, n'en ont plus conservé qu'une seule. A moins de faits bien constatés, qui démontrent que M. Fabre s'est trompé et qu'il a confondu deux formes, qu'il a

---

(1) *De la fécondation des Ægilops par les Triticum* (*Annales des sciences naturelles*, 4e série, t. II, p. 21). Je n'ai donc pas considéré l'*Ægilops speltæformis* comme identique au blé, ce que M. Jordan affirme à tort à plusieurs reprises dans son mémoire.

(2) *Annales des sciences nat.*, 4e série, t. IV, p. 312.

cependant pris tant de soins de distinguer, faits que M. Jordan n'apporte pas dans la discussion, il n'y a jusqu'ici aucun motif de rejeter comme erronées les observations faites par un homme aussi exact et aussi intelligent (1). D'une autre part, la localité d'Agde, cette localité entourée d'une ceinture de vignes, où cet habile observateur a recueilli primitivement ses graines, serait donc la seule, où, suivant M. Jordan, l'*Ægilops speltæformis* aurait été rencontré. Or, dans cette même localité, que j'ai visitée, guidé par M. Fabre, je n'ai vu et récolté que la forme type de l'*Ægilops triticoïdes* de Requien ; j'ai encore sous les yeux les échantillons que j'en ai rapportés et que M. Jordan a vus lui-même dans mon herbier.

Rien ne prouve donc que l'*Ægilops speltæformis* ait été rencontré sauvage dans le midi de la France et encore moins en Orient. Il eût été cependant rationnel de constater préalablement ce fait important, avant de nier les modifications que M. Fabre assure avoir obtenues par la culture de l'*Ægilops triticoïdes*. Mais M. Jordan part de principes métaphysiques, qu'il s'est créés sur l'espèce et qu'il a exposés longuement, dans les douze premières pages de son Mémoire sur l'origine des arbres fruitiers ; or, s'il vient à rencontrer des faits en opposition avec ces mêmes principes, il nie ces faits systématiquement, comme il a soin de nous en prévenir lui-même, avec beaucoup de

(1) M. Jordan lui-même lui rend cette justice dans son *Mémoire sur l'origine des arbres fruitiers*, p. 75.

franchise, dans le passage suivant, qui offre trop d'intérêt pour ne pas être reproduit : « Il faut remarquer, dit M. Jordan, que, comme les lois des êtres ne peuvent être contraires à celles de la pensée, et que l'expérience ne donne jamais des résultats d'une valeur absolue, puisqu'elle est limitée dans son champ d'étude, s'il arrive que certains faits paraissent contredire les conceptions nécessaires et évidentes de la raison, *ils devront toujours être rejetés* » (1). On serait tout aussi bien en droit, ce nous semble, de conclure, quand les faits sont en désaccord avec les principes de M. Jordan, que sa métaphysique ne repose pas sur des bases bien solides ; elle ne le guide même pas d'une manière sûre, puisqu'il a aujourd'hui sur l'*Ægilops triticoïdes*, comme nous l'avons démontré plus haut et comme il l'avoue, du reste, une opinion qu'il combattait, il y a trois ans, et qu'il jugeait alors avec la plus grande sévérité. Nous ne le suivrons pas sur ce terrain ; des faits matériels sont seuls ici en cause.

Je ferai d'abord remarquer que les trois formes d'*Ægilops* hybrides, qui naissent spontanément dans le midi de la France, soit de l'*Ægilops ovata*, soit de l'*Ægilops triaristata;* que deux autres formes nouvelles obtenues par mes essais de fécondation artificielle, c'est-à-dire, cinq formes hybrides, présentent, malgré les différences qui les séparent, une analogie telle, qu'elles

(1) Mémoire cité, p. 12.

constituent un petit groupe très-naturel, ou, si l'on veut, une section de genre intermédiaire entre les *Ægilops* et les *Triticum*. Or, par son port, par la forme de son épi, par la carène des valves de la glume, par ses nervures, l'*Ægilops speltæformis* se rapporte exactement à cette section, et je ne connais aucun *Ægilops*, reconnu comme espèce légitime, qui vienne également s'y ranger. Est-il dès lors probable que cette plante ait réellement une origine différente des cinq autres?

Ce que j'ai dit des modifications successives que l'*Ægilops triticoïdes* a subies, entre les mains de M. Fabre, par une longue culture, je l'ai emprunté à son mémoire; les faits sont du reste appuyés de l'autorité de M. le professeur Dunal, qui possède de nombreux échantillons, provenant de diverses années des cultures opérées par M. Fabre. J'ajouterai que les échantillons des dernières années, quoique mûrs et liés en petites bottes, ne se fracturent pas sous l'épi; j'ai pu par moi-même vérifier ce fait. Or, il en est tout autrement de l'*Ægilops speltæformis*, que j'ai cultivé l'année dernière, que je cultive encore cette année et dont je dois les graines à l'obligeance de M. Decaisne. Ici les épis se séparent facilement de la tige à la maturité; c'est donc la forme décrite par M. Jordan. Il faut dès lors admettre que la plante des premières cultures de M. Fabre s'est modifiée, ou qu'il existe deux *Ægilops speltæformis;* car ce caractère tiré de la fragilité des épis, reconnu comme excellent pour distinguer l'*Agropyrum junceum* de ses congénères

et que M. Jordan considère même comme caractère générique dans les *Ægilops* (1), doit être, à ses yeux, d'une valeur suffisante, pour créer encore une espèce nouvelle. Je ferai de plus observer que les nervures des valves de la glume ont diminué en nombre et que plusieurs se sont singulièrement affaiblies dans la plante cultivée pendant douze ans par M. Fabre, tandis que ces nervures sont restées nombreuses et assez saillantes dans les échantillons à épi cassant, et qui, vraisemblablement, sont plus voisins de l'état sauvage (2). Ce sont cependant là des modifications bien réelles, quoique M. Jordan n'admette pas qu'elles soient possibles.

J'ajouterai encore à l'appui des modifications que l'*Ægilops triticoïdes* a subies par la culture, qu'à l'état sauvage cette plante n'est pas d'une constance absolue et ce nouveau fait vient confirmer ce que les expérimentateurs ont tous observé, c'est que les hybrides sont loin d'avoir, dans leurs caractères, la fixité des espèces légitimes. Or, sur plusieurs échantillons d'*Ægilops triticoïdes* sauvages, que je possède en herbier, je vois, tantôt dans l'épillet inférieur seulement, tantôt dans plusieurs, que les valves

---

(1) *De l'origine des diverses variétés ou espèces d'arbres fruitiers*, p. 73.

(2) Nous ferons observer que ces deux modifications sont un nouveau pas fait vers le type paternel, ce qui est conforme à la doctrine généralement admise que les hybrides fertiles reviennent à l'un des deux types.

de la glume ont deux arêtes entre lesquelles la dent intermédiaire manque absolument ; elle reparait sur les mêmes épis dans les épillets intermédiaires et dans les supérieurs elle se développe en une troisième arête souvent très-longue. Je retrouve aussi, sur quelques-uns de mes échantillons d'*Ægilops* obtenus par la fécondation artificielle, l'absence de cette dent intermédiaire sur l'épillet inférieur et dans un de ces échantillons tous les épillets, moins un, présentent cette particularité et de plus l'une des deux arêtes est réduite presque à rien. Or, ces épillets exceptionnels ne diffèrent pas sensiblement de ceux de l'*Ægilops speltæformis*, dans lequel la seconde arête reparait quelquefois, de l'aveu même de M. Jordan. Qu'y a-t-il d'étonnant, dès lors, que cette particularité devienne permanente, ou à peu près, sur l'*Ægilops speltæformis*, lorsqu'on sait que, dans les *Ægilops*, ce sont surtout les épillets inférieurs qui sont fertiles. Que devient donc ce caractère spécifique, reposant sur une dent ou une arête en plus ou en moins, pour distinguer comme espèce (et non comme forme ou comme passage), l'*Ægilops speltæformis* de l'*Ægilops triticoïdes*, depuis surtout que nous avons démontré que cette dernière plante est quelquefois fertile ?

En résumé, il me semble que l'origine hybride de l'*Ægilops triticoïdes* n'est pas contestable ; que l'*Ægilops speltæformis* n'est, comme le prouvent les observations faites par M. Fabre et les faits nouveaux indiqués dans ce travail, qu'une forme, distincte sans doute, mais qui

a pour origine l'*Ægilops triticoïdes* modifié par la culture. La question reste donc au même point où je l'avais laissée dans mon précédent mémoire, et cela s'explique facilement. En s'occupant pour la seconde fois, et après trois années de silence, de la question de l'*Ægilops triticoïdes*, M. Jordan apporte-t-il quelque élément nouveau de nature à la modifier? A-t-il suivi la seule méthode, véritablement scientifique, celle de l'observation et de l'expérimentation, pour détruire ou affaiblir la valeur des faits produits dans la discussion? Nullement. Son mémoire sur l'*Ægilops triticoïdes* et celui sur l'origine des arbres fruitiers, se réduisent, en ce qui concerne la question qui nous occupe, à des considérations métaphysiques, à la négation pure et simple des faits observés par d'autres et à des doutes jetés sur leurs expériences. Cependant le dernier travail du savant botaniste de Lyon renferme deux choses nouvelles : 1° une description détaillée d'un *Ægilops*, déjà distingué comme forme par MM. Fabre et Dunal, mais non décrit; 2° un mot, que je ne trouve pas dans le dictionnaire de l'Académie, celui d'hybridomane.

NOTE

SUR DEUX NOUVELLES SÉRIES

D'ACIDES ORGANIQUES

HOMOLOGUES,

ET SUR LA CONSTITUTION

DE L'ACIDE PYROTÉRÉBIQUE,

PAR M. CHAUTARD.

Lorsqu'on passe en revue les composés, aujourd'hui si nombreux, connus sous le nom de corps organiques, on est surtout frappé de l'analogie que certains d'entre eux présentent, autant sous le rapport des caractères que sous celui des métamorphoses. Ces rapprochements sont surtout remarquables entre les corps dont la composition ne diffère que par un nombre entier de fois le groupe $C^2 H^2$. Ces corps sont dits homologues. On en trouve des exemples frappants dans la série acétique $C^n H^n O^4$, la série succinique $C^n H^{n-2} O^6$ et plusieurs autres.

L'attention des chimistes s'est récemment portée sur l'acide angélique et quelques autres acides organiques qui, d'après leur composition, peuvent être rangés dans un groupe assez naturel, ayant pour formule générale $C^n H^{n-2} O^4$. Cette nouvelle série homologue se fait surtout remarquer par l'action qu'exerce la potasse sur chacun des acides qui la composent. Sous l'influence des

alcalis, ces acides se dédoublent en hydrogène et en équivalents égaux d'acide acétique et d'un acide de la série $C^n H^n O^4$. Ainsi :

$$\underbrace{C^6 H^4 O^4}_{\text{ac. acrylique.}} + 2\,KO, HO = \underbrace{C^4 H^3 KO^4}_{\text{acét. de potasse.}} + \underbrace{C^2 H KO^4}_{\text{form. de pot.}} + 2\,H.$$

$$\underbrace{C^{10} H^8 O^4}_{\text{ac. angélique.}} + 2\,KO, HO = \underbrace{C^4 H^3 KO^4}_{\text{acét. de potasse.}} + \underbrace{C^6 H^5 KO^4}_{\text{métacét. de pot.}} + 2\,H.$$

$$\underbrace{C^{36} H^{34} O^4}_{\text{ac. oléique.}} + 2\,KO, HO = \underbrace{C^4 H^3 KO^4}_{\text{acét. de potasse.}} + \underbrace{C^{32} H^{31} KO^4}_{\text{éthal. de potasse.}} + 2\,H.$$

D'autres acides viennent, d'après leurs formules, se placer à côté des précédents ; ce sont : l'acide damalurique $C^{14} H^{12} O^4$ de M. Stadler ; l'acide $C^{26} H^{24} O^4$, trouvé par M. Heintz dans le suif de mouton ; enfin l'acide pyrotérébique de M. Rabourdin $C^{12} H^{10} O^4$. En reprenant l'étude de ce dernier acide, je me suis assuré que l'action exercée sur lui par la potasse le rendait en tout point homologue des acides acrylique, angélique et oléique.

L'acide pyrotérébique s'obtient en faisant agir la chaleur sur l'acide térébique, découvert par M. Bromeis dans le traitement de l'essence de térébenthine par l'acide nitrique. L'acide térébique fond à une température voisine de 200°. Vers 250° une portion se sublime, mais la plus grande partie se décompose en donnant lieu à une vive ébullition. Il se dégage de l'acide carbonique et il passe à la distillation un liquide incolore qui n'est autre chose que l'acide pyrotérébique renfermant un peu d'acide térébique que le courant de vapeur a entraîné et dont on le débarrasse par une nouvelle distillation.

Ainsi obtenu, l'acide pyrotérébique est un liquide incolore, oléagineux, plus dense que l'eau et ne se dissolvant que faiblement dans ce liquide ; il faut environ 25 parties

d'eau pour une d'acide. Il est fort soluble dans l'alcool, l'éther; son odeur assez désagréable rappelle celle de l'acide butyrique. Sa saveur est caustique; il produit sur la langue une tache blanche. Son point d'ébullition est de 210°. Un froid de 20° au-dessous de zéro ne le solidifie pas.

L'analyse de cet acide m'a donné les nombres suivants :

0gr,573 ont produit	HO	=	0gr,449
	CO^2	=	1gr,327
Ce qui donne en centièmes	H	=	8,71
	C	=	63,15
M. Rabourdin avait obtenu	H	=	8,78
	C	=	63,04

La calcination du sel d'argent m'a permis de fixer l'équivalent de cet acide : 0gr,672 ont donné pour résidu 0gr,332 d'argent, ce qui en centièmes revient à 49,25, au lieu de 49,54 nombre théorique s'accordant avec la formule $C^{12} H^9 Ag O^4$. La formule de l'acide hydraté serait $C^{12} H^{10} O^4$ qui ne diffère de celle de l'acide térébique $C^{14} H^{10} O^8$ que par deux équivalents d'acide carbonique $C^2 O^4$.

Lorsqu'on fait tomber goutte à goutte de l'acide pyrotérébique dans de la potasse en fusion, cet acide se décompose en donnant lieu à un abondant dégagement d'hydrogène et à un mélange d'équivalents égaux d'acide acétique et d'acide butyrique qui restent unis à la potasse.

Pour séparer ces deux acides l'un de l'autre, le meilleur moyen consiste à employer le procédé indiqué par M. Liebig. On distille le sel de potasse avec un léger excès d'acide sulfurique, puis on sature par un alcali la moitié du mélange des deux acides ainsi mis en liberté ; on ajoute ensuite l'autre moitié et l'on distille le tout. L'acide

butyrique passe le premier et l'acide acétique reste combiné à la base employée.

Chacun de ces acides a été converti en sel d'argent que l'on a desséché et calciné séparément. Le premier a donné 54,81 d'argent pour 100, au lieu de 55,33 nombre théorique du butyrate. Le second a donné 63,04, au lieu de 64,67 d'argent que devrait fournir l'acétate.

Parallèlement à la série d'acides dont je viens de rappeler les principales propriétés, on pourrait en trouver une seconde qui serait à la précédente, ce que la série succinique est à la série acétique, c'est-à-dire, ne différant l'une de l'autre que par 2 équivalents d'hydrogène en moins et 4 d'hydrogène en plus. La formule générale de ces acides devrait être représentée par $C^n H^{n-4} O^8$. Ces corps bien connus des chimistes sont :

L'acide maléique	$C^8 H^4 O^8$	qui fond à	130°.
— itaconique	$C^{10} H^6 O^8$	— à	160°.
— térébique	$C^{14} H^{10} O^8$	— vers	200°.
— camphorique	$C^{20} H^{16} O^8$		

Outre cette homologie de composition, plusieurs propriétés semblent devoir rapprocher ces acides. Ils sont tous solides et bibasiques. Leur point de fusion va constamment en montant ; il y a une exception pour l'acide camphorique qui fond au-dessous de 100°. Là se bornent jusqu'à présent les analogies ; il y a tout lieu de croire qu'une étude plus approfondie permettra d'en découvrir de nouvelles, en même temps que d'autres acides viendront se ranger auprès de ceux que nous venons d'énumérer.

RÉSUMÉ [1]

DES FAITS RELATIFS

A L'ACTION DE

L'ÉTHER ET DU CHLOROFORME

SUR LA CIRCULATION,
SUR LA RESPIRATION ET SUR L'APPAREIL MUSCULAIRE,

PAR M. EDMOND SIMONIN.

(*Séances du 4 août et du 18 août 1854.*)

I.

RÉSUMÉ DES FAITS RELATIFS A L'ACTION DE L'ÉTHER ET A CELLE DU CHLOROFORME SUR LA CIRCULATION ET SUR LA RESPIRATION.

L'action de l'éther et du chloroforme sur la circulation et l'action de ces agents sur la respiration peuvent être exposées simultanément, à raison de la relation intime qui existe entre ces fonctions.

Les expériences les plus concluantes pour étudier

(1) Ce résumé fait suite au mémoire intitulé : *Résumé de l'action de l'éther et du chloroforme sur l'intelligence, sur les sens, sur la conscience, sur la volonté et sur la sensibilité générale et locale*, inséré dans les Mémoires de l'Académie, de l'année 1848, page 421 à 440.

l'action des agents anésthésiques sur la circulation et sur la respiration sont celles où il n'existe pas de lésion organique capable de modifier la circulation et la respiration ; dans lesquelles la sensibilité est certainement suspendue ; où, pendant un certain temps, l'on n'observe ni émotion, ni mouvements, ni cris ; enfin, où l'on ne peut songer à rapporter les modifications observées dans les fonctions circulatoire et respiratoire à l'usage et au mode d'emploi des appareils. Les éthérisations rectales, à raison de la liberté complète laissée à la respiration, ont, par conséquent, une grande valeur dans l'étude dont il s'agit, et les éthérisations dans lesquelles les appareils spéciaux ne sont pas employés peuvent aussi, plus facilement, décéler la vérité que les faits d'éthérisme déterminés à l'aide de ces appareils.

Les fonctions de la circulation et de la respiration sont modifiées de la même manière par l'éther et par le chloroforme, ainsi que cela a été observé, déjà, dans les faits relatifs à l'intelligence, à la conscience, à la volonté, aux sens, à la sensibilité générale et à la sensibilité locale.

Quelle que soit la méthode d'éthérisation employée (méthode rectale, méthode des inhalations), quel que soit le procédé d'inhalation mis en usage (inhalation de l'éther à l'aide de l'appareil à deux tubulures, de l'appareil à fumigations, de l'appareil Charrière ; inhalations du chloroforme sans appareil spécial ; à l'aide de l'appareil à soupapes sphériques), l'éther et le chloroforme font naître des phénomènes et des symptômes analogues et parfois exactement semblables.

L'action de l'éther et du chloroforme sur la circulation et sur la respiration se révèle par des symptômes qui appartiennent à des périodes bien distinctes de l'éthérisme de ces fonctions.

Ces périodes sont :

1° Période d'*excitation ;*

2° Période de *transition ;*

3° Période de *collapsus.*

Ces périodes s'observent dans l'éthérisme de la circulation et dans l'éthérisme de la respiration.

Circulation.

Manifestations générales.

Les manifestations générales de l'éthérisme de la circulation sont les suivantes :

Le début de l'éthérisme de la circulation s'offre, presque toujours, d'une manière identique. Dans la presque totalité des cas, cet éthérisme se manifeste par la fréquence des battements artériels, et parfois, par une augmentation de la force du pouls. Deux fois, seulement, sur une même fille hystérique une exception à la règle a été observée, et, dans ce cas, la suspension des battements des artères radiales a été le premier symptôme constaté de l'éthérisme. Dans une période plus avancée de l'éthérisme, l'on observe le ralentissement de la fonction suivi dans quelques cas rares de la suspension des battements artériels, lorsque le pouls a offert préala-

blement, le plus souvent, un affaiblissement notable, et parfois de l'irrégularité.

La période intermédiaire qui a été nommée période de transition lie, souvent, la période d'excitation à celle de collapsus.

Période d'excitation.

La période d'excitation dans la fonction de la circulation est, généralement, décélée par la fréquence des battements artériels, et dans un certain nombre de cas par l'accroissement de la force du pouls, arrivant, parfois, jusqu'à la dureté. Cette période, dans la presque généralité des cas, apparait la première. On doit se souvenir que des exceptions, extrêmement rares d'ailleurs, peuvent se présenter.

La fréquence des battements artériels a été portée au nombre de 144 et de 180 pulsations par *minute*.

La période d'excitation a été observée lors des éthérisations rectales, comme lors des inhalations des agents anésthésiques, opérées sans l'emploi ou avec l'aide d'appareils à éthérisation, d'où il résulte la preuve irrécusable que cette période est due, réellement, à l'éthérisme de la circulation.

La période d'excitation peut être simulée et considérablement accrue par la gêne causée par certains appareils à inhalations, ou parce que ces appareils sont mal construits, ou parce qu'ils sont mal employés, ou, enfin, parce qu'ils agissent sur des sujets moins bien disposés que d'autres à supporter leur usage.

La période d'excitation est fréquemment augmentée par l'émotion, la douleur, la parole, la toux, le bredouillement et certains actes provoqués par une perversion intellectuelle.

Lorsque la fièvre a déterminé la fréquence des battements artériels, avant l'époque de l'éthérisation, la période d'excitation due à l'action des agents anésthésiques se révèle d'une manière moins notable que dans les cas où la fièvre n'existe pas.

Bien que la période d'excitation soit généralement la première période observée dans l'éthérisme de la circulation, on doit parfois, malgré la fréquence des battements artériels, concevoir des craintes sur les suites de l'anésthésiation, à raison de la production de symptômes offerts par d'autres fonctions.

Période de transition.

Après la période d'excitation, apparaît, dans l'immense majorité des cas, la période de transition à laquelle nous avons donné ce nom parce que, succédant aux symptômes d'excitation, elle précède, ordinairement, la période de collapsus.

Cette période est caractérisée par la diminution du nombre des pulsations artérielles, et par l'affaiblissement du pouls.

La fréquence du pouls, quoique relativement moindre, peut cependant être observée dans cette période, mais alors la faiblesse du pouls a succédé à la force.

Lorsque l'éthérisation est de courte durée, il arrive, quelquefois, que l'éthérisme ne s'accroît pas au-delà de la période de transition.

Si l'éthérisation n'est pas conduite d'une manière égale, il y a fréquemment alternance de la période de transition avec les autres périodes.

La période de transition, dans l'éthérisme de la circulation, ne coïncide pas, ordinairement, avec la période dite d'excitation observée dans les autres appareils ; elle ne coïncide pas non plus exactement avec la période de collapsus observée dans ces mêmes fonctions, c'est-à-dire, avec l'insensibilité, la résolution musculaire, etc.

Cette période est fort importante à connaître, parce qu'elle est fréquemment confondue avec la conservation de l'état normal ou avec le retour à cet état. La période de collapsus peut la suivre et apparaître au praticien inexpérimenté avec des symptômes d'autant plus menaçants qu'il n'est pas toujours possible d'en diminuer l'intensité, en cessant immédiatement l'éthérisation.

Période de collapsus.

La période de collapsus est décélée par la diminution dans le nombre des battements artériels, par l'affaiblissement de ces battements aux artères radiales, crurales et carotides, par un affaiblissement des battements du cœur, et, dans quelques cas rares, par la suspension momentanée des battements de l'artère radiale.

Le nombre des battements artériels a été observé au-dessous du type normal ; 60, 56 et 48 pulsations seulement ont été comptées. Dans un cas, le pouls radial a été suspendu pendant six *minutes* douze *secondes*.

Ces phénomènes coïncident, fréquemment, avec l'abolition des fonctions intellectuelles, l'insensibilité, la résolution musculaire, la pâleur du visage, la pâleur de la langue, et la production d'une sueur froide, parfois abondante.

La période de collapsus succède ordinairement à la période dite de transition, mais elle apparaît quelquefois brusquement.

L'état hystérique a été la modification principale dans la santé qui ait paru accélérer, sérieusement, l'apparition de cette période.

L'éthérisme de la circulation peut s'accroître après la cessation de l'éthérisation, quel que soit l'agent employé (éther ou chloroforme), et quel que soit le mode d'éthérisation mis en usage (inhalation, éthérisation *per anum*).

L'éthérisme de la circulation peut ne point exister lorsque l'intelligence, les sens, la volonté et la sensibilité générale offrent des symptômes certains de l'éthérisme.

Les circonstances qui ont été indiquées comme obstacles à l'observation des phénomènes qui marquent, en général, le début de l'éthérisme, font sentir, aussi, toute leur influence à la fin de l'éthérisme même ; c'est-à-dire que la pratique des opérations, et que le réveil de la sensibilité apportent dans la circulation des modifications autres que celles qui sont dues à l'éthérisme.

Bien que les lésions organiques, bien que l'émotion, en agissant sur la circulation, rendent fort difficile la détermination du temps préalable à l'éthérisme, le moment de l'apparition des premiers symptômes de l'éthérisme a été déterminé ainsi qu'il suit :

Temps écoulé dans l'éthérisation avant l'apparition de la période d'excitation.

Ether par inhalation.....	1' à 9'.
Le plus généralement.....	2' à 3'.
per anum.....	2' à 4' (1).
Chloroforme.....	1' 30'' à 8'.

Temps écoulé avant la période de transition.

Ether par inhalation.....	2' à 10'.
per anum.....	7' (2).
Chloroforme.....	7' 30'' à 16'.

Temps écoulé avant l'apparition de la période de collapsus.

Ether par inhalation.....	15'' à 9'.
per anum.....	12' (3).
Chloroforme.....	19' 30''.

(1, 2, 3) Durées notées après le commencement de la volatilisation de l'éther.

Durée de l'éthérisme de la circulation.

La durée totale de l'éthérisme, en réunissant les diverses formes sous lesquelles cet éthérisme est apparu, et en tenant compte des alternances et de leur durée, a été de 1′ à 49′. Dans quelques cas rares l'éthérisme s'est manifesté pendant plusieurs heures.

La durée de chacune des formes de l'éthérisme de la circulation a été la suivante, sous l'influence de l'éther et du chloroforme.

La période d'excitation a varié de 1′ à 12′.

La période de transition a varié de 3′ à 18′.

La période de collapsus a varié de quelques *secondes* à 7′.

Ces formes ont été fréquemment observées sur un même sujet.

Dans un cas d'éthérisation rectale, l'éthérisme subsistait, encore, après plusieurs heures.

RESPIRATION.

Manifestations générales.

Les manifestations générales de l'éthérisme de la respiration ont été observées ainsi qu'il suit :

Le plus souvent l'éthérisme de la respiration s'est révélé par une accélération des mouvements respiratoires; mais cette manifestation est moins positive que

celle de l'accélération du pouls, lors de l'éthérisme de la circulation. En effet, fort souvent, après un temps variable pendant lequel la respiration paraît rester à l'état normal, une diminution dans les phénomènes habituels apparaît assez brusquement, sans avoir été précédée, visiblement, de l'accélération de la respiration. A la période d'excitation de la fonction respiratoire doivent se rapporter : l'anxiété, la sensation d'étouffement, la chaleur à la gorge, à la trachée, à la poitrine, phénomènes dus, surtout, à un mode d'éthérisation moins perfectionné que celui qui est aujourd'hui habituel, et que l'on ne rencontre pas lorsque, à dessein, on ralentit l'apparition de toutes les manifestations de l'éthérisme.

A l'accélération des inspirations succède, dans une période plus avancée de l'éthérisme, le ralentissement des mouvements inspiratoires accompagné, dans un certain nombre de cas, de l'immobilité des parois thoraciques. Un dernier terme de l'éthérisme, encore compatible avec l'existence, est constitué par la suspension momentanée de la respiration.

Une période dite de transition, dont la connaissance est d'une haute importance pratique, est parfois observée entre la période d'excitation et celle de collapsus. Aux périodes de transition et de collapsus doivent être rapportés : l'irrégularité de la respiration, le hocquet et le ronchus ou stertor qui apparaît, fréquemment, dès que la conscience du sujet éthérisé n'existe plus.

Période d'excitation.

Dans la fonction de la respiration, la période d'excitation est décélée par la fréquence des mouvements respiratoires.

Le nombre des inspirations a été porté à 32, à 36, et à 52 par minute.

Cette période d'excitation a été remarquée, non-seulement lors des inhalations de l'éther et du chloroforme, pratiquées à l'aide d'appareils spéciaux, mais aussi lors des inhalations faites sans ces appareils. Ce qui prouve parfaitement que l'agent anésthésique est la cause principale de l'accroissement des mouvements respiratoires, c'est que cet accroissement a été constaté pendant les éthérisations *per anum*, lorsque, par conséquent, la respiration était restée complétement libre.

Dans quelques cas rares l'action des agents anésthésiques se révèle par l'irrégularité de la respiration. Les mouvements respiratoires peuvent être convulsifs, bien qu'aucun appareil ne soit employé pour l'inhalation. La toux a été observée pendant la période d'excitation. La toux est l'expression de la sensibilité de la membrane muqueuse. Elle est due, uniquement, à l'impression causée par les agents anésthésiques sur cette membrane, car elle n'apparait pas pendant les éthérisations *per anum*. Cette toux, qui peut être observée lors des inhalations opérées sans l'aide d'appareils, se montre, cepen-

dant, plus fréquemment lorsqu'ils sont mis en usage, et elle résulte de la qualité du liquide employé, de l'agitation et du renouvellement de ce liquide dans les appareils, de la fermeture trop prompte de leurs ouvertures, de la volatilisation rapide de l'agent anésthésique, par suite de la température ou de la chaleur communiquée aux appareils. L'oblitération trop rapide ou trop complète des narines fait, aussi, naître la toux.

Malgré la lenteur mise dans l'éthérisation, malgré la prudence apportée dans les divers actes dont il vient d'être question, quelquefois l'éthérisation est difficile par suite de la toux qui résulte d'une disposition individuelle. Dans bien des cas la toux et l'anxiété qui en est la suite, la sensation d'étouffement et la coloration plus ou moins foncée du visage ont la cause de leur accroissement dans les actes des sujets éthérisés, dans l'action de la parole, et dans les cris survenus par suite d'une perversion intellectuelle. Il est toujours nécessaire de calmer la toux, et sa persistance a souvent motivé la suspension de l'éthérisation. Aujourd'hui cette suspension devra être très-rare, grâce à la science acquise dans ces derniers temps, au sujet de l'anésthésiation.

La chaleur à la gorge, et dans la partie antérieure d'un côté ou des deux côtés de la poitrine, est le résultat de l'agent anésthésique inhalé, et surtout la conséquence d'inhalations pratiquées à l'aide d'appareils défectueux. Ces phénomènes apparaissent tantôt dès le début de l'inspiration, tantôt un peu plus tard ; disparaissent, quel-

quefois, avant la fin de l'inhalation ; dans d'autres cas ils persistent pendant toute sa durée, et après encore. Ces phénomènes n'apparaissent plus guère, depuis que les éthérisations sont mieux conduites.

Période de transition.

Comme pour la circulation, il existe entre la période dite d'excitation et celle de collapsus un état intermédiaire d'autant plus important à signaler que, parfois, la période de collapsus si périlleuse suit très-brusquement cette première période.

La période de transition, dans la respiration, est caractérisée par le ralentissement des mouvements respiratoires, par l'énergie moins grande de ces actes, et par l'apparition d'un ronchus, bruit particulier qui n'apparaît jamais tant que la conscience subsiste.

La période de transition se montre, parfois, sans avoir été précédée, manifestement du moins, par la période d'excitation.

Quelquefois l'éthérisme ne s'accroît pas après la production de cette période ; le plus souvent, au contraire, la période de collapsus fait suite à la période de transition.

Période de collapsus.

Dans la respiration, la période la plus importante à reconnaître est la période de collapsus.

Cette période, si menaçante pour la vie des sujets

éthérisés, est caractérisée par le ralentissement des mouvements respiratoires, par l'immobilité des parois thoraciques, et, dans quelques cas rares, par l'interruption momentanée de la respiration.

La respiration a parfois été tellement ralentie, que 8 *secondes* ont été comptées entre deux inspirations.

Pendant le ralentissement de la respiration, tantôt les mouvements d'inspiration acquièrent de l'ampleur, ce qui est assez fréquent ; d'autres fois, l'étendue des inspirations diminue ; le diaphragme seul paraît s'abaisser, les côtes restant immobiles, et cet état a été observé pendant 13 *minutes*.

Lorsque la période de collapsus tend à s'établir, la respiration est, fréquemment, accompagnée du ronchus particulier dont il a été précédemment question.

Le ronchus est quelquefois passager ; parfois il subsiste pendant plusieurs minutes. Il n'indique jamais une gravité dans l'éthérisme ; la persistance du ronchus semble même éloigner toute idée de danger. La cessation du ronchus coïncide, souvent, avec l'apparition du collapsus. A une époque plus avancée de l'éthérisme, lorsque la période de collapsus est plus prononcée, on trouve dans la bouche et entre les lèvres une écume abondante, blanche, légère, qu'il ne faut pas considérer comme le produit de l'excitation directe des agents anésthésiques, car elle a été observée à la suite de l'éthérisation rectale. Le hoquet est aussi un symptôme qui se rapporte à la période de collapsus.

La toux, qui apparaît, très-exceptionnellement, dans la période de collapsus, peut, ainsi que l'action des appareils, contribuer à entretenir la fréquence du pouls, et il ne faut pas se fier à ce dernier symptôme, en pareille circonstance.

L'état hystérique a paru une condition favorable à la production très-rapide de la période de collapsus.

La période de collapsus succède, en général, à une période d'excitation plus ou moins longue, elle suit d'ordinaire cette phase que nous avons appelée période de transition, mais deux des faits qui nous sont propres prouvent que, dans quelques cas très-rares, cette période peut survenir après quelques inspirations de l'agent anésthésique.

Après la période de collapsus, la chaleur à la gorge et à la poitrine, et l'oppression peuvent reparaître pendant un temps qui a varié de quelques minutes à douze heures.

Les circonstances qui, dans l'observation des phénomènes de la circulation, mettent obstacle à la notation exacte des symptômes, ont un effet semblable lors de l'examen des faits qui sont offerts par la respiration.

Temps noté, dans l'éthérisation, avant l'apparition de la période d'excitation.

Ether par inhalation.....	2' à 11'.
per anum.....	2' (4).
Chloroforme.....	1' 30'' à 7'.

Temps noté avant la période de transition.

Ether par inhalation.....	1' 30'' à 12'.
per anum.....	9' (5).
Chloroforme.....	5' à 13'.

Temps noté avant la période de collapsus.

Ether par inhalation.....	15'' à 15'.
per anum.....	12' (6).
Chloroforme.....	2' à 11'.

Comme pour l'éthérisme de l'intelligence et pour celui de la sensibilité, les idiosyncrasies constituent la cause principale de la rapidité plus ou moins grande dans la production de l'éthérisme de la circulation et de la respiration.

Durée de l'éthérisme de la respiration.

La durée totale de l'éthérisme de la respiration, en réunissant les diverses formes sous lesquelles cet éthérisme est apparu, et en tenant compte des alternances et

(4, 5, 6) Durées notées après le commencement de la volatilisation de l'éther.

de leur durée a été de 1′ à 48′. Dans quelques cas très-rares de quelques heures.

La durée de chacune des formes de l'éthérisme de la respiration a été la suivante :

La période d'excitation a varié de 1′ à 48′.

La période de transition a varié de 4′ à 8′.

La période de collapsus a varié de quelques *secondes* à treize *minutes*.

Ces périodes ont été fréquemment observées sur un seul sujet. Dans un cas d'éthérisation rectale, signalé à l'article de la circulation, l'éthérisme de la respiration subsistait, encore, après plusieurs heures.

L'éthérisme de la respiration peut s'accroître après la cessation de l'éthérisation. Cet accroissement peut avoir lieu après l'inhalation de l'éther, après celle du chloroforme et après l'éthérisation rectale.

Synchronismes.

La circulation et la respiration peuvent ne point présenter de symptômes d'éthérisme, lorsque l'intelligence et la sensibilité offrent, manifestement, le résultat de l'action des agents anésthésiques.

La circulation éprouve, en général, plus rapidement que la respiration l'action des agents anésthésiques ; mais dès que la respiration est influencée, elle subit plus rapidement que la circulation l'action dépressive de ces agents.

Le plus ordinairement, la fréquence du pouls est accompagnée d'un nombre de mouvements respiratoires supérieur à celui de l'état normal, ou, en d'autres termes, la période d'excitation se fait observer, à la fois, dans les deux fonctions. Ce parallélisme, dans un certain nombre de faits, a été observé, successivement, pour la période d'excitation, pour celle de transition et pour celle de collapsus.

L'éthérisme de ces fonctions, dans des cas exceptionnels, s'est révélé par la période de transition, ou par celle de collapsus.

Parfois la même période observée simultanément dans les deux fonctions a été trouvée plus intense sur l'une d'elles.

Une modification déterminée de la circulation n'est point toutefois, nécessairement, associée à une modification déterminée de la respiration. Bien plus l'une de ces fonctions peut présenter l'éthérisme sans que l'autre en offre de traces. Ces faits sont démontrés par les éthérisations anales, comme par les inhalations, soit de l'éther, soit du chloroforme, quel que soit le mode d'inhalation mis en usage. Tantôt la circulation a offert la période d'excitation, lorsque la respiration présentait la période de transition. Tantôt la circulation a montré la période d'excitation, tandis que la respiration offrait la période de collapsus.

Nous venons de dire que, dans un certain nombre de cas, l'une des fonctions était éthérisée, tandis que l'autre

n'offrait aucune trace d'éthérisme. Nous devons ajouter ici que l'absence totale d'éthérisme exista dans la fonction respiratoire seulement, tandis que la période d'excitation était prouvée dans la circulation par le nombre de 80 et de 100 pulsations ; mais nous n'avons pas observé l'état inverse. Nous tirerons de ces faits une importante déduction physiologique.

L'alternance dans les périodes de l'éthérisme a été observée dans la fonction respiratoire et dans celle de la circulation.

L'éthérisme de la circulation a été produit plus rapidement à l'aide de l'appareil Charrière (pour l'éther), qu'avec l'appareil à deux tubulures. Il en a été de même pour l'éthérisme de la respiration.

Les inhalations du chloroforme pratiquées sans l'aide d'appareils, produisent plus lentement l'éthérisme de la circulation et de la respiration que les inhalations du même agent pratiquées à l'aide d'appareils spéciaux.

Action de l'éther et du chloroforme sur le sang.

Les observations relatives à l'action de l'éther et du chloroforme sur l'état du sang, se rapportent à l'aspect du sang sorti des vaisseaux capillaires, à l'aspect de ce liquide sorti des artères de forte dimension, à son odeur, et à sa plasticité.

Les conséquences ont été les mêmes, quel que fût le

mode d'éthérisation, quel que fût l'agent anésthésique mis en usage, et surtout quelle que fût la période d'éthérisme, soit dans la circulation, soit dans la respiration (excitation, transition, collapsus).

La coloration du sang sorti des vaisseaux capillaires resta constamment normale.

La coloration du sang sorti des artères, à l'exception d'un seul cas, pendant l'action du chloroforme, fut constamment normale, et il est probable que dans le fait exceptionnel le sang se trouvait modifié avant l'éthérisation. Au cas particulier, l'on ne peut rapporter cette coloration à l'asphyxie considérée comme cause productrice.

L'odeur de l'éther et celle du chloroforme ne furent jamais perçues, lors de l'examen immédiat du sang. Les parties retranchées n'offrirent pas non plus cette odeur.

La plasticité du sang ne fut nullement diminuée par l'action, soit de l'éther, soit du chloroforme, ce que démontra la formation des caillots dans les artères liées. Dans un cas, au moment même de l'action intense de l'agent anésthésique, la coagulation du sang put être opérée, à l'aide de la galvano-poncture, dans un sac anévrysmal.

II.

RÉSUMÉ DES FAITS RELATIFS A L'ACTION DE L'ÉTHER ET DU CHLOROFORME SUR L'APPAREIL MUSCULAIRE.

L'éther et le chloroforme provoquèrent des manifestations générales de même nature de l'appareil museulaire, ainsi que cela a été observé pour les fonctions déjà étudiées.

Les phénomènes de l'éthérisme ont été analogues ou semblables, quelle que fût la méthode d'éthérisation employée; quel que fût le procédé mis en usage.

L'action des agents anésthésiques sur l'appareil musculaire se révèle par des symptômes appartenant à des périodes principales bien distinctes, qui sont :

1° La période d'excitation;

2° La période de relâchement.

Le trouble de l'intelligence est fréquemment accompagné de mouvements musculaires parfois très-violents. Pendant dix-huit *minutes*, l'on a observé une lutte d'un sujet éthérisé avec les aides chargés de le maintenir, et sans trop d'inégalité dans les forces du sujet anésthésié. Mais l'action de l'éther et du chloroforme détermine des mouvements qui sont, tout à fait, en dehors de la perversion intellectuelle. Ces mouvements constituent la vraie période d'excitation, et sont souvent observés comme unique preuve de l'éthérisme du système musculaire.

L'action de l'agent anésthésique s'est décélée, une fois, par un tremblement général qui différait, notablement, du frisson.

Dans la période d'excitation, on observe des soubresauts dans les tendons, des contractions partielles ou totales dans un ou plusieurs membres; des convulsions de quelques muscles (muscle orbiculaire des paupières, par exemple), des mouvements brusques que l'on a peine, parfois, à maîtriser. Dans une période plus avancée, l'on constate la contraction des muscles du tronc et des membres, le renversement du corps en arrière comme dans l'opisthotonos, la contraction des muscles masséters. Cette forme tétanique de la contraction générale est une exception; à la clinique de Saint-Charles elle a toujours paru comme l'annonce d'un très-prochain relâchement musculaire, de telle sorte qu'en poussant l'éthérisation, on atteignait très-vite la période de collapsus, et que, dans quelques autres cas, en cessant l'éthérisation, et en attendant l'accroissement de l'éthérisme, le relâchement se manifestait également. Cette forme de la contraction pourrait mériter le nom de période de transition.

La contraction des masséters apparait, en général, en dernier lieu dans la période d'excitation du système musculaire, lorsque souvent déjà tout le reste de ce système est relâché. Cette rigidité est l'indice d'un collapsus très-prochain dans tous les appareils, surtout dans la fonction de la circulation et dans celle de la respiration.

On ne saurait trop recommander l'attention sur ce point.

La période de relâchement est précédée, dans certains cas rares, par les sensations, éprouvées par le sujet éthérisé, d'engourdissement dans les extrémités inférieures et d'extrême fatigue, par la lenteur dans les mouvements et par l'incertitude de ces mouvements mêmes. Elle est annoncée, ordinairement, par un déplacement apparent dans la position du tronc, dans celle des membres, par leur chute, lorsqu'ils ont été soulevés et abandonnés brusquement, et cette période est révélée, surtout, par le défaut de contraction musculaire et par l'impuissance des membres, au moment même où un instrument pénètre dans les couches profondes.

Le plus fréquemment à la période d'excitation succède la période de relâchement musculaire.

La période de relâchement musculaire apparait, aussi, sans avoir été précédée, visiblement, de la période d'excitation.

L'état de sommeil causé par les anésthésiques donne aux muscles un relâchement qui n'est point dû à l'éthérisme musculaire et qui n'est point accompagné d'anésthésie. La syncope produite par les agents anésthésiques détermine, aussi, le relâchement musculaire.

La période de relâchement peut, dans quelques cas rares, être suivie d'un retour de la période d'excitation. Ces deux périodes peuvent, pendant l'éthérisation, se manifester, plusieurs fois, alternativement.

La douleur peut se produire dans un membre, sous

l'influence de tractions exercées, bien que, au début des tractions, la période de relâchement soit évidente, et alors la douleur aide, puissamment, au retour des contractions musculaires.

Pour savoir si l'éthérisme du système musculaire est arrivé jusqu'à la période du relâchement, il ne faut pas se contenter de l'aspect calme du malade, il faut, en soulevant, successivement, les membres, constater que la flaccidité musculaire y existe.

L'éthérisme de l'appareil musculaire peut s'accroître après la cessation de l'éthérisation, quel que soit l'agent employé, quel que soit le mode d'éthérisation mis en usage.

La période d'excitation s'est manifestée après des durées qui ont varié de 1′ à 13′, l'éther étant employé en inhalations ; de 9′ à 16′, l'éther étant introduit *per anum* ; de 1′ à 7′ 30″, le chloroforme étant employé en inspirations.

La période de relâchement s'est manifestée après des durées qui ont varié de 4′ à 12′ (éther introduit par inhalation) ; de 3′ 30″ à 11′ (chloroforme étant respiré (1) ; elle est apparue après 20′ (éther introduit *per anum*).

La durée de la période d'excitation a été, après l'em-

(1) Nous n'avons pas reproduit, dans ce paragraphe, les durées qui ont précédé le relâchement musculaire dû, uniquement, soit au sommeil, soit à la syncope.

ploi de l'éther, de deux à trois *minutes*, et après celui du chloroforme, de une à quatre *minutes*.

La durée de la période de relâchement, prouvée par la flaccidité des muscles, lors des amputations, a été observée pendant 7′ après l'inhalation de l'éther, 17′ et 21′ 30″ après celle du chloroforme.

La durée totale de l'éthérisme des muscles a été parfois de vingt-cinq *minutes*.

Après la période de résolution, les muscles ont parfois présenté, lors des amputations, des mouvements convulsifs qui ont duré six à huit *minutes*.

L'éthérisme musculaire n'apparaît pas en même temps dans tous les muscles de l'économie. Cet éthérisme est successif, et les muscles qui sont les derniers éthérisés sont les masséters. L'anatomie rend compte de ce dernier fait.

Les muscles d'une partie du corps peuvent offrir la période du relâchement le plus complet, tandis que les muscles d'autres régions présentent seulement la période d'excitation.

Il n'y a point de parallélisme complet ni certain entre l'éthérisme du système musculaire et celui de l'intelligence, de la sensibilité, de la circulation et de la respiration.

Les phénomènes les plus inquiétants peuvent exister dans la respiration et dans la circulation, lorsque l'éthérisme du système musculaire n'est point encore complet. Toutefois, la persistance de la contraction des muscles

masséters donne le droit de penser que, pendant cette contraction, il n'y a pas de danger immédiat pour la personne anésthésiée.

L'action de l'électricité est, dans une certaine limite, un antagoniste de l'action de l'éther et du chloroforme.

Dans la séance du 18 août 1856, M. Ed. Simonin a donné connaissance à l'Académie de Stanislas des résultats des premières recherches entreprises, le 5 mars 1856, à sa clinique, pour constater la présence du sucre dans l'urine des sujets anésthésiés.

L'AGE D'OR

EST-IL DANS LE PASSÉ?

PAR M. CHARPILLET.

> Le genre humain est un homme
> qui se perfectionne toujours.
>
> PASCAL.

Les poëtes ont placé l'âge d'or dans la nuit des temps passés, ne serait-il pas plutôt dans l'avenir? Le genre humain, comme l'a dit Pascal, se perfectionne-t-il en vieillissant? Nous pourrons peut-être justifier cette pensée, en examinant rapidement les conditions dans lesquelles a vécu l'humanité pendant les âges anciens, et en les comparant aux temps modernes; nous espérons faire sortir de cette comparaison, que l'humanité marche vers un meilleur avenir, tant sous le rapport moral que sous le rapport matériel, seulement le développement moral, on le conçoit aisément, est beaucoup plus lent que le

progrès matériel. Ainsi l'esprit de charité uni à la saine instruction se répand d'une manière insensible dans les sociétés civilisées, tandis que le cours de notre vie, bien que n'embrassant qu'un instant dans les âges, suffit pour nous montrer l'homme se rendant de plus en plus maître de la matière et la façonnant suivant ses besoins.

Il n'est pas étonnant qu'on ait nié le progrès, parce qu'il est toujours accompagné de nombreuses imperfections qui le cachent, souvent même il est obscurci par des événements sociaux qui paraissent le retarder. C'est pourquoi beaucoup d'hommes sont portés à trouver le présent pire que le passé et à croire que nos pères ont été plus heureux que nous : ce penchant a fourni la matière non-seulement d'une foule de fictions, mais de beaucoup d'écrits sérieux. En sorte que dès notre entrée dans le monde nous sommes bercés par cette illusion, et quand Voltaire a écrit ce vers en parlant de son temps :

« Qu'on est heureux dans ce siècle de fer. »

plaisanterie qui renfermait déjà alors ce que nous croyons être la vérité, chacun a ri de cette saillie, peu l'ont prise au sérieux, cependant elle a été dictée à Voltaire par sa perspicacité et l'étude des temps passés.

Si la pensée que nous venons de citer était juste vers le milieu du siècle dernier, elle a acquis depuis un nouveau degré de certitude ; les faits se pressent en foule pour l'affirmer dans l'ordre moral et dans l'ordre maté-

riel. Le plus saillant est l'égalité passée dans les mœurs, non pas sans doute l'égalité absolue, impossible et absurde; mais celle qui inspire aux hommes des sentiments généreux pour leurs semblables et qui, en respectant les vertus, l'intelligence et le rang social, donne cependant à chacun la conscience de sa dignité.

Cette égalité a servi de base à nos lois actuelles; elle y est accompagnée d'un sentiment profond d'humanité; il y a tout un monde, par exemple, entre notre époque et celle où La Condamine allait dans l'intérêt de la science étudier les souffrances résultant d'horribles supplices. Cela se passait cependant il y a cent ans; remontons encore un siècle et nous verrons les plus grands excès dans la guerre, le vol et le viol considérés comme des usages qui ne soulevaient l'indignation de personne.

Pour rendre notre pensée plus sensible, présentons un tableau rapide de la civilisation à différentes époques et rapprochons-le de notre situation actuelle.

La civilisation, comme le soleil, s'est levée à l'Orient; celle de la Chine et de l'Inde paraît être la plus antique et avoir précédé celle des Assyriens, des Babyloniens et des Egyptiens. Les peuples de l'Occident chez lesquels elle devait se développer d'une manière si splendide, n'ont partagé que plus tard ses bienfaits; il faut excepter les Etrusques qui, d'après les récentes découvertes des archéologues, avaient dans une haute antiquité porté les arts à une grande perfection. Nous suivrons le progrès chez les nations de l'Occident, car l'Asie, après avoir

initié les peuples, est tombée dans un sommeil dont elle ne s'est pas encore réveillée. Quant à l'Egypte, si elle se mêle dans les premiers temps à la civilisation grecque, dont elle est la mère, bientôt elle abandonne à la Grèce le sceptre de l'intelligence.

Il est probable que c'est en Asie et surtout en Egypte que les premiers Sages de la Grèce ont puisé la science, et les premiers poëtes, leurs inspirations. Les Hellènes d'ailleurs étaient doués par la nature d'une manière exceptionnelle, la poésie, la philosophie et les beaux-arts naquirent presqu'en même temps chez cette nation privilégiée qui devait guider et enseigner les peuples de l'Occident.

Notre but étant d'indiquer et non de raconter les progrès de la civilisation, nous ne redirons pas ce qu'ils ont été chez les peuples de l'Asie et chez les Grecs ; de nombreux et savants écrits ont suffisamment élucidé cette question. Les enseignements de la Grèce se répandirent, comme l'on sait, sur les rivages de la Méditerranée et vinrent bientôt se mêler à l'austérité, à la simplicité romaine.

A l'origine des sociétés la force fut la suprême loi ; ceux qui la possédaient commandaient ; c'est d'après ce principe que se sont gouvernés les Grecs et les Romains et avant eux les Empires fondés en Asie et en Egypte. L'esclavage en est la conséquence : un petit nombre puissant comprime les faibles et les vaincus ; les arts utiles sont abandonnés à ces derniers, et par suite arrêtés

dans leur développement, tandis que la littérature et les beaux-arts, restant le partage des hommes libres, fleurissent et produisent des chefs-d'œuvre nombreux : les faits historiques viennent appuyer cette opinion.

Les sociétés antiques nous ont laissé dans les lettres et les arts une lumineuse mémoire ; mais si on examine la vie intime de ces sociétés, on aperçoit facilement les misères qui les rongent et les chaines dont elles sont chargées. En effet, le premier des biens, la liberté de soi-même, existe peu chez elles, le citoyen étant absorbé dans l'Etat : quant à la foule des esclaves, ce sont des choses, non des hommes. Les citoyens sont presque toujours dominés par un ou plusieurs d'entre eux qui leur imposent les plus dures lois : nos premières études nous ont accoutumés à admirer la civilisation de la Grèce et de Rome ; plus tard une judicieuse critique tempère cette admiration, que les travaux des érudits de nos jours ont réduite à ses justes proportions : nul d'entre nous ne voudrait vivre dans ces sociétés tant préconisées dans nos colléges, et dont nous avons essayé si malheureusement de restaurer chez nous les institutions.

De grands principes de morale et d'humanité sont, il est vrai, répandus dans les écrits des Grecs et des Romains ; mais en étudiant les résultats pratiques, on demeure convaincu que ces magnifiques pensées de Platon, d'Aristote, de Cicéron, de Térence, de Senèque restaient généralement à l'état de théorie, n'empêchaient pas le peuple de mendier la sportule à la porte des grands et de

s'enivrer des atrocités du cirque : les esclaves n'en mouraient pas moins de faim quand ils ne pouvaient plus servir, et les enfants nouveau-nés n'en étaient pas moins mis à mort suivant la fantaisie de leur père : enfin qui ne connaît la destinée de la femme dans la société antique comparée à sa position parmi nous.

Les écrits des Indous des temps reculés contiennent, il est vrai, des principes de morale et de charité très-élevés, qu'un docte membre de l'Académie de Stanislas nous a fait admirer traduits en beaux vers. Mais qui nous dit que ces préceptes sublimes aient été pratiqués, et que, comme chez les Grecs et les Romains, ils ne soient pas demeurés à l'état philosophique ! Nous sommes d'autant plus fondé à le croire, qu'il reste chez les Indous actuels peu de traces de ces enseignements, et que les préceptes de l'Evangile ont mis des siècles pour se traduire dans les faits sociaux, que malheureusement ils sont loin de dominer encore.

Si, l'histoire à la main, on peut noter les pas faits par l'humanité dans le chemin de la morale et de la sociabilité, il est plus facile encore de constater le progrès matériel, et de prévoir qu'il ne pourra que se développer, si Dieu permet à l'homme de poursuivre les routes déjà tracées. Effectivement, on le prend, cet homme, à son apparition sur la terre, nu et luttant contre les moindres obstacles que lui oppose la matière, et on le suit jusqu'au développement déjà si grand de sa puissance sur elle ; il ne peut sans doute ni l'augmenter ni la diminuer, ni

changer les lois qui la régissent ; mais il la subjugue, la transforme et fait plier sous son intelligente volonté tous les êtres qui couvrent la surface du globe.

On sait que dans une antiquité très-reculée les Assyriens, les Babyloniens, les Egyptiens avaient porté à une grande hauteur la sculpture et l'architecture, qui plus tard ont atteint la perfection chez les Grecs et les Romains : ces travaux témoignaient sans doute de la splendeur des sociétés antiques, mais non de l'aisance et de la facilité de la vie. Il serait superflu d'entrer à ce sujet dans des détails et des rapprochements que notre mémoire nous retrace facilement.

Si les sciences et l'industrie, qui donnent aux nations l'aisance et le bien-être, étaient peu développées chez les Anciens, ils ignoraient à peu près l'économie politique et la science administrative, qui garantissent aux sociétés modernes la jouissance de ce bien-être. Car malgré les savantes recherches et l'opinion de M. Blanqui aîné, on ne peut, nous le croyons, trouver chez les Grecs et les Romains que des aperçus isolés sur les enseignements économiques, qui témoignent seulement que quelques esprits d'élite avaient entrevu, mais sans les coordonner, les principes de la création, de la répartition et de la consommation des richesses publiques et privées ; quant à l'administration, loin d'être chez eux la gestion intelligente des intérêts généraux, elle n'était qu'une savante et régulière exploitation des peuples soumis au profit des vainqueurs. Aussi a-t-elle eu pour résultat l'appauvris-

sement général, et le joug qu'elle imposait était tellement insupportable, que l'invasion des Barbares fut presque considérée comme un bienfait par les faibles restes des nations étouffées sous la puissance romaine.

Il est essentiel, pour bien constater le progrès moderne, d'étudier la vie des Anciens dans les détails, de comparer au nôtre le bien-être du citoyen grec et romain, et celui des anciennes nations de l'Asie et de l'Egypte; car c'est l'augmentation de ce bien-être qui constate le vrai progrès. Sans doute, nos villes offrent encore une foule de pauvres attendant la vie journalière de la charité publique, mais leur sort peut-il être comparé à celui des esclaves, et tous les jours d'ailleurs la puissance du travail n'augmente-t-elle pas le nombre heureusement déjà si grand de ceux dont l'existence a cessé d'être précaire?

Si les lumières et le bien-être chez les peuples anciens étaient loin de ce qu'ils sont aujourd'hui, l'invasion des Barbares dans l'Empire romain vint en tarir pour longtemps la source. De l'an 500 à l'an 1400 la civilisation n'apparaît que pendant la domination des Sassanides en Perse, le règne de Charlemagne, et ceux des premiers califes de Bagdad, chez les Fatimites d'Egypte et les Omniades de Cordoue.

C'est pendant ces neuf siècles que l'on aurait pu nier le progrès de l'humanité; l'histoire abonde en récits des misères qui l'accablaient et de la profonde ignorance dans laquelle elle était ensevelie. C'est bien alors qu'on

pouvait craindre la fin du monde de l'intelligence, comme on redoutait celle du monde matériel. Les moines seuls gardaient à l'ombre des cloîtres un souvenir des lettres, tandis qu'ils fertilisaient par leurs travaux des terres immenses presque dénuées d'habitants.

Mais les siècles ne sont qu'un instant dans la pensée de Dieu et de courts espaces dans la vie de l'humanité; après cinq cents ans d'engourdissement, l'Europe sort de sa torpeur, va réveiller le vieil Empire grec et chercher en Asie des inspirations nouvelles.

Les croisades étendent le cercle des idées, le séjour à Constantinople, la conquête et l'occupation momentanée de cette ville par les Croisés leur font entrevoir les lettres et les arts antiques; le contact avec les Arabes ouvre en même temps à leur esprit un horizon nouveau, et les barons rapportent dans leurs manoirs des habitudes jusqu'alors inconnues de civilisation et de bien-être. Mais il s'en fallait que les masses eussent part à ce progrès, les guerres incessantes, les horribles excès qui les accompagnaient, les misères dont elles étaient suivies, les pestes et les famines qui se succédaient, décimaient les populations ignorantes et clair-semées, en proie aux vexations des seigneurs féodaux : seulement les bourgeois de quelques villes affranchies et enrichies par l'industrie faisaient exception à la misère générale; mais qu'ils étaient loin de jouir de l'aisance et surtout de la sécurité modernes! En effet, la plupart des habitants des villes, après avoir acheté la liberté de leurs seigneurs, étaient

obligés de la défendre, souvent les armes à la main, et ce n'est que vers le milieu du quinzième siècle que les masses populaires, aidées en France par Louis XI, commencèrent d'entrer dans la vie publique, à l'exemple de quelques villes d'Italie.

Enfin l'invention de l'imprimerie, la découverte du Nouveau-Monde, viennent éclairer cette sombre vie du moyen âge, et au milieu des disputes et des guerres de religion, les peuples d'Occident marchent vers le progrès d'un pas plus ferme et plus rapide, tandis qu'en Orient, au contraire, la civilisation rétrograde sous le despotisme ottoman, et s'immobilise en Chine et dans l'Inde.

La polémique religieuse excitée par la Réforme fut un grand moyen de développement pour les esprits, et bientôt vinrent s'y joindre les efforts des érudits pour éditer, expliquer et commenter les écrits des Grecs et des Romains, propagés par les savants fuyant Constantinople. Les beaux-arts suivirent, comme cela arrive toujours, le progrès des lettres ; ces deux puissances imposèrent un premier frein au despotisme de la force, Charles-Quint ramassa le pinceau tombé des mains du Titien !

Ces premiers élans des nations modernes aspirèrent exclusivement à l'imitation des Anciens dans les beaux-arts et les lettres ; les sciences et les arts utiles restèrent encore dans les voies de la routine et de l'empirisme. C'est pourquoi le bien-être général ne suivit qu'à pas lents les magnifiques développements de la peinture, de

la sculpture, de l'architecture éclairés par l'aurore des études littéraires. Nous n'avons encore rien à dire des études morales et de leur application : orgueil et cruauté chez les puissants, abjection et souffrance chez les faibles, tel était pendant la Renaissance l'héritage laissé aux peuples par l'Antiquité et conservé par le Moyen âge.

La renaissanee des beaux-arts et des lettres n'empêchait pas l'astrologie et l'alchimie de dominer et de fausser les études scientifiques, et, dénués des secours de la science, les procédés grossiers de l'industrie ne se réformaient que lentement. On observait peu les phénomènes de la nature, car ce n'était pas l'étude des écrits de l'antiquité qui devait ouvrir cette voie ; les Grecs et les Romains s'étaient presque toujours laissés aller à créer des systèmes et à croire au merveilleux ; cependant malgré les erreurs répandues dans leurs écrits, ils ne contribuèrent pas seulement à faire renaître le goût des lettres, mais ils apportèrent des idées nouvelles qui fécondèrent les esprits et hatèrent le progrès moderne.

D'abord chaque nation de l'Europe occidentale se développa chez elle et presque sans communication intellectuelle avec les autres ; seulement des relations s'établirent entre l'Italie et la France par suite des guerres et des alliances ; mais les Italiens, au lieu d'apporter chez nous seulement le Dante, Pétraque et Boccace, y répandirent l'esprit dépravé et le goût trop recherché qui régnaient alors dans la Péninsule. Cependant ce contact

avec l'Italie éveilla de plus en plus l'esprit de recherche et le désir de l'aisance et du luxe; mais en énervant le sens moral, et le progrès sous ce rapport rétrograda dans les écrits de Machiavel et la vie journalière.

Une des preuves les plus évidentes du progrès, c'est le profond étonnement et le dégoût qu'excite maintenant la peinture des mœurs de cette époque, où régnait la débauche la plus extravagante unie aux crimes les plus atroces commis avec sang-froid et appliqués même comme moyen de gouvernement; les plus saints mystères de la religion profanés et couvrant le parjure et l'empoisonnement; toutes ces horreurs pratiquées par les classes élevées et accompagnées chez elles de croyances ridicules à la magie et à l'intervention des êtres surnaturels, tandis que les masses, croupissant dans l'ignorance, étaient victimes des violences de toute sorte protégées ou exécutées par une soldatesque sans frein.

Enfin parurent les initiateurs de notre époque, Bacon et Descartes; le premier substitua dans l'étude des sciences l'observation à l'empirisme, le second enseigna la méthode pour la régler. Ces grands hommes exercèrent une heureuse influence sur les esprits studieux, la route qu'ils indiquèrent fut depuis constamment suivie et assura le progrès moderne; non-seulement les beaux-arts et les lettres prirent un magnifique essor, mais la vraie science fut réellement créée et l'industrie en suivit le mouvement.

Le progrès social se manifesta alors sous plusieurs

formes; la première, comme nous l'avons fait voir précédemment, fut la forme artistique et littéraire; puis vinrent les études scientifiques, et après un long temps quelques éclairs d'études sociales qui ne sont malheureusement que le fruit de cruelles expériences. Si l'on ne peut guère espérer de dépasser les modèles que les beaux-arts et les lettres ont déjà produits, il n'en est pas de même pour les sciences, pour leur application aux arts utiles, et surtout pour la première et la plus nécessaire de toutes les études, celle des lois qui doivent assurer le développement du progrès social. Nous avons appris à nos dépens que la prospérité des nations ne tient pas à d'abstraites théories, mais bien à la patiente observation des phénomènes qu'offre la vie des peuples. Encore longtemps sans doute, il y aura des attentats contre la prospérité publique; mais ils deviendront de plus en plus rares et la civilisation sortira triomphante des combats dans lesquels elle se trouvera engagée.

Les lumières et la richesse, résultat de la paix publique, sont maintenant déjà le partage d'un grand nombre d'hommes et s'étendent tous les jours à mesure que l'industrie accroît le capital social. Le travail physique est allégé par l'emploi intelligent des forces de la nature et laisse à l'homme plus de loisir pour cultiver son esprit; l'instruction vient éclairer les classes les plus déshéritées, et c'est surtout cette diffusion des lumières qui établit notre supériorité comparativement aux âges précédents où souvent l'éclat que jetaient les lettres et les

beaux-arts était accompagné des plaies sociales les plus profondes.

Il serait facile de justifier cette assertion par des faits pris dans des temps très-rapprochés de nous ; il suffit pour les trouver de parcourir l'histoire de l'Europe depuis 1600 jusqu'à 1800 ; celle de la France même, sous ce règne splendide de Louis XIV ; ouvrons Vauban et Mme de Sévigné, et nous y verrons retracés comme simples et journaliers, des faits qui exciteraient à bon droit aujourd'hui notre indignation. Hier encore les excès de la Révolution française ne nous ont-ils pas fait trembler pour la civilisation? Mais rassurons-nous, la barbarie jette ses dernières laves comme le volcan qui s'éteint.

Un grand espoir pour l'avenir des peuples, c'est que l'expérience nous a appris à ne pas attendre notre bonheur des seules formes de gouvernement ; les déceptions que la poursuite d'un gouvernement parfait nous a fait éprouver, nous rendront plus prudents et le progrès du bon sens sera le gage de la sécurité ; on ne la verra plus troublée, il faut l'espérer du moins, et les peuples ne seront plus ruinés et décimés au nom de fausses théories religieuses ou politiques. Enfin il ne paraît pas douteux qu'ils ont acquis des idées justes qui doivent les préserver d'une partie des fautes qu'ils ont commises dans le passé.

L'avenir des peuples nous semble devoir être dominé par la charité générale et le développement des études morales et économiques. Cette conjecture est fondée sur

ce qui se passe sous nos yeux ; la charité intelligente fait chaque jour de nouveaux progrès, et l'application des saines doctrines économiques unies au progrès scientifique rend la vie matérielle plus assurée. Il ne paraît pas probable que les peuples et les gouvernements abandonnent désormais cette voie féconde qui les conduit à la plus grande prospérité et ouvre les cœurs aux plus hautes pensées religieuses et sociales. Déjà les gouvernements et les individus rivalisent de zèle pour répandre l'instruction et cherchent à prévoir et à abaisser les obstacles que la civilisation rencontre dans sa marche. Malheureusement les tendances des hommes de nos jours à s'entasser dans les villes contrarient ces efforts, en dépeuplant les campagnes elles amoindrissent les produits nécessaires au soutien de la vie. Ce symptôme serait menaçant pour l'avenir, car c'est ainsi qu'ont fini une partie des sociétés antiques ; mais nous voyons le mal et il faut espérer que nous le combattrons d'autant plus énergiquement que nos mœurs et nos lois ne sont plus ce qu'elles étaient dans l'antiquité.

En offrant ces conjectures sur l'avenir on ne se dissimule pas que les sociétés montrent de nos jours de nombreuses imperfections, qu'elles sont loin, sans doute, de l'idéal que notre esprit nous présente quand nous pensons à ce que pourrait être l'humanité. Mais dans les aspirations des âmes élevées il faut distinguer le possible de l'utopie ; ce n'est point l'imagination qui doit guider nos efforts pour atteindre un meilleur avenir ; dans ce

travail il faut mesurer les forces générales et non celles des hommes d'élite seulement.

On n'a pas manqué d'inventeurs de systèmes sociaux, qu'ont-ils produit? Défions-nous surtout en ceci des esprits prime-sautiers, les vérités réellement utiles ne se révèlent qu'à de longs intervalles; la tolérance et l'ordre public sont d'hier et peut-être pas encore fermement établis, quoique chacun en sente l'impérieuse nécessité; la force peut imposer momentanément aux sociétés l'apparence d'une civilisation avancée; enlevez l'obstacle, les vices et les passions que vous croyez domptés, se relèvent avec une énergie nouvelle; pour durer il faut donc qu'un principe, qu'une vérité utile soient la conviction intime de tous. C'est en cela surtout que la liberté est précieuse, parce qu'elle ne demande rien qu'à la conviction. Le progrès moral nous semble donc émaner de la liberté, non de celle qui se répand en discours et en actions désordonnés, mais de la liberté réfléchie et sagement réglée.

Le progrès matériel ne réclame pas une liberté aussi étendue que le progrès moral, mais il a surtout besoin de la sécurité; c'est sous son égide que la puissance de l'homme sur la matière s'est développée avec énergie. Il est probable, cependant, que nous semblerons peu avancés aux générations qui nous succèderont, ainsi que nous paraissent nos devanciers. En conséquence, on a tort de dire que l'humanité tourne dans un cercle; en effet, si nous observons le progrès de chaque jour, il

nous est facile de reconnaître qu'il contient le germe de forces nouvelles; l'application de la morale aux faits, et le développement des sciences sont encore loin, on le sent, de toucher la limite du possible.

Quelques-uns nient le progrès moral et disent que si les hommes ont gagné sous le rapport des formes, si les apparences sont plus saines et le langage plus pur, au fond la bonne foi s'altère chaque jour et les mœurs sont loin de valoir ce qu'elles paraissent à la surface. Mais n'est-ce pas beaucoup, que l'influence de l'opinion générale force à dissimuler les mauvais penchants et que la charité se répande, ne fût-ce que par entraînement? On commence à sentir que la pratique de la morale est l'intérêt bien entendu de tous; mais lorsqu'un enseignement primaire, simple et clair, aura fait comprendre les avantages de la pratique de la morale au point de vue humain, il sera rare, il faut l'espérer, que l'on ne suive pas ses lois, puisqu'il sera démontré qu'en agissant en sens contraire on se nuit à soi-même en manquant à son devoir.

Enfin ce qui donne lieu d'espérer que le progrès moral et matériel possible pour l'humanité ne sera plus interrompu, c'est que les conquêtes faites par l'intelligence s'étendent maintenant chez tous les peuples civilisés et qu'il n'existe plus de Barbares assez nombreux et assez puissants pour en arrêter l'essor, comme cela est arrivé aux civilisations qui se sont succédé dans le passé.

Nous sommes loin de croire que cette faible esquisse

suffise pour faire partager nos convictions sur le progrès moral et matériel des nations; mais nous pensons qu'il est toujours utile de reproduire ces espérances de perfectionnement qui encouragent l'humanité et la guident vers le but que Dieu lui a posé.

ÉLOGE

DU

GÉNÉRAL DROUOT

Discours lu le 17 février 1848

DANS LA SÉANCE ORDINAIRE DE L'ACADÉMIE DE STANISLAS,

PAR M. J. LEVALLOIS

Président annuel de la Société, Inspecteur général des mines, etc.

MESSIEURS,

Il y aura tout à l'heure un an (1) qu'un grand deuil s'étendait sur le pays. Dès l'instant où cette sinistre nouvelle circula par la ville : « Le général Drouot est mort, » tous les visages s'assombrirent; on ne s'abordait plus que le cœur serré, comme si chacun eût éprouvé un malheur personnel. C'est qu'en effet le général Drouot appartenait à tous; c'est qu'une vie véritablement populaire venait de s'éteindre; c'est que la France venait de perdre un des derniers de ses plus héroïques défenseurs,

(1) Le général Drouot est mort à Nancy le 24 mars 1847.

la ville de Nancy le plus glorieux et le meilleur de ses citoyens.

Mais cette perte, Messieurs, elle fut doublement sentie par l'Académie de Stanislas; car, au malheur général, il venait se joindre pour elle un malheur de famille : la mort lui enlevait un confrère aimé, honoré, et qui rayonnait sur elle de tout l'éclat qu'il voulait tant écarter de lui-même. J'ai dit malheur de famille, Messieurs ; et cette expression n'est-elle pas bien justifiée par la délicate marque de sympathie que nous donnait l'illustre mourant, dans ces heures réservées qui semblaient devoir appartenir exclusivement aux êtres bien chers qui l'entouraient de soins si pieux et qui allaient lui clore les paupières? « Je vous prie, mon frère, de faire, en mon » nom, une démarche près des présidents de l'Académie » de Stanislas et de la Société d'agriculture, pour ex- » primer à ces deux compagnies ma vive reconnaissance » de ce qu'elles ont tenu à me conserver parmi leurs » membres titulaires, quoique empêché depuis longtemps » par la maladie de m'acquitter des devoirs attachés à » ces titres. » Aussi ne me semble-t-il pas, Messieurs, qu'en venant vous entretenir ici quelques instants de notre glorieux confrère, je fasse en rien violence à sa modestie, à cette modestie si prévoyante qu'elle nous a fermé les lèvres devant sa tombe; car je parle ici en famille, et nous n'avons fait qu'en élargir le cercle en conviant autour de nous aujourd'hui, et les hommes qui appliquent leur intelligence à l'administration des affaires

du pays, et tous ceux à qui sont chers les sciences, les lettres et les arts (1).

Je ne veux point entreprendre, Messieurs, de vous raconter la vie du général Drouot, il faut, pour suffire à cette tâche, des voix plus puissantes que la mienne. Ce n'est que du haut de la chaire que l'on peut dignement parler d'une vie qui fut si chrétiennement remplie; ce n'est que du haut de la tribune nationale que la patrie peut dignement payer son tribut de reconnaissance à la mémoire de celui qui brûla toujours d'un si saint amour pour elle. Mais, vous le dirai-je, Messieurs, quelque utile, quelque nécessaire qu'il soit de mettre en grande lumière tous les nobles exemples dont cette vie est en quelque sorte tissue, je crains bien que ces éloges n'aient à souffrir en les comparant à ces quelques lignes que le général Drouot nous a laissées sur lui-même, à cette simple notice (2) si pleine de grandeur dans sa sobriété, si pleine de beaux enseignements dans ses réticences, à cette lettre si touchante adressée à son frère tendrement aimé, vrai testament d'un sage et d'un soldat chrétien, que l'on peut bien développer, mais qu'on ne saurait embellir.

A moi, Messieurs, parlant au nom de l'Académie, il

(1) Ce discours devait être prononcé dans la séance publique de 1848; mais cette solennité n'a pu avoir lieu par suite des événements politiques.

(2) *Notice biographique sur le général Drouot* (Antoine), écrite par lui-même.

m'appartient seulement de voir dans le général Drouot l'homme d'étude et de science. Et je ne sais si je m'abuse, mais il me semble qu'il fallait ce dernier trait-là pour compléter la ressemblance de cette noble figure avec les plus beaux types de l'antiquité : ce dernier trait qui nous montre l'homme de guerre, le compagnon d'armes de l'empereur Napoléon, suspendant son épée dont les malheurs du temps ne lui laissaient plus l'utile emploi, pour aller se réfugier dans l'étude et demander à la science, qui déjà lui avait ouvert la carrière des armes, des consolations aux grandes douleurs dont les revers de la patrie remplissaient son âme.

Demandera-t-on quels furent les titres scientifiques ou littéraires du général Drouot! — Ces titres, Messieurs, ils furent signés de la même main qui signa le Code civil; ils furent proclamés par la voix de Napoléon, le jour où, prêt à partir pour son premier exil, il fit choix de son modeste aide de camp pour écrire avec lui les grandes choses que ses armées avaient faites. Puissant témoignage! car cette main, car cette voix appartenaient à celui que, dès 1797, à peine âgé de vingt-huit ans, lorsqu'il n'était encore que le général victorieux de l'armée d'Italie, lorsqu'il n'était point encore César, à celui que l'Institut national appelait à s'asseoir dans son sein, encyclopédie vivante qui réunissait alors les Lagrange aux Ducis, les Laplace aux Bernardin de Saint-Pierre, les Monge aux Chénier, les Daunou aux Berthollet; à celui dont le profond coup d'œil s'appliquait si bien à

toutes choses, que dès que la magnifique découverte de Volta vint à être publiée, il en pénétra toute l'importance pour la philosophie naturelle. « Je désire (écrivait » le Premier Consul à l'Institut), je désire donner en » encouragement une somme de 60,000 francs, à celui » qui, par ses expériences et ses découvertes, fera faire » à l'électricité et au galvanisme un pas comparable à » celui qu'ont fait faire à ces sciences Franklin et Volta.... » Les étrangers de toutes les nations seront également » admis au concours.... mon but spécial étant d'encou- » rager et de fixer l'attention des physiciens sur cette » partie de la physique qui est, à mon sens, le chemin » des grandes découvertes. » Et lorsque, quelques jours plus tard, on répétait devant lui les expériences de décompositisn par la pile voltaïque, frappé d'admiration en voyant les éléments des sels se transporter à leurs pôles respectifs, sous l'action du merveilleux instrument : « Docteur » (s'écria-t-il en se retournant du côté de Corvisart, son médecin) « docteur, voilà l'image de la » vie : la colonne vertébrale, c'est la pile, les reins for- » ment le pôle positif, le foie est le pôle négatif. » Sans doute, suivant la remarque d'un savant physicien (1), cette comparaison n'est pas exacte; mais on ne peut cependant s'empêcher de soupçonner qu'il se passe quelque effet semblable dans notre organisme.

(1) Becquerel, *Traité expérimental de l'électricité et du magnétisme*, tome Ier, page 108.

Je voulais, Messieurs, vous entretenir seulement du général Drouot, et voilà que, malgré moi pour ainsi dire, j'ai été conduit à vous parler de Napoléon. C'est que ces deux noms sont désormais inséparables; c'est que le nom d'un homme qui se fit un culte de la fidélité évoque toujours un autre nom. Et d'ailleurs n'est-ce pas deux fois être agréable aux mânes de notre illustre compatriote, que de cesser un instant de s'occuper de lui, pour jeter une échappée de lumière sur un côté trop négligé de la figure de celui qui fut son héros, son ami!

Le général Drouot vous appartenait donc, Messieurs; aussi à peine était-il rentré dans sa ville natale, que vos suffrages allaient le chercher dans la retraite qu'il s'était choisie sous le toit de sa famille, se refaisant ainsi, autant que possible, la vie de ses premières années, cette vie qu'il n'avait cessé d'ambitionner, même au plus brillant de sa carrière. Nos archives sont là pour faire foi du scrupule qu'il apportait à accomplir sa part dans l'œuvre de l'Académie. La Société d'agriculture ne le trouvait pas moins zélé; et, dans l'une comme dans l'autre de ces compagnies, on aimait à le charger de l'examen des questions de mécanique appliquée. La mécanique est, parmi les diverses branches de nos connaissances, une de celles qui établissent le lien entre les arts et les sciences proprement dites; et, parmi ceux-là, l'art de l'ingénieur civil ou militaire, tout comme celui de l'officier d'artillerie, lui font de continuels emprunts. Notre confrère était donc tout à fait compétent dans ces matières; et

d'ailleurs, quant aux théories mathématiques qui sont la base de la mécanique, le lieutenant-général n'avait rien oublié de la science précoce qu'avait montrée, à trente années de là, le petit artisan de Nancy, et qui avait tant frappé le célèbre Laplace, qu'il disait longtemps après à l'Empereur : « Un des plus beaux examens que j'aie vu » passer dans ma vie, est celui de votre aide de camp, » le général Drouot. » Des questions d'économie publique l'occupèrent aussi à diverses fois, et, dans la manière dont il les traite, on trouve réunies tout à la fois, en cette juste mesure qu'il est si difficile de rencontrer, et la prudence qui se défie des innovations, et la sollicitude la plus vive pour l'amélioration du sort des masses, sollicitude qu'il a d'ailleurs si souvent traduites en actes au milieu de nous.

Mais, parmi les trop rares souvenirs que nous a laissés la plume du général Drouot, il en est un sur lequel je ne puis m'empêcher d'arrêter particulièrement votre attention : je veux parler du rapport qu'il fit à l'Académie, le 7 janvier 1830, sur l'*Histoire des légions polonaises en Italie*, par M. Léonard Chodzko. Dans ce rapport, le Général prend à son tour le rôle de narrateur. Après nous avoir fait assister à l'horrible assaut de Praga (4 novembre 1794), ce dernier effort du peuple polonais pour se délivrer de ses oppresseurs, il nous montre le général Dembrowski formant le hardi projet de réunir les 20,000 hommes de troupes qui lui restaient encore, pour se forcer un passage à travers la Prusse et venir

rejoindre les armées françaises sur le Rhin; mais ce projet fut jugé impraticable par les autres chefs, et l'on adopta la résolution funeste, dit notre rapporteur, de se soumettre. Cependant tous les Polonais ne voulurent pas accepter la servitude, et ceux qui lui préférèrent la liberté allèrent chercher un asile chez les puissances qui n'avaient point pris part au démembrement de leur patrie, et particulièrement en France. Le général Dembrowski, arrivé à Paris le 30 septembre 1796, conçut la pensée d'organiser les Polonais fugitifs en légions militaires et de les mettre au service de la France, occupée alors, pour se défendre, à conquérir l'Italie sous le général Bonaparte. C'est là l'origine de ces immortelles légions polonaises que l'on suit, déployant tant d'intrépidité sur tous nos champs de bataille d'Italie jusqu'à la paix de Lunéville, et qui allèrent ensuite partager la mort avec nos soldats sous le climat dévorant de Saint-Domingue. Et cependant de ces débris ressuscitèrent encore, à la voix de Napoléon, de nouvelles phalanges qui, toujours dévouées, toujours fidèles, ne cessèrent de donner leur sang pour la France que quand la France elle-même eut posé les armes. Le général Drouot combattait à côté des légions polonaises pendant les campagnes de l'an VI et de l'an VII, et il fut témoin de leur héroïsme; plus tard il put sonder par lui-même les plaies de la malheureuse Pologne. Que de motifs pour exciter sa sympathie! Aussi respire-t-elle bien toute entière dans son récit. Et qui ne sent tout l'intérêt que prend un hommage rendu par le

général Drouot à la fidélité et au courage ! Par le style à la fois sobre et clair qui règne dans les quelques pages de ce simple rapport, on peut juger que la plume qui les a tracées était bien celle d'un historien. Combien ne doit-on pas regretter que cette plume si honnête n'ait pas consacré de son autorité morale cette belle partie de nos annales contemporaines dont il a été lui-même une si grande part ! Ici, si je l'osais dire, sa modestie l'a égaré.

Cependant son zèle commençait à être trahi par ses infirmités, et bientôt il ne lui fut plus possible d'assister à nos séances ; mais de précieux billets, conservés par plus d'un de nos confrères, et où se peignent toute l'aménité de son caractère et toute la simplicité de ses mœurs, témoignent que son esprit était toujours avec nous, et qu'il ne cessait de s'intéresser à nos travaux.

Faut-il s'étonner que celui qui avait été mêlé durant vingt ans à tout l'éclat de notre grande épopée, qui avait assisté aux conseils du Roi des rois, où se faisaient et se défaisaient les empires, faut-il s'étonner que celui-là, rentré dans la vie privée, ait si bien su prendre le niveau des choses d'une moindre importance ? — Non, Messieurs, il y avait là un *devoir* à remplir, et ce mot rend raison de tout ; car devoir, abnégation, voilà les deux mobiles qui ont dirigé d'un bout à l'autre l'admirable vie du général Drouot.

Il était amant enthousiaste de la gloire de la France ; mais la gloire ne le tentait pas pour lui-même, c'était

trop pour son humilité toute chrétienne ; et si remplie qu'en soit sa carrière, c'est toujours en ne la cherchant pas qu'il la rencontra. Le sentiment du devoir suffisait à tout chez lui. C'est ce sentiment qui engendrait en lui cette intrépidité froide et stoïque dont il a donné tant de preuves à la guerre, et qui en a fait un des grands manœuvriers de l'artillerie ; et nous le retrouvons toujours obéissant à ce sentiment avec une rigidité pour ainsi dire mathématique, soit qu'il suive Napoléon dans son exil à l'île d'Elbe, soit qu'il aille, en 1815, au plus fort de la réaction, se mettre spontanément sous les verrous et s'offrir à ses juges ; soit qu'en 1830, au premier appel de la patrie, il dompte ses souffrances physiques pour venir prêter l'appui de son nom sans tache au gouvernement qui venait de relever les couleurs de la nation ; soit que, cette mission remplie, il s'empresse de rentrer dans sa retraite, refusant les dignités et les emplois que le Roi lui offrait et auxquels, disait-il, le mauvais état de sa santé ne lui aurait pas permis de suffire. Tant d'abnégation et de modestie sont-elles bien de notre temps ! et en songeant avec quelle austérité de Spartiate il réduit ses besoins, avec quelle résignation il accepte la douleur, ne semble-t-il pas plutôt voir dans le général Drouot un personnage antique, un philosophe de l'école de Zénon !

Aussi l'Empereur avait-il donné à son fidèle aide de camp le surnom de *sage*. Sans doute il est beau d'avoir mérité d'être ainsi qualifié par un héros ; mais ne puis-je pas dire, sans amoindrir cette grande gloire, qu'il est

plus beau encore pour le héros d'avoir mérité le culte du sage? Car, il faut bien le reconnaître, ce qui est grand n'est pas toujours bon; le génie ne porte pas toujours les attributs de la justice; l'héroïsme enfin n'est pas toujours de la sagesse. Mais quand les noms de Napoléon et de Drouot, du héros et du sage, parviendront aux siècles futurs unis par ce lien d'estime et d'admiration qui les a confondus à jamais, il y aura là, si je ne m'abuse, un haut témoignage bien propre à éclairer les jugements de l'histoire.

En faisant choix de vous, Monsieur (1), pour remplir la place vacante dans son sein, l'Académie de Stanislas savait que vous lui apporteriez tout le zèle, tout le dévouement qu'elle trouvait dans l'illustre confrère qu'elle a perdu, et qu'il vous appartenait de faire revivre un instant aujourd'hui parmi nous, si, par une excessive réserve, vous ne m'aviez laissé à remplir ce devoir bien plus difficile pour ma voix peu exercée que pour la vôtre. L'Académie le savait par les preuves que vous avez déjà faites dans une autre société savante. Elle trouvait dans vingt-cinq années consacrées à la carrière de l'instruction publique, commencées dans notre haute école de l'enseignement et poursuivies à travers les fatigues d'un professorat distingué, qui a trouvé sa récompense dans

(1) M. Caresme, recteur de l'Académie, élu membre de la Société des sciences, lettres et arts de Nancy, en remplacement du général Drouot.

les fonctions élevées que vous occupez au milieu de nous, dans la direction supérieure qui vous a été donnée de l'instruction publique dans notre contrée, à tous ses degrés et dans toutes ses branches ; elle trouvait là, dis-je, la garantie de l'utile concours que vous lui prêteriez. Propager par l'enseignement oral les diverses parties de la connaissance humaine, imprimer à cet enseignement la direction hors de laquelle l'arbre de la science ne porterait que de mauvais fruits, ou bien cultiver cet arbre dans le silence du cabinet, ce ne sont toujours que deux faces d'une même chose, que deux opérations du même travail, que deux voies qui conduisent au même but : doter la société des connaissances qui peuvent augmenter son bien-être non-seulement dans l'ordre physique, mais encore et avant tout dans l'ordre moral, en développant les principes qui sont la base de toute civilisation. Ce n'est pas à un esprit comme le vôtre, Monsieur, que cette double mission de l'homme d'étude pouvait échapper. Ce n'est pas vous qui pouviez ne voir dans les lettres qu'un élégant mais vain exercice de l'esprit, dans les sciences que l'instrument du perfectionnement de notre vie matérielle ; mais particulièrement placé pour apprécier leur influence morale, il vous appartenait particulièrement aussi de faire voir que les progrès dont notre esprit s'enorgueillit n'ont rien coûté à notre cœur ; et c'est avec un vrai bonheur que l'Académie a entendu tout à l'heure le tableau que vous lui avez fait des conquêtes morales dues à la science mo-

derne et de celles que nous devons encore en attendre. Les choses sont-elles aussi belles que vous nous les avez dépeintes ? Quelques esprits chagrins peuvent en douter. Mais toujours est-il qu'il y a honneur à les voir ainsi, et qu'on est heureux de trouver de pareilles convictions dans l'homme qui tient de l'État la mission de présider au développement intellectuel et moral de nos jeunes générations.

Pendant que nous faisions à l'Université, Messieurs, un de ces emprunts qui nous ont si souvent enrichis, un membre de ce même corps, M. l'abbé Gironde (1), notre doyen d'âge, nous était enlevé. Ce regrettable confrère était aussi, lui, un philosophe pratique ; non pourtant, osé-je croire, de l'école de Zénon, comme le général Drouot. Il était, je suppose, plus Athénien que Spartiate, et il y paraît bien au sel dont il assaisonnait ses couplets et sa conversation si remplie d'attrait pour ceux qui cultivaient son intimité. Les vers qui coulaient de sa veine facile, trop facile, il faut peut-être bien le dire, n'avaient d'abord été pour lui qu'une distraction au milieu des graves devoirs de l'enseignement qui avaient rempli quarante ans de sa vie ; mais, du jour de sa retraite, le badinage philosophique devint son charme de tous les instants et celui de ses amis, et c'est en chantant pour ainsi dire qu'il est mort. Ce-

(1) M. l'abbé Gironde, inspecteur honoraire de l'Académie de Nancy et président de la Société d'agriculture de cette ville.

pendant il n'avait pas cessé de s'occuper de travaux sérieux, et nous l'avons vu présider, jusque dans ses dernières années, la Société d'agriculture de cette ville. Mais on doit bien se douter qu'il avait une façon à lui d'entendre les devoirs de cette charge. Ainsi, lorsqu'on le voyait monter au fauteuil, tenant à la main ce rouleau (le discours obligé de toute séance publique) dont la vue seule glace nos auditeurs, pouvait-on être sûr qu'un papier plus finement plié avait reçu des vers en l'honneur de Cérès, peut-être bien aussi de Bacchus et des autres dieux qui président aux fruits de la terre, vers destinés à exciter, dans le banquet qui couronne d'habitude ces solennités, la ferveur des hommes utiles qui se sont voués au culte de ces dieux. Et de cette façon, comme vous le voyez, il faisait tourner au profit de l'agriculture les deux innocentes faiblesses de sa vie, les dîners et les chansons.

Du reste, Messieurs, cet heureux tour d'esprit se perd tous les jours, et il n'est presque plus de notre temps. Il n'y a donc pas à s'étonner si nous avons été chercher au milieu d'occupations plus graves le successeur de l'abbé Gironde.

En vous entendant, Monsieur (1), parler avec tant

(1) M. Lepage, archiviste du département, auteur des *Fleurs lorraines*, de la *Statistique du département de la Meurthe*, de la *Statistique du département des Vosges*, etc., élu membre de la Société des sciences, lettres et arts de Nancy, en remplacement de M. l'abbé Gironde.

d'amour de ces dépôts sacrés que les anciens, comme vous nous le rappelez, nommaient les *Magasins de la pensée*, avec tant d'admiration (on dirait presque d'envie) des hommes pieux qui consacraient leur vie à veiller autour de ces dépôts, on comprend que la garde de nos richesses historiques ne pouvait être confiée à des mains plus sûres, plus dévouées que les vôtres. Mais s'il est vrai qu'un trésor enfoui, qu'un champ laissé en friche, sont pour la société comme s'ils n'existaient pas, on doit reconnaître que ce trésor des *Chartes de Lorraine*, auquel vous avez désormais consacré votre existence, vous doit beaucoup de sa valeur. Il y avait là, en effet, un véritable travail de pionnier à faire, et vous l'avez entrepris avec courage. Déjà nous avons vu sortir, comme par enchantement, de la poussière de nos archives, ces *Fleurs lorraines* dont les couleurs ont été trouvées si vives, le parfum si frais, comme nous voyons certaines fleurs de la nature venir nous surprendre en montrant leur corolle à travers le manteau de neige qui engourdit tout le reste de la végétation. Mais vous avez craint de vous laisser amollir vous-même en composant ces attachantes chroniques, vous avez craint de ne savoir pas mieux que Raoul vous arracher aux bras de la *Châtelaine* que vous avez si bien évoquée, et vous avez brusquement interrompu ces naïfs récits pour ne plus voir que le côté sévère et utile de l'histoire. Nous savons que vos laborieuses recherches vous ont conduit, dans ce nouveau champ, à des découvertes d'un grand intérêt,

dont nous attendons impatiemment la publication. Déjà vous nous en avez dévoilé un coin dans les curieux détails que nous venons d'entendre ; déjà des faits importants relatifs à l'origine et aux droits des différentes communes de la Lorraine ont été consignés par vous dans les deux ouvrages que vous avez successivement fait paraître sur la statistique du département de la Meurthe et sur celle du département des Vosges, ouvrages considérables que vous avez su mener à bonne fin. Cependant vous n'avez pas voulu consacrer seulement votre plume aux gloires de l'ancienne Lorraine, et c'est encore vous, Monsieur, qui avez payé, le premier, au nom de vos compatriotes, le tribut de regrets, d'admiration et de reconnaissance à l'illustre général que nous pleurons (1). L'Académie vous en remercie.

Vous le voyez, Messieurs, ce glorieux nom de Drouot vient, comme à mon insu, se replacer dans ma bouche. C'est que ce nom, vous devez bien le comprendre, oppresse aujourd'hui tout particulièrement ma pensée. Ce lieu même, en effet, où nous sommes rassemblés, n'est-il pas tout plein de lui ? N'est-ce pas ici que, dans des jours difficiles, le général Drouot apportait aux administrateurs de notre ville l'appui de son patriotisme et de sa sagesse (2) ? N'est-ce pas d'ici qu'est parti ce vœu

(1) *Le général Drouot*, par Henri Lepage.

(2) L'Hôtel de Ville. — Le général Drouot faisait partie de la commission permanente qui fut choisie, le 31 juillet 1830, dans le sein du Conseil municipal pour veiller au maintien de l'ordre.

pieux qui a eu tant d'échos en France et à l'étranger? Tout le monde, depuis le Prince jusqu'au soldat et à l'artisan, et jusqu'aux hommes mêmes qui ont combattu sous une autre bannière que celle du Général, tout le monde veut concourir à l'accomplissement de ce vœu. Il va donc s'élever ce monument destiné à nous rappeler les traits de notre illustre concitoyen; le nom de l'artiste (1) nous assure qu'il sera digne de son modèle, digne de la cité qui a mérité qu'on l'ait appelée un des joyaux de notre belle patrie, et qui va en recevoir un nouveau lustre, un nouvel attrait. Et désormais le voyageur pèlerin ne visitera plus la France sans venir ici déposer une fleur aux pieds de la statue de celui qui fut, de nos jours, comme la personnification de l'honneur et de la vertu.

(1) M. David (d'Angers).

NOTE

SUR

L'EXIL D'OVIDE

PAR M. GUIBAL.

Ovide né à Sulmone fut un des auteurs les plus féconds de cette pléiade littéraire formée de Virgile, Horace, Tibulle et Properce, avec lesquels il partagea sous Auguste les honneurs du Parnasse romain. La cause de son exil à Tomes, port de la Mer Noire, qu'il a toujours dissimulée, est demeurée un problème insoluble. Il est mort après y avoir langui huit ans et quelques mois, sollicitant en vain, dans ses *Tristes* ou élégies, composées de 3460 vers, divisés en cinq livres, un retour qu'il espérait toujours; peignant ses maux sous mille couleurs, employant mille formes pour demander son pardon. Son style, devenu plus grave, contraste avec celui de ses premiers ouvrages. C'est aussi dans son exil qu'il a écrit, tant à sa femme qu'à ses amis et anciens protecteurs, ces lettres en vers, réunies en quatre livres

sous le nom de *Pontiques,* et qu'il a composé les six derniers mois ou livres de son poëme des *Fastes,* qui n'ont pas été retrouvés après sa mort. C'est une perte irréparable pour le complément de l'étude de la théogonie des romains.

La position exacte de *Tomes* en latin *Tomi,* lieu d'exil d'Ovide, n'est pas encore parfaitement connue. Après la conquête du midi de la Russie par Catherine II, les Russes ont donné à un port au sud d'Odessa, que les Turcs nommaient *hadjidar,* le nom d'*Ovidiopol,* croyant que c'était le lieu d'exil du grand poëte. Mais c'est une erreur grave; Auguste n'a pu l'envoyer qué dans des possessions romaines. Or, son empire se terminait dans la *Dobrouska,* pays malsain et marécageux, entre le Danube et le Pont-Euxin; là où un de ses successeurs a fait construire un ouvrage dont on nomme encore les débris *mur* ou *fossé de Trajan;* il séparait l'empire romain de la petite Scythie. C'est donc au sud et non loin de ce fossé qu'il faut chercher la position de *Tomes,* puisqu'Ovide dit lui-même qu'il confine avec les Barbares. Aussi Danville, dans son bel ouvrage sur la géographie ancienne et, d'après lui, Brué dans son atlas, ont-ils placé *Tomi* au 26° 15′ de longitude Est et au 44° 20′ de latitude. Bouillet, dans son dictionnaire d'histoire et de géographie, dit que : *Tomisvar, Eski-Pargana* des Turcs, ville de la Mésie inférieure, répond à l'ancien *Tomi.* Je n'ai trouvé aucun de ces deux noms sur les cartes modernes de la Turquie. Le port placé à

l'extrémité du mur de Trajan aux longitude et latitude indiquées par Danville, est à peu près celui de *Kargalick* sur la carte de la Turquie moderne de Brué : mais sur les cartes publiées pendant la dernière guerre, celui de *Kustendsché* ou *Kustendsjé* parait mieux convenir. C'est là en effet, ou dans les environs, que serait le tombeau d'Ovide, d'après une lettre publiée par l'Illustration en 1856, et écrite par le docteur Arnal, qui accompagnait des ingénieurs français employés dans la *Dobrouska*.

TRISTIUM LIB. III.

ELEGIA VIII.

Nunc ego Triptolemi cuperem conscedere currus,
Misit in ignotam qui rude semen humum ;
Nunc ego Medeæ vellem frenare dracones,
Quos habuit fugiens arce, Corinthe, tua :
Nunc ego jactandas optarem sumere pennas,
Sive tuas, Perseu ; Dædale, sive tuas :
Ut, tenerâ nostris cedente volatibus aurâ,
Aspicerem patriæ dulce repente solum :
Desertæque domûs vultum, memoresque sodales,
Caraque præcipue conjugis ora mihi.

Stulte, quid ô ! frustrà votis puerilibus optas,
Quæ non ulla tulit, fertque, feretque dies ?
Si semel optandum est, Augustum numen adora :
Et quem læsisti, rite precare, Deum.
Ille tibi pennasque potest currusque volucres
Tradere : det reditum, protinus ales eris.

Si precer hæc, neque enim possim majora precari,
Ne mea sint, timeo, vota modesta parum.
Forsitan hoc olim, cùm se satiaverit ira,
Tum quoque solicitâ mente rogandus erit.
Quod minus interea est, instar mihi muneris ampli.
Ex his me jubeat quolibet ire locis.

Nec cœlum, nec aquæ faciunt, nec terra, nec auræ ;
Et mihi perpetuus corpora languor habet.
Seu vitiant artus ægræ contagia mentis ;

TRADUCTION.

O Triptolème ? toi, que l'on vit à la terre
Confier le premier la semence grossière,
Que n'ai-je ici ton char et tes coursiers ardents !
Que ne puis-je dompter les dragons écumants
Que dirigeait Médée en trompant par la fuite,
Et la fureur d'un père et sa juste poursuite !
De Persée ou Dédale, ah ! que n'ai-je plutôt
Ces ailes, vrai trésor ! D'un vol hardi bientôt,
M'ouvrant les vastes champs de la plaine éthérée,
Je verrais tout à coup ma patrie adorée,
Mon foyer, les amis qu'éprouva mon malheur,
Et mon épouse enfin, premier bien de mon cœur.

Insensé ! ton désir aspire à l'impossible ;
Efforce-toi plutôt, s'il n'est pas inflexible,
D'apaiser le courroux du Dieu que tu blessas !
Il peut, il peut d'un mot te soustraire au trépas,
Te créer et des chars et des routes nouvelles,
Permettre ton retour c'est te donner des ailes.

Mais hélas ! me sied-il dans mon sort malheureux
De former, de nourrir ces vœux présomptueux ?
Peut-être un jour, le temps désarmant sa colère,
Oserai-je à ses pieds porter cette prière.
J'en implore aujourd'hui, comme insigne faveur,
Qu'un ciel moins rigoureux éclaire ma douleur.

Dans ces sauvages lieux, contre moi tout conspire,
Le sol, les vents, les eaux, l'air même qu'on respire.
Et, soit que mes chagrins enfantent tous mes maux,

Sive mei causa est in regione mali;
Ut tetigi Pontum. Vexant insomnia; vixque
Ossa tegit macies, nec juvat ora cibus.
Quique per autumnum percussis frigore primo
Est color in foliis, quæ nova læsit hiems;
Is mea membra tenet. Nec viribus allevor ullis,
Et numquam queruli causa doloris abest.

Nec melius valeo, quam corpore, mente sed ægra est
Utraque pars œquè, binaque damna fero.
Hæret, et ante oculos, veluti spectabile corpus
Astat fortunæ forma legenda meæ.
Cumque locum, moresque, hominum, cultusque, sonumque
Cernimus; et quid sim, quid fuerimque, subit;
Tantus amor necis est, querar ut cum Cæsaris iræ :
Quod non offensas vindicet ense suas.
At quoniam semel est odio civiliter usus;
Mutato, levior sit fuga nostra, loco.

Soit qu'ils naissent pour moi de ces climats nouveaux,
Du jour où j'ai touché leurs stériles bruyères
Le doux sommeil n'a point abaissé mes paupières.
Je me sens consumé d'une affreuse langueur,
Les mets pour mon palais ont perdu leur saveur.
Mon front pâle et jauni présente la nuance
Dont la feuille se teint, lorsqu'avec violence
Du retour de l'hiver, avant-coureurs fougueux,
Les bruyans aquilons la chassent devant eux.
Enfin mes os couverts d'un trop mince épiderme
Semblent vouloir percer la peau qui les renferme.

Mon âme n'est pas moins souffrante que mon corps;
Le temps, qui calme tout, par de puissants efforts
Cherche à cicatriser ma saignante blessure,
Il ne fait qu'irriter les tourments que j'endure.
De mon cruel destin le spectacle odieux
Comme un spectre animé me poursuit en tous lieux.
Lorsque des habitants de ce triste rivage
J'examine les mœurs, les habits, le langage,
Quand de mon sort passé le brillant souvenir
Me fait sentir l'horreur de mon noir avenir,
Je me plains que César au jour de sa vengeance
N'ait pas de tout mon sang effacé mon offense.
Mais, puisqu'il fut clément jusque dans son courroux
N'en saurai-je espérer un asile plus doux?

ÉPIGRAMME DE L'AUTEUR CONTRE LUI-MÊME.

De nos modernes latinistes
Admirez l'esprit à l'envers,
Quand, pour traduire des vers tristes
Ils composent de tristes vers.

PROPAGATION

DES

SCIENCES EUROPÉENNES

DANS

L'EXTRÊME ORIENT

NOUVEAU SYLLABAIRE

ET

ALPHABET CHINOIS PHONÉTIQUE

Transcription chinoise de tous les noms étrangers, et correction des traductions de la bible

PAR M. FERDINAND SCHÜTZ.

Depuis des milliers d'années, trois grandes civilisations, isolées ou rivales, se partagent le monde :

Dans les immenses régions de l'extrême Orient, 400 millions d'âmes, le tiers de la population du globe, suivant les rites chinois ou la doctrine de Boudha ;

En Europe, en Amérique, sur le vaste empire des mers, 260 millions de chrétiens ;

En Europe, en Asie, en Afrique, plus de 100 millions d'hommes groupés autour des étendards de l'Islam.

Or notre siècle voit ces trois familles emportées l'une vers l'autre par une force inouïe ; l'humanité est devenue semblable à la mer primitive que l'Esprit frappa de ses ailes pour préparer des mondes nouveaux.

Où tend ce mouvement providentiel ? où vont ainsi les nations et les races ? Elles ne vont pas à l'uniformité absolue, résultat de l'absorption des faibles par le fort ; elles vont à l'unité féconde, dominant sans la détruire la diversité infinie où se multiplieront, avec la variété des individus, les ressources et les progrès de la civilisation générale.

Pour ce glorieux avenir travaillent également la guerre et la paix, l'industrie et le commerce, la science et la foi ; toutes les forces actives de notre âge ; qu'elles aient ou non conscience de leur œuvre, qu'elles crient ou non : Dieu le veut !

Ainsi, nous transportons de plus en plus vite les hommes, les choses et les idées ; les naturalistes discutent l'unité de l'espèce humaine, les philosophes cherchent un alphabet général ; les missionnaires traduisent la bible en 180 langues ; les savants font embrasser à l'histoire l'universalité des temps, ils étudient l'itinéraire de la civilisation.

Tous ces efforts ont un même principe, tous ont un même but. Les peuples veulent se connaître, le genre humain commence à avoir conscience de lui-même, à

pressentir une passion plus haute et plus puissante que l'amour de la cité et de la patrie, l'*immensa orbis charitas*, le *thsin min* (1), la charité universelle.

Qui pourrait comprendre cette action divine et ne pas chercher à la servir de tout son cœur, de tout son esprit et de toutes ses forces? Qui pourrait résister à la voix du Maître qui appelle avant l'aurore les ouvriers de bonne volonté, et leur dit : Préparez aux trois grandes familles humaines les premières voies de l'union, l'étude réciproque de leurs langues et de leur génie. *Voiler le verbe, c'est la gloire de Dieu, le dévoiler c'est la gloire de ses serviteurs* (2).

(1) *Kong tseu, tà hio, tsaï thsin min*, aimer, chérir tous les peuples comme ses parents. Commentaire de *Khoung-yn-ta, Chin San-King, Kiouan* 69, f. 4, recto.

(2) Les traducteurs ont altéré cette pensée biblique à l'exception de *Sanctès Pagninus* qui a traduit *Gloria Dei celare verbum : et gloria scrutari verbum*, et de saint Jérôme qui approche du sens dans : *gloria regum investigare sermonem.*

Luther a dit : Es iſt Gottes Ehre, eine Sache verbergen; aber der Könige Ehre iſt es, eine Sache erforſchen.

Nous lisons dans *Holy bible translated out of the original tongues and vith the former translations diligently compared and revised by his Majesty's special command* (Oxford. 1823) : *It is the glory of God to conceal a thing, but the honour of Kings is to search out a matter.*

Enfin dans les traductions chinoises nous trouvons le signe *ssé*, affaire, occupation.

Ni Sache, ni *thing*, ni *matter*, ni *ssé* ne traduisent דבר répété deux fois avec la même ponctuation, et signifiant ici *Verbum* ΛΟΓΟΣ, qu'il faudrait peut-être éviter de rendre par *Tao*, afin d'empêcher

orientales et occidentales (spécialement à celle du français et de l'anglais), à la lecture du chinois, au maniement du dictionnaire de cette langue, à l'analyse de ses formes graphiques amenant à l'intelligence instantanée de la plupart des caractères, et les ouvrages qui traitent de ces questions spéciales paraîtront successivement dans le format qu'elles exigent.

Je vais traiter exclusivement ici l'importante question de la transcription chinoise des noms étrangers hindous, sémitiques et occidentaux. Je dirai quel est actuellement l'état imparfait de cette transcription, j'indiquerai les moyens de la rectifier.

M'élevant ensuite à une considération plus haute, j'examinerai si la graphonomie comparée ne nous donnerait pas le pouvoir de hâter en Orient le développement régulier des signes de la pensée, et de *faire passer les chinois de l'écriture hiéroglyphique actuelle à un alphabet phonétique* tiré tout entier et sans altération de leurs caractères nationaux, mais d'une facilité graphique égale à celle des alphabets les plus simples, tels que l'alphabet romain ou l'alphabet Wougui des Célèbes.

Enfin je donnerai un syllabaire et un alphabet chinois ayant en regard les équivalents hindous, arabes, français et anglais.

J'y ajouterai en chinois moderne une explication indiquant le but, l'utilité de ces tableaux graphiques et la manière de les employer.

Je suis obligé d'indiquer d'abord en quelques mots

les principales différences qui existent entre le génie européen et le génie asiatique. Je ne descendrai pas dans les profondeurs de l'analyse intime des pensées : j'indiquerai un petit nombre de faits dont la connaissance est nécessaire à l'appréciation des moyens que je propose.

Comment en effet apprécier une amélioration, une conciliation des formes graphiques du Monde oriental, sans avoir une idée élémentaire de la nature diverse des signes de la pensée et des impressions nécessairement bien différentes qu'ils produisent sur les esprits?

Il s'agit de rattacher à l'écriture phonétique des nations viriles de l'occident, les deux extrémités de la longue chaine des signes : l'hiéroglyphe des tribus sémites primitives et l'idéographie poétique et philosophique des vieilles nations du céleste empire.

Afin de me faire comprendre en ces matières nouvelles et délicates, afin de pouvoir descendre à chaque pas de la théorie dans le domaine des faits matériels, je prendrai pour terme de comparaison une œuvre dans laquelle l'européen, le chinois et le sémite se rencontrent dans l'expression d'une même pensée, dans la transcription *phonétique* des mêmes noms. Cette inscription en plus de 200 langues ou dialectes, cette mesure commune des forces respectives des trois grandes familles humaines, c'est la *Bible*. Aucun autre livre ne réunit des conditions aussi favorables à une étude comparative (1).

(1) Les Musulmans ne traduisent pas le *Koran*.

Mettons en présence d'un texte sémitique l'homme d'Occident et l'homme de l'extrême Orient.

Pour l'européen, pour celui surtout qui parle des langues hybrides, le mot a cessé depuis longtemps d'être un cri de l'âme, ou un tableau synthétique, pour devenir un signe conventionnel (en apparence) d'une idée, une sorte de formule algébrique, servant tour à tour à représenter, sous le reflet des conceptions individuelles, les nuances infinies de pensée et de sentiment qui défieraient les efforts des écritures philosophiques les plus ingénieuses.

Il y a sans doute en cette puissance un des éléments de la perfection future du langage ; mais c'est une force qui doit être limitée par le souvenir des origines et des acceptions rigoureuses. Autrement, l'habitude d'apprendre les mots avant les idées qu'ils représentent, remplirait longtemps encore le discours de cette quantité de vains sons, dont se plaignait Leibnitz. Quand une phrase ne traduit pas une pensée bien arrêtée, bien distincte dans l'esprit de celui qui la prononce, elle peut souvent paraître claire aux auditeurs, parce que chacun d'eux y voit son interprétation, c'est-à-dire, son idée à lui.

Un abus semblable est impossible dans ces langues anciennes, où les dérivés nombreux sortent suivant des lois régulières d'une racine unique dont le sens est parfaitement déterminé.

Aussi, rien qu'en se préparant à son œuvre, rien qu'en faisant ce qu'on appelle la construction, le traducteur

européen a interverti l'ordre naturel de la pensée originale, il a détruit les tableaux poétiques, il a ôté aux antithèses et aux parallèles leur profondeur philosophique. Quand il arrive aux mots, quel embarras ! Pour traduire un mot sémitique, où, malgré sa brièveté, se trouvent représentés à la fois, le genre, l'espèce, l'attribut caractéristique et la relation de l'objet, c'est-à-dire, souvent à la fois la définition, le tableau et l'onomatopée, la langue occidentale n'a pour l'ordinaire qu'un terme vague, équivalent à la partie déterminative du groupe oriental, c'est-à-dire, à peine un tiers de l'idée.

Où trouver des mots pour traduire sans périphrase les 80 noms arabes du miel, les 500 figures du glaive, les 3000 du lion, du chameau et du serpent, les 4000 du malheur ?

Pour l'hébreu les difficultés ne sont pas moindres ; car ces difficultés ne sont pas en raison directe du nombre total des mots : elles sont essentiellement relatives. Quand un peuple a considéré longtemps une chose sous toutes les faces, il a des termes nombreux pour la représenter, et ces termes n'ont pas d'équivalents dans une langue infiniment plus riche d'ailleurs, mais parlée par un peuple qui a un autre génie, une autre vie, d'autres passions.

Ainsi l'hébreu, malgré sa pauvreté apparente, possède des noms spéciaux et dignes d'étude que nous ne pouvons traduire sans de longues périphrases, telles que : Ἐγὼ τὸ Α καὶ Ω, πρῶτος καὶ ἔσχατος, ὁ ὢν ὁ ἦν καὶ ὁ ἐρχόμενος, pour dire יְהוָה Jéhovah.

Croyons-nous traduire cette définition, par l'*Eternel?*

Le seul mot *homme* peut-il représenter ces noms si différents : אדם, איש, אנוש, גבר?

Le mot *terre* éveillera-t-il en nous les idées figurées par אֲרַצ, אי, אדמה, אֶרֶץ, ארק, תבל, sans parler des deux noms égyptiens אשיש et אחר Isis et Athor.

Aussi, toute traduction occidentale d'un vieux texte sémitique est nécessairement incomplète et altérée par le reflet inévitable d'idées plus récentes. Le vague des termes ouvre un champ sans bornes à la liberté d'interprétation.

Le traducteur chinois n'éprouve pas le même embarras : sa langue maternelle a pour toutes les idées des termes nombreux et précis.

Je ne parlerai pas des belles définitions de Dieu et de l'humanité que le Chinois peut renfermer dans un terme monosyllabique, dans un seul groupe de caractères.

Je citerai seulement quelques-uns des noms de la terre.

Tôu, la terre considérée comme un des cinq éléments, ainsi que l'enseigne le *Tri* littéral dans un quatrain que l'on pourrait traduire ainsi : hydrogène, oxygène, carbone, élément métallique ou électrique, élément tellurique sont les agents et les bases de tous les corps et *par la vertu des nombres* (*) *hôu sóu*.

Ty, le globe terraqué, la terre en général et au figuré, analogue d'ארצ. Γῆ, Ἔδαφος, χθών.

Jàng, terre molle, pays, *terre rouge*, d'אדמה, χώρα

et dont le composé *Jang-tse*, fils de la terre rouge, analogue d'אדם, se prend toujours en bonne part.

Youên, exacte traduction de הבל, terre unie et habitable; οἰκουμένη, Ἀγρὸς, Ἄρουρα.

Ng'âo, terre ferme, terre près du rivage Ξερὰ, Ἤπειρος est un des analogues d'אי, qui se peut traduire aussi par *fŏ* ou *tò*, terre qui s'élève au-dessus des eaux. *Hàn*, *lan* terre inégale, *loû* terre noire et dure.

Aux différents noms que les Sémites donnent à la terre déserte, les Chinois peuvent opposer :

Ting, terre déserte et inculte. *Koüang* vaste solitude.

Kiông terre déserte, *Tiao*, Ερημος, éloignée des villes.

Yĕ et *Yé*, forêt déserte. *Nao*, *Toüan*, terre inculte et abandonnée auprès des habitations, représentée par cinq caractères; χέρρος, χέρσος.

Lòu terre déserte, rendue stérile, par l'excès du sel, *Saltz thon*, sel gemme, etc.

Kiaô, terre inégale et stérile, comme les déserts de l'Arabie pétrée (quatre caractères).

Tous ces termes sont opposés à *Jàng* et à *Nie*, *Nie* terre d'alluvion, *terre noire* (nigra arena) pareille à celle qui fit donner au Nil les noms de שחור et ed μέλας.

Ce n'est pas le seul rapprochement auquel cette classe de mots donne lieu : les termes sacerdotaux *tang*, *tchang* et *chin* rappellent les hauts lieux des Sémites, l'*ara* et l'*area* des Latins.

Enfin il existe en chinois un terme magnifique dont je ne connais d'équivalent en aucune langue, c'est *Tang*

et *kouén, kiën kouen*, la terre considérée comme planète dans son rapport avec les autres corps célestes, avec les lois astronomiques; et prise au figuré comme un symbole de l'obéissance parfaite.

Si nous passons de l'ordre matériel à l'ordre intellectuel et moral, la richesse de la langue chinoise est plus évidente encore. Les philosophes n'ont laissé aucun devoir sans définition; une psychologie subtile a représenté, par des images exactes, poétiques et populaires, toutes les nuances du sentiment. Les occidentaux sont obligés de se contenter d'une traduction approximative, vague et générale ou de se perdre en d'interminables périphrases quand ils veulent reproduire les caractères rangés sous la clef 忄, déterminatif de la vie du cœur.

Quant aux idées religieuses, deux vocabulaires sont à la disposition des Européens; dans chacun d'eux on trouve abondamment de quoi traduire toutes les théologies de la terre.

Le premier de ces vocabulaires est celui de la religion des classes inférieures, du boudhisme dégénéré, polythéisme grossier qui n'a plus rien de commun avec les dogmes épurés de *Çakya Mouni*, et qui nous montre l'innombrable hiérarchie du panthéon hindou et celle des esprits élémentaires du *taò* se pressant autour de *Kouan yu* dieu de la guerre et de la Vierge *Kouan yn* (1).

---

(1) Analogue au das Ewig-Weibliche de Goethe. *Kouan yn*,

Le second vocabulaire est celui de l'antique religion nationale qui domine encore aujourd'hui.

Ses dogmes, d'une simplicité extrême, peuvent, en 1857 comme au siècle d'Yao, se réduire à ces deux articles de foi : Il y a un Dieu suprême, l'âme est immortelle (1).

Tout son culte consiste en des hommages domestiques rendus à la mémoire des ancêtres, en des honneurs publics décernés aux plus illustres bienfaiteurs de la nation pendant les 24 fêtes de la patrie, de l'agriculture, de la valeur guerrière et de la bonne administration, tandis que chaque commune honore son patron, choisi parmi les sept sages, les hommes utiles, les vierges et les veuves célèbres par leurs vertus.

C'était exclusivement dans les écrits des philosophes attachés à cette doctrine que les missionnaires de Pékin retrouvaient des traces de la révélation primitive, quand ils signalaient, dans les livres antérieurs à Yao et au King, dans Tchouan-tsée, dans Li-tsée, dans le Fong-sou-tong, des termes applicables aux idées chrétiennes, telles que :

Kai pi, création ;

Ki pên, principe de soi-même, cause première, être

---

déesse de la bonté, est très-célèbre à la Chine ; sa naissance et son assomption donnent lieu à des fêtes d'une magnificence inouïe.

(1) Suivant les renseignements récemment donnés par le lettré Van-Yé.

nécessaire ; définition comparable pour l'énergie aux plus belles définitions sémitiques ;

Tien ming, providence, *Ky*, le souffle primigène.

Ils auraient encore pu remarquer *chù*, aimer son prochain comme soi-même (*alios sicut se ipsum tractare*), charité, miséricorde, patience, pardon des injures (*patienter ferre*) ;

Jin, amour de l'humanité, charité dans le sens le plus élevé, signe que le R. P. Medhurst a heureusement employé à la traduction de cette parole de saint Jean : Dieu est amour.

Mais lorsque les missionnaires chrétiens n'eurent plus le loisir d'étudier, de vivre à la cour, dans la société des lettrés, au milieu des archives et des bibliothèques impériales, leur style devint de plus en plus conforme à celui des classes inférieures. Un grand nombre de termes idolâtriques se glissèrent dans les traductions ; on eut recours à des phonétismes vides, à des néologismes ridicules (1) : par exemple on appela la croix *chi kia tseu* ou caractère 10, parceque le chiffre chinois qui désigne ce nombre a la figure de notre signe algébrique +.

On donna à l'Etre suprême le nom de *Tien-tchou, maître du ciel*, ne songeant qu'à le distinguer du ciel matériel et sans penser que ce nom était loin d'indiquer suffisamment la supériorité absolue de Dieu sur les *ty*,

(1) Qu'un long usage a peut-être consacrés.

les *chin*, les *mé*, les *ching* et les *kouey*, anges, esprits, génies, saints et démons.

On semblait, par une locution polythéiste, placer le maître du ciel à côté des dieux élémentaires, du maître des vents, du maître de la pluie, du maître des eaux, de la foudre, etc. On oublia qu'*Yo-ti* et le *ty hoâng* des *tao ssé* s'appelle aussi le Roi du Ciel. Enfin ce nom *Tien tchou* est celui que les boudhistes donnent au 33^{me} ciel, élevé suivant leur doctrine au-dessus de tous les autres.

On composa le nom du Saint-Esprit, du terme général *chinn* (1), esprit ou génie d'ordre supérieur, et de *ching* (2), qui ne peut s'appliquer qu'à une créature humaine parvenue avec effort au dernier degré de la science et de la vertu.

Les remarques du P. Visdelou et d'Abel de Rémusat au sujet de cette locution vicieuse peuvent être confirmées par cette observation que le caractère 示 paraît surtout désigner les âmes des ancêtres, ainsi que le prouvent les nombreuses figures rangées sous ce déterminatif; telles que : *Yo, chy, tchu, foû, tsou, tiao, tsy, tàn, ny*.

Quelquefois aussi le traducteur est trompé par la ressemblance du terme : il donne à Satan le nom de *Mo;*

---

(1) Esprit, génie, matière subtile, homme supérieur, roi, force active de la matière.

(2) *Ching*, le saint, l'homme parvenu à la perfection morale et par elle à la science, le saint devenu intercesseur, messager entre le ciel et la terre.

il désigne le dragon de Saint-Jean par le caractère *loûng* tandis que, loin d'être une puissance infernale, le dragon de l'extrême Orient, l'ancien dragon scythique est l'emblême de la nature vivante, le chef des animaux, dont il réunit toutes les puissances. C'est un génie bienfaisant, un agatho-démon gardant l'ordre des saisons ; sa rencontre annonce au roi l'heureuse découverte d'un sage ministre ; des dragons apparurent sur le toit paternel de Kong-fou-tseu au jour où naquit ce grand homme ; des dragons enlèvent au ciel les âmes triomphantes ; les ministres chargés par Fo-hi de veiller au bien-être matériel des peuples reçurent le nom de dragon comme un titre d'honneur équivalent à celui d'inspecteur, de gardien ; l'Empereur, le fils du ciel, porte l'image du dragon comme insigne de sa dignité (1), et la cour impériale est quelquefois appelée le séjour des dragons. Enfin les adjectifs qui ont le caractère dragon pour déterminatif ont tous un sens favorable : *Kong*, bon, sincère, fidèle, vrai, diligent ; ailleurs *tchong*, grâce, bienfait, amitié, affection, faveur des princes. Mais je ne ferai pas l'examen de ces inexactitudes plus ou moins graves.

Il est évident que toutes les imperfections disparaîtront à mesure que l'Orient et l'Occident feront des progrès dans la connaissance réciproque de leur génie, qu'elles

---

(1) *Long-pao* (ou *pao-tse*), robe ornée d'un dragon, est non-seulement le nom de la robe royale, mais le signe déterminatif de tous les vêtements de l'Empereur.

cesseront complétement par la facilité d'analyser les caractères, par l'habitude de pénétrer souvent du premier coup-d'œil au fond de la pensée dont ils nous offrent l'image ou le symbole. Alors seulement on comprendra l'axiôme *populum lingua facit*. L'Européen sera obligé, pour bien traduire, de réfléchir profondément sur la pensée occidentale, de choisir entre les termes nombreux que les langues de l'Asie lui offriront. Les Orientaux de leur côté prendront, en traduisant nos livres, des habitudes de liberté d'interprétation ; ils seront obligés de créer des expressions nouvelles aussi énergiques, aussi gracieuses que celles de l'antiquité. — Là encore chercheront à s'unir l'individuel et le général, le mobile et l'immuable.

Sans avoir eu le loisir de créer une théorie scientifique et communicable des principes de la composition des caractères chinois, plusieurs traducteurs ont acquis, par un long séjour en Orient et par l'étude des bons auteurs, un sentiment exact de la valeur des synonymes chinois, et nous leur devons une version des livres saints qui ne le cède en fidélité à aucune des plus estimées de l'Occident.

Il est donc prouvé, par cette démonstration et surtout par des faits, que tous les ouvrages religieux et philosophiques de l'Europe et de l'Asie deviendront facilement accessibles aux peuples de l'extrême Orient.

En est-il de même pour les livres consacrés aux sciences ?

Je montrerai, dans un traité spécial, quel parti l'on peut

tirer de la constitution de la langue arabe et de la nature des caractères chinois, dans l'enseignement de la chimie, en rédigeant des nomenclatures dont tous les termes seront des définitions rigoureuses et se prêtant à une sorte de calcul.

Mais il y a plusieurs sciences européennes qui possèdent des nomenclatures très-étendues dont les noms sont pour la plupart insignifiants : l'*histoire proprement dite*, l'*histoire naturelle*, la *chronologie*, la *géographie physique* et surtout la *géographie politique*, consistent en grande partie dans une foule de mots qui tous ont perdu depuis longtemps leur sens primitif.

Or, il est important que les noms européens et asiatiques passent dans la langue chinoise, sans y porter le désordre, sans devenir méconnaissables, sans perdre la propriété d'être ramenés à leur forme originale.

Le problème est difficile à résoudre ; voyons cependant s'il est insoluble.

TRANSCRIPTION CHINOISE DES NOMS ÉTRANGERS.

Tout le monde sait que, dans les écritures hiéroglyphiques telles que l'écriture chinoise, on représente directement les choses et les idées au lieu de représenter les sons.

Tous les noms propres étaient significatifs dans l'origine ; on peut s'en convaincre en lisant le *Pe Kia Sing* (*centum familiarum cognomina*), liste des cent noms des

tribus du peuple d'*Yao. p. Ko.* (Miss. t. I, p. 200). Il n'y a pas un nom qui n'ait exactement la valeur du signe.

Le caractère hiéroglyphique suffisait à la représentation du nom propre chinois; mais, quand on fut obligé d'écrire des noms étrangers qui n'avaient pas de sens dans la langue nationale, la difficulté parut grande. On ne trouva que deux moyens de l'éluder: 1° donner une signification au mot nouveau et la traduire sans s'inquiéter du son; 2° écrire les sons en négligeant absolument la signification.

On chercha d'abord à donner aux noms étrangers un équivalent chinois, on appela les Anglais, *cheveux roux*, et les Américains, *pavillon fleuri* (1).

Comme ce système avait l'inconvénient grave de surcharger le vocabulaire d'un nombre prodigieux de caractères nouveaux (le Boudhisme seul en avait introduit 26,000), les Chinois recoururent au moyen que les Egyptiens avaient employé dans des circonstances semblables: ils se résignèrent à représenter les sons en

---

(1) Every new article that as found its way in China, since its discovery to Europeans, has acquired a chinese name, and entirely sunk that which is borne by the nation who introduces it. The proper names, even of countries, nations, individuals, are changed, and assume new ones in their language. Thus Europe is called *See Yang*, the western country. The English are dignified the name of *Hung mow*, or red heads; and the French, Spanish, Portuguese, and all others who visit China, have each a name in the language in the country, wholly distinct from that they bear in Europe. (Barrow, John Sinclair.)

négligeant complétement la signification. Une ligne verticale servant au même usage que le cartouche égyptien, avertit que le signe, perdant sa valeur figurative, ne conserve que sa valeur phonétique.

Mais ici, nouvel obstacle. Chacun des caractères chinois employés phonétiquement représente un monosyllabe, on ne peut tirer de la masse énorme des signes qu'un syllabaire insuffisant à la reproduction des noms étrangers, car la *langue chinoise manque des sons B, G dur, D, R, Z.* Il est rare qu'on puisse se servir de ce syllabaire sans altérer les noms, soit par l'adjonction d'une voyelle inutile, comme dans *fa-lân-sai. Ki li ssé tou;* soit par la suppression d'un des éléments phonétiques du texte étranger, quand on se contente d'une valeur approximative.

Aussi, n'est-il pas aisé de reconnaître dans *Ya-tann, Ya-pé, Chèn, Kin, Ya-fo,* les noms sémitiques אדם, קין, הבל, שם, חם, יפת. Adam, Caïn, Abel, Sem, Hâm ou Cham, Iafit ou Japheth. Mais ce n'est pas l'inconvénient le plus grave de ces transcriptions imparfaites.

Comme la plupart des noms ont perdu depuis longtemps leur valeur significative chez les peuples qui parlent des langues dérivées; comme cette valeur a peu d'importance dans les récits historiques, on a pris surtout en Occident l'habitude de ne pas traduire, de ne pas expliquer les noms propres même dans les livres où ils sont presque tout.

Cette habitude est la cause première de l'obscurité

profonde et du reflet fantastique et grotesque répandu si longtemps sur les mystères et les allégories des religions de l'antiquité. C'est en perdant leur sens réel et profond que tous les noms primitifs des attributs divins, des facultés de l'âme, des pouvoirs et des phases de la vie sociale, sont devenus des mots vides de sens, représentant des individus dont l'existence a perdu tout caractère de réalité historique et de possibilité. — Il suffit d'indiquer rigoureusement le sens littéral de chacun de ces noms pour transformer la fable absurde en théorie philosophique, théogonique ou sociale de la plus haute portée. C'est ainsi que, dans les monuments antérieurs à l'invention de l'écriture, se retrouve cette primitive religion des titans qui régna sur des contrées immenses avant d'être absorbée par les développements variés du polythéisme.

Cette distinction constante d'une langue sacerdotale et d'une langue vulgaire, d'une langue des dieux et d'une langue des hommes, est un fait universel, attesté également par Moyse, par Homère, par le Zohar des rabbins, par le Cratyle de Platon.

Dans la bible surtout la signification des noms est de la plus haute importance. Origènes, reproduisant en cela l'opinion de tous les pères, affirme, dans son écrit contre Celse, qu'il y a dans quelques noms sacrés une admirable puissance, qu'il ne faut pas les transcrire, mais conserver avec soin leur forme graphique originale, sans laquelle ils perdent ce qu'ils ont de vivant et d'instructif.

In quibusdam sacris nominibus mirandam latere virtutem, ideòque ipsa non esse hebreâ linguâ in aliam transferenda, sed in suis ipsis caracteribus conservanda, forte enim quem ad modum in corpore certâ ratione composito vita permanet, quo vel aliter composito, vel permutato non permanet, sic vitalem quamdam putant divinis nominibus certo divinitùs modo compositis inesse virtutem.

Hanc sapientiam hominum divinorum hebræi tanti fecerunt ut eam non modò scientiis omnibus verum etiam legi scriptæ prætulerint.

La science peut aujourd'hui démontrer par des faits ce que la tradition ne pouvait qu'affirmer : chaque groupe de caractères hébraïques est hiéroglyphique ; il offre une peinture, une allégorie poétique, une exacte définition. C'est pourquoi les auteurs sacrés, bien que parlant à un peuple qui comprend le sens de chacun de ces noms, les expliquent très-souvent avec le plus grand soin, en vue de l'avenir.

Or, quand Moyse ou les prophètes expliquent ainsi un nom, il n'y a pas, dans la traduction européenne, une contradiction possible entre le terme expliqué et l'explication, parce que le nom est tout simplement un son qui n'éveille aucune idée ; mais en chinois, il n'en est pas ainsi : quand un caractère employé phonétiquement offre une image qui est en contradiction flagrante avec celle de l'explication donnée plus bas, il en résulte une impression pénible. Ainsi le caractère *li*, qui signifie trouble,

douleur, agitation, ne devrait pas figurer dans la translation de Salomon, qui veut dire pacifique, paisible, heureux dans la paix.

Les signes *Mo-si* n'ont aucun rapport avec leur explication : car je l'ai sauvé des eaux.

L'anatomie comparée du chinois et de l'hébreu serait un moyen d'éviter cet inconvénient.

Car, il existe en chinois un assez grand nombre de mots qui ont exactement le même son et la même signification que les mots hébreux.

Il faut tirer parti de cette circonstance pour donner à la fois la transcription et la traduction. Ainsi au lieu de traduire Jéhovah par (*Yé-ho-hoa*), (ou *wa*) trois caractères qui veulent dire : *père, concorde, abondance de fleurs,* on peut approcher par plusieurs combinaisons du sens véritable du nom sacré.

Au lieu de représenter Satan par deux caractères qui veulent dire : *frapper avec le dessus de la main et cependant,* c'est-à-dire, qui ne signifient rien, on peut l'appeler *Sa tan*, rude obstacle, grand ennemi, définition identique avec le nom chaldéen שטן et l'arabe *scheitan*.

On peut aussi traduire exactement בל, par division ; אדם, par chef fils de la terre, *terrenus,* ou, si l'on veut, *rubens, rufus ;* שלמה, par pacifique, *pace gaudens. (Voyez la planche I à la fin de ce mémoire, en tête du texte chinois.)*

MOYEN DE FAIRE PASSER LES CHINOIS DE L'ALPHABET HIÉROGLYPHIQUE A L'ALPHABET PHONÉTIQUE.

Pour les cas où cette transcription parfaite est impossible et pour la translation de la masse énorme des noms historiques et scientifiques dont la signification est perdue ou devenue inexacte par l'acception nouvelle, restent les difficultés signalées plus haut.

En présence de ces difficultés appliquons au problème les lois de la *Graphonomie comparée*, telles que nous les a révélées l'histoire de l'écriture.

Rappelons-nous ce principe énoncé dans un précédent écrit.

I.

Tous les alphabets ont été des syllabaires.

II.

Tous les syllabaires ont été extraits d'un recueil volumineux d'hiéroglyphes compliqués.

III.

Tous les syllabaires ont passé de l'état syllabaire à l'état phonétique analytique par l'application de procédés graphiques tombés en désuétude à mesure que l'habitude les rendait inutiles.

Entre les alphabets-syllabaires dans lesquels cette transition a laissé des traces évidentes, est l'*alphabet sanscrit*, et surtout les nombreux systèmes de tran-

scription à l'aide desquels les peuples qui ont reçu leur civilisation de la Chine ont représenté par des caractères chinois les sons de leur idiome national ou de leur langue sacrée, comme j'essaie de le faire pour les langues sémitiques et européennes. Tels sont le *ghin boun* coréen, un des plus riches syllabaires du monde, les écritures des *Khi tans* ou *Liao*, des *Iu-tchi* ou *Kin*, le *Kata Kana* japonais de *Kibi*, les 3 *fira Kana* de *Kô bô daï si*, de *Go mioo*, de *Ziak so*, tous composés de signes dérivés des caractères chinois, et sur le modèle de l'alphabet sanscrit, le *Man-yô-Kana* du *Man yo zio* de *Tatsibana-no Moroye* composé de caractères chinois peu altérés; enfin le *Yamato Kana*, l'écriture japonaise par excellence. Dans toutes ces formes, nous retrouvons les signes accessoires qui font passer le syllabaire à la forme alphabétique. Commençons par le sanscrit.

Dans cette langue, chaque consonne porte l'*a* bref avec elle, non pas comme dans les autres alphabets par la nécessité d'unir une voyelle à la consonne pour produire un son, mais parce que chaque caractère représente exactement l'union de l'*a* et d'une consonne, et qu'il doit se prononcer ainsi quand il n'est pas suivi d'une voyelle devant laquelle l'*a* s'élide.

Cependant il arrive quelquefois à la consonne d'être muette, de ne pas porter l'*a* bref avec elle et de terminer la syllabe; alors on ajoute à son pied le signe ⌒. Par exemple *mahat* se lirait sans ce signe *mahata*.

Dans le *ghin boun* coréen, nous trouvons entre le *s* et

dz) un signe qui se joint aux voyelles quand elles forment une syllabe à part. Dans le *Kata Kana*, le premier syllabaire japonais, nous rencontrons un signe qui est une sorte d'*n* final, les deux points : qui adoucissent la prononciation, le signe ° qui la rend dure.

De tous les syllabaires le plus intéressant à étudier, au point de vue de la recherche actuelle de la transcription chinoise des noms occidentaux, c'est le syllabaire *Man yô Kana*, car il est composé de caractères chinois entiers qui conservent à la partie phonétique et à la partie idéographique des textes l'unité d'aspect ; et puis les Japonais ont eu comme nous à représenter des sons qui n'existent pas dans la langue chinoise tels que *ra, re, ri, ro, rou*. Sur les 47 figures du *Man yô Kana*, plusieurs ont en chinois et en japonais, et malgré la différence des langues, une valeur phonétique identique ou voisine. C'est sans doute ce qui a déterminé les savants Japonais à choisir ces caractères, c'est ce qui les recommande au choix des transcripteurs européens ; car il y aurait un immense avantage à employer des signes déjà connus en Orient depuis le IIIe siècle, et à rendre les mêmes translations accessibles aux Chinois et aux Japonais. Les traducteurs de la bible ont apprécié cette circonstance, et, dans la dernière version chinoise des Saintes Ecritures, on remarque l'emploi de plusieurs de ces caractères tels que *nou, fa, you*, etc., dont la valeur phonétique est la même à la Chine et au Japon. Par malheur l'adoption pure et simple du *Man yô Kana*

n'est pas possible, ainsi qu'on peut le voir en comparant la prononciation chinoise et la prononciation japonaise des quarante-sept caractères chinois du *Man yô Kana* et des onze qui leur sont substitués dans le *Yamato Kana;* on trouve que les caractères *y, fa, you, nou, mo* (pour *mao*), *wa* et *ka* ont seuls des noms identiques.

Des sons tels que *kou* et *ko*, *ke* et *ky*, *mey* et *mi*, *nay* et *no*, *nay* et *na*, *to* et *ta*, bien que très-analogues ne peuvent être employés indifféremment dans des transcriptions exactes.

Il en est de même de *pi* et de *pou*, qui ne peuvent remplacer *fi* et *fou*.

Puis comme le son japonais R manque au chinois, on a représenté les sons japonais *ra*, *re*, *ri*, *ro*, *rou*, par *liang*, *ly*, *lou* (ou *lù*) et *lieou*.

Dans tout le reste il n'y a pas d'analogie, les sons japonais *a*, *o*, *ou*, *fe*, *me*, *mi*, *mou*, *sa*, *se*, *si*, *tsou*, etc., sont représentés par des caractères chinois dont la prononciation chinoise est entièrement différente. Les traducteurs occidentaux ont donc été obligés de se créer des syllabaires. — Le principal, le dernier syllabaire chinois composé par les Européens pour la transcription des noms bibliques est tout à fait insuffisant : il ne donne qu'une approximation qui rend souvent le mot hébreu méconnaissable; il représente *a* par *yà* et n'a que le caractère *eul* pour rendre les sons sémitiques et occidentaux si fréquemment employés *al*, *el*, *il*, *ol*, *oul*, *ar*, *er*, *ir*, *or*, *our*, etc.

Il ne faut pas être surpris de ces lacunes : les langues de la haute antiquité possèdent un plus grand nombre de sons que les langues dérivées, l'accent des sensations y est plus vif, les onomatopées plus nombreuses, plus fidèles, plus sonores ; mais tout ce langage de cris, expression naïve et puissante de la vie primitive, a échappé jusqu'à présent au pouvoir de l'écriture. Il faut bien du temps à l'analyse pour dégager de la masse des sons le petit nombre des éléments premiers du langage, pour aller du syllabaire à l'alphabet en se débarrassant de l'attirail d'accents, de points et d'esprits qui ont aidé à franchir ce pas difficile. Je montrerai dans un traité spécial comment on peut transcrire sans confusion le chinois en lettres romaines ; il s'agit ici de la transcription chinoise des noms étrangers. — La liste des sons chinois est très-considérable, et cependant elle se réduit par l'analyse aux éléments suivants qui lui sont communs avec les langues sémitiques et indo-germaniques : *ch, f, i, j, k, l, m, n, o, p, s, t, tch, ts, v*. Les sons b, d, g, r, z, lui manquent complétement. Les voyelles simples ne sont pas encore en général distinctes ; ainsi *é eu o ou* sont presque toujours accompagnées d'une aspiration, l'*a* n'est pas dégagé des diphthongues. — L'état défectueux des alphabets est un signe certain d'antique formation et caractérise les époques : ainsi L et R ne sont pas encore distincts dans l'alphabet égyptien hiératique, ils le sont déjà dans l'alphabet égyptien démotique et dans l'alphabet sanscrit où cependant le *lrĭ* et le *lrī* sont des

traces de la transition. L'arabe, l'hébreu, le grec, comme le sanscrit, ont des lettres doubles; l'espagnol, l'italien, l'anglais en ont moins; l'allemand et le français moins encore.

Dans le nouveau système que je propcse, j'introduis : 1° le principe de l'élision; 2° le signe sanscrit du mutisme; 3° les signes = ou o du *Kata-Kana* de *Kibi*, analogue au daguesch indiquant pour *p*, *g*, *l*, *s*, *t*, les valeurs occidentales B, G doux, R, Z, D. Or l'usage de ces signes et le principe de l'élision devant les voyelles suffisent pour transformer en *alphabet* semblable à ceux de l'occident, un *syllabaire* que j'ai tiré de la masse des caractères chinois, en ayant grand soin de choisir les plus faciles à tracer et les plus cursifs, ainsi que l'ont fait les Japonais, quand ils ont emprunté aux Chinois leur syllabaire *Man-Yô-Kana*. Mais jamais je n'ai altéré la forme des caractères, afin de les abréger. Si l'on préférait à l'emploi des points diacritiques l'emprunt à un alphabet étranger, on pourrait recourir aux alphabets thibétains destinés à la transcription du sanscrit et transcrits eux-mêmes en lettres mandchoues établies par l'ordre de l'empereur *Kian loung*. Les lettres *Ba*, *ga*, *dha*, *ra*, *za* et la combinaison de *ga* et du *si* chinois représentant notre X, compléteraient la liste des consonnes. Quant à celle des voyelles, je proposerais de la compléter par un caractère de la clef *Keou* auquel plusieurs sinologues reconnaissent en chinois vulgaire la valeur de l'A; le caractère *hé* frappé du signe du mutisme remplacerait notre *e* muet.

Les Chinois n'auront, je l'espère, aucune répugnance à se servir d'un syllabaire tiré tout entier de leur écriture actuelle et composé sans altération des caractères les plus simples, les plus fréquemment employés; tandis qu'ils n'accepteraient jamais un alphabet occidental, dont les figures bizarres à leurs yeux répugneraient à leurs habitudes graphiques non moins qu'à leur orgueil national. Ce syllabaire chinois remplit les conditions que j'ai indiquées dans mon *Traité de la simplification de l'étude des langues*.

1. Dans la transcription des noms sémitiques, il permet de ne *jamais remplacer un point voyelle par une lettre*, de conserver ainsi religieusement, comme le voulait Origènes, l'aspect de l'hiéroglyphe hébreu primitif, et d'obtenir la restauration exacte de la forme originale.

2. Dans la transcription du sanscrit et des autres langues de l'Inde, il conserve aussi sans altération l'orthographe étymologique si importante dans une langue sacerdotale; parce qu'il donne le moyen de ne jamais représenter par une lettre l'*a* bref que porte avec elle la voyelle sanscrite ou les signes secondaires, tels que l'anouswâra (ं ou ◌ं) et le wisarga (ः).

Pour obtenir les mêmes résultats avec les alphabets occidentaux j'ai été obligé de recourir à divers procédés que je décrirai dans un ouvrage particulier. Cette question des transcriptions exactes est la base des études philologiques; une fois qu'elle est résolue, le savant d'Europe ou d'Asie peut faire, en toute sécurité, les opérations

les plus délicates de l'anatomie comparée des mots, sans avoir à étudier les figures innombrables et bizarres des alphabets étrangers.

L'usage du syllabaire et de l'alphabet chinois que je propose ici serait facilement répandu par les missionnaires et par les lettrés propagateurs des Saintes Ecritures, ou même par les négociants, qu'il aiderait puissamment dans leurs transactions commerciales, puisque les noms des commerçants, ceux des villes, des marchandises de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique seraient toujours indiqués d'une manière correcte et se prêtant à une reproduction facile de la forme originale.

Les savants de l'Orient et de l'Occident y trouveraient un moyen commun de propager les sciences dans lesquelles les noms et les nomenclatures tiennent le premier rang.

Tous ces avantages seraient les conséquences de l'emploi d'un syllabaire uniforme ou d'un alphabet phonétique servant seulement à la transcription des noms propres ; mais on pourrait en espérer des résultats incalculables, si les Chinois, suivant la marche naturelle du développement des arts graphiques, consentaient à écrire phonétiquement tous les mots de leur langue. On croit que le nombre prodigieux des termes homophones rendrait cette entreprise impossible ; *je montrerai qu'il n'en est rien ; qu'il est facile au contraire de tourner ou de renverser cet obstacle.*

Ainsi le chinois deviendrait aisément accessible aux

hommes d'étude par la théorie de son écriture philosophique; tandis que, par l'introduction d'une écriture phonétique, il deviendrait accessible aux masses en suivant les méthodes vulgaires.

Par là serait à jamais brisée cette barrière plus forte que la grande muraille, et qui a si longtemps séparé de leurs frères d'Europe et d'Asie les 400 millions d'hommes qui suivent la civilisation chinoise.

Si quelqu'un trouve mon entreprise téméraire et prématurée, je répondrai que, pour servir les forces actives qui préparent l'ère nouvelle, il faut les devancer, il faut penser ce qu'elles n'ont pas encore pensé, il faut essayer ce qu'elles n'ont pas encore tenté.

Ainsi le pionnier du Fare-West, emporté par les grands fleuves dans les solitudes du Nouveau-Monde, cherche d'un œil ardent la terre fertile, il la trouve, il descend, la hache et la flamme à la main ; défricheur infatiguable, il prépare pour le soc des espaces immenses; puis il va plus loin, poursuivre son œuvre. Alors le chasseur indien rit en son cœur et se demande à quoi bon tant d'efforts? Mais, au lendemain, sur la trace du défricheur isolé, des familles et des nations arrivent, les champs se couvrent de moissons et de cités populeuses.

En écrivant en chinois l'instruction suivante, j'ai cédé au désir de répandre au plus tôt, dans l'extrême Orient, des vérités utiles, et de donner, en Europe, une preuve de l'efficacité des méthodes analytiques et comparatives qui permettent de traiter ainsi sans *dictionnaire français-chinois*, sans aucun des autres secours ordinaires des questions scientifiques et des idées nouvelles, pour lesquelles on manque souvent de mots dans les langues européennes. Quand même je n'aurais pas complétement réussi dans une première tentative de cette œuvre difficile, je n'en aurais pas moins démontré, par un fait, la possibilité de simplifier l'étude d'une langue que l'on considère comme la plus difficile de toutes les langues, surtout dans son système graphique. Je ne fais ici qu'indiquer la route, la simplification sera portée au plus haut degré par la publication prochaine des *racines chinoises*, par l'analyse des éléments des caractères et par l'exposé des moyens spéciaux qui permettent à chacun d'écrire instantanément en chinois.

Les traductions française et anglaise qu'on va lire sont approximatives; plusieurs caractères ne pourraient être rendus que par de longues périphrases, par exemple, *tan*, qui représente l'étude ardente excitée par la pensée d'avenir, et semblable au tigre qui, tout en dévorant la proie qu'il vient de saisir, en guette déjà une nouvelle, *dùm præsentem cibum mandit aliam meditatur*.

TRADUCTION DE L'INSTRUCTION CHINOISE QUI TERMINE CE MÉMOIRE.

Etude réciproque des peuples. Nouveau système de transcription.

Une grande nation ne peut rester isolée dans son repos, se soustraire au tumulte dans une paisible retraite. Le genre humain est un seul corps. Depuis l'antiquité la

plus reculée jusqu'à nos jours, les saints hommes de l'Empire central ont dit : Il faut traiter autrui comme soi-même (et savoir pardonner) ; il faut répandre les bienfaits sans espoir de récompense.

Mettre en lumière le principe lumineux de la raison, régénérer les nations, aspirer sans cesse à la perfection infinie.

En Occident, Jésus a dit : Aimez votre prochain comme vous-mêmes, soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait. Aujourd'hui, une voix du Ciel crie en tout lieu : Aimez-vous mes bien-aimés. Celui qui aime est né de Dieu et connaît Dieu, celui qui n'aime pas ne connaît pas Dieu, car Dieu est amour.

Tel est le glorieux mandat de la Providence divine, c'est pourquoi des régions extrêmes de l'Occident, du fond d'une petite ville de France, un obscur ami de l'étude appelle au progrès votre glorieuse patrie. C'est pourquoi j'ai consacré tout entiers mon cœur, mon âme, mes forces et ma pensée à frayer un passage en des lieux inexplorés, à créer des chemins à la charité universelle.

Pendant vingt ans, avec une pensée d'avenir, j'ai étudié les langues, j'ai comparé les glossaires des différents peuples, les linéaments des signes graphiques, les règles de l'art d'écrire, puis j'ai dit en moi-même : Comme sous le vêtement du barbare, sous la tunique de paille ou de laine des esclaves, sous la splendeur des robes impériales, il y a un même corps humain, et dans ce corps, quelle

que soit sa couleur, il existe une âme intelligente et libre, une lumière du Dieu très-haut, une fille du Père tout-puissant. Ainsi, les langues innombrables, les idiomes barbares, les dialectes provinciaux, les patois, les styles littéraires, les langues générales et officielles revêtent toujours un même cœur humain, une même intelligence. Il y a donc une seule origine, une seule loi, une seule voix de l'éternelle Nature. La loi, comme toute grâce excellente, comme tout don parfait, vient d'en haut et descend du Père des lumières, en qui il n'exista jamais le moindre changement, l'ombre la plus légère. Donc, connaître la racine, c'est connaître les rameaux et la loi, c'est connaître la volonté divine, c'est acquérir le pouvoir de servir l'humanité.

Les livres saints nous ont transmis cette voie comme un legs précieux. Oui, cette parole est certaine et digne de toute confiance.

L'âme de l'homme n'est pas dépourvue de la faculté de savoir, et, sous le ciel, il n'est pas une chose qui n'ait sa loi.

Mais, jusqu'à présent, la loi n'a pas encore été assez étudiée, et par cela même nous la connaissons d'une manière incomplète. C'est pourquoi le premier précepte du Tahio (de l'éducation de l'homme) est celui-ci : En toute étude des choses d'ici-bas (1), appuyez-vous sur les connais-

(1) *Tsi Wo* ad investigandum res, *Wo*, n'est pas, comme le dit un traducteur, une expression fautive, inexacte du texte, elle désigne

sances acquises, augmentez-les, épuisez-les, efforcez-vous de parvenir au faîte. Le faîte est (dans) la puissance d'être utile (1). Etudiez ainsi longtemps. Un jour tout sera pénétré instantanément, l'externe et l'interne (l'attribut et la substance), l'esprit subtile et la matière grossière. En toutes ces puissances soumises au service de notre cœur et de notre âme, il ne restera plus d'ombre. C'est ce qu'on appelle la pénétration des choses, le faîte de la science. Oui, c'est le chemin de toute science; c'est aussi celui de la philologie. A son faîte, on obtient aussi de nombreuses applications pratiques, des auxiliaires puissants pour la Vérité, la Paix et la Charité; des arts nouveaux et des études utiles.

Là, d'un coup d'œil, l'esprit embrasse et pénètre parfaitement la loi et l'histoire généalogique de la parole et de l'écriture. Il les pénètre complétement, car la pensée est la forme subtile, le vêtement intérieur de l'âme, et la parole est le vêtement extérieur de la pensée, et l'écriture, la forme matérielle de la parole. L'homme s'élève ainsi jusqu'à la haute origine, il entend, il écrit ce lan-

les choses, et spécialement les substances matérielles qui sont dans le ciel, par opposition avec *sse*, les affaires, les actes, les phénomènes, et *li* les lois.

(1) *Tchy iu yong li; tchy*, le faîte; *iu*, est en; *li*, la puissance; *yong*, de l'utilité, de l'usage, de l'emploi. Cette maxime est très-vraie et conforme au génie utilitaire de Kongtseu et de son peuple, *tchy kieou*, hoc diu, de tout temps pourrait bien se rapporter à l'idée d'utilité. Le sens général est confirmé par le *to yong* magno usui, qui se trouve à la fin de la phrase.

gage spontané et impérissable que les accents, les cinq tons et les caractères phonétiques ne peuvent indiquer, il explique les cordelettes nouées de la haute antiquité, les Koua de Fo-hi, les y-king mystérieux des anciens rois, il contemple les caractères primitifs et la longue chaîne des caractères dérivés. Il distingue les vestiges de l'hiéroglyphe figuratif; il voit leur succéder les groupes symboliques, les signes composés et les lettres phonétiques. Il apprécie la valeur et l'insuffisance des six procédés graphiques pour pénétrer les attributs de l'intelligence divine, et pour classer par ordre les propriétés distinctes de tous les êtres. Alors la science du langage révèle les racines premières, et tous comprennent aussitôt les dérivés nombreux de chaque mot originel et de chaque signe primitif. Ainsi, en arithmétique, de 13 caractères sortent 100 trillions. La traduction fautive ne peut se produire. L'homme du peuple comprend les king (les livres sacrés de la Chine). L'étranger lit et parle plus facilement la langue de l'Empire central, il écrit en caractères chinois; le Japonais, le Coréen, toutes les nations de l'Asie orientale comprennent ce qu'il a écrit. Elles peuvent ainsi apprendre plus facilement le français, la langue des Anglais et des Américains, l'arabe, l'hébreu et les idiomes de l'Inde orientale. C'est le commencement de l'étude réciproque de l'éducation mutuelle des peuples, l'aurore de leur concours pacifique. N'est-ce pas une grande question, un noble projet ?

Si le Tout-Puissant le permet, je montrerai les ra-

meaux, les racines et la loi du langage. Aujourd'hui, je veux seulement vous présenter, comme un de ces présents de bienvenue, qu'on offre chez vous dans la première visite, un système complet de transcription. Pour écrire les noms étrangers, les caractères chinois sont insuffisants, la traduction chinoise mutile ou surcharge les noms de famille, les surnoms, les noms des lieux, il en résulte souvent de graves inconvénients dans l'étude de l'histoire, de la géographie physique et politique, dans les instructions philosophiques et religieuses, dans les transactions commerciales et même dans les affaires publiques. — Il y a certainement là un obstacle à l'étude réciproque des peuples. C'est pourquoi j'ai vivement désiré la solution de ces nombreuses difficultés, et j'ai tracé ces lignes sur la pierre. Voici une nouvelle règle pour écrire exactement et complétement en caractères chinois les noms étrangers. La forme des caractères est chinoise, mais elle est simple et cursive comme l'écriture occidentale.

Faites donc bon accueil à ce petit livre; corrigez, critiquez le style de l'étranger, mais accueillez l'idée utile, le projet inspiré par la charité, par la charité qui se réjouit de découvrir la vérité, qui ose tout croire, tout espérer, tout entreprendre, et ressemble au grand arbre dont la tige brisée fait encore sortir de ses flancs des rameaux vigoureux. Peut-être trouverai-je des hommes sages et habiles qui m'assisteront dans mon œuvre comme des compagnons de service.

Toute vérité nouvelle est, dans le vaste champ de ce monde, comme un germe confié à la terre, que l'homme repose ou qu'il veille, il ne peut rien, le germe se développe sans qu'on sache comment ; l'herbe sort de terre, puis l'épi et le froment doré auquel ne manqua jamais en sa maturité féconde la faucille du divin moissonneur.

Suivez le mouvement qui emporte le monde aujourd'hui, le feu donne des ailes au navire, l'éclair écrit et porte des messages.

Il ne faut pas que l'étude rampe sur la terre des fleurs. O frères aînés de la grande famille humaine, en votre langue, Vertu veut dire : progrès, élévation, progrès de la tête et du cœur. Ecoutez vos trois rois législateurs, vos saints hommes, agents providentiels de la terre et des cieux, tous disent : renouvelle-toi, améliore-toi aujourd'hui, renouvelle-toi demain, et encore et toujours ; fais que les peuples se régénèrent.

Que Dieu vous multiplie avec la charité, la science et la paix, l'indépendance et la liberté.

Nouveau système de transcription. Alphabet phonétique et syllabaire.

La parole est plus ancienne que l'écriture ; l'écriture hiéroglyphique est plus ancienne que l'écriture phonétique. Dans la haute antiquité, le caractère phonétique représente deux ou trois sons ; dans la moyenne antiquité, il en représente seulement un. L'écriture de l'Em-

pire central est plus ancienne que celle des autres peuples, c'est pourquoi les caractères chinois ne peuvent pas suffire à la transcription des lettres étrangères. C'est la première difficulté. Cependant le Chinois sait aussi diviser, analyser et réunir les sons. Par exemple, dans le dictionnaire chinois, pour indiquer la prononciation du caractère *tchy* (eau courante), il y a sous ce caractère *tchy* les caractères *tcheou* (un des signes horaires) et *y* (entrer), et ensuite le caractère *tsie* (coupez), ce qui signifie qu'il faut partager les sons et dire *tchy* au lieu de *tcheou y*. Le son *éou* disparaît devant le son *y*. Dans l'écriture occidentale, il n'y a plus d'hiéroglyphe ; toutes les lettres sont phonétiques, elles ne peignent que la parole, chaque caractère ne représente qu'un son, et il est en général simple et facile à tracer.

La transcription chinoise et la facile lecture des langues occidentales rencontrent quatre grands obstacles :

1° Un caractère chinois indique une succession de deux ou trois sons ;

2° Dans les écritures occidentales plusieurs lettres ne représentent qu'un son ; il y a souvent des lettres qu'il ne faut pas prononcer.

3° Le chinois manque de plusieurs sons, tels que *b*, *d*, *r*, *z*, etc.

4° Dans les langues occidentales (en français, en anglais surtout), le même son est représenté par des lettres différentes.

Voici le tableau comparatif des écritures étrangères et chinoise et le moyen de vaincre ces quatre difficultés.

Suit le tableau comparatif des voyelles et des consonnes du français, du chinois, de l'arabe, de l'hébreu, du mandchou et du sanscrit. — La transcription des principales finales, points voyelles et nunnations sémitiques.

1. *Règle des signes du mutisme.*

Quand sous un caractère il y a le petit signe (sanscrit) ⁀ il indique le silence, ne prononcez donc aucune voyelle, ainsi dans *ou li* vous voyez ⁀ sous le caractère *li*, il ne faut pas prononcer *i*, c'est le son *oul*. Si le signe est redoublé ainsi ⁀ il ne faut pas prononcer le caractère, c'est le signe du silence absolu.

2. *Règle d'assimilation.*

Des sons chinois *hi* (aspiré), *ji*, *ki*, *li*, *mi*, *ni*, *pi*, *si*, *chi*, *tchi*, *tsi*, retranchez ainsi la prononciation de l'*i*, c'est la valeur exacte des sons étrangers (français, arabes, hébreux, sanscrits et mandchous qui sont en regard).

3. *Règle. Introduction de valeurs nouvelles.*

Le signe o placé au-dessus d'un caractère chinois indique qu'il faut prononcer les caractères *pi*, *téou*, *ki*, *li*, *si*, *tchi* comme les lettres mandchoues *b*, *d*, *g*, *r*, *z*, *dj*. (Le *b* n'est pas usité dans l'alphabet ordinaire des mandchous, mais il se trouve dans la transcription mandchoue que Khien-long fit faire de l'alphabet sanscrit. C'est aussi un *p* modifié.)

4. Règle de transmutation et de combinaison.

S'il y a un petit caractère chinois au-dessus d'un plus grand, c'est le petit seulement qu'il faut prononcer (ainsi on parvient à représenter les lettres françaises, S ayant le son du Z, C doux Ç avec cédille, G doux, l'X français est représenté par la combinaison d'un caractère spécial formé du *k* et de l'*s*. Les signes d'ordre — = ≡ servent à distinguer les lettres différentes qui ont un même son, comme *i* et *y*, *c* dur *k* et *q* français, *kaph* et *koph* hébreux et *kef* arabe. Le *hi* chinois (faisant office de *wisarga*) désigne les lettres emphatiques de l'arabe et gutturales du sanscrit. Les mêmes moyens sont applicables à toutes les transcriptions.

Alphabet chinois phonétique, nouveau système d'accentuation.

On peut représenter avec 26 lettres et 5 accents les *1445* sons de la langue chinoise. Il existe en cette langue de nombreux homophones, un même son avec un même accent indique jusqu'à cent idées différentes, mais il est possible de les distinguer sans employer ses caractères difficiles et compliqués. Le Chinois peut écrire phonétiquement comme les autres nations, soit avec ces caractères chinois soit avec les lettres des alphabets étrangers.

Dans la nouvelle accentuation, la forme de l'accent rappelle son nom et indique le mouvement de la voix,

elle est aussi d'une plus grande simplicité graphique et se rattache à l'emploi des moyens que je proposerai pour faciliter aux Chinois la lecture des langues étrangères et la distinction de leurs homophones phonétiquement écrits.

Un syllabaire permet de transcrire exactement et complétement, sans retranchement et sans addition de lettres, les noms sanscrits et hébreux.

Enfin, des exemples de transcription et de traduction chinoises reproduisent à la fois le sens et le son des noms bibliques.

Je reviendrai sur ces importantes questions. Ce mémoire est l'expression première de l'idée. Le temps et l'espace me manquent ici. L'ordre et l'arrangement des tables comparatives font comprendre ce que la traduction n'a pu indiquer. En les parcourant on verra combien de valeurs phonétiques nouvelles ont été successivement introduites par les Hindous, les Hébreux, les Persans, les Mandchous et les peuples de l'Afrique occidentale, et toujours par des moyens semblables à ceux que je propose, car ils ne sont pas l'invention ingénieuse et arbitraire d'un homme, mais l'application de la graphonomie comparée, le résultat de l'expérience des siècles.

Des raisons typographiques ont fait placer le texte chinois à la fin du tome, lieu réservé aux planches. Voyez, *page* 17, le tableau comparatif des sons et des lettres. Les Chinois, écrivant de droite à gauche, suivent comme les Sémites un ordre de pagination contraire au nôtre, et le titre se trouve à la dernière page de ce volume.

A method for rectifying and completing all the ancient translations of the scriptures, or science of the symbolical proper names in the Bible.

The holy bible is the most important book given to mankind, the most often translated, the most widely spread throughout the globe; the book which Israelites, Christians, Musulmans, the two thirds of the World's population, proclaim an authentic revelation of the Almighty, and which sceptic science confesses useful to ancient history, and a precious and original picture of the primitive organisation of human society.

Respectable in the eyes of all creeds, the sacred volume is of absolute necessity to the reformed churches; it is the sole guide of man, Christ himself being his sole doctor and pastor.

The bible is the divine Word; it is the Light, the Truth, and the Life, so it is most needful that the image of the Verb should be transmitted luminous, entire and living: every obscure, incomplete or altered passage is a most serious danger, it is a door open to indifference or incredulity.

Therefore in England, in North America, in Germany, in France exist numerous associations having the exclusive object to promote the circulation of the Holy Scriptures throughout the World. The potent British and foreign bible Society, during fifty two years of its existence, has put into circulation more than thirty millions of copies in 180 languages or dialects; the general expenditure exceeds four millions sterling.

How wonderful! after so many secular efforts of the mind, after such numberless comments, after such prodigious expenses *there does not exist a single translation of the Bible sufficiently correct or complete.*

This apparently overbold assertion is demonstrable by indisputable fact.

In S. Hieronymi vulgata, in KATA TOYΣ EBΔOMHKONTA, in M. Luther's, in Sacy's, in all authorised or received versions, there is doubtless an approximate translation of the old Testament, but an important and considerable portion of the work, with regard to the transcription and signification of *the proper names and surnames,* both in a high degree symbolical, and therefore of great religious and philosophical moment, that portion is so deformed, so altered as not to be known again, and has never yet been translated.

In the present age, all names in french, in english, in other compounded languages are without extraneous and *intentional* significance. In latin there is scarcely any historical utility in investigating the alban, etruscan, sabine or greek origin of the aristocratic families in Rome; and the pompous names Fabius, Piso, Lentulus, Cœpio, Carbo, Scipio, Regulus are ridiculous in translation; bean, pea, lentil, onion, coal, staff, wren.

In the ancient semitic and indogermanic languages all names are significant; in this signification is to be found philosophical and useful explication of the celtic, brahmanic and scandinave mythologies.

But in the hebrew name there is for the christian a positive utility, God's own thought and word, a mystery of God.

Indeed in most occidental languages the chaldeo-

hebrew names cannot be translated without periphrasis note or comment.

By the correct knowledge of the Verb, by the science of common *radicals*, the direct intelligence of the holy dialect ere long shall be communicable without any difficult and special study; and the bible shall be manifest, and its meaning open to the meditations of mankind, in every part of the world.

But in the mean time it is necessary, to correct the principal deficiencies of the ancient translations.

I°.

By a correct orthographical transcription, so as to allow the immediate restoration of the original text.

II°.

By a faithful or adequate reproduction of all biblic names, whenever that is possible, as in the semitic dialects and oft times in the chinese language.

DEMONSTRATION.

In the bible every name is prophetic, mysterious and historical.

In the hebrew alphabet, every character is an hieroglyph, a simple and running (hieratic) form of an exact but complicated image.

Every character includes altogether :

1. The phonetic or general value;

2. The historic or vulgar import;

3. The symbolical mysterious and most frequently prophetical signification.

Every word, every group of characters is an exact

picture, a figure of allegorical poesy or an excellent definition of a sacred truth, a profound dogma, a revelation of the Word, which is in God, which is God himself.

The constant tradition of hebrew and greek antiquity (Moses, Zohar, Plato's Cratylus, etc.) brings into evidence this important fact.

Origenes cum divinorum nominum orationumque virtutem considerasset, in libris contrà Celsum, inquit, in quibusdam sacris nominibus mirandam latere virtutem, ideoque hac ipsa non esse hebreâ linguâ in aliam transferenda, *sed in suis ipsis characteribus conservanda.*

Forte enim quemadmodùm in corpore certâ ratione composito, vita permanet, quo vel aliter composito, vel permutato non permanet ; sic vitalem quandam putant divinis nominibus certo divinitùs modo compositis, inesse virtutem.

Hanc sapientiam Nominum divinorum scientiam Hebræi tanti fecerunt ut eam non modò scientiis omnibus, verum etiam legi scriptæ prætulerint.

Besides Origenes, numerous authorities in the bible leave no doubt on the subject.

In all holy authors, there is a careful and accurate revelation of most of the divine or human names used in the bible.

In *Beresith* the almighty creator solemnly confers to the five agents of the creation, five sacred names (c. I) :

Adam as sovereign of the globe confers human names to « all the beasts of the earth and to all the fowls of the air » (9. c. II, 20), and this human name given by man is the very name, conformable to nature, conformable to the divine idea, it is the faithful echo of the supreme Verb of Jehova.

Man gave a name to Woman (c. III, v. 20).

And Adam called his wife's name Eve because she was the mother of all living.

The Mother gave a name to her child (9 c. IV, v. 1). « And Adam knew Eve his wife who conceived and brought forth *Cain* and said : I have gotten a man through God (c. IV, 1). »

But to *Seth* also was born a son; whom he called *Enos;* this man began to call upon the name of the Lord (c. IV, 26).

The names *Eva, Cain, Seth, Enos, Noe, Phaleg, Abraham, Sara, Isaac, Israel, Moses,* etc., have a special explication.

And (*Lamech*) called his name *Noah* saying; this same shall comfort us from the works and labours of our hands, on the Earth which the Lord hath cursed (4 c. V, 29).

And unto *Eber* were born two sons : the name of one was *Phaleg* because in his days was the earth divided; and his brother's name was *Jektan* (c. X, v. 25), etc.

After the alteration of the names the explanation becomes vain for want of the proper basis, and often in the chinese versions there is a contradiction between the character of the name and the characters of the explication.

For the adept, in 2e and in 10e chapters of the Beresith, every name is significant; there is a profound science, a deep theory of providential law, and philosophical history, a precious revelation of the divine government of mankind; but if ignorant of the hebrew hieroglyphic characters, there is for the reader but a vain series of strange names and incomprehensible or fantastical legend.

There is solemn truth in the Proverb : The glory of God is to hide the Word, and the glory of kings (angels or men), is to search out the Word (1).

כבד אלהים הסתר דבר מלכים חקר דבר

(prov. c. 25, v. 2).

The almighty is worshipped by such investigations. God himself grants to Moses the revelation of the divine meaning of the ineffable name Jehovah.

All the disciples of Christ in the Lord's prayer, call for the sanctification of the name of God : *Hallowed be thy name;* and surely the intelligence of the divine name is the first condition of its sanctification.

The first difficulty is in the deficiencies of most modern languages and in the vague or various signification of many words.

For אדם, איש, אנוש, גבר that is different signs of different and progressive states of the human being the there is but one translation, the word *Man*.

(1) The correct signification of דבר is *Word* or *Verb*. In the english bible, translated out of the original tongues and with the former translations diligently compared and revised by his Majesty's special command (Oxford, 1823), this passage is most incorrectly translated : It is the glory of God to conceal a thing but the honour of Kings is to search out a matter In M. Luther's translation we observe the same mistake : Es is Gottes Ehre, eine *Sache* verbergen; aber der Könige Ehre ist es, eine Sache erforschen. Instead of a translation he has given us a comment and a wrong one, when ever the translator can not penetrate the philosophic meaning of the oriental science, the safest plan for him is to translate word for word. Thus Hieronymus is more correct : *Gloria dei est celare Verbum, gloria regum investigare sermonem,* and Sanctis Pagninus : *gloria Dei celare Verbum, gloria regum scrutari Verbum.*

For תבל, ארק, אֶרֶץ, אדמה, אי, אֲרַצ that is different pictures of successive states of the globe, they have but one word *Earth*. Many terms of primitive theology cannot be translated even by a long periphrasis : æternus Deus, ΕΓΩ ΤΟ Α ΚΑΙ ΤΟ Ω, Ο ΠΡΩΤΟΣ ΚΑΙ Ο ΕΣΧΑΤΟΣ, Η ΑΡΧΗ ΚΑΙ Ο ΤΕΛΟΣ, is not a sufficient translation for the sacred expression יהוה.

The transcription without any addition or retrenchment, so as to allow the immediate restoration of the original text is absolutely necessary.

The addition or the alteration of a single character disguises, transforms, turns in to burlesque the high value of all hieroglyphical groups; in the defective though antic transcriptions : *Jehova* and *Jesus*, all prophetical link between the primitive name *Jah* and the ineffable name *Jehovah*, and also with the holy name *Jesus;* and all the mystery of the identity of the Creator with the redemptor are without any indication.

But the hebrew and hieroglyphic character of the word (Jesus) *Jesouah* represent at the same time *Jah* himself in the passion, the supreme intercessor, the living prayer, and the true, magnificent and merciful God, the victorious hands raised towards heaven, during the battle of Life.

Science can now demonstrate by facts what tradition could only affirm : every group of hebrew characters is hieroglyphic, it offers a picture, a poetical allegory, and an exact definition. Wherefore the sacred authors, though they spoke to a people who understood the meaning of every one of these names, used to explain them very often with the greatest care, so as to

provide for the generations of all ages and of all countries.

When Moses or the prophets thus explain a name, there can scarcely be any contradiction in the european translation, between the term explained and the explanation, since the name is only a sound which does not express any idea ; but in the chinese language, the circumstances are quite altered, and it may happen that a character *phonetically* employed would offer an image which is in flagrant contradiction with that of the explanation given below, and thus might bewilder the reader. For instance, the character *li* which signifies *trouble, pain, agitation,* could not figure in the translation of *Salomon's* name which signifies *pacific, peaceable, peaceful, happy in the peace.*

The chinese signs *Mo-si* have no connexion with their explanation : *I saved him from the waters.*

A careful study of the chinese and hebrew languages with regard to their respective signs and characters might be a proper way to avoid, in most cases, these discrepencies.

Because in the chinese language many words are to be found having exactly the same sound and the same signification as the hebrew words.

We may take advantage of this circumstance to give at the same time their transcription and their translation.

Thus, instead of translating *Jehovah* by three characters signifying : *father, concord, abundance of flowers ;* there are many combinations that would come much nearer the true sense of the sacred name.

Instead of representing *Satan* by two characters the

one meaning: *to strike somebody with the back of the hand,* and the other *yet,* with no meaning at all; there exists another combination describing him as the *rough obstacle, arch ennemy,* and this happens to be the identical definition of the same name in the chaldean and the arabic languages.

In the like manner it is possible also to translate exactly, Babel בבל by division, Adam אדם by chief, son of the earth, Salomon שלמה by pacifick, etc.

When this exact representation of the sound and meaning cannot be given at the same time, it is best to select for the chinese transcription such characters as may happen to be the plainest and most easily made out.

Translation of the Chinese instruction at the end of this memoir. Reciprocal study of the peoples.

A great nation cannot stay isolated in its repose, neither substract itself to the tumult in a pacific retreat. The mankind is but an only body. Since the remotest antiquity till our days, the holy men of the central empire have said we must treat others like ourselves, and to be able to forgive. We must spread benefits without expectation of any recompense, love all nations like members of the same family, maintain infinite perfection and supreme good as the constant end.

In Occident Jesus said: Thou shalt love thy neighbour as thyself. Be you therefore perfect, as also your heavenly Father is perfect. To day, from the four parts of the heavens, the divine voice cries: Dearly beloved, let us love one another, for charity is of God. And every one « that loveth is born of God and knoweth God.

He that loveth not, knoweth not God: for God is Love.» Such is the heavenly mission.

Thus I a foreigner, an European, a solitary student, living obscure in a small french town, I strive with my whole heart, and with my whole mind to open new paths to the spirit of universal charity. For twenty years past I have been studying the various languages, signs, characters, and grammars; and I have said unto myself : as under the raiment of the barbarian, under the strawy or the woollen tunic of the slave, and under the splendid royal and imperial robe, there is but one human body, and in this body, be it white, yellow, red or black, there is a like human soul, a light of the almigthy God; so, there is, under the numberless languages, under the idioms of the uncivilized nations, under the provincial speech (*hian tan*), under the literary style (*Wén tchang*), under the general and official tongue (*Kouan hoa*), there is but the same identical human nature, the like thought, so there is but one root, but one law, but one voice of the eternal nature. The law, like all excellent grace, like all perfect gift, comes from above and from the father of the lights who never suffered the least change neither the lightest shadow. To know the root is to know the sprigs is to know the will of God, is to purchase the power to be useful for the mankind.

The holy books have transmitted us these means like a precious legacy. Yes, that word is certain and worthy of all confidence.

« The soul which resides in the heart of the man is not deprived of the faculty to know, » and under the heaven there is not anything without law. But till now

the law has not been studied enough and wherefore we know it incompletely. Therefore the first precept of the *Ta hio* is this : In every study of the things of this world ground on the acquired knowledges, augment them, exhaust them, endeavour to attain the height of science. The height consists in the power to be useful. Study after this manner a long time, and one day every thing will be penetrated instantly, the external and the internal, the attribute and the substance, the subtle spirit and the coarse matter. In every essence submitted to the service of our heart, of our mind, any shade remains, it is that what they called the penetration of the things, the height of the science. Yes, it is the way, the method of every science, it is also the method of the philology.

To its summit numerous pratical applications, powerful auxiliaries, new-arts und useful studies are also obtained for truth, peace and charity.

There at one view the wit embraces, and penetrates perfectly the law and the genealogical story of the word and of the writing, it penetrates them completely because the thought is the subtile form, the internal vestment of the soul, and the word is the external vestment of the thought, and the writing the material form of the word. Thus the man raises up till the high origin, he hears, he writes the spontaneous and unperishable language which cannot be indicated by the interjections, the accents, the five tones and the ideophonetical characters. He explains the nowed small cords of the high antiquity the *Koua* of *Fo-hi*, the mysterious *y King* of the ancient Kings, he contemplates the primitive character and the long chain of the derivatives,

he distinguishes the vestiges of the figurative hieroglyph. He sees to come after the symbolical groups the inverted, the indicative, the compounded signs and the letters. He prizes the strength and the insufficiency of the every character to penetrate the attributes of the divine Intelligence and to class by species the distinct properties of all beings. Then the science of the language reveals the first roots and every one understands immediately the numerous derivatives of every word, of every primitive sign; as in the arithmetic thirteen characters product hundred trillions. The faulty traduction cannot be produced. The man of the people understands the *King*, the foreigner reads and speaks more easily the language of the central empire; he writes in chinese characters, and the chinese man, the Japonese man, the Corean man, every nation of the oriental Asia can read what he has written and can likewise to learn more easily the french tongue, the language of the english and american man, the arabic, the hebrew, and the idioms of the oriental India. It is the beginning of the reciprocal study of the peoples, it is the aurore of their pacifical concourse. Is it not a great question? a worthy project? If the Almighty gives me time, I will show the sprigs, the roots and the law. To day, I vill only present you as a gift of welcome a regular system of transcription; to write the foreign names, the chinese characters are insufficient. The chinese traduction mutilates, overcharges the family names, surnames, and names of land, of place, it results of that serious inconvenients in the study of the story, of the physical and political geography, in the philosophical and religious instructions, in the commercial transac-

tions, and even in the public affairs. It is an obstacle to the reciprocal study of the peoples. Wherefore I have wished ardently for the solution of these numerous difficulties, and I have engraved these lines on the stone.

Therefore do you welcome at this little book, correct its style, receive well the useful idea, the project inspired by charity. And charity is glad to discover the thruth, it dares to believe to hope and to tempt every thing for the men's happiness. She is like a tree the trunk of which is broken, and the sides of which shootforth too boughs. Perhaps I will find wise and able men for companions of service.

Every new truth is, in the vast world a seed fallen on the ground, and let a man sleep, or either rise, night and day the seed schall spring, and grow up for the earth of itself bringeth forth fruit, first the blade, then the hear, afterwards the full corn in the ear. And when te fruit is brought, forth immediately he putteth in the sickle, because the harvest is come.

Follow the motion which carries away the world to day;

Fire gives wings to the steamship, the fire of the lightning writes and bears messages, study must not crawl painfully along the flowery land.

O eldest Brothers of the great family, in Your language *Virtue* signifies elevation, ascension, progress of the head and of the heart, hear Your three kings legislators, Your holymen providential agents of the earth and of the heavens, all are saying: renew thee, improve thee to day, renew thee to morrow, and yet and always make the peoples to be regenerated.

From almigthy God, charity be with You, science and peace independence, and liberty.

The word is older than the scripture; the hieroglyphic is older than the phonic scripture. In the former ages, the phonic character expresses two or three tones, in the middle antiquity only one. The scripture of the central empire is older than these of the other peoples; therefore the Chinese characters are not sufficient for the transcription of foreign letters. It is the first difficulty. Nevertheless the chinese knows too how to divide, to analyze and to join again the tones. As for instance, in the chinese dictionary, in order to appoint the pronunciation of the character *tchy* (running water) they are under the character *tchy* the characters *tcheou* (one of the horals signs) and *y* (to enter) and afterwards the character *tsie* (to cut); the meaning of that is, that it is necessary to divide the tones and to speak *tchy* instead of *tcheou y*. The tone *eou* vanishes before the tone *y*. In the occidental scripture there are not hieroglyphs; all the letters are phonic. They paint but only the word every character represents but one sound and it is generally simple and easy to trace.

The chinese transcription and the easy reading of the occidental languages find four great obstacles.

1° A chinese character indicates often a succession of two or three sounds.

2° In the occidental writings, there are often letters which do not must prononce.

3° The same sound is expressed by different letters.

4° The chinese is in want of several sounds as *b*, *d*, *r*, *z*,

etc. there is the comparative table of the stranger and chinese writings and the means to surmount these difficulties.

After the comparative table of the vowels and consonants of the french chinese, arabic, hebrew, mandchou, sauscrit the transcription of the principal final syllables and of the semitic nunnations.

1. *Rule of the signs of the silence.*

When under a character there is the small sanscrit, sign ⁀, it indicates silence, then do not pronounce any vowel, as in *ou li* you see ⁀ under the character *li*, we not must pronounce *i*. It is the sound *oul*. If the sign is redoubled so ≈ we do not must pronounce the character. It is the sign of an absolute silence.

2. *Rule of the assimilation.*

From the chinese sounds *hi, ji, ki, li, mi, ni, pi, si, chi, thi,* retrench the pronunciation I; it is the exact value of the foreign sounds.

3. *Rule introduction of the new values.*

The signe o placed upon a chinese character indicates that we must pronounce the character *pi, teou, ki, li, si, tchi* as the mandchou letters *b, d, g, r, z, dj*. (The *b* is not in the ordinary alphabet of the Manchous, but there is in the mandchou transcription of the Emperor Kien-loung for the sanscrit scriptures.)

4. Rule of the transmutation.

If there is a small chinese character upon a greater character, it is only the small which must be pronounced. Thas we arrive to represent the french letters Y, S having the sound of the Z, the soft C and Ç with cedilla, the soft G. The french X is represented by the combination of the special character formed with *k* and *s*. The signes — = distinguish different letters of the same sound, as the french *c*, *k*, *q*. Te chinese *hi* placed upon a character is a *Wisarga*, and indicates the emphatic and guttural sounds of the sanscrit and arabic languages. The same means are applicable at all the transcriptions.

Chinese phonic alphabet and new accentuation.

It express with 26 letters and 5 new accents the 1445 sounds of the chinese language. I will give a method for distinguish the numerous homophonic chinese words without hieroglyphic characters. The chinese man can write the words of own language with the phonic scripture, like all the other peoples of the world, and with the phonic letters of the western countries.

With a table of chinese characters and principal syllables it is possible to transcribe exactly and completely the sanscrit and hebrew words, without taking away or adding any letters.

Finally some exemples of chinese transcription and translation express altogether the sense and the sound of the biblical words.

Ywill take again these important questions, that memoir is the first exposition of the idea. Hire time and space want.

The chinese text of this instruction is placed at end of this volume.

APPAREIL

POUR SERVIR A LA DÉMONSTRATION DE LA THÉORIE

DE LA FLAMME,

PAR M. J. NICKLÈS.

La flamme est un gaz en combustion ; tous les auteurs sont d'accord sur ce point, la flamme de la bougie, celle de la lampe à huile ou la flamme du bois tirent leur aliment des produits de décomposition de ces combustibles, produits qui prennent naissance sous l'influence de la chaleur qui se développe à mesure que la combustion se propage. Les gaz combustibles provenant de cette distillation sèche, sont des hydrogènes carbonés ; ils s'accumulent dans l'intérieur de la flamme et constituent le cône obscur qui entoure la mèche de la bougie ; au contraire, la partie éclairante de la flamme est formée par les gaz en combustion à la faveur de l'oxygène de l'air ; les produits ultimes de cette combustion sont de la vapeur d'eau et de l'acide carbonique portés à une haute température et doués, par conséquent, d'une force ascensionnelle considérable, précisément en vertu de la légèreté spécifique qu'ils ont acquise par l'action de la chaleur.

Ces gaz sont toujours accompagnés d'une certaine quantité d'azote ne provenant pas directement de l'air atmosphérique, comme on pourrait le croire, mais puisé dans l'intérieur même de la flamme. Cet azote tire son origine de l'air atmosphérique qui pénètre la flamme par endosmose, comme il pénètre dans un ballon de baudruche rempli d'hydrogène. Les hydrocarbures du cône obscur se brûlent au contact de l'oxygène de l'air et constituent la frange lumineuse qui entoure ce cône; tandis que l'azote, inerte dans cette circonstance, se mélange aux hydrocarbures du réservoir opaque pour s'échapper ensuite en société du gaz carbonique et de la vapeur d'eau provenant de la combustion.

D'où il suit que le maximum de chaleur se trouve dans la partie éclairante de la flamme, puisque c'est là que la combustion s'opère; que le minimum de température se localise au contraire dans le cône sombre qui renferme tous les matériaux propres à la combustion.

Tous les traités sont d'accord sur la nature de ces matériaux, mais tous se taisent sur la présence de l'azote, probablement parce qu'ils ignorent ce fait qui a été constaté par M. Hilgard; si j'insiste sur ce même fait, c'est que j'ai pu le vérifier à l'aide de l'appareil que je vais décrire.

J'ai disposé cet appareil pour mieux faire comprendre à mes auditeurs la théorie que je viens de résumer. Très-simple aux yeux des personnes qui sont familiarisées avec cet ordre d'idées, elle ne laisse pas que de présenter quelques difficultés pour les débutants, difficultés qui

disparaitraient, si on pouvait soutirer le gaz combustible qui produit la flamme et le brûler ensuite indépendamment de la bougie. C'est précisément ce que permet de faire l'appareil représenté par la figure ci-jointe, et dont la marche peut être comprise au premier coup-d'œil : A est un aspirateur ; il reçoit en *b* un bouchon percé d'un trou dans lequel on engage un tube de verre recourbé et effilé, ou mieux encore un chalumeau ordinaire. L'aspirateur étant plein d'eau, on le place de manière à ce que la pointe du chalumeau puisse plonger dans le cône obscur de la flamme que l'on choisit à dessein un peu forte. Les choses étant ainsi disposées on ouvre le robinet en *c ;* l'eau s'écoule et aussitôt la flamme baisse à vue d'œil ; en même temps, on voit un gaz blanc pénétrer dans l'aspirateur. Si l'eau ne s'est pas écoulée trop promptement et si le bec du chalumeau a été constamment plongé dans le cône obscur *n*, on n'a qu'à déboucher l'aspirateur et en approcher une allumette enflammée pour voir le gaz prendre feu. Si, au contraire, l'aspiration a été faite trop vite, si la flamme n'a pas été assez fournie ou si l'appareil a absorbé plus de gaz que la mèche n'en pouvait fournir, alors le gaz aspiré contient de notables proportions d'azote et d'acide carbonique. Dans ce cas, l'inflammation n'a pas lieu ; cependant, dans cette condition défavorable elle peut encore être déterminée si on a soin de secouer le gaz avec un peu de potasse ou de soude, afin d'absorber l'acide carbonique.

Ainsi, d'une part, diminution de la flamme lorsque l'aspiration a lieu; d'autre part, présence d'un gaz combustible dans le vase aspirateur; ces deux faits, très-simples, parlent plus clairement aux yeux d'un débutant que toutes les paroles ou toutes les théories.

J'ajoute maintenant que si l'expérience a été bien conduite, si l'on a eu soin de faire plonger constamment le bec du chalumeau dans l'intérieur du cône obscur, si enfin, l'aspiration a été faite lentement avec de l'eau bouillie et privée d'air, on peut, à l'aide des procédés eudiométriques ordinaires, constater sans peine, dans le gaz, la présence d'une certaine quantité d'azote.

La flamme qui offre le plus de sécurité sous ce rapport est celle de la lampe d'émailleur, la mèche y est considérable et le bec du chalumeau constamment entouré de substances gazeuses provenant de la décomposition des corps gras. Aussi, l'intérieur de l'aspirateur est tapissé d'hydrocarbures blanchâtres provenant de la destruction de l'huile et de matière grasse résultant d'une décomposition imparfaite.

Enfin, en effilant le bec du chalumeau, de manière à le proportionner aux dimensions de la flamme en expérience, on peut se servir de cet appareil pour étudier toute espèce de flamme tant au point de vue des gaz qui l'alimentent que des composés qui en dérivent.

DES

CHANTS POPULAIRES

DANS

LA GRÈCE ANTIQUE,

PAR M. Ch. BENOIT.

Dans une monarchie absolue, toute l'histoire politique n'est guère que la biographie du souverain avec les anecdotes de sa cour : on n'entrevoit presque pas le peuple; tandis que, dans l'histoire d'une république, c'est la multitude qui sans cesse doit être sur la scène : car il ne suffit pas d'en connaître les chefs, on veut étudier encore dans sa variété infinie l'esprit populaire, en suivre les fluctuations, en saisir les moindres caprices. L'histoire de la poésie chez les différents peuples offre quelque chose d'analogue. Dans la Rome ancienne, par exemple, en France aussi, la poésie demeure au-dessus de la multitude : c'est une littérature classique, savante, artificielle, le plus souvent étrangère aux mœurs et aux idées nationales : poésie vraiment aristocratique,

fort admirée sans doute de tout ce qu'il y a d'esprits cultivés dans le monde, mais dans le pays même inconnue aux gens du peuple. Aussi pour faire l'histoire de notre poésie, suffit-il d'esquisser la biographie de ses poëtes de profession, et d'indiquer les sources antiques ou les littératures étrangères, où ils ont puisé. Mais si au contraire on considère ces nations plus originales, qui ont eu, pour ainsi dire, leur littérature indigène, il est curieux d'y rechercher jusqu'à quel point les grands poëtes se sont inspirés du peuple même, en ont recueilli les traditions antiques et les rhythmes usités, pour les consacrer dans une forme supérieure; et au-dessous de ces œuvres excellentes, marquées au sceau du génie, on aime à retrouver cette poésie générale, populaire, inventée sans doute par quelques individus plus ou moins obscurs, mais bientôt adoptée par tous, remaniée par tous, chantée par tous, héritage national des générations.

Ce n'est pas qu'on ne puisse, au-dessous de notre poésie classique, suivre en France les vestiges de plus en plus rares de la vieille *Poésie Gauloise*, et, pour ainsi dire, autochthone, et recueillir çà et là quelque antique *chanson* vraiment *populaire*. Mais ces parades de la foire Saint-Laurent, ces fabliaux malicieux, ces gais et vifs refrains, ces noëls des provinces sont de forme si grossière, et de si pauvre langage, que la critique littéraire ne saurait en tenir compte; et l'on comprend bien que la *poésie d'art* s'en soit tout d'abord

séparée, et ait répudié ces traditions nationales, pour aller s'inspirer ailleurs. *Odi profanum vulgus et arceo,* s'écriait Joachim du Bellay, le plus ardent promoteur de cette réforme classique de la poésie française au XVI^e^ siècle. Depuis ce temps le divorce est consommé ; ces deux poésies, l'une savamment classique, l'autre grossièrement populaire, ne se touchent plus. Béranger seul les a un instant reconciliées ; avec quel bonheur, on le sait. Jamais écrivain plus habile n'accommoda les formes parfaites de l'art à la gaîté, aux instincts, aux émotions, aux admirations, à la malice du peuple. Mais cette rencontre fortuite, sans exemple avant lui, ne se retrouvera plus guère. Tandis que, chez les autres nations, il n'y a presque pas un poëte, des plus grands, qui n'ait puisé aux sources nationales, et que le peuple à son tour n'ait reconnu, adopté et chanté. Jusque dans les œuvres supérieures, on sent l'influence de cette poésie populaire, et, pour ainsi dire, démocratique ; la littérature n'y est plus une plante étrangère et cultivée en serre chaude, mais le produit naturel et vivace du sol, qui a ses racines dans le peuple, et plonge dans les mœurs et les souvenirs, comme un arbre en pleine terre. Aussi ne peut-on, dans l'étude de ces poésies indigènes, séparer l'histoire des grandes œuvres de l'art de tout ce milieu de traditions poétiques et de chansons populaires, au sein desquelles elles ont mûri.

Mais s'il est un peuple chez qui la poésie soit vraiment sortie de la multitude, liée à tous ses souvenirs, à

sa religion, à ses mœurs, à ses usages, n'est-ce pas ce peuple de l'ancienne Grèce, si magnifiquement doué entre tous pour les beaux arts ? Là en effet tout le monde, plus ou moins, est poëte; et, par un concours unique de circonstances, qui ne s'est rencontré qu'une fois, ce peuple, dans tout l'éclat de sa jeunesse, dans toute la vivacité de sa brillante imagination, dans la force de sa foi religieuse et de son enthousiasme, a trouvé pour raconter ses merveilleuses légendes, pour célébrer ses dieux, ou chanter ses peines et ses plaisirs, une langue d'une richesse et d'un éclat singulier, pleine d'images à la fois et d'harmonie, et avec tout cela populaire. Tout contribuait d'ailleurs à faire circuler cette séve de poésie jusque dans les derniers rangs du peuple. Dans cette terre aimée des Muses, sous un ciel pur, au milieu d'une nature riante et inondée de soleil, les fêtes se succédaient presque sans interruption. Ce n'étaient dans les villes et même dans les campagnes que joyeuses panégyries, que sacrifices, que processions religieuses, que danses sacrées, dans lesquelles des chœurs de jeunes garçons et de jeunes filles, la tête couronnée de fleurs, chantaient des pæans en l'honneur des dieux. Mais, outre ces solennités publiques, la religion avait consacré encore par de pieuses et poétiques pratiques les moindres actes de la journée. A chaque chose elle avait attaché un génie protecteur, à chaque usage une prière. Il y avait un hymne pour le matin, un autre pour le soir; il y avait une formule pieuse pour saluer le lever des

astres, une pour appeler le beau temps, une pour la pluie : chaque repas était précédé d'une libation aux dieux : sur le seuil de la porte, on se prosternait devant Jupiter hospitalier. Les métiers de la ville, comme les travaux des champs, les exercices du gymnase comme les occupations des femmes avaient leur dieu tutélaire, et souvent aussi leur légende poétique, qu'on aimait à répéter, en travaillant, pour charmer les longues heures. Enfin les institutions même des anciens législateurs, cette loi consacrée et perpétuée par le rhythme en Crète, à Sparte, à Athènes, partout sans doute, qu'était-ce encore autre chose qu'une belle musique (νόμος), qu'un cantique sacré? La poésie orale, vivante, embrassait tout, enveloppait tout; elle s'était emparée de toute la vie de l'homme, comme de toute la nature.

On dirait même en vérité, que les poëtes avaient disposé eux-mêmes, en arbitres suprêmes, des croyances religieuses, et façonné les usages populaires tout exprès pour la poésie; et que cette merveilleuse théologie avait été créée tout entière par le génie d'Hésiode et d'Homère, comme Minerve sort tout armée de la tête de Jupiter. Mais, quoi qu'en dise Hérodote, il n'en est point ainsi. Cette poésie des homérides était déjà en grande partie dans les faits, les caractères, les croyances religieuses, les usages de leur temps; masse grossière, si l'on veut, chaos informe et ténébreux, où il fallait que le génie de quelques individus privilégiés mît l'ordre et la lumière; mais le génie n'a pas tout créé. Non, quelque grands que

soient ces poëtes antiques, qui ont dominé les chanteurs contemporains, il ne faut pas croire qu'ils aient été seuls dans leur siècle, et qu'ils se soient tout d'abord élevés par eux-mêmes à la perfection. Non, il n'est pas donné à un homme, quel que soit son génie, de devancer de beaucoup les choses de son temps. Ceux qui dans le lointain des âges nous apparaissent isolés, n'ont été que les plus grands dans la foule, qu'ils ont ensuite éclipsée dans leur splendeur : et leurs chants admirables, qui sont demeurés à tout jamais le modèle de l'art, n'étaient peut-être, après tout, que les traditions nationales, reflétées seulement par le génie et élevées à une beauté idéale. Il n'est donné à personne d'improviser une civilisation, une religion encore moins ; à personne même de créer, un beau jour, de toutes pièces l'épopée ou le drame. Mais qui donc a pu enfanter cette gracieuse mythologie des poëmes homériques ? qui ? sinon le peuple lui-même ; le peuple, qui avec sa foi d'enfant, sa pente au merveilleux, son imagination, son ignorance, est le plus grand de tous les poëtes ; c'est lui qui a divinisé le ciel, la terre, la flamme, l'océan, les orages, tout ce qu'il redoutait, tout ce qu'il aimait ; c'est lui qui a peuplé les forêts et les eaux de génies tutélaires ou malfaisants ; qui a vu des esprits partout. Et quel autre encore a pu inventer et polir ce langage si riche de formes, si éclatant d'images, si mélodieux ? est-ce là l'œuvre d'un homme, cet homme fût-il Homère ? Pour faire cette langue admirable, n'a-t-il pas fallu une longue suite de

chanteurs, plus ou moins inconnus, qui se transmettaient avec la lyre héréditaire, cet héritage d'un langage divin? Cette parole poétique en effet devait être plus répandue qu'on ne pense : plus tard sans doute, on apprit à distinguer dans la langue deux langues, la langue vulgaire et la langue de l'art, celle des hommes et celle des dieux ; mais dans les temps plus anciens, il n'y avait qu'une langue, et la plus poétique n'était peut-être que la plus populaire.

A Dieu ne plaise pourtant, que nous rabaissions ces poëtes privilégiés, dont le nom a dominé par-dessus les âges, pour n'en plus faire qu'un écho éloquent, mais sans originalité, de la multitude. On est revenu des théories de ces téméraires critiques, qui allaient jusqu'à contester aux génies des premiers âges leur existence individuelle, pour leur substituer je ne sais quels vagues fantômes, des nuages sans nom, et comme la voix collective de tout un peuple, qui se serait mis à chanter de concert, à l'instar d'un chœur d'opéra. Chimère décevante, que nous laissons aux rêveurs d'outre Rhin. Quant à nous, tout en disant que ces grands poëtes, que la Muse avait doués entre tous, n'ont souvent fait que recueillir la poésie autour d'eux, et puiser dans le chaos des fictions populaires, nous maintenons toutefois qu'ils transformaient ces emprunts, en les fécondant de leur génie, en les animant de leur souffle divin, en les consacrant à tout jamais par la splendeur de leur langage. Pour s'appuyer sur le peuple et la tradition, ils n'en étaient pas moins

créateurs. Seulement quand ils avaient réalisé et transfiguré à la fois par leur talent singulier la pensée populaire, sous cette forme plus nette et plus belle le peuple reconnaissait toujours ses légendes, ses sentiments, ses émotions, il s'appropriait à son tour l'œuvre de son poëte, et la mêlait à ses chansons nationales. Ainsi, au lieu d'absorber, comme on l'a fait, les grands poëtes des premiers âges de la Grèce, dans la poésie populaire, nous dirions plutôt que ce sont eux qui ont en grande partie absorbé cette poésie, en l'élevant jusqu'à eux : et que si, dès l'antiquité, on retrouve en dehors des œuvres consacrées, si peu de traces des chants populaires proprements dits, c'est que ces poëmes même, grâce à leur perfection, avaient fini par remplacer les vieux cantiques, et étaient devenus à leur tour la tradition populaire, le chant des fêtes, ou le couplet des festins.

Cependant, au-dessous de ces poëmes, fixés plus tard et sauvés par l'écriture, il est resté encore çà et là quelque chose de cette multitude infinie de chansons locales, de récits héréditaires dans les familles, de traditions populaires, qui se perpétuaient depuis des temps inconnus dans telle vallée, telle bourgade de la Grèce ; et il nous a semblé intéressant d'en recueillir les débris. Débris rares et minces, il est vrai : car ces chants, sortis on ne sait d'où, se perdent aussi sans savoir comment. Qui aurait songé à conserver par l'écriture ces hymnes grossiers et sans origine au dieu de la contrée, ou la légende sur le génie de la forêt voisine, ou le refrain usité

dans telle solennité de fête ou de deuil ? Chaque génération ne savait-elle pas ces chants ? ne les répétait-elle pas à la génération suivante ? ces chants n'étaient-ils pas dans la mémoire de tous, sur les lèvres de tous ? La poésie d'art peut songer à assurer sa durée par des moyens artificiels ; mais la poésie populaire vit de la vie même du peuple, c'est son génie, ce sont ses mœurs, ses rites sacrés, ses pensées, ses souvenirs : le peuple mort, elle meurt avec lui.

Aussi avons-nous dû parfois, pour compléter cette étude d'une poésie presque entièrement perdue, hasarder quelques rapprochements discrets, ou faire même certains emprunts à plusieurs des anciens poëtes, qui semblaient les plus voisins des inspirations et des formes de la poésie vraiment populaire. Car dans le temps même où la Grèce antique avait fini elle aussi par avoir ses deux poésies distinctes, l'une savante, et qui de plus en plus devenait le partage des lettrés, l'autre toujours voisine du peuple et faite pour le peuple, ces deux genres y demeurèrent constamment plus prochains et plus confondus que partout ailleurs. C'est ainsi que nous avons cru rencontrer dans Homère, dans Aristophane, dans Théocrite surtout, plus d'un passage, où il semblait que l'artiste essayait de se rapprocher le plus possible de la naïve simplicité des chansons populaires, si même il n'introduisait pas en ses vers quelques-uns de ces chants presque intacts, et refondus seulement à son mètre particulier. Or, partout où nous avons pensé reconnaître

notre bien, nous l'avons repris, mais avec beaucoup de réserve, et en ne nous appuyant jamais, pour ces réclamations chanceuses, que sur les autorités les plus considérables.

Nous avons classé toutes ces chansons recueillies selon leurs principaux genres. Nous étudierons successivement : 1° les *Cantiques religieux ;* 2° les *Légendes romanesques* ou *Ballades* (si l'on peut se servir ici de ce mot d'un autre âge), en y ajoutant les *Chansons d'amour et de table,* les *Sérénades,* les *Refrains de danse,* les *Rondes* et les *Cantiques des Quéteurs ;* 3° les *Chants domestiques,* dans lesquels nous comprendrons les *Chants d'hyménée* et les *Complaintes funèbres* ou *Olophyrmes ;* 4° enfin les *Chansons des Métiers.*

I.

CANTIQUES RELIGIEUX.

Pendant que les autres provinces de la Grèce, plus agitées par les invasions du dehors et les révolutions intestines, y perdaient peu à peu leurs vieilles traditions, les montagnards de la Thessalie et de la Phocide, ou les pâtres de l'Arcadie gardaient pieusement des cantiques sacrés, qu'ils faisaient remonter jusqu'aux fabuleux auteurs de leur race. C'étaient, par exemple, ces chants d'initiation, ou ces prières mystérieuses, que jadis les prêtres descendus des montagnes de la Thrace, les Apollon, les Linus, les Olen, les Olympus, les Thamyris,

les Orphée, les Musée, avaient apportés aux peuplades encore sauvages de ces contrées, pour adoucir leurs mœurs et leur apprendre à cultiver la terre : c'étaient encore des complaintes funèbres en l'honneur de ces bienfaiteurs d'autrefois, qui avaient péri pour la plupart misérablement, et dont la légende avait fini par faire des dieux. Chaque année ramenait l'anniversaire de l'expiation avec ses chansons traditionnelles.

C'était surtout chez les laboureurs, que se perpétuait fidèlement ce culte sombre et mystérieux de Cybèle, enseigné jadis par les prêtres de la Thrace, avec ses incantations magiques, et ses prières aux forces inconnues de la nature. Chansons des semailles ou des récoltes se transmettaient chez eux de père en fils comme les pratiques même de l'agriculture. Dans les villes, les mœurs peuvent changer avec les usages, et les traditions religieuses avec les progrès des arts. Mais les gens des campagnes, enfermés dans un cercle régulier et invariable de travaux par les invariables vicissitudes des saisons, conservent avec la même constance les habitudes de leurs pères et le culte héréditaire de leur vallée : la routine même de leurs occupations maintient la perpétuité de leurs croyances ; les institutions des hommes périssent, mais le printemps et l'automne reviennent éternellement. Ne doit-il pas d'ailleurs rester plus religieux l'homme, qui, sans cesse aux prises avec la terre, ayant tout à espérer, tout à craindre des éléments, éprouve par cela même davantage le besoin de se confier à la pro-

Le deuil de la nature, à la fin de l'automne, ajoutait encore à la tristesse de cette prière, adressée à la reine souterraine de la vie et de la mort. Ce cantique, du reste, avec cette énumération de noms sacrés, interrompus sans doute par le monotone refrain du Chœur « fais pousser nos épis » ne ressemble-t-il pas à ces litanies, par lesquelles, aujourd'hui encore, dans les jours des Rogations, les gens de nos campagnes appellent sur leurs récoltes les bénédictions du ciel? Il me semble aussi, quand je lis cette prière, qui n'est presque qu'une guirlande d'épithètes mystérieuses, groupant en quelques vers tous les attributs bienfaisants ou terribles de telle divinité, il me semble, dis-je, voir une de ces vieilles idoles de la vieille Grèce, avec ses bras innombrables et ses têtes symboliques, la Diane d'Ephèse, par exemple, toute couverte, dans sa gaine immobile, de mamelles de la tête aux pieds. Cette forme même est pour moi une date de haute antiquité.

La moisson avait pareillement son cantique. C'était ordinairement un hymne à Cérès, ou encore la complainte de *Lityersès*, un fils de Midas, qui jadis, selon la légende, avait enseigné l'agriculture aux Phrygiens, et avait péri d'une mort malheureuse. De la Phrygie, cette tradition s'était répandue, avec la culture même, dans la Grèce entière. Dans quelques provinces pourtant, mais surtout en Bithynie, les laboureurs chantaient la complainte de *Bormos*, un autre jeune homme d'autrefois, qui, en allant puiser à boire pour les moissonneurs, avait

disparu sous les eaux. Chaque pays, comme chaque culture, avait son antique patron. Peut-être aussi ce mot de Lityersès ne veut-il dire autre chose que la *prière du travail* (Λιτὴ ἔρδων); peut-être Bormos doit-il être pris aussi en son sens ordinaire, et n'est-il que le *chant de la fenaison*. Tout devient légende en ces temps reculés. Plus tard, on donna ce nom de Lityersès à toute chanson des moissonneurs.

Mais les complaintes les plus populaires étaient celles de *Linus*. Ce fils d'Apollon et d'une Muse avait enseigné les arts dans les vallées de l'Hélicon et de la Béotie; et les gens des campagnes avaient conservé, en l'honneur de leur bienfaiteur, des complaintes funèbres qu'ils redisaient surtout dans la saison des vendanges. Peut-être même quelques-uns de ces cantiques remontaient-ils jusqu'à ce chanteur des temps fabuleux; ou plutôt la foi populaire aimait à lui attribuer sans doute tous les cantiques de cette espèce, comme on attribuait à Bacchus ou à Hercule tout exploit sans nom, toute légende héroïque sans héros. Quoi qu'il en soit, rien ne fut plus longtemps et plus universellement populaire dans la Grèce que ce Linus. Ce n'était d'abord, suivant Welker (1), que des lamentations sur la brièveté de la vie et les tristesses de la mort, surtout quand elle frappe la jeunesse en sa fleur. Un enfant chantait, et de temps en temps le chœur l'interrompait, en répétant de concert le lugubre

(1) Allgemeine Schulzeitung, 1830, Abth., II, N. 2.

Ololy. Et à ce propos, n'est-il pas remarquable, que même, dans cette terre de la Grèce qui nous apparaît toujours si riante, la poésie la plus ancienne et la plus populaire ait été ainsi la poésie de la mort ; et le premier chant des hommes, un soupir ? Ainsi donc partout, au midi comme au nord, c'est par des chants de tristesse que s'ouvrent et se ferment les poésies des peuples, comme la vie même de l'homme commence et finit par des pleurs ! Dans la suite, cependant, ces cantiques, en gardant toujours le même nom de Linus ou d'Œtolinus, dégénérèrent en chansons de festin (1), en rondes de danse, en refrains joyeux. Ainsi Homère, au milieu d'une troupe folâtre de jeunes vendangeurs, place un enfant, qui, en s'accompagnant de la cithare, chante un beau Linus, tandis que le chœur des jeunes garçons et des jeunes filles y répond avec des chants et des cris cadencés, et en frappant du pied la terre (2). C'est alors sans doute qu'ils redisaient le vieux refrain, Linus, Linus, Œtolinus.

Nous ne parlons ici que des cantiques populaires mentionnés par Athénée, le seul des critiques anciens qui nous ait laissé quelques renseignements sur cette poésie perdue. Peut-être néanmoins pourrait-on encore retrouver quelques-unes de ces vieilles prières des laboureurs aux éléments, et des débris du culte ancien, dans

(1) Fragm. d'Hésiode, Boiss., α.

(2) Iliade, XVIII, 567.

les Orphiques. Ce ne sont, en effet, le plus souvent, que des invocations aux *Forces redoutables du monde souterrain,* ou encore au *Soleil,* la *lumière de la vie,* ou à la *foudre,* la *messagère ardente du ciel courroucé,* ou enfin à *Borée,* qui *dissipe les noirs brouillards*, ou au *Notus,* au contraire, qui *voile le ciel, et verse sur les champs les trésors de la pluie* (1).

Comme les laboureurs, les bergers avaient leurs prières pastorales et leurs funèbres anniversaires. Ce culte héréditaire variait suivant les provinces : les pâtres de Céos et du mont Hémus faisaient la fête d'Aristée, qui leur avait appris à faire cailler le lait, à cultiver l'olivier et à élever des abeilles ; ceux de Thessalie avaient pour patron Endymion ; ceux de Sicile, le beau et malheureux Daphnis, l'inventeur de la flûte de roseaux, sur la mort duquel Théocrite a composé une si charmante élégie, à l'imitation sans doute des complaintes populaires des chevriers siciliens (2). Nous ne citerons rien de ce morceau si connu, qui, par ses tristes couplets et son monotone refrain, devait représenter assez exactement, ce me semble, les cantiques des pasteurs.

Mais aucun anniversaire n'était célébré avec plus de pompe dans les campagnes de la Grèce, que la fête funèbre d'Adonis, le divin pâtre de la Phénicie. Ce culte, venu des vallées du Liban, s'était propagé dans la Thes-

(1) Orphiq., 36, 7, 18, 79, 81, 20.
(2) Idylle, I.

salie, l'Argolide, l'Arcadie, mais surtout dans les environs de Syracuse. Il parait même que la superstition populaire avait fini par faire du héros de la légende orientale une sorte de génie du printemps et même le dieu du soleil. Tous les ans, à la saison nouvelle, les bergers, en habits de fête, se réunissaient pour saluer le dieu revenu enfin des bords de l'Achéron. Dans ces fêtes, une improvisatrice prenant la lyre, redisait d'abord dans une complainte passionnée la mort cruelle d'Adonis et les lamentations de l'inconsolable Cythérée. Le lendemain, dès l'aurore, les femmes se rendaient au rivage à travers la rosée des prairies, en portant en grande pompe sur un lit funèbre l'image d'Adonis ; et, les cheveux épars, la robe flottante, le sein découvert, elles entonnaient l'hymne solennel :

Ecoute une prière, toi, qu'on invoque sous mille noms, génie bien-
[faisant,]
A la soyeuse chevelure, qui te plais au désert, et en qui fleurissent
[toutes les grâces de la jeunesse,]
Dieu du bon conseil, dieu aux mille formes, éclatant nourricier de la
[nature,]
Fille et garçon tout ensemble. Beauté toujours florissante, Adonis,
Tu t'étais éteint, tu te rallumes, au retour de la belle saison.
Dieu, qui fais bourgeonner les plantes, dieu à deux cornes, dieu
[bien-aimé,]
Dieu qu'on adore dans les pleurs,
Dieu charmant, passionné pour la chasse, dieu à la magnifique che-
[velure,]
Cœur aimable, la douce volupté de Cypris, germe d'amour,
Que Proserpine, aux boucles charmantes, enfanta sur sa couche
[divine],

O toi, qui tantôt habites dans les sombres profondeurs du Tartare,
Et tantôt remontes vers l'Olympe, dans la saison des fruits,
Viens, bon génie, et fais germer pour nous les produits de la terre (1).

J'ai cru trouver quelque chose de plus antique et de plus populaire dans ce cantique tiré encore des Orphiques, que dans l'hymne par lequel Théocrite termine son Idylle sur les fêtes d'Adonis, et où il se borne à énumérer quelques-uns des plus illustres héros homériques, qui n'ont point obtenu, comme l'amant de Cythérée, de revenir jamais des sombres bords : l'imitation, si imitation y a, m'a semblé dans ce dernier trop érudite.

Athénée signale encore quelques cantiques sacrés, par lesquels plusieurs villes de la Grèce honoraient le souvenir d'un héros, d'un bienfaiteur, d'un événement particulier. Ainsi les OEnianes du mont OEta conservaient une vieille lamentation sur la mort de Néoptolème, assassiné par Oreste au pied des autels : Eleusis avait sa légende sacrée des douleurs de Cérès ; à Trézène, on chantait dans une fête funèbre annuelle la complainte d'Hippolyte ; à Amyclée, celle d'Hyacinthe. Les Athéniens, outre tant d'autres fêtes, avaient institué jadis une cérémonie expiatoire en l'honneur d'Érigone. C'était, selon les uns, la fille de Clytemnestre et d'Ægiste l'adultère, qui s'était pendue de désespoir sous les murs d'Athènes, quand elle vit Oreste le parricide absous par l'Aréopage. C'était, selon les autres, une fille d'Icare,

(1) Orphiq. 16.

qui, après que son père eut péri sous ses yeux, massacré par quelques Athéniens ivres, s'était donné la mort en lançant contre les filles d'Athènes une imprécation terrible. Depuis ce temps, une fête funèbre était célébrée, pour désarmer la colère des dieux : on y chantait la complainte de la *vagabonde* (Aletis), avec un concert de cris et de lamentations (1). Nous pourrions citer encore après cela bien d'autres hymnes nationaux, que les jeunes Athéniens devaient apprendre dès l'enfance pour leurs innombrables fêtes ; l'hymne de Lamproclès, par exemple, à la gloire de Pallas, « *la dévastatrice des cités, la vierge des batailles,* » ou encore la vieille chanson commençant par ces mots « *Un cri prolongé* » (2). Mais ces prières, composées par des poëtes de profession pour les grandes cérémonies du culte national, ne sont pas de notre sujet. C'est dans les petites dévotions des campagnes ou du petit peuple des villes, qu'il faut chercher ces restes de cantiques populaires, que nous recueillons ici.

Ainsi, Athénée cite le début d'une vieille chanson nommée *Oupingos*, ou la chanson d'Ops, que des femmes phrygiennes s'en allaient répéter par les rues des villes, avec un accompagnement de cymbales ou de castagnettes (3).

(1) Athénée, XIV, 619.
(2) Aristoph., Nuées, v. 967.
(3) Athénée, XIV, 636.

Mon cœur se prépare à chanter à Artémis un hymne d'amour,
Qu'on m'accompagne avec les cymbales d'airain, étincelantes comme [l'or.]

On retrouve encore çà et là dans d'autres écrivains de l'antiquité quelques indications sur de vieux cantiques populaires, conservés dans telle ou telle localité. Ainsi, à Olympie, quand un athlète venait de remporter la palme, on le reconduisait en triomphe, en chantant l'hymne antique à Hercule, le fondateur des jeux. Le chorège commençait :

Beau victorieux, salut, divin Hercule,
Salut à toi et à Iolas, armés tous deux de la javeline,
Tra la la, beau victorieux, etc.

Et le chœur, à chaque couplet, répétait trois fois le refrain « Tra la la, beau victorieux (τήνελλα, καλλίνικε) (1). A Elis, les femmes, dans leurs bacchanales, chantaient en l'honneur de Bacchus-aux-pieds-de-bœuf une vieille ronde, dont Plutarque nous a conservé un couplet (2).

Viens, divin Bacchus,
Dans le saint temple d'Elis,
Avec les Grâces,
Viens, de ton pied fourchu, assister au sacrifice,
Vénérable taureau,
Vénérable taureau.

A Lacédémone, les femmes avaient pareillement conservé un ancien cantique, pour implorer le secours de

(1) Schol. de Pind. Olymp., IX, 6.
(2) Quest. Grecq., 36.

Lucine, dans les douleurs de l'enfantement. Un chœur se rendait au temple de Diane, et accompagnait ce *chant des couches* (Καλαμβίδες) d'une danse dramatique. Pour se faire une idée de cet hymne populaire, dont nous ne connaissons que le nom, ne pourrait-on encore recourir au fragment suivant des Orphiques?

Ecoute ma prière, déesse vénérable, génie aux mille noms,
Espoir des femmes dans l'enfantement, douce protectrice du lit nuptial,
Salut de mon sexe, bon génie des enfants, déesse bienfaisante,
Hâte sa délivrance, viens en aide à ses douleurs, brise ses entrailles,
Divine porte-clefs, laisse-toi fléchir, nourrice bienfaisante, sois bonne [pour tous,]
Invisible, tu délies la ceinture des vierges, mais tu veilles sur leurs [travaux,]
Et tu les assistes dans leurs couches. Tu te plais aux délivrances heu- [reuses,]
Ilithye ; et c'est toi, qui mets un terme aux douleurs d'un enfante- [ment laborieux,]
Aussi est-ce toi seule, qu'invoquent les jeunes épouses pour calmer [leur âme,]
Arthémise, Ilithye, vénérable déesse, exauce ma prière (1).

Mentionnerons-nous encore pour ne rien oublier, la chanson des filles de Bottiées? ou le refrain d'une petite prière des enfants au soleil, pour demander le beau temps « *Sors des nuages, aimable soleil?* » Débris bien minces sans doute, mais plus intéressants à mon gré pour l'histoire littéraire que ces petites curiosités biographiques, avec lesquelles on essaie parfois de reconstruire en ses moindres détails la vie de tel écrivain

(1) Orphiq. I.

obscur, dont personne ne se soucie. Ici il s'agit de la biographie de tout un peuple. Il y a eu assez d'histoires et de grands poëmes pour en célébrer les événements publics, pour en faire connaître le culte national, les fêtes officielles. Mais ses traditions locales, ses superstitions de carrefour, les contes de la fileuse, les rondes des jeunes filles, les refrains des enfants, les complaintes sans fin du marin ou du pâtre, en un mot l'épopée domestique, le drame intime, tout celà est trop peu connu ; et moins l'antiquité nous a laissé de détails sur cette vie d'intérieur, plus nous en devons recueillir avec un pieux scrupule les moindres restes.

II.

LÉGENDES ROMANESQUES. — CHANSONS D'AMOUR ET DE TABLE. — SÉRÉNADES. — RONDES ET CHANSONS DE DANSE. — CANTIQUES DES QUÊTEURS.

On sait que dès les temps les plus anciens, il n'y avait point de fête en quelque village de la Grèce, qu'on n'y vit arriver quelques-uns de ces chanteurs vagabonds, qui, la lyre sur le dos, couraient le monde, racontant dans leurs rhapsodies les exploits et les aventures des héros d'autrefois ; comme aujourd'hui encore dans les Panéghyris de la Grèce moderne, de vieux mendiants chantent sur la lyre à cinq cordes ou sur le violon les exploits du Klephte mort vaillamment dans la guerre de l'indépendance. On connait ces innombrables légendes guer-

rières de l'âge héroïque : les bardes homérides redisaient quelque morceau de l'Iliade ou de l'Odyssée; d'autres chantaient le siége de Thèbes, ou la guerre des Epigones, d'autres les exploits de Bacchus, d'Hercule, de Thésée, ou la merveilleuse expédition des Argonautes, ou la tragique histoire des Pélopides ou de la race d'OEdipe. Et ces enfants crédules de la Grèce naissante ne se lassaient pas d'écouter ces éternelles histoires.

Cependant, à côté de ces traditions d'épopée guerrière, il s'était conservé aussi parmi le peuple de douces épopées d'amour, des légendes romanesques, de véritables ballades, qui depuis les temps fabuleux étaient répétées par le pâtre sur sa montagne, ou la fileuse solitaire sous son toit. Lorsqu'aujourd'hui encore, vous entendez dans la Grèce le laboureur à sa charrue, le postillon sur son cheval, ou le pilote, la main à la barre de sa felouque, répéter sur un air traînant et monotone son éternelle romance, à leur simple et antique refrain vous seriez tenté de faire remonter ces chansons à travers tant de révolutions et de catastrophes jusqu'aux beaux jours de la Grèce ancienne. M. Fauriel a lui-même signalé en passant ces traces innombrables de l'antique tradition dans les chansons populaires des Grecs modernes.—Quels étaient les sujets ordinaires de ces vieilles ballades? On le devine aisément : il semble d'ailleurs qu'Ovide n'ait fait que les recueillir, pour en composer son charmant ouvrage des métamorphoses, ces mille et une nuits de la Grèce. Chaque vallée avait son histoire

merveilleuse ou sa légende d'amour. En Elide, on chantait la fraude malheureuse de Leucippe, comme en Arcadie la métamorphose de Daphné; à Tanagre, les aventures d'Eunostos; en Thrace, la mort d'Héro et de Léandre; en Crète, l'enlèvement d'Europe; à Milet, la folie de Biblis. Ailleurs, c'était la romance de Narcisse, ou d'Evippa la chasseresse, ou d'Anthos, ou de Callirrhoé, ou du jeune Hylas entraîné dans les eaux par l'aspiration des mystérieuses Sirènes, etc. Athénée, citant Cléarque, fait mention de la ballade populaire d'*Eriphanis*. C'était une chanteuse de la vallée, qui, s'étant éprise d'amour pour Ménalcas, le beau chasseur, errait à sa poursuite comme une folle sur les montagnes désertes, et adressait aux chênes et aux rochers sa triste plainte, qui attendrissait les animaux les plus sauvages :

> Vois, disait-elle, ô Ménalcas,
> Les grands chênes eux-mêmes sont émus (1).

Le même auteur parle aussi, d'après Aristoxène, d'une ballade populaire de *Kalyca*, que chantaient les vieilles femmes en filant. C'était encore l'histoire d'une jeune fille, qui s'était passionnée pour le pâtre Evathlus, et qui n'ayant pu, malgré ses prières à Vénus, s'en faire aimer, s'était précipitée dans les flots de Leucade. Stésichore, à ce qu'il paraît, avait plus tard recueilli cette chanson populaire, et l'avait embellie de toute la grâce d'un lan-

(1) Athénée, XIV, 619.

gage plus chaste et d'un vers plus élégant. Ailleurs, on trouvait une romance semblable sur les tristes amours d'Harpalyca, qui, dédaignée par Iphiklos, se donna la mort. Sans doute, une jeune fille devisait en longs couplets ces vieilles légendes d'amour sur un air simple et monotone; et les fileuses à l'entour écoutaient avec un éternel plaisir le récit accoutumé; comme ces Océanides de Virgile, au milieu desquelles la jeune Clymène raconte pour la centième fois les amours des dieux (1). L'une de ces ballades les plus populaires, c'était vraisemblablement cette histoire si piquante et si railleuse des amours de Mars et de Vénus, que Démodocus répète, en s'accompagnant de sa lyre, à la table d'Alcinous (2).

Certes à en juger par la façon si leste de cette romance homérique, il faudrait bien se garder de comparer les chansons romanesques de la Grèce antique avec les mélancoliques ballades du Nord de l'Allemagne, ou les délicates et subtiles romances du Cancionero Espagnol. Cette tristesse rêveuse, cette délicatesse mystique, cette religion sentimentale de l'amour, sont choses modernes. Les Grecs, si subtils d'esprit, subtilisaient peu en amour : ils rêvaient encore moins : pour eux, la vie était encore trop nouvelle, et la passion trop vive. Voyez toute leur antique poésie; elle a plus d'éclat que de profondeur, plus de mouvement que de sentiment ou de

(1) Georg., IV, 345.
(2) Odyssée, VIII, 268.

pensée. Pareillement dans leur amour, vous trouverez plus de délire que de mélancolie. L'amour pour eux n'est presque jamais un sentiment, c'est le culte du plaisir, l'ardeur de la chair et du sang, l'ivresse des sens, semblable à l'ivresse du vin. On le chante d'ordinaire à la fin du festin, dans les éclats de l'orgie. Croyez-vous même qu'un amant malheureux, quand il redira sa plainte solitaire, comme le Cyclope de Théocrite sur son rocher, croyez-vous qu'il va bercer son cœur dans une triste et sentimentale rêverie (1)? Non; à des soupirs passionnés, il n'ajoutera pour prolonger sa plainte que des images ardentes, des descriptions animées du paysage qui l'entoure, des vers pleins de verdure, de fleurs et de soleil : au lieu de se recueillir en son cœur, il s'en échappe de toutes parts, pour associer à sa passion toute cette nature ardente, qui semble partager son ivresse. On sent partout dans les chansons d'amour antique circuler cette fièvre de la volupté. Qui ne connait, entre autres, la chanson de Sappho à la fois si enflammée et frissonnante?

Quand je vois ton ravissant sourire, cela fait
Bondir mon cœur dans mon sein :
A peine t'ai-je aperçu, que dans ma gorge
Ma voix s'arrête,
Ma langue est enchaînée; un feu subtil
Aussitôt court dans mes veines;
Mes yeux ne voient plus rien; les oreilles

(1) Théocrite Idyl. XI.

Me tintent :
Une sueur froide m'inonde ; un frisson
M'agite toute entière ; je deviens plus pâle
Que l'herbe pâle ; je me meurs.....

Tel se montre l'amour dans la plupart des chansons qui nous sont restées d'Alcman et surtout d'Anacréon. Certes la poésie populaire ne devait pas être plus délicate : on peut assez le conjecturer d'après tant de vers licencieux d'Aristophane et de Théocrite, qui ont dû l'imiter souvent. Mais, tout en flétrissant certains excès de grossièreté de la muse antique, j'aime encore mieux, à vrai dire, ces images sensuelles et d'une nudité hardie, que ces faux ménagements et cette pruderie effrontée de tant de poëtes érotiques modernes, qui, en affectant de respecter davantage la pudeur de nos mœurs, ne se servent d'une expression voilée, que comme d'une gaze transparente, pour enflammer encore davantage les imaginations voluptueuses. Il y a dans la franche et simple nudité des chansons, comme des statues Grecques, et dans leur naïve hardiesse, plus de vraie chasteté. Il semble que l'imagination y soit moins complice du délire des sens. Et puis cette fièvre du sang n'est-elle pas allumée par un dieu ? Qu'est-il besoin de voiler avec pudeur ces transports, auxquels tous les dieux ont cédé?

Nous n'essaierons pas, par quelques citations des odes assez connues d'Anacréon, de donner une idée de ces anciennes *Chansons d'amour*, où l'ivresse du vin se mêle à l'ivresse de la volupté, et le choc des coupes au

bruit des ardens baisers. Au lieu de ces imitations trop élégantes peut-être des chants populaires, nous aimons mieux emprunter à Aristophane un couplet, qu'on regarde généralement (1) comme ayant pu être recueilli par le poëte au coin de quelque carrefour d'Athènes. Ecoutez cette *sérénade* des jeunes Athéniens, qui vers le soir une torche à la main, la tête ombragée d'une branche de peuplier, se rendent à la porte de leur maîtresse. Après y avoir déposé un panier de fruits et suspendu des guirlandes, ils commencent par invoquer la lune, et chantent au son de la flûte leur prière (2).

Viens ici, viens à moi, je te prie ;
Hâte-toi de m'ouvrir cette porte,
Sinon je tombe, et j'expire.
Mon amour, je veux sur ton sein
M'enivrer de volupté,
Ma bien-aimée, je t'en conjure,
Ouvre-moi, baise-moi : c'est pour toi que je souffre,
O mon bijou d'or, mon amour,
Rejeton de Cypris, abeille des Muses, nourrisson des Grâces,
Miroir de la volupté,
Ouvre-moi, baise-moi ; car c'est pour toi que je souffre (3).

Tout le chœur reprenait le refrain.

Reçois ton chanteur, reçois-le, je t'en supplie, je t'en supplie (4).

(1) C'est l'opinion du savant et scrupuleux Kœster, dont nous avons souvent consulté pour cet article la dissertation *de Cantilenis Veterum Græcorum*, publiée à Berlin en 1831.

(2) Théocrite Idylle III.

(3) Aristoph. Ecclésiaz. 960.

(4) Fragm. d'Alcée.

Plusieurs critiques ont cru encore reconnaître dans la même comédie d'Aristophane (l'Assemblée des femmes), un autre fragment d'une chanson populaire (1). Une jeune courtisane de sa fenêtre, en attendant quelque amant, se met à chanter :

Hélas ! hélas ! que deviendrai-je ? il ne vient personne :
Je demeure ici solitaire.
Car ma mère s'en est allée ailleurs,
Et après elle, le reste n'est rien.
O nourrice, je t'en conjure, va,
Appelle mon amant, et toi-même
Y trouveras ton profit : je t'en supplie (2).

Mais au lieu de conjectures, voici un débris d'une chanson d'amour, qui, selon le témoignage de Cléarque cité par Athénée (3), était fort populaire chez les Locriens Epizéphyriens. Une jeune fille invite son amant, comme Juliette Roméo, à fuir avant d'être surpris par le jour.

Au nom des voluptés, qui t'enivrent, ne nous perds pas, je te prie,
Avant qu'on ne vienne, lève-toi,
De peur de t'attirer quelque malheur, et à moi aussi, pauvrette,
Voici le jour ; ne vois-tu pas déjà l'aurore briller à la fenêtre ?

Assez sur ces chansons d'amour ; parlons maintenant des Chants des festins. On sait que, dès les temps les plus anciens, c'était la coutume en Grèce de chanter à table. Vers la fin du repas, le chanteur assis près du chef des

(1) Kœster, ibid. p. 56. — Jahns Jahrbücher. 1828. I. 4.
(2) Ecclésiaz. 912.
(3) XV. 697.

guerriers se levait, et prenant sa lyre des mains du héraut, redisait quelque légende de combat : à Ithaque, c'est Phémius, par exemple, qui, au milieu des prétendants, entame le triste récit des malheurs éprouvés par les chefs de la Grèce à leur retour de Troie : à la table du Roi des Phéaciens, Démodocus chante le cheval de bois introduit dans les murs d'Ilion. On répétait encore quelqu'une de ces complaintes lugubres, de ces tristes Linus, dont nous avons parlé plus haut, et qu'une jeune fille accompagnait ordinairement de la cithare ou du trigonon (1).

Mais outre ces complaintes et ces chants héroïques, il y eut, dès la plus haute antiquité, pour les festins religieux, des pæans de table, que tous les convives entonnaient en actions de grâces à tous les Immortels, mais surtout à Apollon, à Esculape, aux dieux médecins. Dans le banquet des sept sages d'Athénée, le repas se termine par un religieux pæan à la déesse même de la santé. Ce chant, qu'on appelle le poëme d'Ariphron, était, selon Maxime de Tyr (2), d'un usage populaire : le voici.

Santé, la plus vénérable des immortelles,
Puissé-je t'avoir pour compagne le reste de mes jours ;
Et toi, daigne avec bonté partager mon toit,
Car s'il y a quelque jouissance dans la fortune ou la paternité,

(1) Fragm. Hésiod. α'. Edit. Boiss.
(2) Dissert. XIII.

S'il en est dans la puissance de la royauté, qui égale les hommes [aux dieux],
Ou dans les voluptés que nous surprenons avec les mystérieux filets [d'Aphrodite],
S'il est enfin pour les hommes quelque bonheur envoyé par le ciel,
Ou un instant de repos, pour respirer après la peine,
C'est avec toi, santé divine,
Que fleurissent tous ces dons, et que brille le printemps des grâces ;
Mais sans toi, point de bonheur (1).

Ce pæan répété en chœur, par tous les convives, était accompagné de saintes libations. Le plus souvent à Athènes, on se levait de table en chantant le pæan national d'Harmodius.

Dans une branche de myrte, je porterai mon épée,
Comme Harmodius et Aristogiton,
Lorsqu'aux fêtes de Minerve,
Ils firent tomber le tyran Hippias
Sous leurs coups, etc.

Dans la suite, cependant, au lieu de faire chœur, l'usage s'introduisit de chanter tour à tour. Un premier convive, prenant une branche de myrte ou de laurier ou encore une lyre, disait son couplet, puis passait le rameau à son voisin, qui à son tour disait le sien. La chanson voltigeait ainsi de place en place, de là son nom de *Scolie*, ou couplet vagabond. Les scolies les plus anciens n'étaient le plus souvent qu'une grave maxime de sagesse, un proverbe moral, enfermé en deux ou trois vers. Ainsi un convive chantait :

(1) Athénée XIV, p. 627.

C'est de la terre qu'il faut considérer, si l'on est en état
De mettre à la voile, et apprêter ses agrès :
Une fois lancé sur l'Océan,
Il faut céder au vent qui vous pousse.

Un autre disait :

Quiconque refuse de trahir un ami,
Mérite d'être honoré parmi les fils de la terre,
Et parmi les dieux, à mon avis.

Un troisième chantait le plaisir des festins, en y mêlant parfois un soupir de tristesse, une pensée à la mort, comme pour aviver encore par ce contraste la joie du présent.

Sur de tendres feuilles de myrte
Etendu, je veux boire ;
Que l'Amour, la robe retroussée,
Me verse un vin pur.
Car ainsi que la roue d'un char,
La vie tourne et s'enfuit.....
Pourquoi parfumer la pierre d'un tombeau,
Et y répandre de vaines libations ?
Sur moi plutôt, pendant que je vis encore,
Verse tes parfums : de roses
Couronne mon front : appelle mon amie,
Avant, Amour, d'aller là-bas,
Me mêler à la danse des morts,
Je veux dissiper les soucis.

C'est un couplet d'Anacréon ; mais du reste cette mélancolique image de la mort devait se retrouver pareillement dans les chansons à boire du petit peuple ; rien n'est plus populaire en effet que cette idée, rien n'est

plus naturel dans le plaisir. Vous n'entendrez guère chanter sous la treille de refrain si joyeux, qu'il ne s'y mêle ainsi quelque ombre de la tombe, un soupir, une note mineure, tombant dans la chanson comme un *moriture Delli* (1). Mais personne n'avait mieux savouré que les anciens ce qu'il peut y avoir de volupté dans l'idée de la mort.

Ainsi la chanson du plaisir succédait aux trop graves scolies. Quand le vin avait échauffé les têtes, et que les couronnes de fleurs roulaient flétries sous la table, on renvoyait les pieux couplets aux buveurs d'eau (2); l'on chantait à tue-tête quelque furieux dithyrambe, et l'on donnait le signal de l'orgie.

Bois avec moi : avec moi, sois jeune,
Aime avec moi : couronne-toi avec moi,
Sois fou, quand je suis fou,
Et sage seulement, quand je suis sage.

Ainsi disait un convive, et un autre remplissant sa coupe, lui répondait :

Buvons : pourquoi attendre les lampes ?
Qu'est-ce qu'un jour ? l'épaisseur d'un doigt.
Verse en de vastes coupes le doux mélange :
Car le fils de Sémélé et de Jupiter a donné le vin
Aux hommes, pour bannir leurs soucis. Remplis
Un vase, deux vases. S'il porte à la tête,
Qu'une coupe alors chasse l'autre.

(1) On sait le refrain de Desaugiers.
Quand on est mort, c'est pour longtemps.
(2) Archiloq. cité par Athénée XIV. 628.

En ce moment on faisait entrer les danseuses et les joueuses de flûte, et bientôt tous les convives se mêlaient à leurs danses. Souvent encore survenaient des bandes de farceurs, de joueurs de gobelets, de saltimbanques, qui divertissaient la table de leurs tours, ou de leurs chansons et de leurs danses lascives. C'étaient les *Simodes*, les *Hilarodes*, avec leur tunique blanche et leur couronne d'or, les *Magodes*, en robes de couleur de safran, pour jouer les rôles de femmes dans ces bouffonneries impures. La flûte, le trigonon, les cymbales animaient ces danses de l'orgie. Il est tout naturel qu'on n'ait rien conservé de ces chansons obscènes, dont les ordures d'Aristophane peuvent d'ailleurs assez faire soupçonner la grossière licence.

Au lieu de ces sales bouffonneries, prêtons plutôt l'oreille à ces refrains par lesquels jeunes gens et jeunes filles, dans les processions solennelles, ou dans leurs danses, réglaient la mesure de leurs pas. Il serait inutile de rappeler ici les noms de toutes ces danses populaires citées par Athénée et par Lucien, puisque nous ne pourrions rien ajouter sur leurs différents caractères. Nous nous bornons à recueillir quelques refrains échappés au temps. Tout le monde connaît déjà la marche chantée aux processions de Lacédémone : les vieillards disaient en chœur :

Nous aussi jadis nous fûmes de vaillans jeunes hommes,

les guerriers reprenaient :

Et nous certes, nous le sommes, si tu le veux voir, regarde,

et enfin les enfants :

Et nous, un jour nous le serons, et bien plus vaillants encore (1).

Dans les rondes qu'on formait vers le soir aux bords du Céphise ou de l'Eurotas, deux danseurs, au centre du chœur, chantaient au son de la cithare le premier couplet, en pirouettant sur eux-mêmes, puis ils donnaient le signal :

En avant, mes enfants, chassez, croisez, dansez de votre mieux le [chœur sacré.]

Et alors la ronde entière s'ébranlait, et tourbillonnait autour d'eux en répétant le refrain. Dans la danse *du collier* filles et garçons se tenaient par la main, comme un cercle de perles (2). Dans la danse *des fleurs,* dont Athénée fait mention (3), deux jeunes filles, en faisant le geste de cueillir des fleurs, chantaient :

Où sont les roses, où les violettes ?
Où les feuilles de persil, pour ma couronne?

et le chœur répondait :

Voici les roses, voici les violettes,
Voici les belles feuilles de persil.

Ou peut-être n'était-ce qu'un simple refrain, que les jeunes filles se renvoyaient, en faisant leur bouquet dans la prairie.

(1) Plut. Instit. Lacon.

(2) Were strung together, like a row pearls
(Byron. D. Juan. C. III. 29).

(3) Athénée XIV. 629.

Nous ne pouvons citer ici que quelques vers insignifiants. Mais nous avons conservé presque intacts plusieurs des cantiques de quête, que des bandes d'enfants répétaient de porte en porte dans les villages et les carrefours, à certaines époques de l'année, pour obtenir quelque don, un gâteau, une obole, un rayon de miel. C'est ainsi qu'aujourd'hui encore, en quelques provinces d'Allemagne et même de France, à la veillée de Noël, des Rois, ou de Pâques, des enfants s'en vont annoncer par les rues, en quelque vieux noël, la joyeuse solennité, et quemander leur part du gâteau. Dans la Grèce ancienne, il n'était point d'anniversaire mieux fêté, ce semble, par les enfants, que le retour du printemps et de l'hirondelle, sa gracieuse messagère. A Rhodes, par exemple, ces jeunes quêteurs parcouraient les rues, avec des couronnes de roses, en portant dans leurs mains une hirondelle de bois et une corbeille, pour recevoir les offrandes. Devant chaque porte, ils chantaient :

Elle est venue, elle est venue, l'hirondelle,
Qui nous ramène l'aimable saison,
Les beaux jours de l'année ;
Elle est venue, blanche sous le ventre,
Et sur le dos toute noire.
Ne nous offriras-tu pas un cabas de figues
De ta riche maison ?
Une coupe de vin ?
Un clayon de fromage ?
Une corbeille de froment ? L'hirondelle
Ne dédaigne pas non plus le gâteau doré.

Après cet appel, ils attendaient quelque temps, puis reprenaient :

Faut-il nous en aller, ou allons-nous recevoir ?
Si tu donnes, nous partons : sinon nous ne te laisserons pas,
Que nous n'ayions emporté la porte et ses linteaux,
Ou ta femme assise dans l'intérieur.
Petite elle est : nous l'enlèverons facilement,
Mais si tu donnes, que cela en vaille la peine,
Ouvre, ouvre ta porte à l'hirondelle,
Car nous ne sommes pas des vieillards, mais de gentils enfants (1).

Ces quêtes de l'hirondelle se sont conservées en plusieurs cantons de la Grèce moderne ; contraste étrange ! cet usage des temps anciens, sur cette terre pleine de catastrophes et couverte de ruines, revient encore chaque année, gracieux comme l'hirondelle elle-même, et fidèle comme elle. On chante encore :

L'hirondelle arrive,
En traversant la mer blanchissante ;
Elle s'est posée, elle a babillé,
Mars, mon beau mois de Mars,
Et toi, sombre Février,
Tout neigeux, tout orageux que tu sois,
Toujours pourtant sens-tu le printemps.

Comme l'hirondelle, la corneille pareillement avait son cantique de quête, sans doute dans l'arrière saison. Cette chanson est piquante, dans sa naïveté populaire.

Gens généreux, donnez une poignée de froment à la corneille,
Cette fille d'Apollon, ou une écuelle de blé,
Ou un pain, ou une demi-obole, ou ce qui vous plaira.

(1) Athénée, VIII, 360.

Donnez, gens bienfaisants, tout ce que vous avez chacun dans la main,
Donnez à la corneille, elle prendra aussi du sel en poudre ;
Car elle aime beaucoup un pareil régal.
Qui n'aura donné que du sel, ajoutera un rayon de miel,
Esclave, ouvre la porte : le *Riche* nous a entendus.

Après avoir ainsi donné du monseigneur au maître du logis, ils ajoutaient des vœux pour la fille de la maison, afin qu'elle donnât à son tour quelques figues à la corneille.

Dieux, que la médisance respecte son honneur !
Qu'elle rencontre un époux riche et de grand nom !
Qu'elle mette un jeune enfant entre les bras de son vieux père,
Et sur les genoux de sa mère une petite fille, tendre rejeton de la [famille.]
Donnez donc, gens généreux, un peu des choses dont votre maison [regorge,]
Subissez l'usage ; quoi que vous donniez, la corneille s'en contentera.

Puis ils passaient à la maison voisine, en chantant :

Moi, de quelque côté que se portent mes pas curieux,
Je chante tour à tour mes couplets devant les portes,
Pour qui donne et qui ne donne pas (1).

Cet usage antique ne semble-t-il pas s'être perpétué dans la Saint-Basile de la Grèce moderne ? En ce jour des souhaits et des étrennes, des troupes de jeunes gens s'en vont ainsi donner l'aubade à toutes les maisons du village, en chantant un couplet pour chacune des personnes de la famille ; quand on leur a donné, ils entonnent le remerciement.

(1) Athénée, VIII, 339.

Que là où nous avons chanté, il n'y ait pas une pierre qui se fende,
Et puisse le maître de la maison vivre beaucoup d'années,
Puisse-t-il vivre cent ans, et les passer,
Et les cent ans passés, blanchir seulement et vieillir.

C'est surtout dans le petit peuple que ces coutumes durent : aux gens des campagnes les antiques traditions et les longs souvenirs.

Citerons-nous encore la chanson des enfants de Samos, allant, une branche de laurier à la main, annoncer par la ville la grande fête d'Apollon, et souhaitant à quiconque leur donnera « que la richesse habite à tout jamais « sa demeure, avec tous ses trésors, la joie florissante, « et la douce paix; que les vases chez lui soient toujours « pleins, et que la galette de sésame courre sans cesse « dans sa huche » (2)? Citerons-nous enfin la chanson des pâtres siciliens, quand, après s'être disputé à Syracuse le prix du chant, ils retournaient à leur village, mendiant leur pain le long de la route?

Reçois, disaient-ils, la bonne fortune, reçois la bonne santé,
Que nous t'apportons de la part de la déesse même.

Quel était l'auteur de chacun de ces cantiques? on l'ignore ; il s'était un jour trouvé un chanteur, pour consacrer par le rhythme l'usage populaire. Depuis longtemps le chanteur était oublié ; mais son cantique sans nom s'en allait de siècle en siècle perpétuant la coutume et perpétué par elle.

(2) Εἰρεσιώνη, Fragm. Homériq.

III.

CHANTS DOMESTIQUES. — CHANTS D'HYMÉNÉE. — COMPLAINTES FUNÈBRES.

Nous avons dit qu'en Grèce une pratique religieuse consacrait tout acte de la vie ; un cantique accueillait l'enfant à sa naissance. Le jour de la purification, c'était une nouvelle fête dans la famille : elle se renouvelait le jour où l'on donnait un nom au nouveau-né, où on l'inscrivait à la tribu. Plus tard encore, lorsque, âgé de vingt ans, il était enrôlé dans la milice, ou investi enfin de ses droits de citoyen, toute la maison célébrait par des sacrifices et des hymnes chacun de ces pas dans la vie. La religion, avec ses cantiques, l'accompagnait ainsi du berceau à la tombe.

Mais c'est surtout au jour du mariage qu'éclatait toute l'allégresse de ces chants de fête. La moindre cérémonie y était marquée par une chanson particulière, que répétaient les conviés, vêtus d'une robe blanche, et le front couronné. Après que le prêtre avait achevé les sacrifices dans le temple et reçu le serment des époux, un cortége de jeunes garçons et de jeunes filles, portant des flambeaux, ramenait en grande pompe la fiancée à la maison de son mari, en chantant au son des lyres et des flûtes le cantique d'hyménée :

Hymen, dieu d'hyménée ! ô Hymen, dieu d'hyménée !
Que ferons-nous de l'épouse ?
Que ferons-nous de l'épouse ?

Nous vendangerons sa beauté,
Nous vendangerons sa beauté,
Allons prendre, pour le lui amener
Son fiancé, ô jeunes gens!
Hymen, dieu d'hyménée! ô Hymen, dieu d'hyménée!

A la simplicité brutale de ces vers, que chante un chœur de paysans aux noces du bon Trygée, dans Aristophane (1), ne doit-on pas y reconnaître une vraie chanson populaire? Quand la procession approchait de la maison, on ajoutait quelquefois au cantique un couplet moqueur.

Plus haut le linteau de la porte,
O hyménée!
Relevez-le, charpentier,
O hyménée!
Voici l'époux, semblable à Mars,
O hyménée!
Et plus haut qu'un homme de haute taille (2).

On s'arrêtait un instant sur le seuil orné de guirlandes: on posait sur la tête des époux agenouillés une couronne de fruits: et alors les cris d'*Hymen, dieu d'hyménée!* redoublaient de toutes parts. C'est encore en répétant cette invocation, qu'on se mettait à table. Puis un enfant s'avançait couronné d'aubépine ou de chêne, une corbeille de pain dans les mains, et il redisait la vieille chanson, qui rappelait les bienfaits de Cérès.

J'ai échappé au mal, j'ai trouvé mieux,
Etc.

(1) La Paix.
(2) Hephœstion, p. 129.

Les dernières libations achevées, les époux précédés du flambeau nuptial se rendaient à leur appartement : et en ce moment un chœur de jeunes filles, se rangeant devant la porte, chantait l'épithalame du soir. Théocrite, dans son épithalame d'Hélène, nous a laissé une de ces prières, mais arrangée à son mètre.

Salut, ô jeune épouse, salut, ô glorieux époux,
Puisse Latone vous donner, Latone la féconde vous donner
Une belle famille ! Puisse Cypris, la divine Cypris, vous inspirer un [amour]
Mutuel : et Jupiter, fils de Kronos, et Jupiter verser sur vous à flots [un bonheur,]
Qui d'une heureuse génération passe à une génération aussi heu- [reuse !]
Dormez, en respirant sur le sein l'un de l'autre l'amour
Et le désir : Mais n'oubliez pas de vous réveiller dès l'aurore :
Nous reviendrons nous-mêmes à votre lever, après que le chantre [du jour]
Aura chanté du fond de sa retraite, en dressant sa crête superbe,
Oh ! oui, dieu d'hyménée, réjouis-toi d'une pareille union (1).

Ou bien l'on chantait tout simplement :

Heureux époux, pour toi maintenant,
L'hymen selon tes vœux
S'est accompli : et tu possèdes enfin
La vierge que tu souhaitais (2).

Dès l'aurore du lendemain, en effet, le chœur venait saluer le réveil des époux. Nous n'avons point conservé de ces épithalames du matin : peut-être cependant ce

(1) Théoc., Idylle, XVIII.
(2) Hephœst., p. 102.

couplet d'Anacréon est-il une imitation d'un cantique de ce genre.

Reine des immortelles, Cypris,
Amour, maître souverain du fils de la terre,
Hymen, conservateur de la vie,
C'est vous que je célèbre dans mes chants...
Regarde ton épouse, regarde-la, jeune homme,
Eveille-toi, de peur que la perdrix matinale ne t'échappe.
Stratoclès, aimé de Cythérée,
Stratoclès, époux de Myrille,
Contemple ton épouse bien aimée,
Comme elle est parfumée, florissante, brillante!...
Que le soleil éclaire ta couche,
Que le cyprès croisse en ton jardin!

Un vrai chant populaire aurait toutefois moins de coquetterie et plus de mouvement.

Nous passons sans transition de ces cantiques de joie aux lamentations funèbres chantées par les femmes dans les funérailles. Aujourd'hui encore, dans la plupart des villages de la Grèce, quand les parents et les amis sont réunis pour rendre à un mort les derniers devoirs, la femme même ou la fille de celui que l'on pleure, ou, à son défaut, quelque improvisatrice renommée du pays, vient chanter en vers grossiers et pathétiques le *myriologue*, la *ballata* funèbre ; et s'animant peu à peu de son émotion et des sanglots de l'auditoire, trouve parfois les accents les plus touchants et les plus sombres pour exprimer et les regrets des vivants et cette poésie terrible de la mort. Cet usage pieux remonte à la plus haute antiquité. Déjà, dans l'ancienne Grèce, lorsque le corps

parfumé et orné de fleurs avait été déposé sous le vestibule, avec un vase d'eau lustrale aux pieds et des cierges allumés à l'entour, les femmes les plus proches du mort improvisaient tour à tour la complainte des larmes ; et chaque fois que la *vocératrice* s'interrompait, les autres femmes éclataient en lamentations, tandis que plus d'un guerrier essuyait une larme furtive sur son visage basané. Qu'on n'ait jamais songé à recueillir ces chants de la mort, improvisés jusque sous le toit du laboureur ou de l'artisan, c'est tout simple, mais dans Homère et dans les Tragiques on rencontre fréquemment de ces myriologues funèbres. Quand, par exemple, les chanteurs réunis autour du lit, où reposait le cadavre d'Hector, ont achevé l'hymne des funérailles, alors Andromaque, prenant dans ses mains la tête sanglante de son époux, commence sa lamentation.

Cher époux, retranché de la vie avant le temps, est-ce ainsi que soli-
[taire,]
Tu me laisses en ta demeure ! Et notre enfant si tendre encore,
Ce fils, auquel nous avons tous deux donné la vie, infortunés ! Hélas,
[je ne crois pas]
Qu'il parvienne à l'adolescence : avant ce temps, cette ville aura été
[renversée]
De fond en comble. Car te voilà mort, toi, son défenseur, toi, son
[rempart,]
Toi, le protecteur de nos chastes épouses et de nos petits enfants,
Qui bientôt s'en iront captifs, entassés au fond des vaisseaux,
Et moi-même avec eux. — Et toi, mon enfant, ou tu me suivras
En esclavage, ou tu seras peut-être employé à d'indignes travaux,
Que t'imposera un maître impitoyable ; ou quelque fils de l'Achaïe,
Te saisissant d'une main, te précipitera des remparts : mort lamen-
[table !]

Pour venger dans sa colère, ou un frère tombé sous les coups d'Hector,
Ou un père, ou un fils ; car bien des fils de l'Achaïe
Ont, sous les coups d'Hector, mordu la poussière sanglante ;
Ton père ne se laissait pas non plus fléchir dans la bataille pleine de [larmes,]
Aussi les peuples le pleurent à leur tour dans Ilion.
— Tu as causé à tes parents une affliction, un deuil ineffable,
Hector ; mais c'est à moi surtout que tu as laissé d'amères douleurs,
Car tu ne m'as pas en mourant tendu les mains de ton lit,
Tu ne m'as pas laissé de paroles précieuses, que je garde à tout [jamais]
Dans mon cœur, en versant nuit et jour des larmes.

A ces mots, les sanglots redoublent ; puis, à son tour, la vieille Hécube, se jetant sur le corps de son fils et l'arrosant de larmes, débite sa complainte funèbre. Enfin Hélène elle-même vient adresser à ce mort si cher l'adieu éternel (1).

Nous ne prolongerons pas la citation. Nous ne citerons pas non plus la complainte de la malheureuse Antigone, dans les Phéniciennes d'Euripide, alors qu'on lui rapporte à la fois et le cadavre de sa mère, et les corps ensanglantés de ses deux frères, et qu'elle se met à gémir sur la ruine de sa déplorable famille. Nous nous bornons pareillement à mentionner le long myriologue, que cette fille, née pour pleurer, chante avec sa sœur Ismène dans la tragédie des sept Chefs d'Eschyle, et auquel les femmes Thébaines répondent par des lamentations cadencées.

(1) Iliade, XXIV, 725. — Thétis chante aussi un myriologue aux funérailles d'Achille. Odyss. XXIV, 56.

O mes amies, quand le vent des lamentations
S'élève, que vos deux mains, comme la rame,
Battent votre tête. Car c'est ce bruit qui fait voguer vers l'Achéron
La barque des gémissements, la Théoride aux voiles noires,
Et la pousse vers la terre invisible,
Que ne visitèrent jamais ni Apollon, ni le jour (1).

Enfin nous ne ferons que rappeler la plainte si pathétique d'Electre, quand Pylade lui remet l'urne, où elle croit que sont renfermées les cendres d'Oreste, qu'elle avait élevé, en qui elle avait mis son espoir, sa consolation, sa vengeance (2). Qu'est-ce autre chose qu'un myriologue funèbre? Ces regrets si touchants, Sophocle n'a-t-il pas dû en effet les entendre répéter plus d'une fois par une mère, chantant elle-même la complainte suprême sur le corps de son fils, et aimant à redire alors les grâces de son enfance, et les rêves d'or rêvés jadis sur cette tête si chère; ou regrettant avec amertume, que, mort sur la terre étrangère, elle n'ait pu au moins lui fermer les yeux? Le vers peut-être était grossier chez ces femmes du peuple; mais le sentiment était vrai, et l'expression nécessairement poétique, inspirée par un pareil spectacle. Il y a dans l'idée de la mort une poésie à la portée de tous; la mort a toujours été et sera toujours l'inspiration poétique à la fois la plus puissante et la plus populaire. Ce n'est point seulement, en effet, dans les campagnes de la Grèce qu'on retrouve encore

(1) Sept Chefs, 859.
(2) Sophocle, Electre, 1126.

aujourd'hui cet usage des lamentations, mais encore dans les villages de la Corse et de la Sicile, mais jusque sous la pauvre chaumière de l'Irlandais, où la veuve vient improviser son *Coronach* sur le corps de son époux.

Pour ces lamentations, d'ailleurs, que de lieux-communs de regrets, de formes poétiques banales, d'expressions consacrées, de vers même tout faits et polis par un fréquent usage devaient s'offrir à la vocératrice, et aider à son improvisation? Il y a, dit Plutarque, à l'usage des pleureuses, un répertoire de plaintes banales contre la mort. Celui qu'on pleure est-il mort en voyage?

> Infortuné (dit-on), ainsi donc ni ton père ni ta vieille mère
> Ne t'ont fermé les yeux, etc.

Est-il mort dans sa patrie, au milieu des siens? la mort alors l'est venue, la cruelle! arracher aux embrassements de sa famille. S'il s'est éteint sans dire un mot, on regrette de n'avoir pas recueilli une dernière parole, pour en bercer son cœur affligé. A-t-il parlé? le souvenir de cette parole suprême ne fait qu'aigrir encore les regrets. Est-il enlevé par une mort soudaine? on accuse ce ravissement prématuré. A-t-il longtemps souffert? on gémit sur sa longue agonie. Jeune ou vieux, riche ou pauvre, père ou fils ou époux, chaque circonstance avait sa formule de regret, sa tirade consacrée, qu'il n'y avait qu'à ramasser autour de soi (1).

(1) Plut. Consol. à Apollonius, 30.

IV.

CHANSONS DES MÉTIERS.

Il nous reste à parler enfin de ces chansons plus populaires encore que toutes les autres, que chantaient les gens de métier en travaillant. De ces chansons, les unes n'étaient presque que des refrains très-simples, pour marquer la cadence d'un mouvement commun à tous les travailleurs; les autres étaient une sorte de recueil des procédés du métier, une suite de conseils arrangés en couplets, un code rhythmé de l'art, comme on en trouve encore aujourd'hui dans certaines professions, et entre autres chez les tanneurs de Jannina. Enfin c'étaient encore des complaintes, des couplets à boire particulièrement propres à chaque corps d'artisans. Les charpentiers avaient leur patron, les cordonniers avaient le leur : à chaque état ses traditions, ses usages, ses chansons.

Athénée nous a conservé les noms de plusieurs de ces refrains de la boutique. Les boulangers, par exemple, avaient une chanson en l'honneur d'*Himalis*, la déesse du par-dessus : les femmes, en travaillant le pain, cadançaient leurs mouvements au refrain du *Chant du pétrin*. Les meuniers avaient aussi leur air, pour animer le travail : un jour Thalès, en passant devant un moulin à Lesbos, avait entendu une femme chanter :

Mouds, ma meule, mouds ton grain,
Pittacus a bien moulu lui-même,
Lui, qui régnait sur Mitylène la grande (1).

Qu'on entrât dans une échoppe quelconque, dans une manufacture, dans un bain public, dans un pressoir, c'était au son de quelque refrain consacré que partout les ouvriers réglaient ainsi leurs mouvements, ou amusaient leurs longues heures. Les esclaves, employés à tirer de l'eau, chantaient l'*Himaios*, ou la chanson du puits. Sur les vaisseaux pareillement il y avait alors, comme aujourd'hui, des airs usités pour marquer la mesure dans la manœuvre des rames ; c'est en chantant que les matelots carguaient les voiles, qu'ils jetaient ou retiraient l'ancre. Entre chaque vers ils répétaient le refrain εἶα μέλα, *allons courage,* ou encore εἶα λέπα, qu'on entendrait encore maintenant répéter par les marins de l'Archipel. Les soldats avaient leurs airs de marche, pour marquer le pas : quand on allait au combat, toute la ligne entonnait :

Alala ! Alala !
Ecoute-moi, Alala, fille de la bataille.

Mais ce ne sont là que des bribes à peine bonnes pour intéresser les faiseurs de lexique.

Voici en son entier une chanson de soldat, recueillie dans l'Anthologie, et attribuée à Hybrias de Crète, qui exprime d'une façon assez heureuse l'insolence de l'a-

(1) Plut. conviv. 14.

venturier, faisant son métier de la guerre, du Klephte d'autrefois.

A moi la richesse : j'ai une lance, une épée,
Un beau bouclier, le rempart de mon corps ;
Avec cela, je laboure, avec cela je pressure
Le doux jus de la vigne ;
Avec cela, je me trouve le maître de la maison.
Tous ceux, qui n'osent porter ni l'épée ni la lance,
Ni le beau bouclier, le rempart du corps,
Ceux-là fléchissent le genou,
M'adorent, et m'appellent
Leur seigneur et leur puissant monarque.

Ces couplets ne doivent guère dater que de cette époque de décadence, où les états prirent à leur solde des troupes mercenaires.

Dans Théocrite, plus que partout ailleurs, on retrouve des imitations de ces chants du petit peuple, mais surtout des chansons de laboureurs et de bouviers, qui à leur forme naïve, à leur tour populaire, semblent avoir été fidèlement recueillies par le poëte, dans les champs de Syracuse ou les pâturages de l'Etna. Et à ce propos, je ne puis m'empêcher de citer ici ce Lithyerse des moissonneurs, qui respire toute la simplicité champêtre.

Cérès, déesse des blés, toi qui fécondes les épis, que ces guérets
Dociles à nos soins, rendent au plus tôt une ample récolte.
Liez vos gerbes, ô moissonneurs, de peur que quelque passant
Ne dise : négligents ouvriers, vous ne gagnez pas votre salaire.
Que les tuyaux de la gerbe dorée soient tournés vers le nord,
Ou vers le zéphyre : c'est ainsi que grossit l'épi.
Vous qui battez le blé, fuyez le sommeil vers l'heure de midi :
C'est l'heure en effet, où le grain se sépare le mieux de la paille.

Il faut commencer à moissonner, quand s'éveille l'alouette,
Finir, quand elle s'endort, et se reposer pendant la chaleur du jour.
Heureux, ô mes enfants, est le sort de la grenouille ! Elle ne [s'inquiète pas]
Pour boire, qu'on lui verse, mais elle peut boire à discrétion.
La belle chose, avare intendant, de nous faire cuire des lentilles !
Prends garde de te couper la main, en voulant fendre un grain de [cumin (1)].

Ces préceptes sur la moisson peuvent donner idée de ce que devaient être pour la plupart les chansons des métiers, *Vers dorés* de chaque profession. J'y aime en outre ces grosses plaisanteries qui terminent sur l'avarice du maître : ne sentent-elles pas franchement le peuple? Qu'on me permette encore de joindre à ce Lithyerse, une chanson de berger, empruntée aussi à Théocrite, et qui me paraît marquée également du cachet d'une originalité populaire.

Epargne mes chevreaux, épargne, ô loup, mes brebis fécondes :
Ne me fais pas de mal, parce que, petit encore, je garde un trou- [peau nombreux].
Lampouras, mon chien, quel lourd sommeil t'appesantit ?
Il ne faut pas dormir profondément, quand tu gardes le troupeau [avec un enfant].
Et vous, mes brebis, ne craignez pas de brouter l'herbe tendre,
Ne craignez pas : car elle va renaître aussitôt sous vos pas.
Paissez dans les pâturages, paissez, remplissez vos traînantes [mamelles],
Afin que vos agneaux s'y suspendent, et que j'aie du lait pour mes [fromages (2)].

(1) Théocrite. Moissonn. X.
(2) Théocrite. Idylle. VIII.

Si ce n'est pas là le chant même d'un pâtre, l'art y a si bien su imiter la nature, que nous avons pleinement le droit de le revendiquer pour la poésie du peuple. Nous n'oserions pas en dire autant d'un *Nannarisma*, ou chanson de nourrice, que le même Théocrite met dans la bouche d'Alcmène, alors qu'elle berce ses deux enfants jumeaux dans le bouclier qui leur sert de couchette.

Dormez, mes enfants, d'un doux sommeil, suivi d'un doux réveil,
Dormez, mon âme, couple aimable, à l'abri de tout danger ;
Heureux vous vous endormez : heureux revoyez l'aurore (1).

N'y a-t-il pas en effet trop de grâce délicate, et de douceur mélancolique en ce refrain ? Un Nannarisma vraiment populaire, n'est-ce pas plutôt ce petit couplet, recueilli par M. Fauriel dans ses chansons de la Grèce moderne ?

Nanni ! en attendant que ta mère revienne de la rivière des [lauriers].
Des bords de la belle eau, elle t'apportera des fleurs
De toute espèce, des roses et des œillets musqués.

Ici point de rêverie, point de sens même : mais des mots gracieux ou sonores qui se balancent dans une endormante mélodie.

Mais comment oser insister, quand on traduit, sur les charmes du rhythme et l'éclat du style ? Combien d'autres chansons, du reste, citées en cet article, sembleront

(1) Id. Idylle. XXIV.

froides et fades, après avoir perdu pareillement par la traduction toute la grâce de leur mélodie, et presque toute la couleur poétique de l'expression? Ce n'est plus guère qu'une lettre morte et muette, et comme une chanson sans l'air. Il faudrait lire dans le grec même ces chants si naïfs de pensée, si familiers dans les images, mais surtout si animés de ce mouvement qui est la vie de la poésie populaire. Tandis, en effet, qu'en français, nous ne sommes poétiques qu'à force d'esprit, et nous avons si peu de mots poétiques par eux-mêmes, indépendamment de l'idée ou du sentiment qu'on leur prête; en grec au contraire, il y a je ne sais quelle poésie attachée aux mots eux-mêmes; en sorte que la pensée peut se familiariser sans trivialité, être simple sans platitude, populaire à la fois et élégante. Cette langue est vraiment merveilleuse pour la poésie : partout elle a je ne sais quel air de fête, qu'elle communique à tout ce qu'elle touche; il semble que tous ses mots soient parés, et que toutes ses phrases chantent. Ailleurs la poésie et la musique sont deux arts presque entièrement distincts; mais le vers grec est une musique et une poésie tout ensemble.

Nous avons successivement passé en revue les différents genres de la poésie populaire dans la Grèce ancienne, en ramassant scrupuleusement tout ce qui en restait de débris épars dans les livres de quelques écrivains anciens. C'était bien peu sans doute, et pourtant quelques morceaux de plus ne nous en auraient peut-être guère appris davantage.

La poésie populaire, en effet, a de sa nature peu de variété. Quoiqu'elle semble d'abord pleine de fantaisie, bien que le merveilleux où elle s'égare capricieusement soit inépuisable, et le cœur humain, son autre domaine, encore plus ; il est étrange, comme d'elle-même elle en revient bien vite à se borner dans un cercle étroit et monotone. Ses innombrables légendes se ressemblent toujours plus ou moins : et pour toutes ses chansons de joie ou de tristesse, il ne lui faut qu'un nombre très-restreint de pensées simples et de sentiments profonds, comme quatre ou cinq notes suffisent à tous ses airs. Si cela est vrai des chansons populaires en général, à plus forte raison l'est-ce des chants de ces Grecs d'autrefois, qui jusque dans les œuvres mêmes de leur poésie savante ont si peu de variété. Au théâtre, en effet, comme à la tribune, dans les chansons des festins comme dans les hymnes des temples, ne sont-ce pas toujours mêmes thèmes, mêmes idées, mêmes sentiments, mêmes images? Tout chez eux tournait au lieu commun, et finissait par prendre sous l'influence d'une nature, heureuse sans doute, mais bornée, une forme convenue, que l'usage polissait désormais, sans y rien changer. Pour chanter l'amour et le vin, comme pour pleurer un mort, on trouvait un moule merveilleusement adapté, mais uniforme. Combien cela ne rendait-il pas l'improvisation plus facile? Mais cette manière d'ailleurs ne semble-t-elle pas n'en avoir que mieux convenu à l'esprit du peuple? Ne dirait-on pas, en effet, qu'à mesure que tel

poëme antique est destiné davantage à un usage populaire, il en devient d'autant plus commun? Est-il rien, par exemple, de plus monotone que les hymnes de Pindare? Le peuple ne lit pas : il chante dans la joie de ses fêtes. Et que lui importe ce qu'il chante, pourvu que le rhythme d'une phrase sonore l'enivre d'harmonie et seconde son enthousiasme? Il chante pour chanter!

Dans cette pensée, nous devons moins regretter de n'avoir conservé de la poésie populaire, que quelques échantillons mutilés. Mais en outre, n'est-il pas probable, que ces chansons populaires de la Grèce antique n'ont été si complétement éclipsées par les œuvres d'art, que parce qu'elles y furent recueillies, et comme englouties? Aussi avons-nous cru qu'il était de notre droit de suivre et de revendiquer quelques-uns de ces chants plus reconnaissables jusque dans ces poésies de l'art, où ils avaient été absorbés. Recherche périlleuse sans doute, mais où nous ne nous aventurions que sur la foi des meilleurs témoignages, et à l'aide des analogies les plus plausibles, que pouvait nous offrir l'histoire des littératures modernes. Peut-être pourtant nous sommes-nous laissé parfois entraîner trop loin par une conjecture. Il y avait tant de séduction dans le sujet! Nous voulions, comme à la lueur seulement de quelques étincelles, faire entrevoir un instant ce monde poétique des premiers âges de la Grèce, ce chaos de légendes merveilleuses, de prières, de chansons domestiques, comme aussi de langage poétique et de rhythmes harmonieux, d'où le génie

plus tard a tiré ses créations immortelles. Et tandis que la critique ne s'occupe d'ordinaire que de quelques artistes privilégiés, qui ont su dans ce fond commun, livré à l'exploitation populaire, sculpter, pour ainsi dire, leur statue, nous cherchions au-dessous de ces noms éclatants, qui ont plané sur la foule, au-dessous de ces poëmes qui ont survécu au temps, nous cherchions, dis-je, à reconnaître en ses moindres restes cet autre grand poëte, qui s'appelle tout le monde, et dont les autres ont couvert la voix de leurs voix plus éclatantes. Nous n'avons pas cru par là nuire à la gloire des inventeurs. Certes, Homère est assez grand, et Alcée aussi, et Aristophane, pour n'avoir pas besoin d'être isolés. Laissons au pied de leurs statues vénérées ces quelques fleurs à peine épargnées par le temps, qui en ceignent le piédestal, sans en diminuer la hauteur.

RÉSUMÉ

DES OBSERVATIONS

MÉTÉOROLOGIQUES ET MÉDICALES

FAITES A NANCY PENDANT L'ANNÉE 1856 (1),

PAR LE DOCTEUR SIMONIN PÈRE.

Le vent dominant a été le nord-est, qui a soufflé 86 fois ; d'après leur fréquence décroissante, les autres vents sont venus des divers points de l'horizon, savoir : le sud-ouest 65 fois, l'ouest 58, le sud 49, le nord 33, le nord-ouest 21, l'est 15, le sud-est 13, le sud-sud-ouest 11, le sud-sud-est 8, l'ouest-sud-ouest 4, l'est-nord-est et le nord-nord-ouest chacun 3, le nord-nord-est 2, l'est-sud-est et l'ouest-nord-ouest chacun 1.

Le ciel a été pur 31 fois, presque pur 16, nuageux 249 et couvert 70. Il y a eu 130 jours de brouillard, 27 de bruine, 166 de pluie, 9 de grêle, 29 de neige, 3 de gresil, 7 de gelée blanche, 70 de gelée, 2 de verglas, 24 de tonnerre et 16 d'éclairs.

(1) Nancy. — Longitude 3° 50' 16" à l'est du méridien de Paris, Latitude 48° 41' 28".

Altitude moyenne 201 mètres 46 centimètres au-dessus du niveau de l'Océan au Hâvre.

ÉE 1856,

MOIS.	ÉTAT DU CIEL.									MÉTÉORES.											PLUVIOMÈTRE.
	N.	N.-N.-E.	N.-E.	E.-N.-E.	E.	E.-S.-E.	Presq. pur	Nuageux.	Couvert.	Brouillard.	Bruine.	Pluie.	Grêle.	Neige.	Grésil.	Gelées bl.	Gelées.	Verglas.	Tonnerre.	Éclairs.	mm.
Janvier....	1	»	4	»	7	»	1	23	6	20	1	16	1	4	»	»	14	1	1	2	0,118
Février....	2	»	8	1	»	»	2	14	10	19	2	9	»	1	»	»	6	»	»	»	0,035
Mars.....	4	»	18	»	2	»	1	15	6	16	3	7	»	3	1	1	15	»	»	»	0,024
Avril.....	»	»	10	»	1	»	»	22	3	3	1	18	4	1	»	»	1	»	2	1	0,170
Mai.	6	»	»	»	1	»	1	26	4	3	2	25	3	3	2	2	3	»	4	1	0,155
Juin.....	4	»	5	»	1	»	1	23	4	2	1	15	»	»	»	»	»	»	4	4	0,078
Juillet.....	3	»	6	»	1	»	4	27	»	4	»	14	»	»	»	»	»	»	3	1	0,065
Août.....	4	2	6	»	»	»	2	23	2	4	»	15	»	»	»	»	»	»	6	3	0,041
Septembre.	4	»	2	2	»	»	1	27	2	8	1	19	»	»	»	1	»	»	3	1	0,094
Octobre...	2	»	12	»	2	1	2	16	9	23	7	6	»	»	»	2	4	»	1	1	0,034
Novembre..	»	»	10	»	»	»	»	15	13	15	3	15	1	8	»	1	14	»	»	»	0,100
Décembre..	1	»	5	»	»	»	1	18	11	13	4	9	»	9	»	»	13	1	»	»	0,060
TOTAUX..	33	2	86	3	15	1	16	249	70	150	27	166	9	29	3	7	70	2	24	16	0,994

La plus grande élévation du mercure dans le baromètre a été, le 25 février, de. . . . . 732mm,"

Le plus grand abaissement, le 26 décembre, de. . . . . 710 " "

Hauteur moyenne. 737 96

Le maximum de la température a été, le 11 août, de. . . . . + 25°

(*Echelle de Réaumur.*)

Le minimum, le 14 janvier, de. . . . . — 6°

Température moyenne du 1er trimestre. . + 3° 32

Du second . . . . . + 10° 21

Du troisième . . . . . + 13° 33

Enfin du quatrième . . . . . + 4° 40

Température moyenne de l'année . . . . + 7° 81

Il y a eu des tempêtes les 10 avril, 19 mai, 8 juillet, 24 septembre, 24 et 25 novembre, 10 et 13 décembre; le vent, sans être aussi impétueux, a été violent les 24 janvier, 7 février, 12, 13 et 16 mars, 6, 7, 20 et 21 avril, 7 et 31 mai, 28 et 29 septembre; 15 octobre, 8 et 9 décembre.

L'hygromètre dans l'appartement a varié de 45 à 53°; mais à l'extérieur il a marqué 39° le 4 août et 60° dans la nuit du 10 au 11 janvier.

Les brouillards les plus remarquables, par leur densité, leur durée et leur odeur désagréable se sont produits les 19, 21, 27, 28, 29, 30 et 31 octobre.

Les 166 jours de pluie indiqués ont produit 0m994 d'eau, quantité qui excède la moyenne annuelle de

$0^{m}168^{mm}$. Par suite de ces pluies abondantes, les rivières sont sorties de leur lit les 24 janvier, 29 avril, 30 mai et 29 novembre.

Le 13 septembre, le vent du nord-est, qui soufflait le matin, avait été remplacé par celui du nord-ouest, et à du brouillard avait succédé un ciel nuageux ; le baromètre était à 740 millimètres et le thermomètre Réaumur marquait + 14° $\frac{4}{14}$. Une nuée avec éclairs et tonnerre vint obscurcir le ciel, vers une heure après midi et donna naissance à une trombe, un peu après l'heure indiquée. Le météore, dont la marche n'était pas très-rapide, se dirigea vers le sud-est, et versa à Varangéville de la pluie, de la grêle, du sable et dégrada le chemin de fer. La trombe avait la forme d'un cône allongé et renversé ; sa partie moyenne, légèrement courbée, formait un arc de cercle dont la convexité était dirigée du côté opposé à la direction du vent alors nord-ouest. La couche supérieure des nuages, d'où elle descendait, avait une couleur gris ardoisé uniforme, tandis que la couche inférieure était d'un gris très-clair. Le phénomène dont il est question a été observé à l'aide d'une lunette à longue vue, de la fenêtre du deuxième étage d'une maison de la rue des Dominicains, par M. le docteur Adolphe Simonin qui en a fait le sujet d'un joli dessin.

La chute de la neige, malgré sa fréquence, a été peu abondante ; la grêle est tombée les 25 janvier, 6, 7, 9 et 10 avril ; 1er, 7 et 9 mai, 25 novembre. Les grêlons, de petit volume, étaient mêlés à beaucoup de pluie, en

sorte que ce météore si redoutable n'a fait éprouver aucune perte sensible à Nancy, ni à ses environs.

Le 3 février, vers 8 heures 20 minutes du soir, notre ville a été illuminée par le passage d'un météore de la grandeur apparente de 8 centimètres et de la forme d'une poire ; il dirigeait sa course rapide de l'est au nord-ouest, en lançant des jets de feu par sa partie postérieure qui était la plus étroite. Ce bolide a été vu à Lorquin, où M. le docteur Marchal, que nous avons souvent cité, a observé trois autres phénomènes du même genre, le 2 janvier, le 8 et le 9 février.

L'hiver de 1855 à 1856 n'a pas été rigoureux. En effet il a gelé 3 fois seulement en novembre, 22 en décembre, 14 en janvier, 6 en février, 15 en mars et 1 en avril. Le thermomètre s'est abaissé en novembre à — 2°, en décembre à — 11°, en janvier à — 6°, en février et en mars à — 3°, et en avril à — 1°. Si, comme on le voit, le froid n'a été ni intense, ni soutenu, il n'a cessé que tardivement, ce qui a nui aux productions de la terre.

Faits divers.

Mars 23. Apparition des hirondelles.

29, 30, 31. Les abricotiers et les pêchers en fleur ont beaucoup souffert de la gelée.

Avril. » Dès les premiers jours de ce mois le rossignol se fait entendre.

— 4. Les cerisiers fleurissent.

Avril. 12. Les marronniers du Lycée commencent à se feuiller.

— 17. Les pruniers et les poiriers sont en fleurs, les arbres des promenades se couvrent de verdure.

Mai 6. La gelée a été nuisible aux arbres à fruits, aux colzas et à la vigne.

— 17. Les marronniers montrent leurs aigrettes.

— 31. Les limaces et les chenilles dévorent les végétaux.

Juin 11. Commencement de la fenaison.

Les prairies naturelles ont donné abondamment et ont été fauchées par un beau temps. Les inondations ont gâté l'herbe près des cours d'eau. La première coupe des prairies artificielles a été très-fructueuse, mais la deuxième coupe et celle du regain, contrariées par une pluie continuelle, ont été à peu près perdues par la pourriture.

— 24. La vigne et les tilleuls fleurissent.

Juillet 29. On coupe le seigle.

Août 4. On commence partout la moisson du froment.

Le rendement des céréales a été celui d'une année moyenne ; la récolte sera à peine suffisante, parce qu'elle devra pourvoir à la consommation pendant

treize mois, les récoltes antérieures étant épuisées.

Août. 13. Le raisin précoce mêle.

— 18. On coupe l'avoine.

Septemb. 1er. Le raisin noircit dans les vignes.

— 17. On cesse de voir des hirondelles.

Octobre 13. On vendange à Malzéville et dans plusieurs autres communes voisines de Nancy. La vendange a été d'abord contrariée par la pluie, son produit est celui d'une demi-année ; le vin est de qualité médiocre.

Les arbres fruitiers ont très-peu donné ; mais les pommes de terre sont abondantes et de bonne qualité, à peu d'exceptions près.

— 19. Les arbres perdent une partie de leurs feuilles.

Pendant l'année qui fait le sujet de ce résumé aucune épidémie n'a sévi sur la population. La mortalité, beaucoup moindre qu'en 1854 et 1855, a principalement reconnu pour cause les maladies chroniques, parmi lesquelles la phthisie pulmonaire occupe le premier rang par sa fréquence. Les indispositions ont été nombreuses ; les affections aiguës graves se sont heureusement montrées rarement. Au commencement de janvier, on a observé des pharyngites, des bronchites, des diarrhées, et vers la fin de ce mois, des conjonctivites, des pneumonies et

des hémoptisies essentielles ; en février le croup a fait quelques victimes ; la conjonctivite est devenue fréquente en mars ; août a été marqué par de nombreuses diarrhées et par trois cas de choléra-morbus, dont un a été mortel ; en novembre, la fièvre typhoïde a sévi et l'on a aussi rencontré la bronchite, la diarrhée, les oreillons et le rhumatisme aigu ; enfin, en décembre, la rougeole, qui régnait déjà depuis assez longtemps, a pris de l'extension, et quelques angines couenneuses ont paru. Pendant toute l'année, la constitution médicale a été bilieuse, et les évacuants des premières voies sont devenus nécessaires, tandis qu'il a fallu rarement recourir à la saignée, en raison de la débilité des malades. Une température humide et froide a pu concourir à la production de l'asthénie, mais cet état a été certainement le résultat de la pénurie et du prix élevé des comestibles, ainsi que de la privation du vin, boisson qui, lorsqu'on n'en abuse pas, répare les forces des classes laborieuses.

Si l'on déduit 113 enfants morts-nés, le nombre des naissances s'est élevé à 1,187, savoir : 599 du sexe masculin et 588 du sexe féminin.

Le nombre des décès a été de 1,085, dont 512 du sexe masculin et 573 du sexe féminin.

Les naissances ont donc excédé les décès de 102.

UNE

REMARQUE BIBLIOGRAPHIQUE,

PAR M. CLESSE.

Quelques mots d'abord sur l'auteur de l'ouvrage dont il s'agit.

Huel (Joseph-Nicolas), né à Mattaincourt (Vosges), le 17 juin 1690, avait fait ses études théologiques à Paris. Là, il connut l'abbé de Saint-Pierre, qui avait déjà parcouru les deux tiers de sa carrière et qui était plus âgé que lui de 32 ans. Son intimité avec cet utopiste réellement philosophe, le conduisit à prendre son goût des projets, son amour du bien public.

Nommé à la cure de Rouceux, près de Neufchâteau, le 8 janvier 1726, Huel partagea son temps entre les devoirs de son état, les intérêts de sa famille (1), et la composition de plusieurs écrits remplis de vues utiles.

(1) G. de Rogeville, Jurisprud. des Tribun. de Lorr. Retrait lignager. p. 525.

« Ce fut lui, dit un biographe, qui fit rendre les arrêts « des 4 septembre 1741 et 11 septembre 1742, par les- « quels il est ordonné que les grandes routes de la Lor- « raine et du Barrois seront plantées de noyers, châtai- « gniers, ormes, frênes, à trois toises de distance d'un « arbre à l'autre. Il voulut lui-même donner l'exemple « en faisant une plantation de noyers sur la route de « Neufchâteau à Nancy. Le produit de ces arbres devait « être employé à la dotation d'une école de filles dans la « paroisse de Rouceux (1). »

A l'exemple de Bavillier (1720), de Bresson (1738), de M. de Tressan et du P. de Menoux (1751), le curé Huel étudia de nouveau, en 1762, le projet d'un canal de communication entre la Méditerranée et l'Océan germanique (2). Le point de contre-pente, qu'il plaçait à Monthureux-le-Sec, fut de nouveau étudié en 1838 par la communauté des intérêts du bassin de la Meuse (3), ce

(1) Feller. Dictionnaire historiq, Edit. Perennès. VI. 400. — Recueil des Ordonnances de Lorraine, IV, Plantation.

Note de l'éditeur. Le manuscrit autographe de Huel, précédé de sa lettre d'envoi à M. de la Galaizière, appartient à la Bibliothèque publique de Nancy, à laquelle il a été donné par M. Beaupré. La proposition relative à la *plantation d'arbres sur les grandes routes* est suivie d'un autre *mémoire pour empêcher la famine ou, tout au moins, l'excessive cherté des grains en Lorraine, cette année 1741, et pourvoir à la subsistance des pauvres de la même Province, présenté à Mgr le Chancelier, par M. Huel, curé de Rouceux. Mars 1741.*

(2) Durival, Descript. de la Lorr. et du Bar. II, 141, et IV.

(3) Considérations adressées au Gouvernement et aux deux Chambres

qui prouve que ce projet reposait sur quelque fondement.

Barbier lui attribue aussi un *Essai philosophique sur la crainte de la mort*, in-12, sans autre explication (1).

A ce sujet, nous rappellerons que ce fut à sa persuasion qu'un synode se prononça contre le danger des inhumations précipitées, et que cette idée, rendue publique, fut généralement approuvée (2).

Mais l'ouvrage qui le tira de l'obscurité, bien que d'une manière peu heureuse, par des difficultés qui surgirent à son apparition, fut celui qu'il composa à l'occasion d'un projet de remaniement des maisons religieuses. Il a pour titre :

Moyen de rendre nos religieuses utiles et de nous exempter des dots qu'elles exigent, par M***. M.DCC.L., petit in-8° de 4 ff. (comprenant le faux-titre, le titre et la *préface*) et de 168 pp. de texte, plus 2 ff. pour un *Avis au lecteur,* et un feuillet d'*Errata* ajouté depuis.

Cet ouvrage, imprimé sans approbation, très-probablement à Neufchâteau (3), par Monnoyer, » fut accueilli, » dit-on, favorablement d'une partie du public ; mais il

sur la navigation intérieure de la mer du Nord à la Méditerranée, dans ses rapports avec le canal de Paris à Strasbourg. Neufchâteau, Vᵉ de Mongeot, 1859, p. 25.

(1) Anonymes, 1re édit, 4653, 2e édit. 5575.

(2) Journal de Nancy, 1781, Supplément, n° 6.

(3) Durival (loco cit.) le dit positivement, ainsi que l'article du Diction. de Feller, dont les détails sont dus à François de Neufchâteau.

« excita l'animadversion de la Cour souveraine de Nancy, « *qui le supprima.* L'imprimeur fut décrété. Huel se « nomma et offrit de faire à son ouvrage les change- « ments qui seraient jugés nécessaires. On ignore ce « qui causa cet orage. Ce ne peut être ni le projet « d'abolir les dots, qui ont toujours été réprouvées par « l'Eglise, ni celui de rendre toutes les religieuses utiles, « qui n'a en lui rien de condamnable. On ne peut justi- « fier la sévérité de la Cour souveraine qu'en supposant « que ce livre contenait quelque chose de répréhensible, « que le curé pourtant offrait de supprimer. Le procu- « reur général s'*opposa à la réimpression même avec* « *ces changements.* »

Durival avait déjà dit que « Huel avait fait beaucoup « de changements à cet ouvrage pour une nouvelle « édition, *qui n'a pas eu lieu ;* M. de Montureux, procu- « reur général alors, ayant fait supprimer la première. »

MM. Michel, H. Lepage, F. Villemin, répètent les mêmes faits et les mêmes assertions (1).

Cependant, *il est certain* qu'une nouvelle édition a eu lieu. Cette édition, que j'ai sous les yeux, porte à peu près le même titre que la première :

Moyen de rendre nos Religieuses utiles et de nous exempter des dots qu'elles exigent. M. DCC. LXI., in-12,

(1) Biographie histor. et généalogiq. des hommes marquants de l'ancienne province de Lorr., 1829. — Annuaire statistique des Vosges, 1847. — Biographie vosgienne, 1848.

composé du titre, d'une *Préface* de IV pp., de 165 pp. de texte et de 3 ff. non chiffrés pour la *Table*.

Dans cette 2e édition, très-probablement encore imprimée à Neufchâteau par Monnoyer, le projet et le plan de l'ouvrage du curé de Rouceux restent les mêmes. Toute la différence se trouve dans la rédaction plus convenable de certains passages, et dans une distribution plus méthodique des chapitres.

L'occasion qui réveilla dans Huel le désir de voir son œuvre se répandre et être favorablement accueillie, naquit de la connaissance tardive qu'il eut de l'institution d'une commission créée dès 1727 et dont il ignorait l'existence en 1750, commission chargée d'examiner les mémoires présentés en faveur des Communautés religieuses (1).

L'édition de 1761 est donc bien une nouvelle édition.

La *suppression* de la première n'a pas même emporté sa destruction complète, puisque plusieurs Bibliothèques en possèdent (2), et qu'il en existait encore, il y a quelques 20 années, une assez grande quantité d'exemplaires chez un libraire de Colmar.

On a mentionné une autre édition du même ouvrage, Neufchâteau, 1757 (3) : je ne crois pas qu'elle existe.

(1) Préface de la 2e édition.

(2) Entre autres la Bibliothèque publique de Nancy (*Note de l'éditeur*).

(3) Diction. histor. et bibliograph. sous le nom de L. G. Peignot. Paris, 1821, II, 181. — Diction. biographiq. et pittoresque. III, 147.

Il serait peu probable d'ailleurs que, sur trois éditions, les Bibliographes les plus érudits en eussent ignoré deux. Barbier et M. Quérard ne citent que celle de 1750; ils ne se trompent qu'en lui donnant le format in-12 (1).

C'est en vain que j'ai essayé de trouver des raisons suffisantes en faveur de la défense du Procureur général. Il n'est pas croyable que les suppressions opérées en 1761 aient motivé cette rigueur. Cependant j'ai remarqué que certaines expressions, qui auraient pu choquer la susceptibilité des Bénédictins, et que les passages où Huel développe un amour illimité envers la puissance royale, que les Parlements s'étudiaient à modérer, ont été, sinon entièrement radiés, du moins fort adoucis.

Les additions n'expliquent pas mieux la sévérité de la Cour. Je n'y remarque entre autres que les deux objections suivantes auxquelles Huel répond assez longuement :

P. 8. « Les plus habiles Ministres de France, dit-on « encore, ont jugé les dots supportables, et M. Du Har- « lay, archevêque de Paris, les croyait même nécessaires ; « c'est en conséquence des remontrances du Clergé que « le Roi les autorisa par son édit de 1693. L'usage est « d'en donner, personne ne se récrie contre, pourquoi « ôter à tant de modèles de vertus le seul moyen de « subsister et de se perpétuer? Ce sont les termes même « d'une personne en place qui m'a fait cette objection. »

P. 91. « On ne manquera pas de m'objecter que je

(1) Barbier. Anonymes. 12204. — Quérard, France littéraire.

« destine indifféremment toutes nos Religieuses à donner « de l'Education, et que cependant il y en a plusieurs, « comme les Chartreuses, les Carmelites, les Annoncia- « des, à qui leur règle, la fin de leur institution, une « solitude de profession ne permettent pas de le faire ; « les instituts sont approuvés de l'Eglise, les vœux y sont « relatifs ; c'est une obligation de les suivre. »

Enfin Huel termine son ouvrage par ces mots que laisse échapper sa pensée : « Mon système est donc bien « estimable, et, si le public ne le goûte pas, *comme on « me l'a reproché,* c'est que le public, aussi incapable de « la connaissance et du discernement de ses propres « biens que du sentiment de ses maux, n'est pas plus « fait pour décider les moyens de s'acquérir les uns, que « sur ceux de se procurer les autres. *Vir sapiens cog- « noscet et stultus non intelligit hæc.* Ps. 91. »

La comparaison de ces deux éditions, les réflexions qui en dérivent, le silence du Recueil des ordonnances et arrêts de Lorraine, m'avaient permis de douter de l'existence d'actes judiciaires au sujet de l'Edition de 1750 ; mais l'exemplaire que possédait M. Noël, de Nancy (1), exemplaire qui fut déposé au greffe en 1751, pour servir à justifier les poursuites en suppression, lève toute incertitude à cet égard.

Après onze ans d'oubli, Huel trouva donc encore un imprimeur assez complaisant et assez hardi pour repro-

(1) Catalogue raisonné, n° 5930.

duire son ouvrage. MM. de Montureux et de Viray n'existaient plus depuis longtemps, et la Cour Souveraine avait elle-même essuyé plusieurs orages. *Le moyen de rendre les Religieuses utiles* ne fut sans doute tiré qu'à un très-petit nombre d'exemplaires.

Avant de terminer, j'ai pensé qu'une analyse très-succincte de cet opuscule assez diffus pourrait intéresser ceux qui ne l'ont pas lu ou qui ne se sentent pas le courage de le lire.

Huel fait table rase des 1300 couvents présumés existants au milieu du XVIII^e^ siècle, et ne conserve que le nombre des religieuses, qu'il évalue à 30,000. Il supprime les dots que les novices apportent en entrant en religion, par la raison qu'elles n'en ont aucun besoin, et que leur valeur peut s'employer d'une manière plus profitable dans leur famille. Les calculs minutieux établissent que 30,000 religieuses apportent chacune en moyenne 3,000 francs de dot, soit 90 millions, et que, d'après les chances sur la vie, ce chiffre se renouvelant tous les 30 ans, les capitaux des monastères érigés seulement depuis 60 années s'élèveraient à 180 millions, soit 9 millions de rente, ou, annuellement, 100 écus pour chaque religieuse. Ce fonds mis en commun, dont il confie pour chaque couvent l'administration aux Bénédictins, est la base de son système financier.

Après « cet abattis horrible de couvents », comme il le dit lui-même, dont la vente doit couvrir les dépenses nécessaires à la construction de monastères plus modes-

tes, sans chapelles, il répartit ses religieuses, les admet gratuitement sur un Brevet du Roi, les dispense de vœux et les consacre à l'éducation publique.

Il reconstruit à cet effet, pour la noblesse, 50 chapitres de 50 religieuses chacun, soit 2,500, dans chacun desquels il place six prêtres directeurs. C'est là que la noblesse riche doit introduire ses pensionnaires et que 5,000 enfants de la noblesse pauvre sont admis, moyennant la cession qu'on voudra bien faire du revenu annuel des manses commandataires de l'ordre de Citeaux, jusqu'à concurrence de 1,250,000 fr.

Distinguant ensuite une éducation supérieure et une éducation ordinaire à donner aux enfants des familles non nobles, il place 100 couvents de 25 religieuses dans les grandes villes : 2,500 religieuses d'une part; et 2,500 couvents de 10 religieuses dans celles de 400 feux : 25,000 religieuses d'autre part.

Ces 2,600 couvents sont groupés de manière à fournir 50 districts.

Quant au gouvernement général de tous les couvents, Huel institue à Paris un bureau central, composé de 18 prêtres, à qui les Evêques transmettraient leurs droits ; subordonne à ce bureau les chapelains des chapitres, charge ceux-ci d'inspecter chaque année les couvents des districts, et éveille en eux l'amour-propre et le zèle par d'ingénieux moyens.

Enfin, le bureau central devant vivre en communauté, il lui assigne la manse abbatiale de Saint-Victor de Paris.

Si les œuvres d'Huel étaient réunies, elles pourraient s'intituler, comme celles de l'abbé de Saint-Pierre, son ami : *Rêves d'un homme de bien.*

Huel mourut dans sa cure, à Rouceux, le 3 septembre 1769 (1).

(1) C'est à tort que le Diction. de Feller le fait mourir en 1776.

HERMIAS,

PAR M. STIÉVENART.

La puissance de la raillerie était grande sur l'esprit des Grecs. L'un d'eux, dont on ignore la ville natale, philosophe et chrétien zélé du second siècle, Hermias, lançait avec dextérité ces flèches légères, tandis qu'entre les mains des autres Pères orientaux le glaive de la parole sainte, toujours arme défensive, frappait des coups plus salutaires encore. L'opuscule d'Hermias, peu connu, et, en maint endroit, fort obscur, a pour titre *les Philosophes païens raillés* (1). Dans un cadre ingénieux et sous une forme vive et piquante, l'auteur, doué d'un vaste savoir, passe en revue tous les rêveurs célèbres du paganisme. Une épithète, un trait, lui suffisent pour caractériser, avec une justesse enjouée, l'homme et le système. Chacun vient exposer rapidement son opinion sur la Divinité, sur l'âme humaine, sur les principes des choses. C'est un petit drame, un peu bouffon vers la fin, qui rappelle, moins le cynisme,

(1) Διασυρμὸς τῶν ἔξω Φιλοσόφων. Voyez *Hermias*, à la suite des Œuvres de saint *Justin*, pages 402 à 407, édition des Bénédictins 1742.

la causticité de Lucien vendant, vers la même époque, les philosophes à l'encan, et crayonnant ce Ménippe qui, rebuté de leurs interminables disputes, prend le parti d'imiter Icare, et d'aller voir par lui-même ce qui se passe aux cieux (1). Mais la plaisanterie du sophiste de Samosate n'aboutit qu'au scepticisme universel, tandis que celle d'Hermias conduit à la foi. Ici les acteurs se succèdent sur la scène, de manière que le second détruit toujours ce qu'avance le premier. Joignez à cela une heureuse flexibilité, qui prévient la monotonie, écueil du sujet, et sait trouver autant de tours nouveaux que l'auteur évoque de personnages. Faiblesse de notre raison abandonnée à elle-même, besoin qu'elle a de la lumière d'en haut, grandeur du bienfait de la révélation : telles sont les conclusions implicites et graves de ce pieux pamphlet, que l'auteur du *Voyage d'Anacharsis* avait lu sans doute, lorsqu'il fait parler le grand-prêtre de Cérès sur les causes premières (2). Et même, pour se convaincre de l'exactitude des assertions d'Hermias sur la doctrine sommaire de chaque philosophe ancien, on ne consulterait pas sans fruit les sources diverses où Barthélemy a puisé.

Nous traduisons le Διασυρμός, en déclarant bien haut qu'aujourd'hui on en sait plus long, on s'exprime plus clairement, on s'accorde infiniment mieux qu'autrefois.

(1) Βίων πρᾶσις. — Ἑκατομόνιππος ἢ Ὑπερνέφελος.

(2) *Voyage d'Anacharsis*, chap. XXX.

Paul, le bienheureux Apôtre, mes bien-aimés, écrivait aux Corinthiens, voisins de la Laconie : *La sagesse de ce monde est folie devant Dieu.* Et ce n'était point parler à l'aventure. Cette sagesse, en effet, m'a bien l'air de remonter à la rébellion des anges (1) : de là, le perpétuel antagonisme des philosophes dans l'exposition de leurs systèmes.

Qu'est-ce que l'âme? Démocrite répondra : C'est un feu ; le Stoïcien, une substance aérienne ; d'autres, une intelligence; Héraclite, le mouvement. — C'est une vapeur; — une émanation des astres. — Pythagore la définira un nombre moteur, une monade ; Hippon, une eau génératrice (2) ; Dinarque, une harmonie ; Critias, du sang ! — Ceux-ci l'appellent un souffle ; ceux-là, une quintessence des éléments (3).

Voilà donc la guerre entre tous ces anciens. Et, par suite, quelle logomachie sur ce seul point ! Quelle fureur d'argumentation entre sophistes plus ardents à se quereller qu'à chercher la vérité !

Passe encore qu'ils ne s'accordent point sur la nature de l'âme : mais, sur le reste, leurs oracles seront-ils unanimes ? Voyons.

(1) *Première Epître aux Corinthiens,* chap. I, v. 20. — La version reproduite par Genoude (*les Pères de l'Église traduits*) présente ici un lourd contre-sens, que M. Guillon, d'ordinaire aussi peu fidèle, avait évité dans sa *Bibliothèque des Pères.*

(2) Ἀριθμὸν κινητικόν,... ὕδωρ γονοποιόν.

(3) Στοιχεῖον ἀπὸ στοιχείων.

L'un place le bonheur de cette âme dans le bien; l'autre, dans le mal; un troisième, entre les deux. — Elle est immortelle. — Elle paie tribût à la mort. — Elle dure peu. — Tel la fait passer dans le corps de la brute; tel la résout en atomes (1). — On lui assigne ici trois transmigrations diverses; là, une période de trois mille ans (2). — Trois mille ans, philosophe! toi, qui les garantis, es-tu sûr de vivre un siècle?

Comment caractériser toutes ces opinions? Est-ce jonglerie, démence, absurdité, ou rage de contredire? Ne serait-ce pas plutôt tout cela à la fois? S'ils ont trouvé la vérité, qu'ils aient tous même langage; que l'un, du moins, approuve ce qu'un autre avance : alors, ô sages! je serai volontiers de votre avis. Mais, quand vous déchirez ainsi cette pauvre âme et la mettez en pièces, quand celui-ci change sa nature, celui-là son essence, quand vous la faites voyager d'une matière en une autre, mon esprit se révolte contre ces transformations sans fin. Tantôt je suis immortel : quel bonheur! tantôt destiné à mourir : quel sujet d'affliction! L'instant

(1) Οἱ δὲ ἀποθηριοῦσιν αὐτὴν, οἱ δὲ εἰς ἀτόμους διαλύουσιν.

(2) Has omnes, ubi mille rotam volvere per annos,
Lethæum ad fluvium deus evocat agmine magno,
Scilicet immemores supera ut convexa revisant,
Rursus et incipiant in corpora velle reverti.
(*Enéide*, l. VI, v. 748.)

Les trois transmigrations et la période de trois mille ans sont réservées par Platon, dans le *Phèdre*, à l'âme du philosophe qui a cherché la vérité avec un cœur simple.

d'après, me voilà dissous en invisible poussière. Je deviens eau, air, flamme. Mais attendez, je ne suis plus rien de tout cela : on me fait bête fauve, on me fait poisson (1). Grâce à cette nouvelle métamorphose, je dis aux dauphins : Vous êtes mes frères ! Que je vienne à m'examiner, je me fais peur : quel nom me donner ? suis-je homme ou chien, loup ou taureau, oiseau ou serpent, dragon ou chimère ? Car ces magiciens me changent en toutes sortes d'animaux terrestres, aquatiques, volatiles, amphibies, sauvages, apprivoisés, muets, parleurs, stupides, intelligents. Je fends l'onde, je vole, je m'élance dans les airs, je rampe, je cours, je reste immobile. — Empédocle paraît, et me voici arbrisseau !

Ainsi, sur l'âme humaine, divergence complète dans les investigations de nos penseurs. Peut-être que, sur les dieux, sur le monde, ils pourront proclamer la vérité ? Hélas ! moins encore. Les dirai-je esprits forts, ou atteints de délire (2) ? Quoi ! ils ignorent leur âme, et ils voudraient scruter l'essence divine ! Leur propre corps est pour eux une énigme, et ils se fatiguent à sonder le mystère de la nature ! Si du moins ils s'accordaient sur les causes premières !

(1) Platon, à la fin du *Timée*, ne transforme-t-il pas en bêtes sauvages les hommes qui ne se sont point occupés de philosophie, et en poissons, même en huîtres, les plus dépourvus d'intelligence et de savoir ?

(2) Καὶ γὰρ ταύτην ἀνδρείαν ἔχουσιν, ἵνα μὴ τὴν ἀμηχανίαν εἴπω.

Voici l'école d'Anaxagore : entrons. « L'Intelligence (1), nous dit-il, principe, cause, règle suprême, a substitué l'ordre au désordre, le mouvement à l'immobilité, dissipé le chaos, semé la beauté sur les déserts. » — Ce magnifique langage me rend l'ami du maître, son disciple fervent.

Mais vis-à-vis sont assis Mélissos et Parménide : celui-ci chante en vers harmonieux l'unité de l'être (2), son éternité, son infini, son perpétuel repos, son homogénéité. — Me voilà, je ne sais comment, tourné vers cette doctrine : Parménide a détrôné Anaxagore.

Lorsque je crois mes idées bien arrêtées, Anaximène se présente et crie : « Moi, je t'affirme que le grand Tout, c'est l'air (3). Condensé, l'air devient eau ; raréfié, substance éthérée et feu ; rendu à son premier état, air pur. Recommence-t-il à s'épaissir ? il parcourt de nouveau le cercle de ses changements. » — Comment ne pas admettre cette théorie ? vive Anaximène !

Cependant, Empédocle menace, frémit : « Haine et amour, rugit-il du fond de l'Etna, voilà les principes de toutes choses (4). L'une divise, l'autre unit. Leur combinaison produit tout ; et je définis l'univers une agglomération d'êtres semblables et différents, illimités et bornés, éternels et créés. » — Bravo, Empédocle ! je me plonge, pour te suivre, dans tes cratères brûlants.

(1) Ὁ Νοῦς.

(2) Τὴν οὐσίαν ἓν εἶναι.

(3) Τὸ πᾶν ἐστὶν ἀήρ.

(4) Ἀρχαὶ τῶν πάντω ἔχθρα καὶ φιλία.

« Arrête ! crie Protagoras en me barrant le passage. Le terme, la règle des choses, c'est l'homme (1). Or, j'appelle *choses* ce qui tombe sous les sens. Ce qui ne les affecte pas n'existe en aucune façon dans la nature. » — Ces paroles chatouillent mon orgueil : quel plaisir d'apprendre que tout se rapporte à moi (2) !

D'un autre point surgit Thalès : d'un air mystérieux, il me fait signe qu'il m'apporte la vérité. « C'est l'eau qui est le principe de tout (3). L'humide compose, l'humide est le résidu de la décomposition ; la terre elle-même flotte sur les eaux. » — Et je n'en croirais pas Thalès, Thalès, l'ancien de l'Ionie !

Par malheur, son compatriote Anaximandre me révèle un principe antérieur à l'humide : c'est le mouvement éternel (4), par qui tout nait ou finit. — Allons ! inclinons-nous devant Anaximandre.

Mais comment t'échapper, illustre Archélaüs ? Ne démontres-tu pas clairement que l'univers provient du chaud et du froid (5) ?

Toutefois un nouveau contradicteur s'élève : c'est Platon. Il proclame avec pompe, comme causes premières, Dieu, la matière, et le mode (6). — Oui, Platon,

(1) Ὅρος καὶ κρίσις τῶν πραγμάτων ὁ ἄνθρωπος.

(2) « Qu'y a-t-il de si ridicule à penser que tout est fait pour moi, si je suis le seul qui sache tout rapporter à lui ? » *Émile*, livre IV.

(3) Ὕδωρ τοῦ παντὸς ἀρχήν.

(4) Τὴν ἀΐδιον κίνησιν.

(5) Τῶν ὅλων ἀρχὰς θερμὸν καὶ ψυχρόν.

(6) Θεὸν καὶ ὕλην καὶ παράδειγμα.

tu dis vrai ! Le moyen de refuser son adhésion au philosophe qui a fabriqué le char de Jupiter (1) ?

Jaloux de ce beau talent du maître, Aristote est là, derrière lui. « Non, dit-il d'une voix aigre : j'établis deux autres principes, l'actif et le passif (2). L'actif, rien ne le modifie : c'est l'éther. Le passif admet quatre qualités, le sec, l'humide, le chaud, le froid ; et la transition de l'une à l'autre fait tout périr comme tout éclore. » — Je n'en puis plus, ainsi ballotté par ce flux et reflux d'opinions. C'en est fait, je m'en tiens à celle du Péripatéticien : qu'aucune autre désormais ne me vienne rompre la tête !

Que faire pourtant ? des philosophes qui ont sur Aristote le droit d'aînesse, accourent d'un autre côté, pour m'abêtir (3). Ainsi, Phérécyde me débite que les causes primordiales sont Zeus, Chthonia et Kronos ; que Zeus est l'air, Chthonia la terre, Kronos le temps ; que l'air engendre, la terre conçoit (4), et le temps fait naître.

(1) A quel passage de Platon ce Διὸς ἅρμα fait-il allusion ? Le mot ἁρματοποιΐας, qui vient un peu plus bas, se rapporterait-il aux détails où entre Socrate (*Théétète*, vers la fin) sur les cent pièces dont se composait un char ?

(2) Τὸ ποιεῖν καὶ τὸ πάσχειν.

(3) Νευροκοποῦσι γάρ μου τὴν ψυχήν. *Animi mei nervos incidunt*, i. e. *animum meum enervant.*

(4) Théorie que Virgile, après Lucrèce, a revêtue d'une admirable poésie :

> Tum pater omnipotens fecundis imbribus Æther
> Conjugis in gremium lætæ descendit, et omnes
> Magnus alit, magno commixtus corpore, fetus.
>
> (*Georg.* l. II, v. 325.)

Encore, si je ne retrouvais pas la mésintelligence dans cette classe de vieux sages ! Mais, traitant tout cela de balivernes : « Je pose, dit Leucippe, comme fondement de tout, les infinis, les mobiles, et les parcelles corpusculaires (1). Les molécules les plus subtiles forment, en s'élevant, l'air et le feu ; les plus denses, restant dans les régions inférieures, deviennent eau et terre. »

Combien de temps encore serai-je écartelé entre de pareils enseignements ? Ne rencontrerai-je la vérité nulle part ? Voici Démocrite : il va peut-être me mettre sur la voie. Ecoutons : « L'être et le non-être sont les seuls principes universels. L'être, c'est le plein ; le non-être, c'est le vide. Or, c'est dans le vide que le plein produit toutes choses avec évolution ou rhythme (2). »

J'en croirais peut-être le gentil Démocrite, et volontiers je rirais avec lui, n'était Héraclite, qui me fait encore une fois virer de bord. « Ce pauvre homme se trompe, me dit-il la larme à l'œil : il n'y a d'autre principe du monde que le feu (3). Le feu passe par deux états : volatil ou lourd, il donne ou reçoit, assemble ou sépare. »

Pour le coup, c'est assez ; ce déluge de causes primordiales me donne le vertige. Vainement, de son coin, Epicure me demande grâce pour sa sublime doctrine des

(1) Τὰ ἄπειρα καὶ ἀεικίνητα καὶ ἐλάχιστα.

(2) Τὸ ὂν καὶ τὸ μὴ ὄν... Τὸ δὲ πλῆρες ἐν τῷ κενῷ σὺν τροπῇ ἢ ῥυθμῷ ποιεῖ τὰ πάντα.

(3) Ἀρχὴ τῶν ὅλων τὸ πῦρ.

atomes et du vide (1). « Ignores-tu que, par des myriades de combinaisons et sous des formes infinies, mes atomes donnent à tout la vie et la mort? »

Je ne te contredirai point, débonnaire Epicure (2); mais vois Cléanthe qui met la tête hors de son puits (3), pour berner tes atomes. Permets que j'aille près de lui puiser à la véritable source : c'est Dieu, c'est la matière (4). Que de belles choses j'apprends alors! La terre se change en eau, l'eau en air; l'air s'élève; le feu circule dans le périgée (5); l'âme du monde pénètre tout; chacun de nous est une portion de cette âme universelle (6).

Bon Dieu! quelle ténébreuse poussière soulève cette armée de philosophes! Je regarde du côté de l'Afrique, et j'en aperçois une autre, qui s'élance comme un torrent.

(1) Τὸ καλὸν αὐτοῦ δόγμα τῶν ἀτόμων καὶ τοῦ κενοῦ.

(2) Βέλτιστε ἀνδρῶν Ἐπίκουρε. — Plus haut, τῷ καλῷ Δημοκρίτῳ.

(3) « Cleanthes aquam traxit, et rigando hortulo locavit manus. » (Sénèque, *Lettre 44.*)

(4) Καὶ αὐτὸς ἀνιμῶ τὰς ἀληθεῖς ἀρχάς, Θεὸν καὶ ὕλην.

(5) Τὸ δὲ πῦρ εἰς τὰ περίγεια χωρεῖν. — Le mot *périgée* n'a pas ici son sens astronomique; il désigne, d'une manière générale, le voisinage de la terre.

(6) Virgile, d'après Cléanthe et Lucrèce :

Principio cœlum ac terras, camposque liquentes,
Lucentemque globum lunæ, Titaniaque astra
Spiritus intus alit ; totamque infusa per artus
Mens agitat molem, et magno se corpore miscet.
Inde hominum pecudumque genus, etc.

(*Enéide*, l. VI, v. 724.)

Carnéade, Clitomaque, à la tête d'innombrables sectateurs, renversant devant eux les arrêts de tous leurs devanciers, ont pour mot d'ordre : « Tout est impénétrable ; pas une vérité près de laquelle ne repose l'illusion et l'erreur (1). »

Que devenir, après des recherches si longues, si fatigantes ? Comment vider mon cerveau, où débordent tant de systèmes opposés ? Quoi ! rien ne serait accessible à notre intelligence ! O vérité ! où donc t'es-tu reléguée ? Et toi, philosophie si vantée, loin de transmettre des notions certaines, tu t'escrimes donc pour des chimères !

Bientôt défile encore, d'un pas majestueux et en silence, une antique tribu : Pythagore la conduit. Elle daigne s'arrêter devant moi, pour proclamer d'autres dogmes, plus entortillés que les mystères de Cérès ; et j'ai encore le courage d'entendre ses arcanes, scellés du grand mot, *le maître l'a dit :*

« Le générateur universel, c'est la monade ; les formes et les nombres de la monade constituent les éléments (2) ; et les éléments s'expliquent de la manière suivante. Assemblage de vingt-quatre triangles rectangles, le feu se renferme entre quatre côtés égaux (3). Chacun de ces

(1) Ἀκατάληπτα εἶναι τὰ πάντα, καὶ ἀεὶ τῇ ἀληθείᾳ φαντασίαν παράκεισθαι ψευδῆ.

(2) Ἀρχὴ τῶν πάντων ἡ μόνας· ἐκ δὲ τῶν σχημάτων αὐτῆς καὶ ἐκ τῶν ἀριθμῶν τὰ στοιχεῖα γίνεται.

(3) Τὸ μὲν πῦρ ὑπὸ τεσσάρων καὶ εἴκοσι τριγώνων ὀρθογωνίων συμπληροῦται, τέσσαρσιν ἰσοπλεύροις περιεχόμενον.

côtés consiste en six triangles ; et de là, la forme pyramidale de la flamme. Quarante-huit triangles rectangles, bornés par huit côtés égaux, voilà l'air : son image est un octaèdre déterminé par huit triangles équilatéraux, dont chacun se divise en six triangles rectangles : en tout, quarante-huit. Pour l'eau, elle se compose de cent vingt triangles : figurez-vous un icosaèdre formé de six fois vingt triangles à angles et à côtés égaux. Il entre enfin quarante-huit triangles dans la composition de la terre ; six carrés la dessinent : c'est un cube. Divisez en huit triangles chaque surface quadrangulaire d'un corps cubique, vous obtiendrez encore quarante-huit pour total (1). »

J'écoutais d'un air ébahi toute cette théorie géométrique de l'univers. Soudain, possédé de ce dieu, j'abandonne patrie, maison, femme, enfants. Plus de liens qui me retiennent dans cette fange ! Empruntant au docte sage sa toise magique, je m'élance dans l'empyrée, et me voilà mesurant le feu. Jupiter est incapable de cette besogne :

(1) Le texte présente une lacune et des altérations ; et l'idée d'*angle* semble un moment confondue avec celles de *triangle* et de *côté*. Mais ici la raillerie de l'auteur a-t-elle un fond sérieux ? Son intention est-elle de présenter avec une exactitude scrupuleuse, sous ce voile de moquerie, la cosmogonie de Pythagore ? On doit en douter : de là, l'impossibilité de suppléer et de corriger. J'ai cependant adopté, pour la fin, le changement de nombre proposé par Worth. Le philosophe-mathématicien n'avait pu oublier que 24 est seulement la moitié de 48 ; et Hermias n'a sans doute pas poussé la plaisanterie jusqu'à lui supposer une pareille distraction.

si un être supérieur, un prodigieux esprit, une intelligence sublime, si moi enfin, je n'escaladais l'éther pour en évaluer la masse, malheur à Jupiter et à son trône!

Lorsque j'ai fait, et que le roi des dieux a su de moi combien il y a d'angles dans la matière ignée, je redescends de là-haut. A peine restauré avec quelques figues (1), je m'enfonce dans les mers; et, sans me tromper d'une coudée, que dis-je? d'un demi-doigt, j'arpente la plaine liquide, je sonde l'abîme, et vais disserter savamment, à la barbe de Neptune, sur l'étendue de son empire.

Quant à la terre, en une journée le tour en est fait. Son poids, sa mesure, sa forme, sont soumis à mes calculs; et je m'assure que, sur cette masse immense, il n'y a pas erreur de la largeur de la main. C'est peu encore (ô puissance de mon génie!), je sais le nombre des étoiles, des poissons, des animaux de tout genre, de toute espèce, de toute famille. Enfin, je jette ce monde dans ma balance, et je vois d'un clin d'œil combien il pèse. Grâce à ces travaux de Titan, mon âme aspire à dominer la nature.

Mais le fils de Néoclès m'avisant : « Eh! l'ami, tu n'as encore mesuré qu'un seul monde : bagatelle! il y en a des myriades, et de bien plus étendus. » — Me voilà donc obligé d'aller étudier une multitude de cieux (2), et de

(1) Allusion au régime pythagoricien.

(2) Le texte porte εἶπειν οὐρανοὺς πολλούς, *dicere multos cœlos*. Au lieu de εἶπειν, que le sens repousse, je propose de lire ἔπειν, *cura assequi, s'occuper de*.

nouvelles plaines éthérées. Hâte-toi, me dis-je, prends des provisions pour plusieurs jours ; et en avant à travers les sphères d'Epicure !

D'un élan je m'envole par-delà les limites de Téthys et de l'Océan. Arrivé dans un monde nouveau comme dans une capitale étrangère, j'ai tout mesuré en peu d'heures. De là je passe dans un troisième monde, dans un dixième, dans un millième... Mais, ô profondeur infinie ! où donc m'arrêter ?

Je le vois enfin, tout n'est que ténèbres, nuit trompeuse, perpétuelle illusion, abîme d'ignorance ! Encore, pour ne rien négliger en fouillant ainsi les mondes, faudrait-il compter jusqu'aux atomes qui leur ont donné naissance : labeur éminemment indispensable, sur lequel repose le bonheur des familles et des empires !

Philosophes, c'est à vous que je présente cette esquisse de vos contradictions. Voyez comme l'objet de votre ardente poursuite fuit devant vous d'une fuite éternelle (1) ; combien la fin que vous vous proposez est inexplicable et vaine, n'ayant pour point d'appui ni l'évidence, ni le raisonnement !

(1) Il m'a semblé que, par cette belle expression, que j'ose lui emprunter, Pascal avait traduit d'avance *καὶ ὡς εἰς ἄπειρον αὐτοῖς καὶ ἀόριστον πρόεισιν ἡ ζήτησις τῶν πραγμάτων.*

RECHERCHES

SUR LA VIE ET LES OUVRAGES

DE

JACQUES CALLOT,

PAR M. E. MEAUME.

SECTION DEUXIÈME.

SUJETS PROFANES.

§ VI.

FÊTES ET FOIRES. — REPRÉSENTATIONS THÉATRALES.

617. *L'Eventail* (*).

Pièce ainsi nommée parce qu'elle est gravée dans un joli cartouche qui a la forme des éventails dont on se

(*) Cette pièce, l'une des plus jolies du maître, a été copiée et imitée plusieurs fois.

On rencontre une vue d'optique, publiée chez Basset dans le siècle dernier, qui reproduit tant bien que mal la pièce de Callot. Cette vue est carrée, sans cartouche, et avec de nouveaux personnages sur les premiers plans.

servait, en Italie, du temps de Callot. Elle représente une fête ou joûte, sur l'Arno, donnée à Florence le 25 juillet 1619. Cette joûte a lieu entre la corporation des tisserands et celle des teinturiers. La scène se passe entre deux ponts qui sont, ainsi que les quais, couverts d'une multitude de personnages. Dans le fond, on voit la ville de Florence.

On lit sur une banderole qui se déroule dans le haut : BATTAGLIA DEL RE TESSI E DEL RE TINTA | FESTA RAPRESENTATA IN FIRENZE | NEL FIVME D'ARNO IL DI XXV DI LVGLIO 1.6.1.9. — et dans le bas, à droite, sur le bord inférieur du cartouche : *Jacomo Callot fec.* — Les belles épreuves de cette pièce se rencontrent difficilement.

Largeur : 298 *millim. Hauteur :* 221 *millim.*

On connaît deux états de cette planche :

I. Avant l'inscription dans la banderole et avant le nom de Callot. — *Extrêmement rare.*

Nous n'avons pas rencontré cet état ; mais il se trouve décrit dans le Catalogue manuscrit de la collection Rossi, rédigé par M. Pieri-Benard.

II. C'est celui qui est décrit.

618. *Le Vaisseau d'artifice.*

Un char, en forme de galère, roule sur la mer. Il est mis en mouvement par huit rameurs ; mais on aperçoit seulement les têtes et les quatre avirons de ceux qui sont sur le devant. Des feux d'artifice sortent de toutes les parties de ce char. Trois personnages, dont un guerrier armé d'un bouclier et d'une épée, sont debout sur le

pont. Sur la poupe du vaisseau, on voit, debout, l'Amour (Apollon suivant Mariette) tenant de la main gauche une flèche et de la droite un arc. — Morceau anonyme gravé dans le genre de Jules Pariggi.

Largeur : 300 *millim.* ? *Hauteur :* 178 *millim.* ?

On connaît trois états de cette planche :

I. L'inscription s'étend sur toute la marge, et la planche n'a pas encore été coupée. — *Extrêmement rare.*

II. La planche a été coupée en deux morceaux. Sur le morceau de gauche, on lit une inscription en trois lignes qui commence ainsi : *Catro d'Amore vedotto in vascello*, etc. Il y a un trait carré seulement à gauche, dans le bas, et à droite, dans le haut. Dans cet état, les deux parties ne se raccordent pas.

Dimensions du morceau de gauche :

Hauteur : 198 *millim.*, dont 11 de marge. *Largeur :* 152 *millim.*

Dimensions du morceau de droite :

Hauteur : 200 *millim.* *Largeur :* 143 *millim.*

III. Les deux morceaux ont subi de nouvelles mutilations. La partie gauche a été coupée par le bas de manière à enlever l'inscription du second état, et les deux morceaux peuvent se rapprocher sans que l'un dépasse l'autre.

Dans cet état, le trait carré se voit seulement à gauche et à droite des deux morceaux réunis.

Dimensions du morceau de gauche :

Hauteur : 176 *millim.* *Largeur :* 152 *millim.*

Dimensions du morceau de droite :

Hauteur : 176 *millim.* *Largeur :* 144 *millim.*

Les épreuves des deux derniers états ont été tirées tantôt sur une seule feuille, tantôt sur deux feuilles séparées.

Voici ce qu'on lit dans Gersaint, à l'occasion de cette pièce : « Le sieur Faguani, qui a été possesseur de plusieurs planches de Callot, et qui cherchait à tirer parti de toutes les pièces de ce

maître, s'aperçut que quelques-unes de ces planches étaient gravées par derrière ; et en les faisant imprimer, il découvrit que deux de ces planches, qui ne formaient que des fragments, étant jointes ensemble, pourraient former celle-ci : cela fait croire que cette pièce aurait pu être anciennement faite par Callot, comme essai, ou sans avoir servi ; et que dans un besoin, il a fait usage du derrière de cette planche pour en graver deux autres après l'avoir fait scier ; ce qui confirme cette idée, est que la partie du haut de la main gauche paraît avoir été coupée, ainsi que la partie du bas, à droite ; et que l'écriture et le sens de cette écriture, qui est au bas de la planche, à main gauche, se trouve interrompu dans la partie droite, à commencer à ce qui forme la jonction des deux morceaux où il n'y a ni gravure ni écriture. » (Gersaint, Catalogue de Lorangère, p. 95).

Gersaint ne fait pas connaître quelles sont les planches derrière lesquelles se trouvait la gravure de ce vaisseau d'artifice. Nous n'avons pu les découvrir. Il est vraisemblable qu'elles n'existent plus.

619. *Fête et feu d'artifice sur l'Arno.*

Nous n'avons pas vu cette pièce ; mais elle a été décrite de la manière suivante par Mariette, qui ne l'avait vue que chez M. de Beringhen : « Une fête et feu d'artifice représenté sur l'Arno, du meilleur temps que Callot a gravé ses intermèdes. Il n'y a point mis son nom, mais elle est incontestablement de lui et à l'eau forte ; il est remarquable que le vaisseau d'artifice qui, dans cette fête est nommé *il nave d'Amore,* est précisément le même que celui dont on trouve une planche gravée par Callot, laquelle est coupée en deux (voy. le n° précédent), avec cette différence que ce vaisseau, se trouvant dans le reste de la composition, n'est représenté qu'en petit. On lit au bas cette inscription :

Tehatro d'Arno doue si corse il Palio delle fregate et abbruscio la nave d'amore, contutti i tormenti intorno al qua girava il carro del gioro suo Amb^re. con il Riso Diletto contento e altri affetti simili.

» Cette pièce, très-joliment exécutée, a environ 8 p. 3 l. de haut sur 11 p. travers. »

Gersaint dit que cette pièce, très-légèrement et très-bien gravée dans le goût de l'Eventail, n'est connue que dans l'œuvre du Roi et chez M. de Cléves. Il la croit gravée plutôt d'après Callot que par lui-même. Marietie ayant attribué, sans hésiter, cette pièce à Callot, nous avons dû la comprendre dans l'œuvre du maître. Nous l'avons vainement cherchée au Cabinet des Estampes.

620. *Plan de la même fête.*

Plan des diverses positions que les acteurs ou combattants devaient occuper pendant les différentes phases de la fête. Cette pièce, qui est simplement au trait, est divisée en seize ovales renfermés dans autant de carrés numérotés en chiffres arabes. L'ordre des numéros est de droite à gauche.

Ces seize carrés sont disposés verticalement sur quatre colonnes, et les numéros occupent l'angle gauche de chaque carré. Cette pièce est extrêmement rare; nous ne l'avons vue qu'au Cabinet des Estampes.

Largeur : 329 *millim. Hauteur* : 216 *millim.*

620 bis. *Le Combat à la barrière, V.* N° 490-503.

621. *La Carrière ou la rue Neuve de Nancy.*

Composition animée d'une multitude de personnages. A droite et à gauche sont des maisons dont les fenêtres sont garnies de spectateurs. Ces maisons forment la perspective de la Carrière qui se termine par l'ancien palais ducal de Nancy. Le milieu de la place représente une joûte ou combat à la barrière. L'espace réservé aux combattants est clos de trois côtés. Une entrée magnifique a lieu par le quatrième côté, en avant et à droite de l'estampe. Le principal personnage, monté sur un rocher traîné par des centaures, est précédé d'un brillant cortége qui passe entre deux haies de spectateurs. Diverses scènes sont représentées dans les autres parties. Ainsi, pendant que des baladins font leurs exercices à gauche, on voit, au milieu, un duel à l'épée dans lequel l'un des combattants a la tête traversée par la lame de son adversaire. Des traîneaux, qui se dirigent à gauche et vers le fond, indiquent que cette scène se passe en hiver, et probablement pendant le carnaval. On lit, dans le haut, sur une banderole portée par des aigles soutenant les armes de Lorraine : *Carier^e et rue neufue de Nancy ou se font les Ioustes et Tournois, Combats et aues ieux de recreation.* — A la gauche du bas, le maître a écrit : *Iac. Callot In. et fecit* — Très-belle pièce.

Largeur : 506 *millim. Hauteur :* 106 *millim., dont* 10 *de marge.*

On connaît deux états de cette planche qui est conservée, à Nancy, dans le cabinet de M. Thiéry.

I. C'est celui qui vient d'être décrit ; les premières épreuves sont brillantes et les effets de lumière bien caractérisés.

II. On lit dans la marge : *Israel Siluestre excudit Parisij Cum priuilegio Regis.*

Cette adresse de Silvestre, n'ayant pu être mise que postérieurement à 1661, la planche a fourni un nombre considérable d'épreuves avant l'*excudit* d'Israël Silvestre, et les derniers tirages faits avant cette addition sont boueux ou faibles et sans aucun effet. Il y a donc un grand choix à faire parmi les épreuves du premier état.

622. *Parterre ou Jardin de Nancy* (*).

Cette estampe représente : 1° le parterre d'en bas du palais ducal de Nancy (son emplacement est celui du jardin actuel de la Préfecture et d'une partie de la terrasse de la Pépinière) ; 2° le parterre d'en haut, aujourd'hui complétement détruit, et qui s'étendait sur le

---

(*) Cette pièce a été copiée. — M. Joubert (Manuel de l'amateur d'estampes, t. Ier, page 325), indique comme extrêmement rare une pièce qu'il intitule *le Jardin de Nancy* et qui aurait été adjugée à un prix énorme à la vente Logette. Ce prix donnerait à penser qu'il s'agit d'une estampe autre que celle ci-dessus décrite, mais il n'en est rien. Vérification faite sur un exemplaire, avec prix, du Catalogue de la vente de cet amateur, il se trouve que le prix indiqué par M. Joubert est le résultat d'une faute d'impression et que l'épreuve du cabinet Logette, d'ailleurs fort ordinaire, a été comprise dans un lot composé de différentes pièces du maître. Les deux expressions, *Parterre ou Jardin de Nancy*, s'appliquent donc à la même pièce.

bastion des Dames. Dans la gravure de Callot, ce bastion a été transformé en terrasse, à gauche de laquelle se trouvent des bâtiments et des bosquets qui n'ont jamais existé. Sur les premiers plans, animés d'une foule de personnages, on remarque, au milieu de l'estampe, Charles IV, duc de Lorraine, et sa femme Nicole qui regardent des joueurs de ballon. En haut, sur le ciel, on voit les armes de Lorraine soutenues par un aigle aux ailes éployées et entourées de deux banderoles sur lesquelles on lit : PARTERRE DV PALAIS DE NANCI. | TAILLE EN EAV FORTE ET DEDIE A MADAME LA DVCHESSE DE LORRAINE | *par Iacque Callot son tres hu ser et sujett* | *le* 15 *doct.* 1625. Dans la marge, se trouvent les six vers suivants disposés deux par deux :

Ce dessein façonné des honneurs des printemps,
Enioliué d'obiectz de diuers passetemps ;
C'est uostre aage, Madame où les douceurs encloses
Nous sont autant de fleurs, ou Rosiers précieux
Qui pousseront sans fin des doux-flairantes roses
Dont l'odeur aggréra aux hommes et aux Cieux.

Au-dessous de ces vers, à droite, on lit : *Iac. Callot excudit Nanceij.* — Très-belle pièce.

On connaît deux états de cette planche qui est conservée, à Nancy, dans le cabinet M. Thiéry.

I. C'est celui qui vient d'être décrit.

II. On lit dans la marge : *Israel Silvestre ex. cum. priuil. Regis.*

L'observation, qui termine le numéro précédent, à l'égard du choix à faire entre les épreuves du premier état de la Carrière, s'applique également ici.

623. *Le jeu de boules ; le bal champêtre ; la petite foire ou la foire de Gondreville* (*).

On désigne sous ces différents noms une pièce représentant la place du village de Gondreville en Lorraine. On y voit des paysans dansant en rond, à l'ombre d'un groupe de vieux arbres dont les cimes réunies atteignent le haut de l'estampe. Le bal est ouvert au milieu du sujet, sous l'ombrage formé par ce groupe ; il est conduit par des musiciens qui garnissent ses plus grosses branches. Ce bal est environné de beaucoup de spectateurs d'âges, de sexes et de conditions divers. Des paysans jouent à la boule à la droite du bas. A gauche, des jeunes filles viennent présenter le mai à une dame accompagnée d'un gentilhomme.

On lit, à gauche, près du trait carré : *Ia. Callot fe. Nanceij* — Au-dessous, se trouve une marge blanche. — *Très-jolie pièce.*

Largeur : 330 *millim. Hauteur :* 190 *millim., dont* 9 *de marge.*

Gersaint apprécie ainsi cette estampe : « C'est un des morceaux les plus estimés de Callot, et il est extrêmement difficile de le trouver beau, surtout dans les lointains, où originairement l'eau forte a manqué. » S'il est vrai que les belles épreuves soient rares, il n'est pas exact de dire qu'on trouve des épreuves dans

---

(*) Cette pièce a été copiée.

lesquelles les fonds aient mieux réussi à l'eau forte que dans d'autres. Toute la pièce est gravée d'une pointe pleine de feu et le travail est d'une égalité parfaite. Le cuivre est excellent, mais un peu mou, et il n'a pu résister à un nombreux tirage. C'est ce qui fait que les fonds ont été promptement altérés. On peut seulement remarquer que l'eau forte a trop mordu dans quelques parties du fond dont le ton fortement accusé n'est plus en harmonie avec les parties environnantes; mais il en est ainsi sur toutes les épreuves qui n'ont pas été retouchées.

On lit dans les notes de Mariette : « Si cette pièce n'a pas été gravée en Italie, le dessin a dû y être fait. C'est pour cela qu'on y voit les jeunes filles quiportent un mai. C'est effectivement un usage à Florence, et aux environs, qu'au commencement du mois de mai, les jeunes filles du peuple se rassemblent au nombre de trois ou quatre, et, l'une d'elles portant une branche d'arbre garnie de fleurs, elles vont par la ville, chantant diverses chansonnettes, et s'arrêtant devant ceux qui leur donnent quelque argent, elles récitent leurs chansons au son du tambour de basque. Cet usage est, au reste, fort ancien, et Baldinucci remarque qu'il en est fait mention dans le Code *Lib.* XI, *tit.* 48, *de Majuma.* »

C'est une erreur de Mariette qui a mal compris le passage cité. Cet usage existait autrefois en Lorraine et se retrouve encore aujourd'hui dans nos villages et même dans quelques petites villes, sous le nom de *Trimazot* ou *Trimaxos*.

On connaît trois états de cette planche, qui se conserve, à Nancy, dans le cabinet de M. Thierry.

I. Avant le nom de Callot (*très-rare*). — Les épreuves de cet état sont parsemées de rayures sur le ciel, principalement entre les branches du gros arbre ; elles portent, le plus ordinairement, le nom de Callot écrit par le maître lui-même, à la plume. Elles sont tirées sur un papier de fabrication lorraine, au chiffre de Charles IV.

II. On lit sur la terrasse, à la gauche du bas : *Ia. Callot fē. Nanceij.* — Les belles épreuves de cet état sont tirées sur un papier de fabrication lorraine semblable à celui du premier état.

III. On lit au milieu de la marge : *Israel Silvestre excudit cum priuilegio Regis.*

IV. La planche a été retouchée dans les fonds, principalement depuis et non compris le fumier à gauche, sur lequel il y a des poules, jusqu'à l'arbre de droite qui a été respecté. Les différences sont surtout apparentes à la tour du fond dans laquelle il n'y a qu'une ouverture visible, lorsque la planche est retouchée ; tandis qu'il y en a deux bien distinctes dans les premières épreuves. En outre, le mur de la maison à gauche, où il y a une échelle, présente, dans les premiers états, deux ouvertures, à droite et à gauche de la petite femme qui est entre l'échelle et l'angle gauche de la maison ; tandis que, dans les épreuves de la planche retouchée, il n'y a qu'une seule ouverture entre la petite femme et l'échelle. Enfin, dans les épreuves non retouchées, on voit, à droite de cette échelle, deux hommes en avant de la maison, à la distance d'environ un centimètre l'un de l'autre ; tandis que, dans les épreuves retouchées, on voit seulement celui de ces deux hommes qui est le plus près de la maison.

624. *La grande Foire de Florence (1re planche)* (*).

Cette estampe est gravée sur un seul cuivre, mais on en rencontre souvent des épreuves tirées sur deux feuilles. Elle représente la foire qui se tient le 18 octobre, fête de saint Luc, devant l'église de l'Impruneta près de Florence (**). Au bas, à droite, se trouve un petit

(*) Cette pièce a été copiée, en contre-partie, par Salomon Savri.

(**) L'église de l'Impruneta renferme une image de la Vierge, que les gens du pays croient avoir été peinte par saint Luc. On promenait autrefois cette image dans les rues de Florence pour faire cesser la peste et autres fléaux.

écusson renfermant les armes de l'église de la madone; à gauche, un autre écusson, de même dimension, contient les armes de la famille Bondelmonti dont un des membres fonda cette église (*). Au milieu de la marge, et dans un écusson de plus grande dimension, se trouvent les armes du grand duc Cosme II de Médicis qui coupent la dédicace de Callot à ce prince : cette dédicace est ainsi conçue : SERENISSIMO COSMO MAGNO DVCI ETRVRIÆ. | *Nundinas Imprunetanas, quæ in diui Lucæ Festo quotannis innumerabili populi frequentia, atq̄ affluenti variarum mercium copia celebrantur, iuxta Templum insigne a Nobilissima Bondelmontium Familia olim in proprio* | *Solo extructum, fundatumq̄, vbi Deiparæ Virginis Imago, miraculorum fœcunda, ab eodem Diuo Luca, ut fertur, depicta, atq̄ e spinetis eruta, religione summa asseruatur, Et colitur.* | *Jacobus Callot nobilis Lotharingius delineatas œreque incisas dedicauit consecrauitque, grati animi sui perpetuum testimonium. An Sal.* MD.CXX. — *In firenze.*

Largeur : 670 *millim. Hauteur :* 424 *millim., dont* 31 *de marge.*

On connaît quatre états de cette pièce, l'un des chefs-d'œuvre du maître.

I. Avant les écussons, à droite et à gauche, dont nous avons parlé, et avant les mots : *In firenze*, qu'on lit à la droite du bas, dans la marge des épreuves du second état. — *Extrêmement rare.*

II. Également avant les écussons, mais les mots *In firenze* se lisent à la droite du bas. — *Très-rare*).

(*) Description de Florence, par Cartieri, p. 166.

III. Aussi avant les écussons ; mais au lieu du mot *firenze*, qui a été effacé, on lit *firenza*. — *Aussi rare que le précédent.*

IV. C'est celui qui est décrit ; les écussons y sont et aussi le mot *firenza*. Dans cet état, la première lettre du mot *Familia* est barrée. Cette barre n'existe pas dans les états précédents. — *Les belles épreuves de cet état sont rares.*

A propos de cette pièce, Baldinucci (t. III, p. 118) rapporte l'anecdote suivante qu'il déclare tenir d'un témoin oculaire. Elle prouve l'étonnante facilité avec laquelle Callot maniait l'outil.

« J'ai connu dans mon enfance le docteur Hyacinthe-André Cicognini. C'était un ami intime de Callot dont il vantait souvent le génie inventif. Sa merveilleuse facilité de conception, dit-il, était égale à l'habileté de sa main. Souvent, après avoir tiré l'épreuve d'une eau forte, il découvrait qu'un groupe de petites figures remplirait bien un espace vide, et soudain il se mettait à le graver du premier jet. Je lui ai vu plusieurs fois exécuter, devant moi, ce tour de force, et entre autres sur la magnifique planche qui représente la foire de l'*Impruneta*.

625. *La grande Foire de Florence (2e planche)* (*).

Copie de l'estampe précédente exécutée à Nancy par Callot lui-même, mais moins bien réussie, moins har-

---

(*) La note suivante de Mariette se rapporte à cette pièce ainsi qu'à la précédente :

« Il fallait que cette planche eût un succès bien favorable, pour que Callot, de retour à Nancy, entreprit d'en recommencer luy mesme une grande planche, mais celle-cy, n'ayant pas réussy à l'eau forte, ce qui fait qu'on en trouve rarement de belles épreuves, il s'en faut beaucoup qu'elle approche de la perfection que l'on admire dans la première, joint à ce que l'on a déjà fait remarquer, qu'il est presque impossible de se copier soy mesme

monieuse que la précédente, parce qu'elle est chargée de travaux au burin.

Les épreuves de cette pièce paraissent semblables à celles des premiers états de la planche de Florence décrits ci-dessus. Elles en diffèrent cependant par plusieurs dissemblances de détail assez difficiles à signaler dans l'estampe elle-même, qui est généralement moins travaillée. Ces différences se reconnaissent plus facilement dans l'inscription. Au lieu des mots : *In firenze* ou *In firenza* qu'on lit sur les épreuves de Florence, à la suite de l'année 1620, on lit sur toutes les épreuves de Nancy : *Fe. Florentiæ et excudit Nanceij.*

Cette dernière mention a fait supposer que la planche gravée à Florence avait été apportée à Nancy, et que des épreuves en avaient été tirées dans cette dernière ville : il n'en est rien. Un simple coup d'œil suffit pour reconnaître que les épreuves tirées à Nancy proviennent d'une planche gravée en Lorraine, et qui présente de très-nombreuses différences avec la planche gravée à Florence. Callot avait rapporté de cette dernière ville une épreuve de son premier travail, sans les écussons, et aussi avant la correction à la lettre majuscule du mot *Familia*. C'est ce qui explique pourquoi, travaillant sur cette épreuve et cherchant à la reproduire aussi exac-

---

une seconde fois et d'espérer que la copie vaille l'original. Voilà à quoy on la peut reconnoistre ; il y a beaucoup de burin, cela est sensible ; c'est ce qui la rend surtout moins spirituelle que celle de Florence. »

tement que possible, il n'a pas gravé les petits écussons renfermant les armes de la famille Bondelmonti et de l'église. Il a également reproduit la faute qui se remarque dans le mot *Familia,* et qui caractérise les épreuves des premiers états de la planche exécutée à Florence.

Largeur : 664 millim. Hauteur : 414, dont 32 de marge.

On connaît deux états de cette planche, tirée quelquefois sur deux feuilles :

I. Avant le nom d'Israel Silvestre. On rencontre souvent des épreuves de cet état qui proviennent d'une planche déjà ruinée.

II. On lit, à gauche, au niveau de la troisième ligne de la dédicace : *Israel Siluestre ex. cum Priuil. Regis.*

626. *Les deux Pantalons.*

Cette désignation impropre, mais usitée parmi les amateurs, indique une pièce où l'on voit, sur le premier plan, deux danseurs de bas étage qui se dressent sur un seul pied en faisant des gestes grotesques. Ils occupent toute la hauteur de l'estampe. Ils portent, l'un et l'autre, un bonnet, garni de deux plumes, et de larges besicles ; leurs habits sont troués au coude et leurs jambes sont nues. Le second plan est occupé par plusieurs personnages qui regardent ; l'un d'eux est assis à droite, le coude appuyé sur un tertre ; il paraît répondre, sans tourner la tête, à une femme placée derrière lui et qu'on ne voit qu'en partie. Le fond représente un paysage animé de plusieurs figures. On lit à la gauche du bas : *F Callot * F.*

Largeur : 141 millim. Hauteur : 92 millim.

Suivant Mariette, cette piéce a été gravée à Florence, vers 1616, dans la manière des trois intermèdes décrits ci-après, nos 630-632.

627-629. *Les trois Pantalons.*

On comprend généralement sous ce titre une suite de trois pièces, non chiffrées, représentant trois personnages de la Comédie italienne. — Jolie suite gravée à Florence vers 1619. Il est difficile d'en rencontrer de belles épreuves dont les fonds soient bien distincts (*).

Hauteur : 214 *à* 216 *millim. Largeur :* 146 *à* 148 *millim.*

627. *Le Pantalon ou Cassandre.*

(1) Il est représenté de profil, dirigé à droite, le corps incliné en avant. Sa main droite est ramenée sur sa poitrine ; la gauche est cachée sous une espèce de robe ou manteau long qu'il écarte en arrière de manière à découvrir la partie inférieure de son corps. Il porte un demi-masque et une barbe terminée en pointe. Le fond représente un théâtre garni de nombreux spectateurs. Sur la scène, on voit, à droite, le même personnage parlant à une dame qui l'écoute du haut de son balcon. On lit à la gauche du bas : *Ia. Callot fe. firenza.*

On connaît deux états de cette pièce :

I. C'est celui qui vient d'être décrit (**).

II. A la suite du nom de Callot, on lit : *Israel Silvestre ex. cum priuil. Regis.*

(*) Cette suite a été copiée.

(**) Dans les catalogues de ventes, cette pièce est souvent annoncée avant toute lettre ; nous n'avons jamais pu constater cette particularité que sur des copies.

628. *Le Capitan ou Amoureux.*

(2) Il est vu de face, coiffé d'un chapeau mou très-bas et garni de plumes retombant à droite. Sa main gauche est appuyée sur le pommeau de son épée, tandis qu'il fait une indication de la main droite étendue en avant. Le fond représente un théâtre garni de spectateurs. Sur la scène, on voit le même personnage auquel le *Scapin* ou *Zani* montre deux femmes qui sont sur la droite. — Morceau anonyme.

629. *Le Zani ou Scapin.*

(3) Il est vu presque de face, coiffé d'un chapeau déchiré garni de deux mauvaises plumes. De la main droite, qui est étendue le long de son corps, il tient une batte dont la pointe est relevée derrière lui. Le fond représente un théâtre garni de spectateurs. Sur la scène, on voit, à droite, le même personnage qui salue une dame à laquelle il remet une lettre. — Morceau anonyme.

629 *bis.* *La Tragédie de Soliman.* V. nos 434-439.
630-632. *Les Intermèdes.*

Suite de trois pièces, non chiffrées, dont une en hauteur et deux en largeur, représentant trois intermèdes joués à Florence, sur le théâtre du palais ducal, pendant le carnaval de 1616.

Nous donnons les dimensions de chaque pièce en la décrivant.

On lit, au sujet de cette suite, dans les notes de Mariette : « Les planches de ces trois pièces sont dans le cabinet du Grand-Duc de même que toutes les précédentes, à ce qu'assure Baldinucci (*).

(*) Elles en sont sorties vers la fin du dix-septième siècle, puisque deux planches de la guerre d'amour portent l'adresse de Rossi.

» Celles-ci sont fort rares, surtout la deuxième et la troisième, qui sont en travers. Il y a à toutes : *Iullius Pariggi inu. I Callot delineauit et fecit,* ce qui ne fait que me confirmer dans ma pensée que Callot a gravé ces pièces sur ses propres dessins, et que Parigi n'a été que le dessinateur des machines. »

630. *Le géant Typhée accablé sous le mont Ischia.*

(1) Pièce en hauteur représentant un théâtre. Plusieurs spectateurs sont debout sur la scène ; d'autres sont assis sur des gradins, à droite et à gauche de la scène, pendant que les acteurs dansent le ballet. La décoration du fond représente le géant Typhée faisant de vains efforts pour soulever le mont Ischia. Sur le premier plan, on aperçoit des pages et des gardes vus par le dos. Les armes de Florence sont appendues dans le haut de l'estampe à un rideau qui retombe à droite et à gauche. On lit dans la marge : PRIMO INTERMEDIO DELLA VEGLIA DELLA LIBERATIONE DI TIRRENO FATTA NELLA SALA DELLE COME | DIE DEL SER.mo GRAN DVCA DI TOSCANA IL CARNOVALE DEL 1616. DOVE SI RAP.va IL MONTE D'ISCHIA CON IL GIGANTE | TIFEO SOTTO. — *Iullius Parigii inu : Iac. Callot delineauit et F.*

Hauteur : 288 *millim. Largeur :* 200 *millim., dont* 14 *de marge.*

On connaît deux états de cette planche :

I. Les armes ne sont pas terminées ; le rideau qui est sur le devant est tout à fait ombré. — *Très-rare.*

II. Les armes sont terminées ; on voit, à gauche, les six globes de Florence, et, à droite, une barre blanche. Les parties claires des rideaux ne sont chargées d'aucunes tailles ; avec de l'attention on reconnaît encore des traces de celles qui ont été effacées.

631. *Les Divinités infernales se préparent à venger Circé des mépris de Tirrenne.*

(2) Pièce en largeur représentant une scène infernale dans laquelle on voit Circé au milieu de démons qui se préparent à lui obéir. On lit dans la marge : SECONDO INTERMEDIO DOVE SI VIDE ARMARSI L'INFERNO PER FAR VENDETTA DI CIRCE CONTRO TIRRENO — Plus bas : *Iullius Parigii Inu : Iac : Callot delineauit F.* — Rare.

Largeur : 285 *millim. Hauteur* : 203 *millim., dont* 13 *de marge.*

632. *L'Amour descend de l'Olympe pour terminer le combat.*

(3) Pièce en largeur représentant un théâtre où plusieurs guerriers combattent en deux troupes. A droite et à gauche, on voit un grand nombre de musiciens ; dans le ciel, un nuage au milieu duquel paraît Vénus entourée de sa cour.

On lit dans la marge : TERZO INTERMEDIO DOVE SI VIDE VENIRE AMORE CON TVTTA LA SVA CORTE A DIVIDER LA BATTAGLIA. Plus bas, vers la droite : *Iullius Parigii inu : Iac : Callot delineauit et F.* — Rare.

Largeur : 285 *millim. Hauteur* : 210 *millim., dont* 10 *de marge.*

633-635. *Joûtes de Florence. — Première fête dite la Guerre d'amour* (*).

Suite de trois pièces, non chiffrées, représentant une fête donnée, pendant le carnaval de l'année 1615, sur

(*) On attribue généralement le dessin de ces pièces à Jules Parigi. Cependant, Mariette, qui avait exprimé cette opinion, a

la place Sainte-Croix à Florence, à l'occasion de l'arrivée du prince d'Urbin dans cette ville.

Largeur : 296 *à* 300 *millim. Hauteur :* 225 *à* 227 *millim., dont* 6 *à* 8 *de marge.*

La description de cette fête a été publiée, mais sans gravures, sous le titre suivant : *Gôerra d'amore festa del serenissimo gran duca di Toscana Cosimo secondo, fatta in Firenze il carnauale del* 1615. Firenze, Nella stamperia di Zanobi Pignoni, 1615, in-4. — Relation en prose et en vers.

Il résulte de cette description que le sujet des joutes et des ballets qui les accompagnèrent fut la dispute des prétendants à la main de Luscinde. Ces prétendants, ou chefs de quadrilles, étaient le grand duc Cosme II, sous le nom d'Indamore, roi de Narsingue, et son frère, dom Laurent de Médicis, sous le nom de Gradamite, roi de Melinde.

L'entrée des chars eut lieu dans l'ordre suivant : 1° le char de la Reine des Indes; 2° celui de l'Asie; 3° celui de l'Afrique; 4° celui de Mars et de Vénus. Les figures gravées pour perpétuer le souvenir de cette fête sont, au moins, au nombre de dix-neuf, dont trois sont de Callot et les autres ont dû être gravées par Parigi, Canta-Gallina et autres artistes. La relation imprimée ne mentionne que deux des pièces gravées par Callot, qui, d'après l'ordre indiqué, seraient la seconde et la douzième. Du reste, Andrea Salvadori, auteur de cette relation, ne fait pas connaître les noms des graveurs; il indique seulement que les dessins des machines, des costumes et du théâtre ont été fournis par Jules Parigi, l'un des

---

dit, plus tard, dans ses notes manuscrites : « Ces pièces sont d'une rareté extraordinaire à trouver bien imprimées. Elles sont des commencements de Callot à l'eau forte ; mais il y a mis beaucoup d'esprit. Je crois, après l'avoir bien examiné, qu'il ne les a gravées sur d'autres dessins que les siens. »

maîtres de Callot, et que le directeur de la fête fut Jean del Turco, l'un des protecteurs de l'artiste lorrain, par qui il fit graver l'arbre généalogique de la famille del Turco, décrit sous le n° 600.

633. *Les Quadrilles dans l'amphithéâtre.*

(1) Dans un amphithéâtre elliptique, dressé pour la circonstance sur la place Sainte-Croix à Florence, et dont les gradins sont garnis d'une foule nombreuse, on voit défiler de droite à gauche les personnages et les chars qui doivent prendre part à la fête. La loge des princes est au fond de l'estampe, en avant de maisons dont les fenêtres et les toits sont couverts de spectateurs. A gauche, on voit une tente pour les gardes. Sur les premiers plans, on voit des Pantalons et autres personnages revêtus de costumes grotesques. Sur le devant de l'estampe, se trouve une ouverture pratiquée pour l'entrée des acteurs. Cette ouverture est occupée par un char qui est celui de la reine des Indes. Les chars de l'Afrique et de l'Asie sont déjà entrés. Celui de l'Afrique est à gauche, traîné par des éléphants, et celui de l'Asie, à droite, traîné par des chameaux.

On lit dans la marge : MOSTRA DELLA GVERRA D'AMORE FESTA DEL SER:mo GRAN DVCA DI TOSCANA FATTA LANNO. 1615. — Et plus bas, à gauche, *Iac. Callot. F.*

On connaît deux états de cette pièce :

I. C'est celui qui vient d'être décrit.

II. On lit, à droite, en une seule ligne : *Gio : Jacomo Rossi formis Rome alla Pace all insegna di Parigi.* — Planche ruinée.

634. *Le Combat des tenants de chaque quadrille.*

(2) Le même amphithéâtre est vu dans le sens opposé. La loge des princes est en avant, et la tente des gardes est à droite. Le milieu de l'amphithéâtre est occupé par les combattants engagés

qui forment un carré. A droite et à gauche, la réserve de chaque quadrille s'apprête à prendre part au combat. Le char portant Mars et Vénus entre dans l'arène par l'ouverture opposée à la loge des princes (*). Les premiers plans sont occupés par des gens du peuple, des marchands et des Pantalons. Vers le milieu, est un bossu monté sur un âne et ayant devant et derrière lui une multitude de chats ; il porte sur l'épaule un bâton surmonté d'un écriteau sur lequel est écrit : RIMEDIO DA TOPI. — On lit dans la marge : VNO . DE . GL'ABBATTIMENTI . DELLA . GVERRA . D AMORE. | FESTA . DEL . SERENISSIMO . GRAN . DVCA . DI . TOSCANA. *Iac : Callot. F :*

On connaît deux états de cette pièce :

I. C'est celui qui vient d'être décrit.

II. On lit, à gauche, en deux lignes : *Gio : Jacomo Rossi formis Romæ | alla Pace all insegna di Parigi.* — Planche ruinée.

635. *Les chars de la fête, avec les habillements des chevaliers et de leurs suivants.*

(3) Le char de l'Asie, celui de l'Afrique, celui de Mars et Vénus et celui de la reine des Indes occupent la partie supérieure de l'estampe. Au-dessous, à gauche, sont les figures, à cheval,

---

(*) La description imprimée indique ainsi qu'il suit les événements qui suivirent l'entrée de ce char : « Au plus fort du combat, on entendit, vers le milieu du théâtre, dans une rue débouchant sur la place, une simphonie délicieuse, et tout à coup on en vit sortir un char traîné par des chevaux fougueux. Ce char, qui portait Mars et Vénus, se précipita au milieu des combattants. Tout à coup, il se divisa en deux chars, sur l'un desquels Mars s'élança, pendant que Vénus restait sur l'autre. Mars chanta un air guerrier en invitant les combattants à continuer ; mais les chants de Vénus firent cesser le combat et le ballet commença. »

des deux tenants : Gradamète, roi de Mélinde, et Indamore, roi de Narsingue. A leur suite, en tirant vers la droite, sont les figures des différents personnages qui accompagnent les quatre chars. Au-dessous des chars ou des personnages, on lit une inscription italienne : *Carro, dell' Asia*, etc. Une seule figure se trouve sans inscription ; c'est l'avant-dernière, à la droite du bas, qui représente une femme tenant un sceptre de la main gauche. On lit, à la droite du bas : *Ia Callot. F. — Rare.*

636-640. *Joûtes de Florence. — Seconde fête dite joûte à cheval.*

Suite de cinq pièces, non chiffrées, représentant une autre fête donnée aussi à l'occasion de l'arrivée à Florence du prince d'Urbin, sur la même place Sainte-Croix. Les quatre premières pièces représentent les chars qui doivent figurer dans la fête, et la cinquième donne le détail d'un épisode de cette fête.

Dimensions des quatre premières pièces :

Hauteur : 228 millim. Largeur : 153 millim.

Dimensions de la cinquième pièce :

Largeur : 295 millim. Hauteur : 223 millim., dont 12 de marge.

636. *Le mont Parnasse.*

(1) Sur le sommet le plus élevé du Parnasse, on voit Minerve et les Muses assises à l'ombre d'un chêne rouvre, symbole héraldique de la maison de Rovère, à laquelle appartenait le prince d'Urbin. En avant de ce chêne, Pégase fait jaillir la source sacrée. Ce groupe est entouré par les poëtes les plus célèbres couronnés de chêne. En avant, et sur le second sommet du Parnasse, se tient la Renommée soufflant dans une double trompette. Plus bas,

on voit la Vérité qui ordonne aux ministres de la Renommée de célébrer la gloire des poëtes. Sur une banderole, qui se déploie à la gauche du haut, on lit une inscription en neuf lignes commençant par : *Monte di Parnaso...* et finissant par : *de sui ministri anno* 1616. Sur la terrasse, à la droite du bas, on lit : *Iullius Parigi in. I Callot^e delineauit et F.*

Suivant Mariette : « Les mots *delineauit et F.* expriment que Callot est inventeur et graveur de toutes les pièces de cette suite. Si l'on a mis aux autres : *Jul. Parigi in. I. Callot F.*, c'est uniquement parce que Parigi était l'inventeur des machines, et c'est peut-être là toute la part qu'il a prise à ces estampes, bien qu'elles soient dans sa manière. »

Cette représentation du mont Parnasse ne paraît pas avoir été placée sur un char. On la retrouve, en partie, à gauche de l'estampe décrite sous le n° 640.

637. *Le Char de Téthis.*

(2) La déesse est assise, à gauche, sur la partie supérieure d'un temple à colonnes formé de coquillages, de plantes marines et de corail. Ce temple est à l'extrémité d'un vaste bassin orné également de branches de corail, et dans lequel nagent des tritons, des sirènes et des néréides. Autour de cette machine, traînée par des animaux fantastiques, dansent des dieux marins armés de tridents. On lit sur une banderole, à droite, en six lignes : *Carro di Teti... Mari del Mondo. an.* 1616; et au bas, à droite, *Iul. Parigi I. I. Callot^e F.*

On connaît deux états de cette pièce :

I. C'est celui qui vient d'être décrit.

II. La planche a été retouchée dans toutes ses parties par un maladroit qui l'a défigurée. Elle est entourée d'un trait carré, et on lit au-dessus du nom de Callot : *Gio Jacomo Rossi formis Rome alla Pace all ins- | gna di Parigi.*

En cet état, la pièce est si indigne du maître dont elle porte le

nom, que nous ne l'avons rencontrée dans aucune collection. Il est vraisemblable que les autres pièces de la suite ont été pareillement défigurées ; mais elles ne sont jamais tombées sous nos yeux.

638. *Le Char du Soleil.*

(3) On voit, à gauche, Atlas agenouillé sur une montagne et portant sur ses épaules le globe solaire qu'il soutient de ses deux mains. Au-dessous, divers personnages représentent les mois, les saisons et les heures. Sur le devant, on voit quatre géants éthiopiens armés d'arcs et de massues. L'inscription placée sur la banderole, qui se déroule à droite, indique que la figure d'Atlas était haute de douze brasses et que chacun des géants avait six brasses de hauteur. Cette inscription est en six lignes, commençant par : *Carro del sole...*, et finissant par : *sei braci d'altezza.* On lit à la gauche du bas : *Iul : Parigi in. I Callot^e F.* 1616.

639. *Le Char de l'Amour.*

(4) On voit, sur un nuage, l'amour environné de sa cour. En avant sont les trois Grâces qui se tiennent par la main. Sur une banderole qui se déroule, à la gauche du haut, on lit en huit lignes : *Carro d'amore fatto in firenze... a cauallo. anno* 1616.; et à la gauche du bas : *Iul : Parigi In : I Callot^e F.*

Ce char parut complétement enveloppé d'un nuage qui, dirigé au milieu des combattants, s'ouvrit tout à coup et l'amour commanda de mettre fin au combat.

640. *Vue d'ensemble de la même fête.*

(5) Dans un amphithéâtre elliptique, auquel les spectateurs parviennent par des escaliers de cinq marches, se meuvent une multitude de personnages faisant diverses évolutions et paraissant

se diriger vers la sortie de droite. A l'autre extrémité, à gauche, on voit le mont Parnasse, décrit sous le n° 636, et, en avant, les chars du Soleil et de Thétis décrits sous les n°s 637 et 658. La scène se passe sur la place Sainte-Croix, dont les maisons, garnies de nombreux spectateurs, occupent le fond de l'estampe. En avant, au premier plan, on voit des gens qui se battent à l'épée. On lit dans la marge : TEATRO FATTO IN FIRENZE NELLA FESTA A CAVALLO PER LA VENVTA DEL SER.^MO PRINCIPE D'URBINO | *Qui fecero 42 caualieri diuersi abbattimenti e di poi un balletto ci si uido ancora una battaglia a piedi di 300 persone, oltre i carri e l'altra gente per diuersi seruitij* — Au-dessous, à droite, on lit : *Iullius Parigii Inu : I Callot^t delineauit et F.*

641-664. *Balli ou Cucurucu* (*).

Cette suite, composée de vingt-quatre pièces, titre compris, est souvent désignée sous le nom de *Bailli* ou de *Currucucu*. La première désignation est évidemment fausse. Le mot *Bailli* n'a aucun sens, tandis que *Balli*, en Italien, signifie danses. Quant au mot *Currucucu* ou *Cucurucu*, il nous a été impossible d'en découvrir la signification. Il paraît indiquer l'un des personnages de la Comédie italianne désigné sous le nom de *Cucurucu*, sur le titre et sur la dix-neuvième pièce de la suite.

Chaque pièce représente deux bouffons de la Comédie italienne dans des postures grotesques. Le nom de chaque personnage est indiqué au bas. Dans la descrip-

(*) Cette suite a été copiée.

tion qui va suivre, nous désignerons chaque pièce par les noms des deux personnages qui y sont représentés.

Largeur : 91 *à* 96 *millim. Hauteur :* 71 *à* 75 *millim.*

Sauf le titre, que nous décrivons séparément, on connaît deux états de cette suite, dont les planches sont conservées à Nancy, dans le cabinet de M. Thiéry.

I. Avant les numéros ajoutés par Fagnani à la droite du bas de chaque morceau. — Il y a un grand choix à faire entre les épreuves de cet état ; celles dans lesquelles les lointains se voient distinctement sont les seules bonnes.

II. Avec ces numéros.

641. *Titre.*

(1) Trois personnages font la parade sur des tréteaux, en avant d'un rideau de théâtre. A droite et à gauche des tréteaux, on aperçoit quelques spectateurs. A gauche, une actrice passe la tête et une main en écartant le rideau ; à ses pieds, sur les planches des tréteaux, on lit : ***Benemia*** — A droite, un acteur fait le même mouvement en avançant un de ses pieds sous lequel on lit : *Cucurucu* — Sous les pieds des personnages faisant la parade, on lit : ***lucia mia. Bernoualla. Che buona mi sa.*** Enfin, on lit dans la marge : BALLI DI SFESSANIA | *di Jacomo Callot* ; et, au-dessous, à gauche : *Iac. Callot In. fe.*

On connaît trois états de cette pièce :

I. C'est celui qui vient d'être décrit.

II. A la suite de *Iac. Callot In. fe.*, on lit : ***Israel Siluestre ex. cum priuil. Regis.***

III. On voit, à droite, le n° 1.

642. *Cucorongna. Pernoualla.*

(2) Deux Pantalons dansant et faisant des gestes obcènes. Dans le fond, à droite, deux cavaliers et deux hommes à pied ; vers le

milieu, des personnages couchés ou montés sur un mur ; à gauche, trois figures debout près d'une montagne surmontée de constructions.

643. *Cap'. Cerimonia. Sig.ª Lauinia.*

(3) A gauche, *Cerimonia* s'avance vers *Lavinia* en la saluant de son chapeau qu'il tient de la main gauche. Le fond représente une place sur laquelle deux personnages dansent au milieu de nombreux spectateurs.

644. *Smaraolo cornuto. Ratsa di Boio.*

(4) Le premier de ces deux personnages est debout, à gauche, s'élevant sur la pointe des pieds ; le second, à droite, s'accroupit en écartant les jambes et en serrant les cuisses. Le fond représente une rue garnie de spectateurs regardant une danse de Pantalons, dont un est monté sur des échasses et joue du tambour de basque.

645. *Guatsetto. Mestolino.*

(5) Ils sont dirigés l'un vers l'autre et se saluent en tenant leurs sabres dont les pointes sont relevées par derrière, tandis que les poignées touchent leurs genoux. Dans le fond, un homme et une femme dansent au son du violon, en présence de plusieurs spectateurs.

646. *Cicho Sgarra. Collo Francisco.*

(6) Ils dansent en faisant des contorsions burlesques. Dans le fond, il y a plusieurs groupes de spectateurs, parmi lesquels on remarque trois personnages à cheval.

647. *Gian Fritello. Ciurlo.*

(7) ***Ciurlo*** danse à droite en regardant ***Fritello*** qui est debout, à gauche, tenant son sabre la pointe relevée vers le ciel. Dans le fond, deux Pantalons dansent au son de la mandoline dont joue un troisième Pantalon. Différents groupes de spectateurs, les uns debout, les autres assis, contemplent cette scène.

648. *Riciulina. Metzetin*

(8) Ils dansent au son de la mandoline dont joue Metzetin. Le fond représente une rue garnie de spectateurs dont deux sont à cheval. A gauche, sous un arbre, on voit deux hommes dont l'un joue de la mandoline.

649. *Pulliciniello. Sig.ª Lucretia.*

(9) Lucrèce pose sa main droite sur le bras gauche de Polichinelle qui paraît la repousser avec son chapeau. Le fond représente une rue dans laquelle des bouffons se battent en présence de plusieurs spectateurs. Un chien se dirige vers les combattants.

650. *Cap. Spessa Monti. BaGattino.*

(10) Le premier s'apprête à tirer l'épée contre le second qui le nargue en tendant le dos et en lui présentant son derrière protégé par son chapeau. Le fond représente une rue garnie de spectateurs, et dans laquelle un Pantalon danse au son du violon.

651. *Scaramucia. Fricasso.*

(11) Ils se tournent le dos, flamberge au vent, prêts à combattre un adversaire qui n'existe pas. On voit, dans le fond, plusieurs fabriques et différents groupes de personnages, parmi les-

quels on remarque, à gauche, un seigneur et sa femme suivis de deux musiciens grotesques.

652. *Scapino. Cap.° Zerbino*

(12) Ils conversent avec animation; une grosse bouteille garnie d'osier est à terre au milieu d'eux. On voit, au fond, les mêmes personnages qui se battent. Le Scapin défend la bouteille qu'il tient de la main droite en cherchant à parer, avec son sabre, les coups d'épée que lui porte Zerbino. Ce combat a lieu en présence de quelques spectateurs placés en avant d'arbres et de maisons.

653. *Cap°. Bonbardon. Cap. Grillo.*

(13) Ils dansent en faisant des gestes grotesques. Dans le fond, des spectateurs forment le demi-cercle. A gauche, on voit un arbre; à droite, deux petites maisons.

654. *Cap°: Esgangarato. Cap°: Cocodrillo*

(14) Ils dansent en levant la main gauche et en abaissant la droite vers le pied droit qu'ils élèvent. Le fond représente trois Pantalons dansant. Celui du milieu se courbe en pinçant d'une mandoline dont la grandeur est démesurée. A droite et à gauche, les spectateurs forment la haie. A droite, on voit un arbre à moitié sec en avant de quelques maisons.

655. *Cap°. Mala Gamba. Cap°. Bellauita.*

(15) Ils se saluent en portant la main sur la garde de leur épée. Dans le fond, un homme et une femme dansent en présence de quelques spectateurs.

656. *Cap'. Babeo. Cucuba.*

(16) Le personnage de gauche se dirige vers la droite. Ses deux mains, ramenées derrière le dos, maintiennent entre ses

jambes son épée garnie de son fourreau dont le bout est percé. Le personnage de droite est vu par le dos, regardant à gauche celui qui est placé de ce côté. Le fond représente une espèce de carrefour où l'on voit, à gauche, deux personnages dansants, et, au milieu, un homme, la hotte au dos, monté à rebours sur un âne dont il tient la queue relevée tandis qu'un autre personnage, muni d'un soufflet, administre à l'âne un remède aérien.

657. *Fracischina. Gian Farina.*

(17) Le premier de ces deux personnages est une femme qui danse en s'accompagnant du tambour de basque. Le second est un Scapin dansant. Il est vu par le dos, tenant de la main droite une épée, et de la gauche un manteau court. Le fond représente une place où des baladins font leurs exercices, en présence de plusieurs spectateurs.

658. *Bello Sguardo. Couiello.*

(18) Ils dansent en rejetant derrière eux des écharpes déchirées qui s'enflent au vent. Le fond représente deux Pantalons qui dansent au son du tambour de basque que tient l'un d'eux, en présence de spectateurs qui forment la haie de chaque côté.

659. *Razullo. Cucurucu.*

(19) Ils dansent au son de la mandoline que tient Razullo. Le fond représente une place publique au milieu de laquelle s'élèvent des tréteaux sur lesquels se joue une parade, en présence d'un grand nombre de spectateurs.

660. *Pasquariello Truonno. Meo Squaquara*

(20) Ils dansent en faisant des gestes grotesques. Au fond trois personnages dansant au son de la mandoline, pincée par l'un d'eux.

661. *Sign*$_{a}$. *Lucia. Trastullo.*

(21) Trastullo est à genoux devant Lucia, qui lui fait baiser une pantoufle qu'elle tient à la main. Le fond est occupé par une scène de la Comédie italienne dans laquelle un jeune seigneur embrasse une dame.

662. *Cap'. Cardoni. Maramao.*

(22) Le second personnage poursuit le premier auquel il veut administrer le contenu d'une seringue. Dans le fond, un personnage danse devant un autre qui joue de la mandoline. Cette scène se passe sur une place, en présence de plusieurs spectateurs.

663. *Franca Trippa. Fritellino.*

(23) Ils dansent en tenant l'un une épée de bois et l'autre une guitare. Le fond représente une scène de comédie dans laquelle un jeune seigneur baise la main d'une dame, pendant que son valet embrasse la suivante.

664. *Taglia Cantoni. Fracasso.*

(24) Ils se battent en présence des personnages placés au fond qui les regardent.

On trouve des épreuves de cette suite qui ont été tirées quatre par quatre sur une même feuille portant le chiffre de Charles IV (double C couronné et traversé de la croix de Lorraine). Sur d'autres épreuves, on retrouve dans le filigrane du papier le lion couronné ou les autres marques qui se voient dans les pièces du Combat à la barrière. Cette circonstance démontre que la suite entière a été tirée à Nancy, et tout porte à croire qu'elle y a été gravée. Cette marque du papier se trouvant au milieu de la

feuille, on ne la voit entièrement que dans les épreuves qui n'ont pas été coupées. On la trouve partiellement sur celles qui ont conservé de très-grandes marges; mais elle a toujours disparu dans les autres.

Il a été fait deux tirages sur ce papier; l'un du vivant de Callot et l'autre après sa mort; mais avant la cession des planches à Israël Henriet. Les épreuves de ce dernier tirage laissent déjà beaucoup à désirer, surtout dans les fonds.

§ VII. Moeurs et usages.

665. *Les Supplices.*

Vue d'une place couverte d'une multitude innombrable de personnages, sur laquelle sont représentés les différents supplices infligés au dix-septième siècle, savoir : le bûcher, la roue, la potence, l'estrapade, la marque et la fustigation. On lit, dans le haut, sur une banderole : *Supplicium Sceleri Frænum* et, dans la marge, les huit vers suivants :

Voy, lecteur, comme la Justice,
Par tant de Supplices diuers,
Pour le repos de L'uniuers,
Punit des Meschans la malice,
Par l'aspect de ceste figure
Tu dois tous crimes euiter,
Pour heureusement t'exempter
Des effectz de la forfaicture.

Sur une plate-forme, à droite, on lit : *Iac. Callot Fe*

Largeur : 215 *millim. Hauteur* : 114 *millim., dont* 14 *de marge.*

Il y a sept états de cette planche, qui est l'un des chefs-d'œuvre du maître :

I. Au quatrième vers, on lit : ***Meschant*** au lieu de ***Meschans;*** la faute a été corrigée après le tirage de quelques épreuves. — ***Extrêmement rare.***

II. Le *t* du mot ***Meschant*** a été changé en *s*. Dans le premier état et dans les bonnes épreuves du second, qui sont difficiles à rencontrer, la tour du milieu, à gauche dans le fond, est distincte et finement gravée. Sur le toit, au-dessous de cette tour, et sur celui qui se trouve plus au milieu en tirant vers la droite, on voit plusieurs personnages assis. On distingue facilement une petite statue de la vierge, placée à l'angle de la rue du fond à droite, sur la maison dont l'avant-toit semble coupé par la corde de l'estrapade. La tête de la vierge et celle de l'enfant sont tracés d'une pointe fine et légère, les lointains sont vifs. Dans la marge, on aperçoit très-distinctement les traits réglés pour l'écriture.

III. Les traits tracés pour guider le graveur en lettres ont disparu. Les nuages sont à peu près enlevés; la tour et la petite vierge sont très-peu apparentes ; les lointains ne se distinguent presque plus. Dans cet état, comme dans les précédents, il n'y a pas de nom d'éditeur.

IV. La tour a disparu par suite du tirage ; la vierge et les lointains sont bien plus ruinés encore. On voit cependant, mais difficilement, les mêmes personnages sur les toits. Au milieu de la marge, on lit : ***Israel Silvestre excudit, cum priuilegio Regis.***

V. Cette adresse a été enlevée et la planche a été retouchée dans presque toutes ses parties, et principalement dans les fonds. La tour a été refaite entièrement, mais elle est plus apparente que dans le premier état, et d'un autre caractère On ne voit plus de personnages sur les toits aux endroits indiqués ci-dessus. Les lointains, à droite et à gauche, ont été refaits; une des maisons qui se trouve au-dessus du viaduc, à gauche, n'a plus de cheminées. La vierge de l'angle a été refaite, mais bien moins finement que dans les deux premiers états. Dans celui-ci, il est presque

impossible de reconnaître la tête de la vierge et celle de l'enfant. Enfin, dans les premières épreuves de cet état, on aperçoit encore quelques traces des mots : *cum priuilegio Regis*, qui suivent le nom de Silvestre dans le quatrième état. Les épreuves où l'on voit ces traces sont trompeuses, car les retouches ont été faites par une main assez habile, quoique cependant les très-petits personnages aient été manqués. Ils sont d'ailleurs en moins grand nombre que dans les états de la planche non retouchée.

VI. Dans la marge, à gauche, on lit : *chez Md Vincent proche St-Benoit, rue St-Jacques à Paris*, et à droite : *Cum priuilegio Regis*. Dans ce nouvel état de la planche retouchée, la tour et les fonds sont toujours très-apparents, mais les petits personnages du milieu ne viennent plus.

VII. Le nom et l'adresse de Mad. Vincent ont été effacés.

666. *Le Brelan, ou l'Enfant prodigue trompé par une troupe de filous* (*).

Pièce ovale en largeur, représentant une scène de jeu à la lumière. Les joueurs sont disposés autour d'une table carrée, sur laquelle sont étalés des enjeux et des cartes. Dans le fond, l'enfant prodigue fait tenir ses cartes par une courtisane, qui les dispose de manière qu'elles soient reflétées dans une petite glace qu'un filou, placé derrière l'épaule de cette femme, sort de son manteau. Les trois autres joueurs ont vu ces cartes et attendent que leur dupe ait jeté la sienne. A droite, une courtisane debout joue de la harpe.

On lit dans le bas : *Jac. Callot fe. Nanceij*

(*) Il existe des copies et des imitations de cette pièce.

Autour de l'ovale, on lit les deux distiques ci-après.

FRAVDI NATA COHORS IVVENEM CIRCVMVENIT ASTV
PELLICIS, HINC MODVLIS, LVDITVR, INDE DOLIS,
PERDIT OPES, LVXV, FAMÆ NEC PARCIT AVITÆ
PRODIGVS, HINC SECVM NOMINA LARGA TRAHIT

Largeur mesurée sur le grand axe de l'ellipse : 279 mill. Hauteur : 214 mill. Ces mesures sont prises sur la marque du cuivre.

On connaît deux états de cette pièce :

I. Avant la lettre autour de la bordure. En cet état, la femme qui joue de la harpe n'a pas encore de plumes sur la tête. — *Extrêmement rare.*

II. C'est celui qui vient d'être décrit.

666 *bis. Le Marché d'esclaves ou les Galériens.* Voy. n° 712.

667-670. *Les Bohémiens* (*).

Suite de quatre estampes non chiffrées. Ces sujets ont été inspirés à l'artiste par les souvenirs de son séjour parmi les Bohémiens, lors de son premier voyage en Italie.

Largeur : 235 à 236 millim. Hauteur : 122 à 123 millim.

On connaît quatre états de ces planches qui se conservent, à Nancy, dans le cabinet de M. Thiéry.

I. Avec les vers que nous rapportons ci-après, mais avant le nom de Callot. — *Très-rare* (**).

(*) Cette suite a été copiée.

(**) On prétend que ces quatre sujets ont été gravés sur une seule planche en forme de frise, et que cette planche aurait en-

II. Avec le nom de Callot sur chaque morceau, comme nous le rapportons. Dans ces deux états, les angles des planches sont aigus, les lointains se distinguent parfaitement et les épreuves sont tirées sur un papier de fabrication lorraine, au chiffre de Charles IV (double C entrelacé avec la croix de Lorraine).

III. On lit, à droite, au bas du second morceau : *Israel Siluestre excudit, cum priuil Regis.* Les angles sont arrondis et les lointains ont beaucoup perdu.

IV. L'adresse de Silvestre a été enlevée. On lit au bas du premier morceau, vers la droite : *chez Md Vincent proche StBenoît, rue StJacques à Paris.*

667. *Le départ.*

(1) Deux femmes à cheval, suivies d'une charrette attelée d'un cheval, se dirigent à droite escortées d'hommes, de femmes et d'enfants, garnissant le premier plan. Le conducteur de la charrette porte derrière son dos un sac sur lequel un coq est perché. On lit, à la gauche du bas : *Callot fec.* et au haut :

Ces pauures gueux pleins de bonaduētures
Ne portent rien que des Choses futures.

---

suite été coupée en quatre par l'artiste ; mais cette tradition n'est point justifiée, et nous n'avons rencontré personne qui ait vu des épreuves de cette frise. Néanmoins cette opinion n'est pas inadmissible, et, en suivant l'ordre indiqué par notre description, on reconnaît qu'il a pu exister originairement une seule planche. Ainsi, dans les épreuves du premier et du second état, on voit qu'on a effacé quelque chose, à droite, à la suite de la terrasse, et au delà du trait carré ; de plus, les racines de l'arbre qui se trouvent à droite dans le troisième morceau se prolongent dans le quatrième.

668. *L'avant-garde.*

(2) D'autres Bohémiens, qui avaient pris les devants, se remarquent dans ce morceau. Au milieu de deux couples d'hommes et de femmes à cheval se voit une femme, espèce de reine de la bande, portant deux enfants, l'un devant elle, l'autre derrière ; elle est escortée d'un homme, le fusil sur l'épaule, marchant sur le premier plan. On lit, à gauche, au bas : *Callot fec.* et au haut :

Ne uoila pas de braues messagers
Qui uont errants par pays estrangers.

669. *La halte.*

(3) La tête de la colonne fait halte et paraît prendre d'assaut une hôtellerie. On lit, à gauche, au bas : *Callot f.* et au haut :

Vous qui prenez plaisir en leurs parolles,
Gardez uos blancs, uos testons, et pistolles

670. *Les apprêts du festin.*

(4) On remarque au milieu du devant une femme épouillant son mari ; à gauche un groupe de quatre hommes dont deux jouent aux cartes, et, au fond, une femme qui accouche au pied d'un arbre. On lit, à gauche, au bas : *Callot fe.* et au haut :

Au bout du comte ils treuuent pour destin
Qu'ils sont uenus d'Aegipte a ce festin.

671. *La Devideuse et la Fileuse.*

La première, regardant à droite, est assise à gauche, devant son dévidoir qu'elle fait manœuvrer. Un chat est accroupi derrière elle. La seconde est aussi assise, à droite, tenant son fil de la main gauche et son fuseau de la main droite. Elle est vue en partie par derrière,

tournant la tête à gauche, où elle regarde. On lit, à la gauche du bas : *J. Callot in. f.*

Largeur : 79 *millim. Hauteur :* 66 *millim.*

On connaît deux états de cette pièce qui sert de pendant à la suivante :

I. C'est celui qui vient d'être décrit.

II. Dans la marge, à la suite du nom de Callot, on lit : *I. silvestre ex. cum priuil. Regis.*

672. *Deux Dames de condition debout.*

Celle qui est à droite est vue par le dos et tient un éventail de la main gauche. Celle qui est à gauche a les poings appuyés sur ses hanches ; elle est vue de face, regardant à gauche. Un lointain, qui rappelle ceux des *Balli,* orne le fond. On lit, dans la marge, à gauche : *J. Callot in. f.*

Largeur : 79 *millim. Hauteur :* 69 *millim., dont* 4 *millim. de marge.*

On connaît deux états de cette pièce qui sert de pendant à la précédente :

I. C'est celui qui vient d'être décrit.

II. Dans la marge, à la suite du nom de Callot, on lit : *I. silvestre ex. cum priuil. Regis.*

673-684. *La Noblesse* (*).

Suite de douze pièces représentant les costumes de la noblesse lorraine vers 1625. On y voit six gentilhommes et six dames.

Hauteur : 142 *à* 145 *millim. Largeur :* 92 *à* 94 *millim.*

(*) Cette suite a été copiée.

On connaît deux états de ces planches, qui sont conservées à Nancy, dans le cabinet de M. Thiéry ; elles n'ont jamais été chiffrées.

I. Avant l'adresse de Silvestre sur le premier morceau. Les lointains se distinguent parfaitement. Les épreuves de cet état, qui ont conservé leurs marges, présentent, dans le filigrane du papier, les armes de Charles IV (double C traversé de la croix de Lorraine). Elles ont été tirées deux par deux comme celles de la suite des Gueux, décrite ci-après, nos 685 et suivants.

II. On lit au bas du premier morceau, un peu au delà du nom du maître : *I. Siluestre ex. cum priuil. Regis.* Les lointains laissent beaucoup à désirer.

Gentilshommes.

673.

(1) Celui-ci, tourné à droite, est à la première position ; il porte la main à son épée en regardant de face. On lit, au bas, à gauche : *Callot.*

674.

(2) Cet autre, marchant à gauche, est vu de profil. Il salue de la main droite élevée, en tenant son chapeau sous le bras gauche. On lit, à la droite du bas : *Callot.*

675.

(3) Vêtu d'une pelisse garnie de fourrures, ce cavalier, vu de profil et tourné à droite où il regarde, a le bras droit passé derrière le dos. On lit, à la gauche du bas : *Callot f.*

676.

(4) Cavalier vu presque de face où il regarde, en laissant voir le bout de sa main droite qui sort de dessous l'ample manteau dont il s'enveloppe. On lit, à la droite du bas : *Callot.*

677.

(5) Vu de profil et tourné à droite où il regarde, ce cavalier a les mains jointes devant lui. On lit à la gauche du bas : *Callot.*

678.

(6) Celui-ci, vu pareillement de profil, est dirigé à gauche ; il retourne la tête de face où il regarde, en paraissant cacher ses mains derrière son dos. On lit à la droite du bas : *I. Callot fec.*

Dames.

679.

(7) Vue de profil et marchant à droite où elle regarde, cette Dame a les mains passées dans son manchon. On lit, à la gauche du bas : *Callot.*

680.

(8) Vue de trois quarts, celle-ci semble se diriger à la droite du devant et regarder de face. Sa main gauche pendante est passée dans son manchon. Elle paraît, de l'autre, fouiller à sa poche. *Morceau sans nom.*

681.

(9) Vue de profil et marchant à gauche où elle porte les yeux, cette autre a aussi les mains passées dans son manchon. On lit, à la droite du bas : *Callot.*

682.

(10) Celle-ci est vue de face où elle regarde ; son visage est couvert d'un masque, elle tient de la main droite une rose. On lit, à la gauche du bas : *Callot.*

683.

(11) Cette autre est pareillement vue de face où elle regarde, en tenant son éventail des deux mains. *Morceau sans nom.*

684.

(12) Vue de trois quarts et marchant à la droite du devant, cette Dame regarde de face, les mains posées sur sa ceinture. On lit, à la gauche du bas : *Callot.*

685–709. *Les Gueux ou Mendiants* (*).

Suite représentant des gueux ou mendiants d'Italie dans des attitudes diverses ; elle est composée de vingt-cinq estampes, y compris le frontispice de 145 *millim. de haut sur* 93 *millim. de large.*

Dimensions des autres morceaux, non compris le n° 3 : *Hauteur :* 137 *à* 139 *millim. Largeur :* 86 *à* 91 *millim.*

Sauf le Frontispice, qui sera l'objet d'une description spéciale, on connaît deux états de ces planches, qui sont conservées à Nancy, dans le cabinet de M. Thiéry.

I. Elles ne sont pas chiffrées (**).

II. Elles sont chiffrées de 2 à 25, à l'angle gauche du bas. Ces chiffres ont été ajoutés par Fagnani.

(*) Cette suite a été copiée et imitée plusieurs fois.

(**) Il existe deux tirages bien distincts de cet état. Le premier se reconnaît au chiffre de Charles IV (le double C couronné et traversé de la croix de Lorraine) qu'on aperçoit dans le filigrane du papier, sur les marges latérales de plusieurs pièces dont le nombre varie. Les épreuves ayant été tirées deux par deux, ce chiffre ne peut être vu en son entier que dans le cas où les

685. *Frontispice.*

(1) Un gueux, coiffé d'un bonnet à plumes, se dirige vers la droite. Sa main gauche est enveloppée d'une guenille ; de la droite il tient un drapeau qui se déploie derrière son dos et sur lequel on lit : CAPITANO DE BARONI. Le fond est peuplé de mendiants et de pèlerins paraissant sortir d'une église placée à gauche. Au dernier plan on aperçoit une ville, et sur la droite, au haut d'une montagne escarpée, une autre petite église vers laquelle se dirigent des mendiants qui suivent un sentier taillé dans le roc. On lit, à la gauche du bas : *Iacomo Callot in. et fe.*

Hauteur : 144 millim. Largeur : 93 millim.

On connaît deux états de cette pièce :

I. C'est celui qui vient d'être décrit :

II. On lit, après le nom de Callot : *I. silvestre ex. cum privil Regis.*

---

feuilles n'ont pas été séparées. Lorsque cette séparation a eu lieu, quelques marges latérales présentent des fragments du chiffre dont il s'agit. Cette remarque est surtout sensible dans les épreuves qui ont conservé deux ou trois centimètres de marge. Cependant, on trouve encore quelquefois des fragments du chiffre de Charles IV à des pièces qui ont été coupées jusqu'à la marque du cuivre. Il va sans dire que, même dans les épreuves avec marges, le chiffre ne se voit pas à toutes les pièces, mais seulement à la moitié d'entre elles et quelquefois à un moins grand nombre.

M. Robert-Dumesnil possédait 12 dessins originaux de cette suite. Ce sont ceux dont les planches sont chiffrées 4, 5, 6, 8, 12, 13, 15, 17, 18, 21, 22 et 23. Nous croyons que ces dessins, à la plume, ont été faits sur les premières pensées inspirées au maître par les types italiens. Huit de ces dessins sont possédés aujourd'hui par MM. le baron de Salis et Thiéry ; les quatre autres se conservent dans notre cabinet.

686. *Le Joueur de vielle.*

(2) Il est vu debout et de face, jouant de son instrument, dont il tourne la manivelle de la main gauche.

687. *Les deux Pèlerins.*

(3) Deux pèlerins de l'espèce de ceux qu'on nomme en Italie *Falsi Bordoni* occupent presque toute la planche. Ils sont, l'un et l'autre, coiffés de leurs chapeaux. Celui de droite, vu de profil, s'appuie des deux mains sur son bâton ; celui de gauche tient son bâton de la main droite et de la gauche un panier. A droite, dans le fond, on aperçoit une partie d'un bâtiment, en avant duquel se trouvent divers personnages dont l'un s'agenouille devant un religieux. Le dernier plan, à droite, est occupé par une chapelle ; et, à gauche, par des personnages qui font la cuisine sous un arbre. On lit à la gauche du bas : *Callot fe.*

Hauteur : 144 millim. Largeur : 89 millim.

Cette planche ne paraît pas avoir fait originairement partie de la suite des Gueux dont les épreuves de premier tirage, accouplées deux à deux sur une même feuille, comme dans l'exemplaire qui appartient à M. Thiebault de Strasbourg, se composent seulement de vingt-quatre pièces. Tel est aussi l'avis de Mariette : « Cette pièce, dit-il, n'est pas de la suite des Gueux; elle se trouve toujours séparée. » (Notes manuscrites fol. 52). Cependant l'inventaire dressé après le décès d'Israël Silvestre et le manuscrit ancien copié par M. Fachot portent le nombre des planches de cette suite à vingt-cinq ; ce qui prouve que, longtemps avant d'être en la possession de Fagnani, la suite était considérée comme devant se composer de vingt-cinq planches, y compris celle des deux Pèlerins. On doit remarquer, au surplus, que cette planche et celle du frontispice sont les seules de la suite qui soient ornées de lointains et qui portent le nom du maître.

Quant à l'anecdote suivant laquelle Callot n'aurait fait d'abord qu'un seul pèlerin sur une seule planche, avec des fonds différents, nous la croyons controuvée. Cette particularité n'est signalée ni par Gersaint, ni par Mariette ; aucun catalogue ancien (à notre connaissance) n'en fait mention, et nous n'avons jamais rencontré aucune épreuve de la prétendue planche de Callot, avec un seul pèlerin, dans les nombreuses collections que nous avons visitées.

688. *Le Mendiant aux béquilles coiffé d'un bonnet.*

(4) Il est vu de profil, regardant en face, couvert d'un manteau déguenillé, et se dirigeant vers la droite.

689. *Le Mendiant aux béquilles coiffé d'un chapeau.*

(5) Il est vu par le dos, les jambes nues ; le talon droit est enveloppé d'un mauvais linge.

690. *Le Mendiant au couvet.*

(6) Il est vu de profil, dirigé vers la droite ; son bâton entre ses deux mains qu'il chauffe au-dessus de son couvet dont l'anneau est passé dans sa main droite.

691. *La Mendiante au rosaire.*

(7) Elle est vue debout, dirigée à gauche, inclinée sur son bâton et dévidant son rosaire.

692. *Les deux Mendiantes debout.*

(8) Celle de droite, qui est fort âgée, tient d'une main son bâton appuyé à terre et une écuelle qu'elle soutient aussi de l'autre main. La mendiante de gauche tient de la main droite une cuiller, et se dispose à faire manger à la première, qui paraît être sa mère, le contenu de l'écuelle.

693. *L'Aveugle et son Compagnon.*

(9) L'aveugle est à droite, vu de profil et coiffé d'un bonnet ; il est guidé par son compagnon qui le conduit de la main gauche, tandis que, de la main droite, il tend son chapeau en demandant la charité.

694. *Le Mendiant aux béquilles et à la besace.*

(10) Il est vu de face, debout et arrêté ; il est coiffé d'une espèce de bonnet de fourrure retenu par un bandeau qui cache son front. Son manteau déguenillé laisse apercevoir une besace déchirée.

695. *Le Mendiant au rosaire.*

(11) Il est vu de trois quarts, tête nue, debout et arrêté. Il demande l'aumône en tenant son chapeau à la main. De son col pend un rosaire dont on peut dire, avec Lafontaine, qu'il est :

Long d'une brasse et gros outre mesure.

696. *Le Mendiant à la tête découverte et aux pieds nus.*

(12) Debout, arrêté au milieu de l'estampe, et enveloppé d'un manteau déguenillé, il demande l'aumône en étendant la main gauche dont les ongles sont remarquablement longs et crochus.

697. *Le Malingreux* (*) *accroupi.*

(13) Il soutient des deux mains sa jambe droite dont il étale les prétendues infirmités. Sa tête est nue. Auprès de son pied gauche se trouve un pot à deux anses.

(*) "En terme d'argot, du temps de Callot, le *Malingreux* est celui qui a de fausses plaies.

698. *Le Mendiant à la jambe de bois.*

(14) Il regarde à gauche, où il se dirige, soutenu par deux béquilles. A sa droite, une besace est suspendue à son col ; à sa gauche, un couteau dans sa gaine pend de sa ceinture. Sa tête est coiffée d'un chapeau.

699. *La Borgnesse.*

(15) Elle est vue de face où elle regarde, debout et arrêtée. Sa main droite, enveloppée dans une sorte de mouffle, s'appuie sur un bâton fourchu par le haut ; sa main gauche est cachée par un vieux manchon.

700. *La Mendiante aux béquilles.*

(16) Elle se dirige à droite en regardant en face.

701. *Le vieux Mendiant à une seule béquille.*

(17) Il est vu par le dos, se dirigeant péniblement vers la gauche. Sa manche gauche, la seule qu'on aperçoive, est en lambeaux.

702. *La Mère et ses trois enfants.*

(18) Une jeune femme est vue debout, allaitant son nouveau-né, et portant sur son dos son second enfant dont la main droite est appuyée sur l'épaule de sa mère. Son fils aîné est debout, à sa droite, et coiffé d'un chapeau à larges bords ; il paraît âgé d'environ quatre ans.

703. *Le Gueux appuyé sur son bâton.*

(19) Il est vu de profil, regardant en face ; sa tête est nue et ses cheveux rejetés en arrière ; sa main gauche est crispée sur son front, tandis que la droite s'appuie sur son bâton pour soutenir le corps dont tout le poids porte sur sa jambe gauche, par suite du mouvement imprimé à la jambe droite.

704. *La Mendiante à la sébille.*

(20) Elle est vue de profil se dirigeant à droite. De la main gauche elle tient sa sébille dans laquelle on voit quelques pièces de monnaie ; sa main droite s'appuie sur un bâton.

705. *Le Mendiant obèse aux yeux baissés.*

(21) Il est vu de face, où il se dirige, tenant de la main gauche un bâton et un bonnet ouvert pour solliciter la charité. Son obésité paraît rendre sa marche difficile.

706. *L'Aveugle et son chien.*

(22) Il est debout, coiffé d'un chapeau tyrolien ; il s'appuie des deux mains sur son bâton en présentant sa tire-lire ; son chien, tenu en laisse, est assis à ses pieds.

707. *La Mendiante venant de recevoir la charité.*

(23) Elle est vue debout et de profil, regardant à gauche. Elle s'appuie de la main gauche sur son bâton ; de la droite, qu'elle étend en avant, elle tient une pièce de monnaie.

708. *Le Gueux assis et mangeant.*

(24) Il est vu de trois quarts, tourné à droite, tenant de la main droite son bâton et une écuelle, dans laquelle il trempe un morceau de pain de la main gauche.

709. *La Vieille aux chats.*

(25) Elle est vue par le dos, assise sur un escabeau à trois pieds, les mains étendues au-dessus d'un brasero ; l'un de ses chats est sur son giron et l'autre dort à ses pieds. Une bourse et un trousseau de clefs pendent de sa ceinture.

§ VIII. Paysages.

710. *La petite Treille.*

Plusieurs personnages, servis par des laquais, sont assis à table, sous une treille, à l'entrée d'une auberge de village entourée de plusieurs grands arbres. Le repas paraît toucher à sa fin et les convives écoutent une joueuse de harpe et un joueur de mandoline. En avant, un gentilhomme et une dame qui tient un enfant par la main se dirigent vers la table. A droite, un aveugle et son chien. A gauche, à l'angle de l'auberge, un des domestiques, dont la tête est soutenue par une servante, restitue ce qu'il a pris de trop au repas des maîtres. Ces deux personnages ont pour vis-à-vis un porc qui regarde attentivement. A gauche, une fontaine auprès de laquelle sont un cheval et plusieurs personnages. On lit, à la droite du bas : *Callot jn et fe. cum priuil. Regis.*; et dans la marge : *La derniere planche grauée par deffunt Callot, à laquelle l'eau forte n'a esté donnée qu'apres sa mort.*

Largeur : 162 *millim. Hauteur :* 80 *millim., dont* 4 *de marge.*

Suivant M. de Heinecken (t. IV, p. 516), Callot serait mort avant d'avoir achevé de graver cette planche, et il existerait des épreuves avant toute lettre ; nous n'en avons jamais rencontré de telles.

711. *La Chasse* (*).

Vue d'une vaste campagne peuplée de gros arbres sur le devant; elle est baignée par une rivière coulant à la gauche du fond, et animée d'une grande quantité de chasseurs et de curieux. On lit, à la gauche du bas : *Jac Callot In. et Fe.*

Largeur : 462 *millim. Hauteur :* 196 *millim.*

On connaît quatre états de cette planche :

I. Tous les lointains sont distincts. Ainsi, on voit parfaitement une chasse au sanglier au delà des filets tendus au fond de la forêt, à droite ; une ville, avec un pont de pierres de plusieurs arches se distingue nettement au milieu du fond, de même que deux grands oiseaux planant l'un au-dessus de l'autre, au ciel, à l'extrémité de la branche la plus avancée, à gauche du gros arbre qui s'élève vers le milieu de la composition.

II. Tous les lointains sont presque éteints. On aperçoit seulement le plus élevé des grands oiseaux volant, à gauche, à l'extrémité de la branche en question.

III. Retouché. On lit, au-dessus du nom du maître : *Israel siluestre ex. cum priuil. Regis.*

IV. Les lointains sont aussi ruinés que dans le IIe état.

712. *La petite Vue de Paris.*

Pièce appelée aussi *les Galériens* ou *le Marché d'esclaves.* Elle représente une place publique où l'on rachète des esclaves. Dans le fond, on aperçoit le Pont-Neuf et une partie de la Cité.

Largeur : 215 *millim. Hauteur :* 143 *millim.*

(*) Cette pièce a été copiée.

On connaît cinq états de cette planche :

I. Avant toute lettre. Plusieurs figures ne sont indiquées qu'au trait. Le fond, qui représente le Pont-neuf, dans les états postérieurs, est entièrement blanc dans celui-ci. *Rare.*

II. On voit, dans le fond, le Pont-Neuf et une partie des maisons qui bordent les quais. Les figures sont terminées. On lit, à la gauche du bas : *Callot f. A Paris 1629 Israel excudit.*

III. Le nom d'Israel a été effacé et remplacé par celui de *Fagnani.*

IV. Le nom de Fagnani est effacé ainsi que les mots : *A Paris* 1629 et *excudit*, de sorte qu'il ne reste plus que *Callot f.*

V. A la suite du nom de Callot, on lit : *Chez Mr Vincent proche St Benoit. rue St Jacques à Paris.*

M. de Heinecken, t. IV, p. 515, dit que la planche a été retouchée chez Gagnière. Cet état ne nous est pas connu ; le nom de Gagnière indique probablement l'existence d'une copie que nous n'avons pas rencontrée.

D'après l'opinion commune, le fond de cette pièce aurait été gravé par Israël Silvestre. Tel n'est pas l'avis de Mariette, qui s'exprime ainsi : « Il y a quelques endroits de cette planche qui ne sont pas entièrement terminés et qui l'ont été depuis, en 1629, par le même Callot, qui y a même ajouté de plus, dans le fond, une vue de la ville de Paris du côté du Pont-Neuf. » Ici encore, le goût exquis de Mariette se trouve confirmé par l'état matériel de la planche. Israël Silvestre, né à Nancy le 15 août 1621, n'a pu graver le fond d'une pièce éditée par son oncle Henriet en 1629. Comme cette date se lit sur toutes les épreuves terminées, il n'est pas possible que Silvestre y ait mis la main. Pour qu'il en fût ainsi, il faudrait supposer qu'Henriet a donné une fausse date à cette pièce, lorsqu'elle a été terminée, ce qui n'est pas admissible. Les épreuves non terminées sont sans aucune lettre, et la date de 1629 ne se lit que sur les épreuves finies. A cette époque, Callot était à Paris, et il n'est pas vraisemblable

que son ami Henriet ait publié sous son nom une pièce qu'il aurait fait achever par un autre. En admettant que la date de 1629 soit fausse, la gravure du fond nous semblerait plutôt devoir appartenir à Collignon qu'à Silvestre.

713-714. *Les deux grandes Vues de Paris* (*).

Suite de deux pièces non chiffrées, exécutées en Lorraine après le séjour de Callot à Paris, et sur les dessins qu'il avait pris à Paris, en 1629, pendant qu'il logeait chez Henriet au Petit-Bourbon.

Largeur : 335 *millim. Hauteur :* 165 *millim., dont* 7 *de marge blanche.*

On connaît quatre états de ces pièces :

I. Avant le nom de Callot sur l'eau pour la première, et sur la terrasse, à droite, pour la seconde. — *Très-rare.*

II. On lit, aux endroits indiqués : *Callot fec.*

III. On lit, au milieu de la marge : *Israel Siluestre ex. cum priuilegio Regis.* Nous n'avons aperçu cette mention que sur la pièce représentant le Louvre.

IV. Les deux planches ont été retouchées par un maladroit qui les a ruinées complétement. En cet état, le nom et l'*excudit* de Silvestre ont disparu, et la marge blanche a été réduite à 3 mill.

Ces planches ont été longtemps en la possession de Lelouire, marchand à Paris, qui a débité un nombre considérable d'épreuves des planches retouchées.

Les premiers tirages des planches ainsi retouchées ont donné des épreuves boueuses ; mais les épreuves du jour ressemblent, au premier aspect, à celles du tirage d'Israël Silvestre.

Les bonnes épreuves du second état se reconnaissent à ce

(*) Elles ont été copiées plusieurs fois.

qu'elles sont tirées sur un papier de fabrication lorraine au chiffre de Charles IV (double C couronné, traversé de la croix de Lorraine).

713. *Vue du Louvre.*

(1) Elle est prise de la rive gauche de la Seine, sur laquelle on remarque beaucoup d'embarcations exécutant une joute sur l'eau. Parmi ces embarcations, on voit, à la droite du bas, deux galères dont les pavillons sont semés de fleurs de lis. La Tour de Nesle se voit à gauche; le Louvre et les Tuileries occupent la droite du fond. On lit, sur l'eau, vers la gauche du bas : *Callot fec.*

714. *Vue du Pont-Neuf, de la Tour et de l'ancienne Porte de Nesle.*

(2) Elle est prise de la rive droite de la Seine, sur laquelle on remarque, au pied de la Tour de Nesle qui est à droite, plusieurs embarcations amarrées et des chevaux qu'on abreuve. Le fond représente le Pont-Neuf. Sur la terrasse, à droite, on lit : *Callot fec.*

715-718. *Les quatre Paysages* (*).

Cette suite de quatre pièces, non chiffrées, est ce que Callot a fait de mieux dans le genre du paysage. Mariette pense qu'elle a été gravée à Florence. Cette opinion s'appuie sur cette circonstance que la quatrième pièce est gravée sur un fragment de la planche décrite ci-dessus n° 559, au revers de laquelle on trouve des essais de gravure pour la pièce de la suite des Médicis

(*) Cette suite a été copiée.

représentant un enrôlement de soldats. Nous croyons toutefois que l'opinion de Mariette ne doit pas être admise, puisqu'on rencontre des épreuves du premier état de la première pièce qui ont été tirées avant que le maître y ait gravé son nom, et dont le papier, ainsi que celui des trois autres, est de fabrication lorraine au chiffre de Charles IV (double C couronné, traversé de la croix de Lorraine). On doit dès lors supposer que Callot avait apporté de Florence à Nancy la planche portant l'essai de gravure fait pour la suite des Médicis, et qu'il s'en est servi pour graver l'un des quatre paysages que nous décrivons (notre n° 4).

Largeur : 217 *à* 220 *millim. Hauteur :* 85 *millim.*

715. *Le Jardin ou le Marais.*

(1) A gauche, une maison ombragée de grands arbres, en avant de laquelle se trouve un appentis. Près de cette maison, deux femmes, dont une assise sur un banc allaite son jeune enfant, pendant qu'un autre, plus âgé, joue auprès d'elle. Un peu plus loin, vers le milieu, un puits. A droite, deux femmes cultivent un carré de jardin ; l'une arrose et l'autre laboure à la houe. Tout à fait vers la droite, une chaumière en avant de laquelle est une charrette dételée.

On connaît deux états de cette pièce :

I. Avant toute lettre. *Très-rare.*

Les épreuves de cet état portent ordinairement le nom du maître écrit par lui-même à la plume.

II. On lit, sur la terrasse, à gauche : *Ia. Callot f.*

716. *Le Colombier.*

(2) A gauche, un grand arbre vers lequel un chasseur, accompagné de son chien, dirige son fusil. Au second plan, un colom-

bier ; plus loin, vers la droite, une rivière se prolonge au fond vers un village dont les maisons, entremêlées d'arbres, occupent la droite de l'estampe. Cette composition est animée de quelques figures et de bestiaux qui s'abreuvent. — Morceau anonyme.

717. *Le Moulin à eau.*

(3) Un moulin à eau dont on ne voit pas la roue. Des hommes se baignent à gauche sur le devant ; un autre pêche avec une trouble sur le barrage. — Morceau anonyme.

Cette composition a été reproduite par Collignon dans la suite dite des douze paysages de Florence gravés sur les dessins de Callot.

718. *Le Port de mer.*

(4) A droite, des maisons auxquelles on parvient par un escalier et qui précèdent des monuments en ruine. A gauche, sur la mer, des petits bâtiments avec leurs voiles cargnées. Vers le milieu et sur le devant, un homme assis pêche à la ligne. Le fond représente une ville dominée par une montagne. — Morceau anonyme.

On connaît deux états de cette planche, derrière laquelle se trouvent les essais de gravure dont nous avons parlé ci-dessus. Elle se conserve, à Nancy, dans le cabinet de M. Thiéry.

I. C'est celui qui vient d'être décrit : il n'est pas retouché.

II. Retouché ; dans cet état, la base de la montagne du fond s'arrête au beaupré de l'embarcation la plus rapprochée du milieu, et la perspective est manquée. Dans l'état précédent, la montagne s'étend au delà de ce beaupré et des cordages. Il est vraisemblable que les autres pièces de la suite ont été également retouchées.

719-722. *Les Saisons.*

Suite de quatre pièces non chiffrées. Elles sont gravées au burin d'après des copies du Bassan par l'un des Sa-

deler. Quoique l'une de ces pièces (l'hiver) porte seule le nom du maître, on peut supposer qu'elles sont toutes de lui ; car il a gravé la lettre des douze vers italiens, disposés sur trois colonnes, qui se trouvent dans la marge. Cependant, comme cette suite date de l'époque où Callot était en apprentissage à Rome chez Philippe Thomassin, il serait possible qu'il eût été chargé de graver les inscriptions des trois pièces exécutées par d'autres apprentis. Cette supposition est corroborée par ce fait qu'on lit à la gauche de la pièce représentant l'Eté : LVCAS FECIT. — Cette suite est aussi rare que médiocre.

Dimensions des trois premières pièces : *Largeur :* 275 *millim Hauteur :* 211 *millim., dont* 12 *de marge.*

719. *Le Printemps.*

(1) A gauche, des femmes sont occupées à traire des chèvres. A droite, un valet de chiens conduit une meute en portant un lièvre suspendu par les pieds à un bâton. Dans le fond, des chasseurs au faucon se dirigent à droite. Dans la marge, on lit douze vers italiens, sur trois colonnes, dont le premier est : *Fugge, il rigor, la terra indi uerdegia,* etc.

— Morceau anonyme.

720. *L'Été.*

(2) A gauche, un homme à genoux tond un mouton dont un enfant arrête les mouvements. A droite, plusieurs personnages achèvent un repas champêtre. Vers le milieu, au second plan, on voit un chariot attelé de deux bœufs que deux hommes et deux femmes s'occupent à décharger ; vers la droite, trois personnages battent le blé en avant d'une grange ; deux autres personnages

font la moisson à gauche. Le premier des douze vers dans la marge est : *Spoglia Giugno le lasse e le riserua*, etc. Tout à fait au bas, à gauche, on lit : LVCAS FECIT.

721. *L'Automne.*

(3) Scène de vendange. A gauche, un homme et une femme cueillent des raisins ; au milieu, et en avant d'une charrette de vendange attelée de deux bœufs, un jeune homme foule le raisin dans une cuve. Au fond, un homme ensemence un champ. Le premier vers du bas, à gauche, est : *Adequa il giorno e grani il frutto pende*, etc. — Morceau anonyme.

722. *L'Hiver.*

(4) C'est la seule pièce de cette suite sur laquelle se trouve le nom de Callot. On voit, au milieu de l'estampe, un âne portant du bois et dont deux hommes, placés à ses côtés, complètent le chargement ; à gauche, un bûcheron attaque une pièce en grume ; à droite, un homme découpe un porc en avant d'une espèce de hangard où l'on voit divers personnages occupés à des travaux culinaires et une femme qui file. Le fond représente un paysage montagneux. On lit, à droite, sur une pierre : *I. Callot* (de la main du maître), et, dans la marge, douze vers, en trois colonnes, dont le premier est : *Cede al rigor del suo piouioso cielo*, etc. Entre la seconde et la troisième colonne, on lit : *Ioseppe del Sarto — excudit.*

Largeur : 274 millim. Hauteur : 209 millim., dont 17 de marge.

723-728. *Les Mois.*

La suite entière se compose de douze pièces gravées au burin, d'après les dessins de Jodocus de Monper, dans l'atelier de Philippe Thomassin, à Rome. Au bas de chaque pièce, on lit quatre vers latins. Deux pièces

seulement portent le nom de Callot : ce sont celles qui représentent les mois de *Janvier* et de *Mars*. Le mois d'*Avril* paraît aussi être dans sa manière, et la lettre est de sa main. Les mois de *Juin*, de *Novembre* et de *Décembre* ont peu de rapports avec la manière du maître, et cependant la lettre est aussi de sa main. Nous décrivons seulement les pièces de cette suite qui se rapportent aux mois que nous venons d'indiquer, en exprimant nos doutes à l'égard de celles qui ne sont pas signées par lui (*). — Cette suite est aussi médiocre et aussi rare que la précédente.

723. *Janvier.*

(1) On voit, à droite, un homme dînant devant une table et tenant son verre de la main gauche ; il regarde à gauche, par sa

(*) On lit, à cet égard, dans les notes manuscrites de Mariette, folio 28 : « Les douze mois de l'année gravés au burin par J. Callot dans ses commencements en Italie, dont les dessins sont de Josse de Monper d'après ceux de Collaert (je crois Jean et Adrien). Il y a mis son nom (*I. Callot^t Fe*) à la première feuille et au mois de mars (*I. Callot^t Fe*); à toutes les autres, il n'a point mis son nom, et il se pourrait fort bien faire qu'il y en eût parmi elles qui ne fussent pas de lui. Il est cependant assez difficile de l'affirmer sur des ouvrages qui se ressentent autant des marques de l'apprentissage, et où il n'y a encore aucune manière formée. » — En marge, Mariette a ajouté ce qui suit : « Les mois de Février, May, Juillet, Août, Septembre, Octobre, ne me paraissent point de Callot. » Nous partageons cet avis, en ajoutant que ces pièces sont précisément celles dont la lettre n'est pas de la main du maître. C'est par ce motif que nous ne les avons pas comprises dans notre description.

porte ouverte, des gens qui dansent; plus loin, dans une longue rue qui sert de faubourg à une ville fortifiée, on voit un attroupement écoutant la parade de deux charlatans. Le fond est occupé par une rivière qui coule dans une vallée étroite. On lit, à la droite du bas: *I. Calloti* Fe*, et, dans la marge, deux distiques latins dont le premier commence par *Iani bifrontis*, etc. Entre ces deux distiques, écrits par l'artiste, on lit le mot IANUARIUS.

Largeur : 260 *millim. Hauteur :* 202 *millim., dont* 13 *de marge.*

724. *Mars.*

(2) En avant d'une villa, dans laquelle divers personnages sont occupés à des travaux de jardinage, on voit, à droite, un jardinier tenant dans sa main gauche une serpette, et sous son bras droit une botte d'osier. A ses pieds, un homme assis sur un cheval traînant une charrette chargée de fumier, gagne une route qui traverse l'estampe, tandis qu'un vieillard et un jeune enfant, coiffés de bonnets, se dirigent à l'opposite. On lit, dans la marge, à gauche : *I. Calloti* Fe*, et deux distiques latins (de la main de l'artiste) avec le mot MARTIUS au milieu. Le distique de gauche commence par *Quondam mensis*, etc.

Largeur : 260 *millim. Hauteur :* 202 *millim., dont* 13 *de marge.*

725. *Avril.*

(3) A gauche, sur le premier plan, un jardinier tient entre ses mains un pot de fleurs. Il se dirige vers un jardin bas, dans lequel on voit plusieurs ouvriers occupés à différents travaux. Dans l'allée qui débouche sur le devant de l'estampe, on voit un gentilhomme, coiffé d'une toque, qui accompagne une dame dont le bras droit repose sur le bras gauche de son cavalier. Ce groupe regarde un jardinier qui ratisse; à droite, se trouve un canal bordant le jardin. Le fond est occupé par une montagne à laquelle est adossé un village que baigne une rivière. Les deux distiques,

de la main de Callot, sont disposés comme dans les morceaux précédents. On lit, au milieu : APRILIS. Le premier vers du distique de gauche commence par *Aprilis latis*, etc. — Morceau anonyme.

Larg. : 259 *millim.* *Haut.* : 205 *millim.*, *dont* 14 *de marge.*

726. *Juin.*

(4) A droite, sur un tertre, est un faucheur coiffé d'un grand chapeau. Il se dirige vers un ruisseau, à gauche, en tenant sa faulx sous son bras droit. Derrière lui, on voit des faucheurs dont un dort sur un meulon. A gauche, sur le bord d'un ruisseau, divers personnages sont occupés à tondre des moutons; d'autres lavent la laine dans le ruisseau. Le fond est occupé par une rivière très-sinueuse passant auprès d'un village situé au pied d'une montagne. Entre les deux distiques, toujours de la main du maître, et dont le premier commence par *Iunius esse...*, etc., on lit : IUNIUS. — Morceau anonyme.

Larg. : 256 *millim.* *Haut.* : 200 *millim*, *dont* 15 *de marge.*

727. *Novembre.*

(5) A droite, sur un tertre, un pâtre se dispose à lancer un gros bâton sur les branches d'un chêne, afin de faire tomber les glands destinés à la nourriture des porcs. Une petite branche garnie de glands est à terre, au pied de l'arbre. A gauche, deux autres bergers pratiquent la même opération, par suite de laquelle on voit, sur le sol, une grande quantité de glands que les porcs dévorent. Tout à fait à gauche, un paysan assis joue de la flûte. Au milieu, vers la droite, des hommes empilent des planches au bord d'un chemin. Le fond est terminé par une rivière qui serpente à travers un village entouré d'arbres. Entre les deux distiques, toujours de la main du maître, et dont le premier commence par *Suppeditat suibus*, etc., on lit : NOVEMBER. — Morceau anonyme.

Largeur : 258 *millim.* *Hauteur* : 200 *millim.*, *dont* 15 *de marge.*

728. *Décembre.*

(6) Vue d'un village dont les habitants sont occupés à la préparation de la viande de porc. A gauche, sur un tertre, un charcutier tient d'une main son couteau et de l'autre une hachette; une petite botte de paille est passée sous son bras droit. Il se dirige vers une place terminée par un canal sur lequel se trouve une barque pontée et mâtée, auprès d'un pont. Sur cette place, et dans la rue à laquelle le pont donne accès, on voit un grand nombre de charcutiers qui saignent des porcs, les flambent, les éventrent et salent la viande. A gauche, on voit la mer couverte de barques dont les unes se dirigent vers le village principal ou vers un autre qu'on aperçoit à l'horizon. Entre les deux distiques, toujours de la main du maître, dont le premier commence par *Prouidus accurat*, etc., on lit : DECEMBER.—Morceau anonyme.

Largeur : 258 *millim. Hauteur :* 200 *millim., dont* 13 *de marge.*

§ IX. Sujets divers. — Bossus. — Caprices. — Fantaisies.

729. *La Pandore* (*).

Elle est représentée : 1° debout, sur un nuage, au milieu de l'assemblée des dieux qui occupe le haut de l'estampe; 2° descendue sur la terre, où elle est debout, au premier plan, tenant de la main droite l'urne fatale. A droite, un rocher surmonté d'un village dominant la mer et auquel on parvient par un chemin bordé de maisons à sa partie inférieure. A gauche, un autre rocher creux taillé en escalier, vers lequel se dirige un

(*) Cette pièce a été copiée.

homme, le bras gauche étendu, et qui va à la rencontre d'un autre homme qui descend. A droite, une rivière baigne des fortifications et se jette dans la mer, sur laquelle on aperçoit des galères à l'horizon.

Largeur : 132 *millim. Hauteur :* 83 *millim.*

On connaît deux états de cette jolie pièce qui, suivant Mariette, aurait été gravée en même temps que le Saint-Jean dans l'île de Pathmos, décrit nº 102.

I. Jupiter tient le foudre de la main droite. On lit, au bas de la droite, au-dessus du trait carré : *Jac. Callot In et Fec.*

II. Le foudre a été effacé ; dans les bonnes épreuves de cet état, on en voit encore la trace. On lit, au bas : *Jac. Callot Fecit* et plus loin, on aperçoit encore la trace des lettres *Fec* qui terminent l'inscription dans le premier état. Gersaint s'est mépris sur les états de cette pièce en indiquant que le premier est celui dans lequel Jupiter n'a pas de foudre en main.

730-746. *Figures variées* (*).

Suite de dix-sept pièces, titre compris, représentant des personnages de différentes nations. La dernière est très-douteuse. Dans treize pièces, une des figures est au trait, et l'autre ombrée. Cette suite a été gravée pour servir de modèle à ceux qui apprenaient à dessiner à la plume.

On rencontre des épreuves de quelques pièces de cette suite qui ont été tirées avant les lointains gravés par l'artiste, et Mariette suppose qu'il peut y avoir de

(*) Cette suite a été copiée.

semblables épreuves de toutes les planches. Cela ne nous paraît pas vraisemblable ; car les planches dont il existe des épreuves sans les fonds sont toujours les mêmes. On n'en connaît que cinq. Ce sont celles qui, dans la suite chiffrée, portent les nos 3, 5, 7, 10 et 13. Quant à la pièce douteuse (dont il y a des épreuves avec le no 15, bien que ce numéro se trouve aussi à l'avant-dernière pièce de la suite), on ne la rencontre jamais qu'avec le fond blanc. Les épreuves de cette pièce avec fond proviennent d'une autre planche qui est une copie de la première. Cette pièce douteuse se place ordinairement à la fin de la suite.

Nous décrivons séparément chaque pièce de la suite, en suivant l'ordre des numéros ajoutés par Fagnani, de 1 à 16, et en rejetant à la fin la pièce douteuse.

730. *Titre.*

(1) Un escamoteur est assis à gauche, au bout d'une table dressée en plein vent. Cette table est environnée de neuf autres figures d'hommes et d'enfants, parmi lesquels on remarque, debout, à droite, un porte-balle tenant un livre et attentif à ce qui se passe. On lit, au milieu du haut de l'estampe, sur une pancarte : VARIE FIGVRE | DI IACOPO | CALLOT.

Morceau bordé d'un trait léger.

Largeur : 95 *millim. Hauteur :* 86 *millim.*

On connaît trois états de cette planche :

I. C'est celui qui vient d'être décrit.

II. Après CALLOT, on voit un point, suivi du mot *fecit.*

III. Dans l'angle du bas, à droite, est le nombre 1.

731.

(2) Deux figures de la même femme ayant un panier passé au bras; l'une, finie, occupe la gauche; l'autre, au trait, la droite. Elles sont tournées de profil à gauche. Parmi les sujets garnissant le fond, on distingue, à gauche, partie d'une hôtellerie à la porte de laquelle sont des figures attablées. Un filet léger borde le côté gauche de ce morceau.

Largeur : 90 *millim. Hauteur :* 84 *millim.*

On connaît trois états de cette planche :

I. C'est celui qui vient d'être décrit.

II. Le filet léger n'est presque plus apparent.

III. Dans l'angle bas, à droite, est le chiffre 2.

IV. On lit au bas à gauche : *Callot f.*

732.

(3) Deux figures du même homme, espèce de soldat hongrois, l'une, finie, à gauche, et l'autre, au trait, à droite. Elles sont vues de trois quarts, côte à côte, dirigées à gauche et regardant de face. Le personnage pose la main droite sur la hanche et appuie l'autre sur son sabre pendu à son côté.

Largeur : 85 *millim. Hauteur :* 86 *millim.*

On connaît trois états de cette planche :

I. Le fond est blanc; c'est celui qui vient d'être décrit.

II. Le fond représente des soldats sévissant contre des bourgeois, et, au milieu, une maison en flammes.

III. Dans l'angle bas, à droite, est le chiffre 3.

733.

(4) Deux figures de la même femme, l'une, finie, à gauche, et l'autre, au trait, à droite. Elles sont tournées de profil à gauche, les mains croisées sur la ceinture. Le fond offre trois figures et un tronc d'arbre sec.

Largeur : 85 *millim. Hauteur :* 86 *millim.*

On connaît trois états de cette planche ;

I. On remarque une coulure d'eau forte, formant tache au bord gauche de l'estampe, derrière l'homme marchant qui anime ce côté.

II. Cette tache a disparu.

III. Dans l'angle bas, à droite, est le chiffre 4.

IV. On lit au bas à gauche : *Callot f.*

734.

(5) Deux figures du même homme couvert de son manteau, marchant au fond et vu par le dos. Il porte une épée, et il est coiffé d'un chapeau à plumes. L'une des figures est finie et occupe la gauche ; l'autre, au trait, occupe la droite.

Largeur : 90 *millim. Hauteur :* 88 *millim.*

On connaît trois états de cette planche :

I. Le fond est blanc ; c'est celui qui vient d'être décrit.

II. Le fond représente, en avant de quelques fabriques, trois couples de figures dont celui de gauche est composé d'une femme et de son enfant.

III. On voit le nombre 3 à la droite du bas.

735.

(6) Deux figures de la même femme tenant de sa main droite sur sa hanche une espèce de manne, et tendant l'autre en avant. Elles sont tournées de profil à droite. Celle qui occupe la gauche est finie, et l'autre est au trait. Le fond offre un bout de paysage animé de quantité de figurines dont plusieurs dansent, au milieu, aux sons d'une cornemuse et d'un tambour de basque. Ce morceau est bordé, à droite, d'un filet simple parfaitement exprimé.

Largeur : 92 *millim. Hauteur :* 84 *millim.*

On connaît trois états de cette planche :

I. C'est celui qui vient d'être décrit.

II. Le filet simple, bordant la droite de l'estampe, offre quelques solutions de continuité.

III. On voit le nombre 6 à la droite du bas.

IV. On lit au bas à gauche : *Callot f.*

736.

(7) Deux figures du même homme, espèce de Hongrois, posant la main gauche sur le pommeau de son sabre et élevant l'autre, en faisant une indication à gauche. Il est vu de face. La figure de gauche est au trait et l'autre est finie.

Largeur : 84 *millim. Hauteur :* 86 *millim.*

On connaît trois états de cette planche :

I. Le fond est blanc; c'est celui qui vient d'être décrit.

II. Le fond présente un choc de cavalerie.

III. On voit le nombre 7 à la droite du bas.

737.

(8) Deux figures d'hommes vêtus à la turque, debout l'un en face de l'autre. Le fond présente quatre figurines semblables.

Largeur : 89 *millim. Hauteur :* 89 *millim.*

On connaît trois états de cette planche :

I. Les figurines du fond se distinguent parfaitement.

II. Ces figurines ne sont pas aussi distinctes.

III. On voit le nombre 8 à la droite du bas.

738.

(9) Deux figures de la même femme tournée de profil à droite et tendant le bras droit en avant. Celle qui occupe la gauche est finie et l'autre est au trait. Le fond offre, à gauche, deux bergers au pied d'un arbre et, au milieu, un troupeau de trois vaches. Le côté gauche de l'estampe est bordé d'un filet finement tracé, commençant vers le haut, et s'arrêtant à 8 millimètres du bas.

Largeur : 91 *millim. Hauteur :* 84 *millim.*

On connaît trois états de cette planche :

I. C'est celui qui vient d'être décrit.

II. Le filet bordant le côté gauche de l'estampe a été fortement repris dans la moitié de sa longueur, vers le bas.

III. Dans l'angle bas, à droite, est le nombre 9.

IV. On lit au bas à gauche : *Callot f.*

739.

(10) Deux figures côte à côte du même homme, espèce de Hongrois, vu presque par le dos et dirigé vers la droite où son bras droit est tendu pour faire une indication. Celle qui occupe la gauche est finie et l'autre est au trait.

Largeur : 85 *millim. Hauteur :* 86 *millim.*

On connaît trois états de cette planche :

I. Le fond est blanc ; c'est celui qui vient d'être décrit.

II. Le fond offre une charge de cavalerie.

III. Dans l'angle bas, à droite, est le nombre 10.

740.

(11) Deux figures de la même femme vue par le dos et marchant au fond, un panier passé à son bras gauche. Elles sont côte à côte. Celle qui occupe la gauche est finie ; l'autre est au trait. Le fond présente cinq figurines : deux à gauche et trois au milieu.

Largeur : 85 *millim. Hauteur* 87 *millim.*

On connaît trois états de cette planche :

I. Les figurines du fond se distinguent parfaitement.

II. Elles ne sont pas aussi distinctes.

III. Dans l'angle bas, à droite, est le nombre 11.

IV. On lit au bas à gauche : *Calot f.* (*sic*).

741.

(12) Deux figures de la même femme vue de trois quarts et dirigée vers la droite; elle tient sur sa tête un panier garni de verdure et d'une cruche, en posant la main gauche sur sa ceinture. Celle qui occupe la gauche est finie, et l'autre est au trait. Le fond présente un paysage animé de trois figurines dont celle du milieu laboure à la houe. Le côté droit de ce morceau est bordé d'un filet finement tracé.

Largeur : 91 *millim. Hauteur* : 84 *millim.*

On connaît trois états de cette planche :

I. C'est celui qui vient d'être décrit.

II. Le filet bordant la composition, à droite, a été fortement repris. D'ailleurs le fond vient moins bien.

III. On voit le nombre 12 dans l'angle bas à droite.

IV. On lit au bas à gauche : *Callot f.*

742.

(13) Deux figures côte à côte du même homme, espèce d'officier coiffé d'un chapeau à plumes. Il est armé d'une épée et couvert d'un manteau qui laisse voir son vêtement de dessous. Vu presque de face, il est dirigé vers la droite en élevant le bras droit au niveau de sa tête. La figure occupant la gauche est finie et l'autre est au trait.

Largeur : 90 *millim. Hauteur :* 88 *millim.*

On connaît trois états de cette planche :

I. Le fond est blanc.

II. Le fond offre une place publique animée de spadassins courant après des bourgeois.

III. Dans l'angle bas, à droite, est le nombre 13.

743.

(14) Deux figures côte à côte d'un officier de hallebardiers vu par le dos et marchant au fond, la main gauche appuyée sur sa hanche et élevant le bras droit. Il est coiffé d'un chapeau à plumes ; il a l'épée au côté et est vêtu d'une souquenille. Le fond présente un paysage animé de trois figurines de hallebardiers.

Largeur : 89 *millim.* *Hauteur* : 90 *millim.*

On connaît trois états de cette planche :

I. On remarque quatre coulures d'eau forte faisant taches, savoir une à la droite du haut et trois superposées à gauche près du bord de la planche.

II. Ces taches ont presque disparu.

III. Dans l'angle bas, à droite, est le nombre 14.

744.

(15) Paysan portant la hotte, assis à gauche sur un tertre. Il saisit une bouteille garnie d'osier placée à son côté dont il va verser le contenu à sa femme qui, agenouillée à droite, et chargée d'une hotte, avance une tasse de la main droite. Le derrière du tertre, sur lequel l'homme est assis, est garni d'un tronc d'arbre et de quelques broussailles. — Morceau bordé d'un trait carré.

Largeur : 83 *millim.* *Hauteur :* 82 *millim.*

On connaît trois états de cette planche :

I Le trait bordant la droite de l'estampe s'est échappé à 48 millimètres du bas et est venu, en biaisant, jusqu'à 75 millimètres vers le haut, où, s'il avait été continué dans cette direction, il se serait perdu sur le bord de la planche sans produire, comme on le voulait, une petite marge régulière de ce côté. Il a été repris à l'endroit de la déviation, en laissant la marque de cette déviation.

II. Ce trait échappé ne se voit presque plus.

III. On voit dans l'angle bas, à droite, le nombre 15.

745.

(16) Au pied d'un arbre fourchu, s'élevant à la droite de ce morceau et dont le tronc n'est vu qu'en partie, on voit une femme assise ayant à son côté sa fille endormie; celle-ci a la partie antérieure de son corps posée sur le giron de sa mère. Au delà, un bouvier debout, appuyé sur un grand bâton et qui semble veiller un bœuf dirigé à gauche. Dans le fond, aussi à gauche, on voit un berger jouant du chalumeau en gardant son troupeau. La composition est bordée d'un trait carré.

Largeur : 83 *millim.* ***Hauteur :*** 83 *millim.*

On connaît trois états de cette planche :

I. Le fond est parfaitement distinct. On remarque quelques légers traits de burin sur le ciel : 1° au-dessus du bœuf, entre la tête de cet animal et l'arbre de gauche; 2° entre les feuilles du gros branchage de cet arbre et le corps de l'homme appuyé sur un bâton; l'un de ces traits coupe le bras de cet homme un peu au-dessous de l'épaule; 3° au milieu du haut, entre les deux arbres où ce trait décrit une ligne presque parallèle au trait carré du haut.

II. Ce dernier trait de burin est le seul qui se voit encore. Les fonds sont bien moins distincts.

III. On voit, à la droite du bas, le nombre 16.

746.

(17) Deux figures côte à côte du même homme, espèce de Turc vu de face; la main droite posée sur la poignée de son sabre. Celle de gauche est finie et l'autre est au trait. On lit à la gauche du bas : *Iac. Calot fecit.* — Morceau douteux dont le fond est toujours blanc.

Largeur : 85 *millim.* ***Hauteur :*** 86 *millim.*

On connaît deux états de cette planche :

I. C'est celui qui vient d'être décrit.

II. Le nombre 15 se voit au bas, vers la gauche.

747-767. *Les Bossus ou Gobbi* (*).

Suite de vingt-et-une pièces gravées à Nancy sur des dessins faits à Florence, en 1616, et dont les fonds sont toujours blancs. Elle représente les difformités du corps humain sous divers types dont plusieurs sont évidemment impossibles.

L'une des planches de cette suite (celle que nous décrirons n° 748) a été perdue quelques années après avoir été gravée. Elle n'a jamais été remplacée par l'artiste, et celle qu'on veut y substituer, ou qu'on ajoute quelquefois à la suite, n'est qu'une copie en contre-partie de la planche perdue. Tel est aussi l'avis de Mariette, d'après lequel le nombre de pièces gravées par Callot pour cette suite est seulement de vingt-et-un. Les vingt planches conservées passèrent successivement entre les mains de Silvestre, qui mit son nom au titre, et de Fagnani qui fit ajouter des numéros aux autres pièces. Le titre n'a jamais été chiffré. Fagnani avait d'abord fait mettre des numéros de 1 à 19 sur les autres pièces de la suite; les traces de ce premier numérotage sont encore visibles sur les planches. Peu de temps après, il fit effacer ces chiffres et les remplaça par une nouvelle série de 2 à 20. Peut-être avait-il eu d'abord la pensée de faire copier la planche perdue et de lui donner le numéro 1. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'il n'y a

(*) Cette suite a été copiée.

point de numéro 1 dans la suite chiffrée, et nous n'avons jamais vu d'épreuves numérotées autrement que nous l'indiquons ci-après. La planche du titre non chiffrée et celles des dix-neuf autres pièces chiffrées 2 à 20 se conservent, à Nancy, dans le cabinet de M. Thiéry.

Sauf le titre, dont nous indiquerons les états séparément, et la planche perdue dont il n'existe qu'un seul état, on connaît deux états de ces planches :

I. Avant les numéros.

II. Avec les numéros de 2 à 20 ajoutés par Faguani à la droite du bas.

Nous indiquons la dimension de chaque pièce en la décrivant. Il n'existe aucun trait carré, et les mesures ont été prises sur la marque du cuivre.

747. *Titre.*

Il est gravé sur la chemise d'un homme accroupi, vu par derrière, et entouré de cinq figures grotesques, parmi lesquelles on remarque, à droite, celle d'un bossu à la jambe de bois soutenu par deux béquilles. Deux des figures du fond relèvent les coins de la chemise dont le revers forme une draperie sur laquelle on lit : VARIE FIGURE GOBBI DI IACOPO CALLOT, *fatto in firenza lanno.* 1616. Au bas, à droite : *excudit Nanceij* (*).

Largeur : 85 *millim. Hauteur :* 59 *millim.*

(*) On ne connaît aucune épreuve du titre avant les mots : *excudit Nanceij*. Ce fait, joint au témoignage de Félibien, démontre que les dessins de ces pièces ont été faits en Italie, comme le titre l'indique, ou que la gravure a été faite à Florence,

On connaît deux états de cette pièce :

I. C'est celui qui vient d'être décrit.

II. On lit à gauche : *I. silvestre ex ;* puis au milieu : *cum privil Regis.*

M. de Heinecken dit, en parlant de cette suite : « On en a différentes éditions sous différentes adresses : *Nancey chez Silvestre avec la date de* 1625. » Ce prétendu tirage est impossible : Silvestre, né à Nancy en 1621, ne pouvait y faire le commerce d'estampes dès l'âge de quatre ans. Ceci nous rappelle qu'on avait autrefois rangé dans l'œuvre du Roi une pièce qui, d'après sa date, aurait été gravée par Callot à l'âge de trois ans.

748. *L'homme au grand chapeau rabattu, s'apprêtant à tirer le sabre* (pièce non chiffrée).

(*) Il est vu de profil, dirigé à droite, la bouche entr'ouverte. Son chapeau empêche de voir ses yeux. Son pied droit est en avant. Il porte le sabre à droite et s'apprête à le tirer de la main gauche. — *Rare.*

Largeur : 87 *millim. Hauteur :* 65 *millim.*

Cette planche n'a jamais été recommencée par l'artiste, et les épreuves en contre-partie qu'on attribue à Callot ne sont pas de lui. On a supposé que le maître avait supprimé cette pièce parce que le personnage se sert de la main gauche au lieu de la droite. Il n'y a rien d'étonnant à ce qu'un bossu soit gaucher, et plusieurs autres figures de la suite ont le sabre à droite, ou jouent du violon en tenant l'archet de la main gauche. Du reste nous avons lieu

---

mais que le tirage et la publication n'ont eu lieu qu'à Nancy. Tel est aussi l'avis que Mariette exprime au f° 52 de ses notes manuscrites. Nous croyons, comme Mariette, que la gravure de la suite entière a été exécutée à Nancy, parce qu'elle est tout à fait dans la manière des pièces que le maître a faites dans cette ville.

de croire que la planche a été perdue après la mort de Callot ; car nous en avons vu des épreuves tirées sur un papier de fabrication lorraine, mais qui n'ont déjà plus le velouté d'un premier tirage.

749. *L'Estropié au capuchon.*

(2) Il est dirigé à gauche, courbé sur sa béquille, qu'il tient de la main gauche. Sa tête est coiffée d'un capuchon, d'où sortent des plumes qui retombent en avant. On ne lui voit que l'œil, le nez, la bouche et le menton.

Largeur : 82 *millim. Hauteur :* 51 *millim.*

750. *Le Bossu à la canne.*

(3) Il est vu de trois quarts, dirigé à droite, coiffé d'un bonnet d'où s'échappent des branches de feuillage. Une serviette passée derrière sa tête, soutient un énorme goître pendant sur l'abdomen au-dessous duquel il fait saillie ; il tient sa canne de la main droite.

Largeur : 89 *millim. Hauteur :* 62 *millim.*

751. *L'Estropié à la béquille et à la jambe de bois.*

(4) Il est vu de trois quarts, regardant à gauche ; il tient sa béquille sous le bras gauche ; sa jambe gauche est repliée sur une jambe de bois ; il est vêtu d'une espèce de justaucorps dont le collet relevé encadre sa figure en laissant échapper, par une déchirure, plusieurs mèches de cheveux.

Largeur : 85 *millim. Hauteur :* 62 *millim.*

752. *L'homme au gros ventre tombant et au chapeau à forme très-élevée.*

(5) Il est vu de trois quarts, dirigé à droite et regardant à gauche, le pied gauche en avant ; sa main gauche s'appuie sur une canne et la droite sur la poignée de son sabre dont la pointe est

elevée en arrière. Il porte de longues moustaches retroussées ; son chapeau est orné de plumes. Son ventre retombe à la hauteur de ses genoux.

Largeur : 85 *millim. Hauteur :* 62 *millim.*

753. *Le Buveur dansant vu par le dos.*

(6) De la main droite, qui est ramenée en arrière, il tient une grosse bouteille, garnie de paille, dont le contenu s'écoule à terre. De la main gauche, il élève son verre au-dessus de sa tête. Sa jambe gauche est portée en avant.

Largeur : 86 *millim. Hauteur :* 63 *millim.*

754. *L'Homme au gros ventre relevé et au chapeau à grands bords.*

(7) Il est vu de face où il regarde en louchant. Sa main gauche est ouverte et dépasse son ventre. Il porte le sabre à droite, la main appuyée sur la garde, de manière à relever la pointe en arrière. Ses pieds sont dirigés à droite.

Largeur : 90 *millim. Hauteur :* 63 *millim.*

755. *L'Homme à l'épée et au poignard dirigé à gauche.*

(8) Il est en attitude de combat ; il tient l'épée de la main gauche et le poignard de la main droite qu'on n'aperçoit pas ; les deux lames sont dirigées parallèlement. Il est chaussé de larges bottes à revers, évasées par le haut. Deux longues plumes pendent derrière son chapeau.

Largeur : 84 *millim. Hauteur :* 62 *millim.*

756. *Le Buveur dansant vu par devant.*

(9) Il est coiffé d'un bonnet élevé garni de deux petites plumes. De sa main gauche, il tient un verre dont il regarde attentivement

le contenu. De la droite, il tient l'anse d'une grosse bouteille garnie de paille.

Largeur : 85 *millim. Hauteur :* 60 *millim.*

757. *Le Bossu vu par derrière avec des boutons sur le dos de sa veste.*

(10) Il tourne à gauche sa tête qu'on voit de profil. Il est coiffé d'un chapeau mou très-bas, garni d'une plume frisée qui retombe à droite. Sa barbe se divise en deux pointes; il porte le sabre à droite; de la main gauche, il fait une indication vers la gauche.

Largeur : 86 *millim. Hauteur :* 63 *millim.*

758. *L'Homme aux deux sabres dirigé à droite.*

(11) Il est en attitude de combat, la jambe droite portée en avant. De son bonnet, qu'on aperçoit à peine, sortent deux plumes presque égales qui sont dirigées en arrière.

Largeur : 85 *millim. Hauteur :* 65 *millim.*

759. *Le Joueur de violon.*

(12) Il est coiffé d'un chapeau, dont le large bord, replié à gauche, déploie à droite son extrémité déchirée. Il joue du violon en tenant son archet de la main gauche. Il porte à droite un petit sabre court dont la pointe pend entre ses jambes.

Largeur : 88 *millim. Hauteur :* 65 *millim.*

760. *L'Homme masqué tenant son sabre.*

(13) Il est vu de trois quarts regardant à droite, coiffé d'un bonnet d'où s'échappent deux grandes plumes retombant à droite. Sa main gauche fait remonter derrière lui son sabre dont la pointe sort d'un fourreau déchiré. Ses pieds sont retournés en dedans.

Largeur : 85 *millim. Hauteur :* 64 *millim.*

761. *L'Homme dansant en jouant de la mandoline.*

(14) Il est vu de profil dirigé à gauche. Deux plumes s'échappent du devant de son chapeau à larges bords. Il tient de la main droite le manche de sa mandoline dont il fait vibrer les cordes de la main gauche.

Largeur : 86 *millim. Hauteur :* 58 *millim.*

762. *Le Joueur de vielle.*

(15) Il est vu de trois quarts, dirigé à droite, coiffé d'une calotte recouverte d'un bonnet d'où s'échappent deux plumes retombant à droite. Il tourne de la main droite la manivelle de sa vielle dont il joue de la main gauche.

Largeur : 86 *millim. Hauteur :* 66 *millim.*

763. *Le Joueur de flageolet.*

(16) Il est vu de profil, dirigé à gauche, la tête couverte d'un large chapeau, derrière lequel est une petite branche d'arbre.

Largeur : 85 *millim. Hauteur :* 61 *millim.*

764. *Le Bancal jouant de la guitare.*

(17) Il est vu de face, regardant à gauche ; il chante en s'accompagnant de la guitare. Il paraît âgé de 18 à 20 ans.

Largeur : 87 *millim. Hauteur :* 61 *millim.*

765. *Le Joueur de cornemuse.*

(18) Il est vu de trois quarts, dirigé à gauche où il regarde, tenant entre ses mains sa cornemuse dans laquelle il souffle. Il est sans coiffure et ses cheveux sont rejetés en arrière.

Largeur : 84 *millim. Hauteur :* 67 *millim.*

766. *L'Homme dansant en râclant un gril en guise de violon.*

(19) Il est vu de profil, dirigé à droite; il est coiffé d'une espèce de bonnet d'où s'échappent deux plumes retombant en avant. Il tient de la main droite un gril, en guise de violon, sur lequel il promène une tige en fer à laquelle pend un grelot. Il lève la jambe droite en cadence et porte la pointe du pied en avant.

Largeur : 85 *millim. Hauteur :* 63 *millim.*

767. *Le Comédien masqué, avec lunettes, et jouant de la guitare.*

(20) Il est vu de trois quarts, dirigé à droite, les jambes écartées; il tient de la main gauche le manche de sa guitare dont il tire des sons de la main droite. Il porte à droite son sabre qui pend entre ses jambes.

Largeur : 80 *millim. Hauteur :* 66 *millim.*

768–867. *Les Caprices* (*).

Callot a gravé une première suite de Caprices en cinquante pièces, y compris le titre et la dédicace à Laurent de Médicis. Elle a été exécutée à Florence, vers 1617, et elle n'a jamais été chiffrée.

Lors du retour de l'artiste en Lorraine, il n'était probablement plus en possession des planches gravées à Florence, ou bien elles étaient déjà usées. Quoi qu'il

(*) Outre la reproduction faite à Nancy par Callot, cette suite a été copiée et imitée.

en soit, il est certain que la suite entière a été gravée de nouveau à Nancy, par Callot, afin de servir de modèle aux personnes qui apprenaient à dessiner à la plume.

Cette seconde suite est gravée dans le même sens que la première, à l'exception de deux pièces qui sont en contre-partie (voyez les nos 10 et 18 de la suite chiffrée). Elle est d'une pointe moins spirituelle et moins harmonieuse ; aussi est-elle beaucoup moins estimée (*). La première suite, gravée sur un cuivre mou, n'a pu fournir qu'un très-petit nombre de bonnes épreuves des pièces qui contiennent les fonds. La seconde, pour laquelle l'artiste a employé un cuivre plus dur et qui a mieux résisté au tirage, a donné un plus grand nombre d'épreuves satisfaisantes qu'on rencontre moins difficilement que les premières. On trouve souvent des suites mélangées d'épreuves de Florence et de Nancy, et il est fort difficile de distinguer les unes des autres. Nous avons essayé d'indiquer la différence qui existe entre chaque pièce, sans avoir pu toujours y parvenir. Le plus ordinairement, elle consiste en ce que la même pièce de chaque suite a quelques millimètres en plus ou en moins. Disons toutefois que cette différence n'est pas toujours bien caractéristique, parce que la dimen-

(*) Voici, à cet égard, le sentiment de Mariette : « Comme un ouvrage de la nature de celui-ci ne peut être recommencé, même par l'auteur, sans perdre beaucoup de l'esprit des originaux, l'on ne doit pas être surpris si Callot, quoique pour lors dans sa plus grande force, n'a pu réussir à les imiter parfaitement. »

sion des épreuves d'une même planche, ou de deux planches égales, peut varier suivant la force et la qualité du papier. Quant aux différences dans la gravure, elles sont presque toujours impossibles à décrire, et l'attribution ne peut résulter que d'une comparaison attentive. Pour reconnaître ces différences, il est nécessaire de prendre pour type une suite numérotée, qu'on se procure assez facilement, et de la confronter avec les épreuves douteuses qui ne portent pas de numéros. La suite de Florence n'ayant pas été chiffrée, les épreuves qui diffèrent de celles de la suite numérotée sont évidemment d'origine florentine. Au contraire, celles qui sont identiques à la suite chiffrée, sont d'origine lorraine.

Nous avons suivi, pour notre description, l'ordre indiqué par les numéros que Fagnani a ajoutés, au commencement du dix-huitième siècle, à la suite gravée à Nancy. Cet ordre est loin d'être logique, et il n'est pas du tout celui qu'on rencontre dans les anciens exemplaires de Florence à toutes marges et d'ancienne reliure; mais nous ne pouvions adopter cet ordre logique qu'en rendant très-difficile la confrontation avec la suite numérotée, confrontation qui offre le moyen le plus sûr de reconnaître la provenance des pièces détachées.

Pour faciliter les recherches, nous avons décrit simultanément les deux planches représentant le même sujet. Celle que nous indiquons comme la première appartient à la suite gravée à Florence; la seconde planche désigne la reproduction faite à Nancy.

On ne connaît qu'un seul état de la suite italienne.

Il y a deux états de la suite gravée à Nancy.

I. Avant les numéros.

II. Avec les numéros de 1 à 48 ajoutés par Fagnani à la droite ou à la gauche du bas. Le titre et la dédicace ne sont pas chiffrés. Nous indiquons ci-après les différences qui caractérisent les deux états du titre.

768. *Titre. 1re planche, mesurée sur le trait carré* (84 sur 56).

Il est renfermé dans un cartouche formé par une peau de dragon supportée par une tablette. Ce cartouche est soutenu par deux satyres chauves. Dans le haut, les armes des Médicis. On y lit : CAPRICCI | di varie Figure | DI IACOPO CALLOT. | ALL Illmo & Eccmo S. PRINCIPE | DON LORENZO MEDICI — et sur la tablette : *I Callot F. in aqua Forte In Fiora.*

769. *Titre. 2e planche, mesurée sur le trait carré* (82 sur 55).

A la suite des mots : *In Fiora*, on lit : *ex Nancey.*

On connaît deux états de cette planche :

I. C'est celui qui vient d'être décrit.

II. On lit au bas et dans l'intérieur du cartouche : *I. Silvestre ex. Parisij cum Priuilegio Regis*

770. *Dédicace. 1re planche mesurée sur le trait carré* (82 sur 58).

Elle est entièrement gravée, sans aucune figure. On y lit :

ALL ILLmo *et* Eccmo *Sig.* PRINCIPE | DON LORENZO MEDICI. | *Le stampe* Eccmo Sigre *ché io umilmente presento all* | Eccza *vra. sono, per cosi dire, i primi Fiori che io* | *hò colti nel campo del mio sterile ingegno. Accetti* | *bénig.te il dono ò, per dir meglio,*

le primitié delle mie fatiché, | douuté a lei per obligo di seruitu ; eselé paré il luogo, | doué nati sono, atto a produrré qualché frutto di, | virtuosa operationé, si degni con i raggi dellà sua grà | di fecondarlo che quanto mi sapra porgeré le sara | da méreuer.te consecrato. Bacio umil.te a V. E. la Veste, | e le pregò da Dio il colmo d'ogni felicita | Di V. Eccza.

Humil.mo eDeuot.mo Seruo
Iacopo Callot

771. *Dédicace. 2e planche, mesurée sur le trait carré* (81 sur 56).

Entre autres différences, il n'y a pas de virgules après les mots : *luogo* et *veste* qui terminent les cinquième et neuvième lignes. Il n'y a pas de point après les mots : *felicita* et *Eccza* des dixième et onzième lignes ; etc.

772. *1re planche, sans trait carré* (83 sur 55).

(1) Deux figures finies. Celle de gauche est un gentilhomme vu de profil, marchant à gauche, le bras droit étendu en avant et la main ouverte ; il tient son chapeau de la main gauche qui sort de son manteau. La figure de droite représente un jeune page vu par derrière et retournant la tête à gauche. Il tient son chapeau de la main gauche appuyée sur sa hanche près de son poignard ; la droite, qu'on ne voit pas, tient la garde de son épée ; la pointe du pied gauche du gentilhomme est à cinq millimètres de la marque inférieure du cuivre.

773. *2e planche, sans trait carré* (86 sur 56).

(1) La distance ci-dessus indiquée est de dix millimètres.

774. *1re planche, sans trait carré* (82 sur 55).

(2) Deux figures différentes assises et finies. Le personnage de droite, assis sur un cube, écrit sur un cahier étendu sur son

genou. Le personnage de gauche, assis sur un escabeau, regarde à droite ; sa rapière est passée entre ses jambes croisées. Le haut de l'escabeau est à quatre millimètres de la marque du cuivre à gauche.

775. *2e planche, sans trait carré* (86 sur 55).

(2) A l'endroit indiqué, la distance est de dix millimètres.

776. *1re planche, mesurée sur le trait carré* (79 sur 52).

(3) A droite, un homme appuyé sur un grand bâton et portant une besace. Plus loin, une laie et trois pourceaux, en avant d'une ruine. A gauche, trois petits personnages dont un est sous une voûte établie dans le mur.

777. *2e planche, mesurée sur le trait carré* (78 sur 51).

(3) On ne voit que trois pattes à la laie, tandis que les quatre pattes s'aperçoivent distinctement dans la première planche.

778. *1re planche, mesurée sur le trait carré* (75 sur 51).

(4) Vue de la cour d'une ferme. Sur le premier plan, à gauche, est une figure assise sous un arbre et précédée d'un chien qui court en aboyant. Au milieu, un homme répare le timon d'une charrette. A droite, une vache. Les derniers plans, à gauche, sont occupés par une suite de bâtiments à arcades sous lesquels on voit des gerbes.

779. *2e planche, mesurée sur le trait carré* (75 sur 52).

(4) On ne peut signaler d'autre différence que celle qui résulte de la dimension des planches.

780. *1re planche, mesurée sur le trait carré* (79 sur 53).

(5) Vue en perspective de l'Arno, à Florence, traversé par deux ponts. Un grand nombre de personnages se baignent. Un baigneur, vu par derrière, à gauche, se sèche au soleil.

781. *2e planche, mesurée sur le trait carré, qui a disparu en grande partie dans les épreuves de la suite chiffrée* (76 sur 55).

(5) Dans la première planche, au-delà du trait carré, au bas et à gauche, il y a une marge de deux millimètres qui n'existe pas dans la seconde planche. Le filet (espèce de trouble) appendu à la grande arche du pont, se termine en angle obtus dans la première planche. Cet angle est aigu dans la seconde.

782. *1re planche, mesurée sur le trait carré* (79 sur 55).

(6) Des voyageurs sont attaqués, tués et dévalisés par des brigands dans un chemin creux surmonté par une voûte de rochers.

783. *2e planche, mesurée sur le trait carré, dont la partie supérieure subsiste seule dans les épreuves chiffrées* (77 sur 52).

(6) Dans la première planche, la canne ou cravache qui est sur le devant, à gauche, est distante du trait carré de plus d'un millimètre. Dans la seconde planche, cet objet touche le trait carré ou le bord de la planche. En outre, la première planche a une marge de un millimètre et demi au delà du trait carré du bas. Il n'y a aucune marge dans la seconde planche.

784. *1re planche, mesurée sur le trait carré* (78 sur 52).

(7) A droite, un gentilhomme et une dame vus par derrière. La dame tourne la tête à gauche, de manière qu'on la voit de profil. A gauche, un groupe d'arbres au pied d'un rocher. Dans le lointain, un village entremêlé d'arbres, et, à gauche, une colline nue.

785. *2e planche, mesurée sur le trait carré* (77 sur 51).

(7) Dans la première planche, la distance entre le trait carré supérieur et le haut du chapeau de l'homme est de dix-neuf millimètres. Cette distance n'est plus que de dix-huit millimètres dans la seconde planche.

786. *1re planche, mesurée sur le trait carré* (79 sur 53).

(8) Ronde de Pantalons et d'autres personnages de la Comédie italienne. Au milieu de la ronde, est un personnage qui danse en agitant un tambour de basque au-dessus de sa tête.

787. *2e planche, mesurée sur le trait carré* (79 sur 53).

(8) Dans la première planche, la plume à droite du Pantalon vu par le dos dans le fond, a deux millimètres. Elle a quatre millimètres dans la seconde planche.

788. *1re planche, sans trait carré* (80 sur 55).

(9) Plusieurs chevaux en liberté courent dans tous les sens.

789. *2e planche, mesurée sur le trait carré* (79 sur 54).

(9) La première planche n'est point entourée d'un trait carré. Ce trait existe sur la seconde.

790. *1re planche, sans trait carré* (80 sur 55).

(10) Deux figures du même homme, l'une finie à droite, l'autre au trait à gauche. Il est vu de profil, la tête couverte de son chapeau et courant à gauche, les mains étendues en avant.

791. *2e planche, sans trait carré* (86 sur 56).

(10) Elle est gravée en contre-partie.

792. *1re planche, sans trait carré* (82 sur 58).

(11) Deux figures du même homme, l'une finie à droite, et l'autre au trait à gauche. Il joue du violon. Le manche du violon de la figure ombrée est à trois millimètres de la marque du cuivre à droite.

793. *2e planche, sans trait carré* (86 sur 58).

(11) A l'endroit indiqué, la distance est de huit millimètres.

794. *1re planche, sans trait carré* (81 sur 56).

(12) Deux figures du même homme, l'une finie à droite, et l'autre au trait, à gauche. Il est vu de profil, se dirigeant à droite. Il tient son chapeau de la main droite.

795. *2e planche, sans trait carré* (86 sur 57).

(12) Le talon de la figure au trait est, dans la première planche, à treize millimètres de la marque du cuivre, à gauche. Cette distance est de vingt millimètres dans la seconde planche.

796. *1re planche, sans trait carré* (82 sur 59).

(13) Deux figures du même homme, l'une finie, à gauche, et l'autre, au trait, à droite. Il est vu de face, enveloppé dans son manteau garni de fourrure, dont il est couvert jusqu'au nez. Sa rapière touche son pied droit.

797. *2e planche, sans trait carré* (86 sur 59).

(13) Dans la première planche, l'extrémité du pied droit de la figure finie est à quinze millimètres du bord gauche de la marque du cuivre. Cette distance est de dix-sept millimètres dans la seconde planche.

798. *1re planche, sans trait carré* (83 sur 55).

(14) Deux figures du même homme, l'une finie, à droite, et l'autre, au trait, à gauche. Il est vu de trois quarts, dirigé à droite. Son bras droit est étendu en avant, et sa main s'appuie sur une canne dont l'extrémité inférieure touche son pied droit. Son manteau, garni de fourrures, est posé sur son épaule gauche et l'extrémité en est soulevée par sa rapière. L'aigrette du chapeau, dans les deux figures, touche la marque supérieure du cuivre. La rapière de la figure au trait touche la marque du cuivre à gauche.

799. *2e planche, sans trait carré* (84 sur 56).

(14) Aux endroits indiqués, les aigrettes et la rapière sont distantes des marques du cuivre de plus de deux millimètres.

800. *1re planche, sans trait carré* (82 sur 60).

(15) Deux figures du même homme, l'une, finie, à droite, et l'autre, au trait, à gauche. Vu par derrière, le bras droit appuyé sur un socle et le pied droit sur une marche, il a la main gauche appuyée sur sa rapière dont l'extrémité inférieure touche la terre. Il n'y a pas de socle à la figure au trait.

801. *2e planche, sans trait carré* (84 sur 57).

(15) Dans la première planche, la pointe de la rapière de la figure au trait est à seize millimètres de la marque du cuivre, à gauche. Cette distance est de dix-neuf millimètres dans la seconde planche.

802. *1re planche, sans trait carré* (80 sur 55).

(16) Deux figures du même homme, l'une, finie, à gauche, et l'autre, au trait, à droite. Il est vu, par derrière, debout, le bras

droit étendu horizontalement ; les trois premiers doigts de la main sont ouverts. Son manteau, porté en sautoir sur l'épaule gauche, laisse à découvert toute la partie droite de son corps.

803. *2e planche, sans trait carré* (84 sur 55).

(16) La figure ombrée, dans la partie la plus rapprochée de la marque du cuivre, à gauche, en est distante, dans la première planche, de sept millimètres. Cette distance est de quatorze millimètres dans la seconde planche.

804. *1re planche, mesurée sur le trait carré* (77 sur 52).

(17) Deux figures de femme terminées. Celle de gauche est une jeune dame, vue de profil et dirigée à droite. Celle de droite représente une vieille femme dirigée à gauche. Elle s'appuie sur un bâton qu'elle tient de la main gauche. Le trait carré est fortement marqué ; la distance entre les chapeaux des personnages est de vingt-neuf millimètres.

805. *2e planche, mesurée sur le trait carré* (78 sur 51).

(17) Le trait carré est légèrement tracé ; il a presque disparu dans les épreuves de la suite chiffrée. La distance ci-dessus indiquée n'est plus que de vingt-huit millimètres.

806. *1re planche, sans trait carré* (81 sur 55).

(18) Deux figures du même homme, l'une, finie, à gauche, et l'autre, au trait, à droite. Il est vu de trois quarts, dirigé à gauche et coiffé d'un chapeau sans plumes : il est couvert d'une sorte de vêtement ecclésiastique, très-ample et très-long, qui ne laisse pas apercevoir ses pieds, et dont une extrémité est relevée par sa main gauche qu'on ne voit pas. De la main droite il fait un geste vers la terre.

807. *2e planche, sans trait carré* (85 sur 57).

(18) Elle est gravée en contre-partie.

808. *1re planche, sans trait carré* (82 sur 61).

(19) Deux figures du même homme, l'une, finie, à droite, et l'autre, au trait, à gauche ; il est vu de trois quarts, se dirigeant à gauche ; il retourne la tête à droite où il regarde. Son bras et sa main sont cachés par son manteau sous lequel on voit sa rapière ; il est coiffé d'un chapeau à plumes.

809. *2e planche, sans trait carré* (86 sur 57).

(19) L'œil gauche du personnage au trait, qui est à quatorze millimètres de la marque supérieure du cuivre, dans la première planche, n'est, dans celle-ci, qu'à douze millimètres.

810. *1re planche, sans trait carré* (83 sur 56).

(20) Deux figures du même homme, l'une, finie, à gauche, et l'autre, au trait, à droite. Il est vu par derrière, enveloppé dans un manteau dont une des extrémités inférieures est relevée sur son épaule gauche.

811. *2e planche, sans trait carré* (87 sur 58).

(20) L'extrémité du manteau le plus à droite de la figure au trait est à sept millimètres de la marque du cuivre, à droite, dans la première planche, et à treize millimètres dans la seconde.

812. *1re planche, sans trait carré* (84 sur 51).

(21) Deux figures du même homme, l'une, finie, à droite, et l'autre, au trait, à gauche. Il est debout, vu de face, regardant à gauche. Son manteau, jeté sur son épaule gauche, passe sous son

bras droit qui est découvert. Sa main droite est appuyée sur sa hanche ; de la gauche il retient son manteau en s'appuyant sur la garde de son épée.

813. *2e planche, sans trait carré* (87 sur 56).

(21) La pointe du pied gauche de la figure finie, qui, dans la première planche, est à quinze millimètres de la marque du cuivre, à droite, est, dans celle-ci, à vingt-un millimètres.

814. *1re planche, sans trait carré* (80 sur 54).

(22) Deux figures du même homme, l'une, finie, à gauche, et l'autre, au trait, à droite ; il tient de la main gauche un bâton et de la droite un gobelet.

815. *2e planche, sans trait carré* (86 sur 58).

(22) Dans la première planche, l'extrémité supérieure du bâton tenu par la figure au trait est à quinze millimètres de la marque du cuivre, à droite ; dans la seconde planche, cette distance est de vingt-deux millimètres.

816. *1re planche, sans trait carré* (82 sur 56).

(23) Deux figures du même homme, l'une, finie, à gauche, et l'autre, au trait, à droite. Il est vu de trois quarts, dirigé à gauche, la jambe gauche en avant. Le haut de son manteau, garni de fourrures, descend sur ses reins. De la main gauche, il soutient sa rapière qui soulève le bas du manteau. L'ombre portée, qui se trouve sous la figure finie, s'étend jusqu'à un millimètre de la marque du cuivre, à gauche.

817. *2e planche, sans trait carré* (86 sur 57).

(23) L'ombre portée dont nous venons de parler est distante de trois millimètres de la marque du cuivre, à gauche.

818. *1re planche, mesurée sur le trait carré* (79 sur 53).

(24) Deux duellistes combattant à l'épée. Celui de droite détourne avec la main l'épée de son adversaire et lui plonge la sienne dans le corps qu'elle traverse de part en part.

819. *2e planche, mesurée sur le trait carré* (79 sur 53).

(24) Dans la première planche, le pied droit du duelliste, à gauche, est à quatre millimètres et demi de son manteau jeté en avant de lui ; dans la seconde planche, cette distance n'est que de trois millimètres.

820. *1re planche, mesurée sur le trait carré* (80 sur 53).

(25) Deux duellistes combattant avec l'épée et le poignard. Celui de droite écarte l'épée de son adversaire avec son poignard, qu'il tient de la main gauche, et lui porte un coup d'épée au visage.

821. *2e planche, mesurée sur le trait carré* (81 sur 53).

(25) Dans la première planche, les terrasses, mesurées au milieu du trait carré, ont onze millimètres ; elles en ont treize dans la seconde.

822. *1re planche, mesurée sur le trait carré* (79 sur 53).

(26) Sur le premier plan, à droite, est un paysan au dos voûté, portant une bêche sur son épaule droite et se dirigeant à gauche. Il tient un bâton de la main gauche. Derrière lui un petit arbre mort. Dans le lointain, un petit paysage où l'on voit quelques maisons, des arbres et une colline.

823. *2e planche, mesurée sur le trait carré* (78 sur 52).

(26) Dans la première planche, la distance de l'extrémité du pied gauche de l'homme, à l'angle de la première maison du fond,

est de vingt-neuf millimètres. Dans la seconde planche, cette distance n'est que de vingt-sept millimètres.

824. *1re planche, mesurée sur le trait carré* (78 sur 56).

(27) A gauche, sur le premier plan, un homme et son chien sont assaillis par des abeilles. Dans le fond, un paysage montueux.

825. *2e planche, mesurée sur le trait carré* (77 sur 57).

(27) Dans la seconde planche, les deux plumes du bonnet de l'homme se rejoignent à leurs extrémités, tandis que, dans la première planche, il existe entre ces extrémités une distance de trois millimètres.

826. *1re planche, mesurée sur le trait carré* (80 sur 77).

(28) Un vieux paysan vu de trois quarts tenant de la main gauche un panier mou et, de la droite, un bâton, à l'aide duquel il soutient sa marche. A droite, un vieil arbre mort; à gauche, un rocher garni de quelques arbres, à l'extrémité duquel broute une chèvre. Ce rocher domine la mer, sur laquelle on voit une petite barque.

827. *2e planche, mesurée sur le trait carré* (79 sur 58).

(28) Dans la première planche, une petite branche, à la droite du haut, s'étend jusqu'à deux millimètres environ du trait carré. Dans la seconde planche, l'arbre est traité différemment. Le feuillage est plus ramassé et la branche la plus élevée est distante du trait carré de trois millimètres.

828. *1re planche, mesurée sur le trait carré* (80 sur 57).

(29) A gauche, un paysan assis au pied d'un rocher est occupé à se déchausser. A droite, un âne vu par derrière. Dans le fond,

une colline boisée traversée par une route bordée de maisons, à gauche.

829. *2e planche, mesurée sur le trait carré* (79 sur 57).

(29) Le petit arbre qui sort du rocher, au-dessus de la tête de l'homme, est traité d'une manière différente dans la seconde planche. La partie du rocher qui se trouve coupée par le trait carré du haut a seize millimètres et demi dans la première planche et quinze millimètres et demi dans la seconde.

830. *1re planche, mesurée sur le trait carré* (79 sur 52).

(30) A gauche, un paysan, accroupi sous un arbre dont on n'aperçoit que le tronc, satisfait un besoin naturel. Plus loin, un cheval en pâture non loin d'une ruine.

831. *2e planche, mesurée sur le trait carré* (78 sur 51).

(30) La seconde planche ne présente pas la marge blanche, de quatre millimètres par le bas et de deux millimètres en haut, qu'on remarque dans la première.

832. *1re planche, mesurée sur le trait carré* (79 sur 55).

(31) A droite, un vieux pâtre, près d'un arbre, joue du flageolet en se courbant sur son bâton. Son chien est à ses pieds. Au milieu, deux chèvres et deux moutons; à gauche, un mouton dont on ne voit qu'une partie. Dans le fond, une colline surmontée d'un château auquel on parvient par un chemin creux.

833. *2e planche, mesurée sur le trait carré* (79 sur 55).

(31) Le trait carré, qui manque au côté droit de l'estampe dans la première planche, est parfaitement exprimé dans la seconde. La queue de la chèvre qui broute se détache, par le bas, dans la première planche, tandis que, dans la seconde, elle tou-

che la jambe de l'animal. Enfin, la corne de cette chèvre rencontre l'oreille du mouton dans la seconde planche, tandis qu'elle ne la touche pas dans la première.

834. *1re planche, mesurée sur le trait carré, qui manque par le bas* (80 sur 55).

(32) Deux figures grotesques d'hommes dansants. Le personnage, à gauche, joue du tambour de basque, et celui de droite du flageolet; ce dernier a les pieds nus et porte ses souliers attachés en sautoir à sa ceinture, derrière son dos.

835. *2e planche, sans aucun trait carré* (86 sur 57).

(32) Dans la première planche, le pied gauche de la figure, à droite, est à un millimètre de la marque du cuivre; il est à sept millimètres dans la seconde.

836. *1re planche, mesurée sur le trait carré* (80 sur 54).

(33) Deux figures grotesques; un homme et une femme. L'homme est à droite, regardant à gauche en jouant de la mandoline devant une femme qui danse en regardant à droite.

837. *2e planche, mesurée sur le trait carré* (78 sur 55).

(33) Dans la première planche, le coude de la femme est à deux millimètres du trait carré; dans la seconde, il en est tout au plus à un demi-millimètre. En outre, le pied de la femme touche le trait carré dans la première planche, et, dans la seconde, il en est à plus de deux millimètres.

838. *1re planche, mesurée sur le trait carré* (77 sur 52).

(34) Deux Pantalons, tournés dos à dos, se regardent en dansant. Ils ont les jambes entièrement nues et sans aucun ornement. Celui de droite fait un geste obscène.

839. *2e planche, mesurée sur le trait carré* (77 sur 52).

(34) Dans la seconde planche, il y a environ un millimètre de moins que dans la première entre le trait carré, à droite, et la marque du cuivre.

840. *1re planche, mesurée sur le trait carré* (78 sur 53).

(35) Deux Pantalons, l'un vu de profil et l'autre de trois quarts, dansent en se regardant. L'un et l'autre portent au-dessus de la cheville une espèce d'anneau formé de gros grains.

841. *2e planche, mesurée sur le trait carré* (78 sur 51).

(35) Dans la première planche, le pied du Pantalon de droite touche presque le trait carré; dans la seconde planche, il y a un millimètre de distance.

842. *1re planche, mesurée sur le trait carré* (80 sur 53).

(36) Un malade est assis au pied d'un rocher, et regarde un hospice, vers lequel il fait une indication de la main droite. Plusieurs autres malades et un religieux sont au milieu et à gauche de la composition.

843. *2e planche, mesurée sur le trait carré* (79 sur 53).

(36) Dans la première planche, la partie la plus avancée des plantes qui se trouvent sur le rocher, à la droite du haut, est distante du trait carré, à droite, de dix-neuf millimètres; tandis que, dans la seconde planche, cette distance est de vingt millimètres et demi.

844. *1re planche, mesurée sur le trait carré* (79 sur 53).

(37) Au premier plan, à gauche, on voit un paysan portant une hotte sur son épaule gauche à l'aide d'un bâton; de la main droite, il tient un pot à vinaigre.

Au second plan, et au milieu de l'estampe, on voit plusieurs hommes à table. L'un d'eux est pris de vomissements. Au fond, une rue.

845. *2e planche, mesurée sur le trait carré qui a disparu dans les épreuves chiffrées* (79 sur 54).

(37) Dans la seconde planche, les plumes du bonnet de l'homme qui est à l'angle gauche de la table, dans le fond, touchent les feuilles de l'arbre. Dans la première planche, il y a une distance de deux millimètres à l'endroit indiqué.

846. *1re planche, mesurée sur le trait carré* (81 sur 54).

(38) A droite, sur le premier plan, un officier, vu de profil et marchant à gauche, fait une indication de la main droite qui tient un bâton. Plus loin, des troupes en marche descendent une colline. Dans le fond, à gauche, une ville en flammes.

847. *2e planche, mesurée sur le trait carré, qui a disparu en grande partie dans la suite chiffrée* (79 sur 55).

(38) Dans la première planche, l'aigrette de l'officier est distante du trait carré de deux millimètres. Dans la seconde planche, cette distance est à peine d'un quart de millimètre.

848. *1re planche, mesurée sur le trait carré* (79 sur 55).

(39) Au milieu, un officier à cheval galoppe vers la droite en tenant de la main gauche un bâton de commandement. A gauche, dans le lointain, une ville fortifiée bâtie sur une colline, au pied de laquelle se livre une bataille.

849. *2e planche, mesurée sur le trait carré, qui est en partie effacé dans les épreuves de la suite chiffrée* (78 sur 55).

(39) Dans la première planche, on voit à peine le fouet du petit homme qui conduit les chevaux traînant le premier canon, à droite, dans le fond, près de la terrasse du premier plan. Dans la seconde planche, ce fouet passe au-dessus de la tête du conducteur.

850. *1re planche, sans trait carré* (81 sur 54).

(40) Sur le premier plan, un enseigne est vu par derrière, élevant au-dessus de sa tête un étendard aux armes de Médicis qu'il tient de la main droite. Le lointain représente une bataille.

851. *2e planche, mesurée sur le trait carré, qui est en partie effacé dans les épreuves chiffrées* (80 sur 55).

(40) Dans la première planche, le talon gauche de l'enseigne est à trois millimètres de la marque inférieure du cuivre. Dans la seconde planche, il y a cinq millimètres et demi entre le talon et le trait carré.

852. *1re planche, mesurée sur le trait carré* (74 sur 51).

(41) Cette estampe représente un souvenir des combats de gladiateurs. Dans un amphithéâtre en ruines, dont les gradins sont vides, on aperçoit, au premier plan, un soldat désarmé qui lève les mains vers le ciel. On voit, dans l'amphithéâtre, divers groupes de combattants.

853. *2e planche, mesurée sur le trait carré* (74 sur 51).

(41) Dans la première planche, l'homme assis à droite auquel un soldat enfonce une épée dans le dos, est couvert de son armure. Dans la seconde planche, il est nu jusqu'à la ceinture.

834. *1re planche, mesurée sur le trait carré* (78 sur 52).

(42) Vue d'une place publique animée d'un grand nombre de personnages et au milieu de laquelle s'élève une statue équestre. Sur le premier plan, à gauche, est un vieux mendiant appuyé sur son bâton et tenant son chapeau à la main.

835. *2e planche, mesurée sur le trait carré, qui a presque disparu dans les épreuves de la suite chiffrée* (78 sur 52).

(42) Dans la première planche, on voit, au delà du trait carré, une marge de plus d'un millimètre en tous sens. Dans la seconde planche, cette marge est tout au plus d'un demi-millimètre.

836. *1re planche, mesurée sur le trait carré* (78 sur 52).

(43) Vue d'un feu d'artifice tiré sur l'Arno, entre deux ponts, et qui rappelle, en partie, la composition de l'Eventail décrite ci-dessus n° 617. Les ponts et les quais sont couverts d'une multitude de spectateurs.

837. *2e planche, mesurée sur le trait carré* (77 sur 52).

(43) Dans la première planche, le sabre d'un des personnages, sur le premier plan, à gauche, touche presque la jambe d'un personnage vêtu à la turque. Dans la seconde planche, la distance est de plus d'un millimètre. La petite marge blanche qui est au delà du trait carré, dans la première planche, a de un à deux millimètres; tandis qu'elle n'a partout qu'un millimètre dans la seconde.

838. *1re planche, mesurée sur le trait carré* (78 sur 54).

(44) Sur une place publique, au fond de laquelle on aperçoit, à droite, une espèce de clocher, et, à gauche, une statue éques-

tre. On voit une troupe de cavaliers tournant autour d'un piédestal surmonté d'un drapeau et entouré de nombreux spectateurs. A gauche, sur le premier plan, est un gentilhomme vu par derrière et qui occupe toute la hauteur de l'estampe. Il fait une indication de la main droite. — Baldinucci donne, ainsi qu'il suit, le sujet de cette pièce : *I tributi delle citta, terre, e castelli che s'offeriscono al granduca nella festa di san Giovani.*

859. *2e planche, mesurée sur le trait carré, qui a presque entièrement disparu dans les épreuves de la suite chiffrée* (76 sur 54).

(44) Dans la première planche, on voit partout, au delà du trait carré, une marge de deux millimètres. Cette marge a tout au plus un millimètre dans la seconde planche.

860. *1re planche, mesurée sur le trait carré* (81 sur 54).

(45) Vue d'une place publique animée d'une multitude de personnages. A droite, est une église précédée d'un campanile surmonté d'un drapeau aux armes de Médicis. A gauche, sur le premier plan, un gentilhomme, vu de profil, regarde vers la place, la main droite appuyée sur sa hanche. Le fond est terminé par des collines nues.

861. *2e planche, mesurée sur le trait carré, qui a presque entièrement disparu dans les épreuves de la suite chiffrée* (80 sur 53).

(45) Dans la première planche, le collet de l'homme, à gauche, est à quatre millimètres du trait carré. Dans la seconde, cette distance est de cinq millimètres.

862. *1re planche, mesurée sur le trait carré* (78 sur 54).

(46) Vue d'une course de chars sur une place publique. Cette course, qu'on appelle, en Italie, *Palio delle carrette*, s'exécute

autour d'une barrière disposée horizontalement et terminée par deux bornes. Celle de droite, qui sert de but, est ornée du *Palio*, morceau d'étoffe destiné au vainqueur. Autour de la place, on voit un grand nombre de personnages. A gauche, sur le premier plan, un jeune homme, couvert d'un manteau et les mains jointes, regarde la course.

863. *2e planche, mesurée sur la marque du cuivre* (79 sur 55).

(46) Dans la première planche, on voit partout au delà du trait carré une marge de deux à trois millimètres. Dans la seconde planche cette marge n'existe pas.

864. *1re planche, mesurée sur le trait carré* (76 sur 53).

(47) Vue de la place *del Prato*, à Florence, dans laquelle s'exécute la course de chevaux appelée : *La Scappata de' Barberi al Palio*. De tous côtés, on voit une foule de spectateurs à pied, à cheval et en carrosse.

865. *2e planche, mesurée sur le trait carré, qui a presque entièrement disparu dans les épreuves de la suite chiffrée* (77 sur 54).

(47) Dans la première planche, la marge, à droite, mesurée à l'angle du haut, a plus de quatre millimètres, et de l'autre côté, il y a deux millimètres de marge. Dans la seconde planche, il n'y a partout qu'un millimètre.

866. *1re planche, mesurée sur le trait carré* (79 sur 53).

(48) Vue d'une joûte ou fête dans une grande place, sur laquelle a été établi un champ clos rectangulaire. En avant, et sur le premier plan, un homme vu de face bat du tambour. Le fond se termine par des monuments somptueux.

867. *2e planche, mesurée sur le trait carré, qui a presque entièrement disparu dans les épreuves de la suite chiffrée* (78 sur 54).

(48) Dans la seconde planche, l'épée de l'homme battant du tambour cache entièrement la queue d'un cheval monté par un gentilhomme qu'on aperçoit entre les jambes du tambour. Dans la première planche, la queue du cheval dépasse l'épée.

868-881. *Fantaisies* (*).

Suite de quatorze pièces, titre compris. Chacune des treize pièces de la suite contient trois figures. Sur onze pièces, on voit une femme entre deux hommes. Sur une autre (n° 5 de la suite chiffrée) on voit trois hommes, et, sur la dernière, trois femmes. Suivant Marietté, cette suite a été faite pour l'usage de ceux qui apprenaient à dessiner à la plume.

Largeur : 81 *à* 82 *millim. Hauteur :* 57 *à* 62 *millim.*

Sauf le titre et la dernière planche, dont les états seront décrits séparément, on connaît deux états de ces planches, qui sont conservées, à Nancy, dans le cabinet de M. Thiéry. Elles n'ont point de trait carré.

I. Avant les numéros. On lit seulement au milieu du bas de chaque pièce : *Cum priuile Roy. Israel excudit.* Au n° 4 de la suite, on lit en toutes lettres : *Priuilege.*

II. Les treize dernières pièces ont été chiffrées à gauche par Fagnani.

(*) Cette suite a été copiée.

868. *Titre.*

Il est renfermé dans un cartouche armorié en haut et surmonté d'une couronne de comte. A droite, et à l'extérieur du cartouche, un homme enveloppé dans son manteau. A gauche, et aussi à l'extérieur, une femme portant un panier. Dans le haut, deux amours, assis sur des chapiteaux, tiennent une guirlande de fleurs. Au-dessous de la couronne de comte, sont les armes du dédicataire enfermées dans un petit cartouche dont les draperies descendent jusque sur l'inscription qui est ainsi conçue : LES FANTASIES. | *De Noble* I. CALLOT. *Mises en* | *lumière par* ISRAEL *son amy :* | *Et dediees.* | *A. Monseigneur* IEAN LOVIS | *de* BAVFFREMONT. *Comte de* | *Randan Baron du Luguet.* | 1635. — On lit, au-dessous du cartouche : *Cum Priuilegie Reg. Israel excu.*

On connaît deux états de ce titre :

I. Avant toute lettre et avant les armes du dédicataire dans le cartouche supérieur. — *Très-rare.*

II. C'est celui qui vient d'être décrit.

Il est vraisemblable que les états indiqués ne sont pas les seuls. Comme on rencontre des épreuves du titre avant toute lettre, il est à présumer qu'il en existe aussi des épreuves avant l'*excudit* d'Israel. Toutefois, nous n'en avons jamais vu de telles dans les collections les plus riches, et nous n'avons même rencontré qu'une seule épreuve du titre avant la lettre.

869.

(1) L'homme à droite est vu de profil, regardant à gauche. Il est coiffé d'un chapeau à plumes. De la main droite, qui sort de son manteau, il fait une indication en avant. L'homme à gauche est vu de face, enveloppé dans son manteau, couvert d'un chapeau large à plumes frisées. La femme du milieu est vue par derrière; sa tête est nue et surmontée d'une aigrette ; elle relève sa robe de la main droite et l'on ne voit pas ses mains.

870.

(2) L'homme à droite est vu de profil, regardant à gauche. Ses deux bras sont l'un sur l'autre. Sa main droite est à la hauteur de la ceinture. Il est coiffé d'un petit chapeau très-haut de forme, à petits bords, et surmonté d'une aigrette. L'homme à gauche est vu de profil, dirigé à droite, enveloppé dans une espèce de paletot, dont les manches sont pendantes. Il porte le pied gauche en avant. La plume de son bonnet est relevée au-dessus de sa tête. La femme du milieu est vue de trois quarts, dirigée à gauche. De la main gauche, elle fait une indication en avant.

871.

(3) Une femme pince de la guitare entre deux hommes. Celui de droite, dirigé à gauche, la regarde. Celui de gauche est vu de face.

872.

(4) Une femme est vue de face entre deux hommes. Sa main gauche est appuyée sur sa hanche, et, de la droite, elle fait une indication vers la gauche. L'homme à droite est vu par le dos et fait une indication à gauche. Celui de gauche porte son manteau enroulé autour de son corps, de manière à découvrir son bras droit.

873.

(5) Trois figures d'hommes. Celui de gauche est vu par derrière. Les ombres portées des personnages sont dirigées à gauche.

874.

(6) L'homme à droite est dirigé à gauche, vu de trois quarts. Son manteau est rejeté sur l'épaule droite, et son épée touche la terre. De la main gauche, il fait une indication en avant. L'homme

à gauche, vu de face, est couvert d'un manteau à manches flottantes, dont il s'enveloppe en rejetant un des coins sur son épaule droite. Au milieu, la femme tient ses mains sur ses hanches.

875.

(7) A droite, un homme, vu de face, sans manteau, appuie sa main droite sur une canne et sa gauche sur sa hanche. A gauche, l'homme est vu de profil, dirigé à droite, sans manteau. Sa main droite repose sur sa hanche. Au milieu, une femme, tête nue, avec une robe longue.

876.

(8) A droite, un homme, vu par derrière, couvert d'un manteau à manches flottantes fendues jusqu'au milieu du dos. A gauche, un homme, vu de trois quarts, faisant une indication de la main gauche. Au milieu, une femme, tête nue, dont la robe est retroussée, fait une indication de la main gauche.

877.

(9) L'homme à droite est vêtu d'une pelisse garnie de fourrures par le bas. Il est vu de profil et dirigé à gauche. L'homme de gauche est vu par derrière, tenant les mains derrière le dos ; sa pelisse est également garnie de fourrures. Au milieu, est une femme, tenant les deux mains l'une sur l'autre, appuyées sur son ventre.

878.

(10) A droite, un homme, coiffé d'une espèce de casquette, enveloppé d'un manteau d'où sort son bras gauche qu'il tient derrière le dos. A gauche, un jeune homme, vu de profil, portant un fusil sur son épaule droite, et tenant de la main gauche un vidercome que vient de remplir, en partie, une femme placée au milieu, et qui tient entre ses bras une bouteille à large ventre.

879.

(11) L'homme à droite est vu de profil, dirigé à gauche. Ses mains sont cachées sous son manteau. Il est armé d'un sabre dont le fourreau dépasse son manteau. Les mêmes indications s'appliquent à l'homme de gauche, avec cette différence qu'il est vu de face. La femme du milieu porte sur son épaule droite un long manteau dont les plis traînent à terre. Elle est vue de face, la tête couverte d'un chapeau à plumes. Sa main gauche est appuyée sur sa hanche.

880.

(12) L'homme à droite est vu de face. Il tient sa main gauche sur sa poitrine. L'homme à gauche est vu de profil, dirigé à droite. Au milieu, la femme est vue de face; sa main gauche est étendue sur son ventre, et la droite repose sur sa hanche.

881.

(13) A droite, une femme portant un panier sous son bras droit. Au milieu, une femme, vue de face, portant un enfant sur son bras droit. A gauche, une vieille femme, portant une hotte, tient un bâton de la main gauche.

On connaît quatre états de cette pièce :

I. On lit, à gauche : *I. Callot in. f.*

II. A la suite de cette inscription, on lit : *Cum Priuile. Reg. Israel excudit*

III. Les mots ajoutés dans le second état ont été remplacés par : *I. siluestre ex. cum priuil. Regis.*

IV. On lit le n° 13 à la suite du mot *Regis.*

882. *Cérémonie dans une église.*

Dans la nef d'une église, remplie d'une foule innombrable, on voit, à gauche, sous un dais, un prince coiffé d'un chapeau à plumes, ayant à côté de lui une dame. Un seigneur, agenouillé devant ces personnages, leur fait une lecture, en tenant un papier déployé devant lui, pendant que deux autres personnages debout paraissent suivre cette lecture sur les doubles du même acte. Au fond, près de l'autel, est assis un évêque, assisté de ses acolytes. Dans une galerie circulaire, établie autour du dôme de l'église, on voit une troupe de musiciens jouant de divers instruments. — *Très-rare.*

On lit, à la droite du bas : *Iulius Pariggi In IC.* (C traversé par un l) *F.*

Largeur : 500 *millim.*? *Hauteur :* 432 *millim.*?

Nous n'avons pas pu découvrir le sujet de cette rare estampe. La seule épreuve que nous en avons vue se trouve au Cabinet des estampes. C'est évidemment une pièce de circonstance exécutée à Florence, vers 1616, dont l'explication doit se trouver dans des légendes placées au bas de l'estampe, et auxquelles correspondent des numéros et des lettres de renvoi qui font pressentir un texte. L'épreuve qui a passé sous nos yeux ne présente ni marque du cuivre, ni trait carré, et ses dimensions doivent être un peu plus considérables que celles que nous indiquons.

883. *Pièce de dédicace à Cosme de Médicis.*

Elle est gravée au burin et probablement pour un livre dédié à Cosme de Médicis. La gravure est dans le goût de celle de la suite des Miracles de l'Annonciade décrite ci-dessus, nos 261 à 301. On lit sur un autel :

C. O S. M O — Et au bas : MILLE TVI PACIFICI ET DVCENTI HIS QVI CVSTODIVNT FRUCTVS EIVS. C^{l} VIII. Dans le haut, on voit, sur un croissant, la vierge entourée de saints et tenant entre ses bras son divin fils. — Morceau anonyme.

Nous n'avons pu mesurer cette pièce, qui est en hauteur et dont les dimensions sont à peu près celle d'un in-8° ordinaire.

Dans la description qui précède, nous croyons n'avoir omis aucune suite ou pièce qu'on puisse attribuer à Callot avec certitude. Néanmoins notre nomenclature pourra sembler incomplète aux personnes qui n'y trouveront pas l'indication de plusieurs morceaux qu'on rencontre dans presque toutes les collections de Callot.

Voici, pour quelques pièces, les motifs de notre silence.

La petite place de Sienne est de Gerardini.

Les Titans foudroyés par Jupiter sont de M. Greuter.

L'homme aux escargots est de C. David.

Les onze femmes dans différentes attitudes sont d'Israël Henriet.

Les douze vues de Florence, bien qu'elles portent le nom de Callot, sont gravées d'après lui par Collignon.

Les livres de paysage sont gravés par Noblesse et autres artistes médiocres qui travaillaient dans la boutique de Langlois.

Il nous serait facile de prolonger cette liste, que nous

donnons seulement par forme d'exemple, et dont l'achèvement serait un double emploi, puisque nous nous proposons de décrire à part les pièces faussement attribuées à Callot et celles qui ont été gravées sur ses dessins. Nous ne rangeons même pas ces pièces parmi les douteuses, qui forment une division spéciale de notre travail. Quant aux copies et aux imitations, la série en est tellement considérable, que nous renonçons à en donner la nomenclature complète ; nous décrirons seulement les principales.

OUVRAGES IMPRIMÉS

OFFERTS A L'ACADÉMIE EN 1856,

ET

INDICATION DES RAPPORTS

AUXQUELS ILS ONT DONNÉ LIEU.

OUVRAGES DES MEMBRES DE L'ACADÉMIE.

Membres titulaires.

La divine comédie de Dante Alighieri, traduction nouvelle accompagnée de notes et précédée d'un résumé historique et littéraire sur les temps antérieurs au Poëte, et d'une notice sur Dante et sur ses écrits, par M. (le comte) VICTOR DE SAINT-MAURIS, ancien Introducteur des ambassadeurs. Paris, Amyot, 1855. Deux vol. in-8°. — Commissaires : MM. EM. BURNOUF, G. DE DUMAST et A. MÉZIÈRES (Rapporteur).

Eloge de M. le baron Henrion de Pansey, premier Président de la Cour de Cassation, par M. PAILLART. Nancy, Grimblot et veuve Raybois, 1856. In-8° de 44 pages.

Histoire de Lorraine, par M. AUG. DIGOT. Nancy, Vagner, 1856. Six vol. in-8°.

Notice pour le plan d'Athènes antique, dressé par M. EMILE BURNOUF, membre de l'Ecole française

d'Athènes (*Extrait des Archives des missions étrangères*). Paris, Imprimerie impériale, février 1856. In-8° de 26 pages et 4 planches.

De la véritable orthographe du nom de Jeanne d'Arc, par M. G. DE DUMAST. Nancy, Grimblot et veuve Raybois, 1856. In-8° de 16 pages.

Supplément rectificatif au Mémoire sur les distributions d'Aliments cuits opérées en différents temps et chez différents peuples, par M. G. DE DUMAST. Nancy, Grimblot et veuve Raybois, 1856. In-8° de 8 pages.

Sur les vraies armoiries de la ville de Nancy, par M. G. DE DUMAST (Extrait du *Bulletin de la Société d'archéologie lorraine*). Nancy, A. Lepage, 1856. In-8° de 35 pages, et 1 planche coloriée.

Nouvelles recherches de bibliographie lorraine, par M. BEAUPRÉ. Chapitre IV (1635-1700). Nancy, Grimblot et veuve Raybois, 1856. In-8° de 64 et 4 pages.

Un dernier mot sur cette question : Jeanne d'Arc est-elle lorraine? par M. HENRI LEPAGE (Extrait du *Journal de la Société d'archéologie lorraine*). Nancy, A. Lepage, 1856. In-8° de 16 pages.

Présence de la Vivianite dans des ossements humains, par M. J. NICKLÈS. Nancy, imprimerie de veuve Raybois (1856). In-8° de 4 pages et 1 planche.

Travaux des Conseils d'hygiène publique et de salubrité du département de la Meurthe, pendant les années 1854 et 1855 (Rapport par M. le docteur LÉON PARISOT). Nancy, A. Lepage, 1856. Un vol. in-8°.

Rapport sur le service médical des circonscriptions

rurales dans le département de la Meurthe, pendant l'exercice 1855, par M. le docteur Edmond Simonin. 1er Rapport, 30 juin 1856. Nancy, Grimblot et veuve Raybois, 1856. Grand in-8° de 90 pages.

Recherches sur l'origine et les premiers temps de Nancy, par M. Henri Lepage. Nancy, A. Lepage, 1856. In-8° de 94 pages.

Une procédure de Sorciers au XVIe siècle, publiée par M. Henri Lepage (Nancy, Grimblot et veuve Raybois, 1856. Extrait de l'*Annuaire de la Meurthe pour* 1857). In-12 de 39 pages.

Flore de France, par MM. Grenier et Godron. Besançon, Dodivers, 1856. Tome III, seconde partie. Un vol. in-8°.

Protection des animaux; reproduction annotée des vérités mises en lumière dans l'article de M. Fée, intitulé : Il ne faut pas maltraiter les animaux (Par M. G. de Dumast. Extrait du *Bulletin de la Société régionale d'acclimatation pour le Nord-Est*). Nancy, Grimblot et veuve Raybois, 1856. In-8° de 24 pages.

Une précieuse conquête à faire, par M. G. de Dumast (Extrait du même Bulletin). Nancy, Grimblot et veuve Raybois, 1856. In-8° de 36 pages.

Sur deux nouveaux ouvrages de M. Fée : les souvenirs de la guerre d'Espagne et le voyage autour de ma bibliothèque, par M. G. de Dumast (Extrait du *Journal de la Meurthe et des Vosges*). Nancy, A. Lepage, 1856. In-8° de 10 pages.

La Galerie des Cerfs et le Musée lorrain au Palais

ducal de Nancy, par M. Henri Lepage. Nancy, Wiener, 1857. In-18 de 60 pages et 2 planches.

Annuaire administratif, statistique, historique, judiciaire et commercial de la Meurthe, par MM. Henri Lepage et George-Grimblot, 1857. Nancy, Grimblot et veuve Raybois. Un vol. in-12.

Syntaxe latine simplifiée (par M. Guibal). Nancy, Grimblot et veuve Raybois (1857). Grand in-8° de 7 pages.

Associés.

Rapport sur les objets concernant l'Histoire naturelle déposés au Musée vosgien pendant l'année 1855, par M. le docteur Mougeot père.

Résolution des questions relatives à l'épreuve pratique d'après le programme officiel du 20 avril 1853, par M. E. Reynaud. — Commissaires : MM. Chautard, Nicklès et Regneault (Rapporteur).

De la chlorose et des maladies chlorotiques; Des Eaux thermales d'Ems; Traitement du pied-bot; Considérations thérapeutiques sur la constitution médicale de Lunéville, par M. Putegnat.

Metz au moyen âge; Causerie archéologique, par M. G. Boulangé.

Etude médicale sur les principales sources d'Eaux minérales de France, d'Angleterre et d'Allemagne, par M. Herpin (de Metz).

Dénombrement des villages et gagnages des environs de Metz, par M. de Mardigny.

La Paix; Inondations, par Mme Fanny Denoix des Vergnes.

La broderie et les brodeuses vosgiennes, par M. Haxo.

Rapport sur les travaux du conseil d'hygiène du département de la Meuse, par M. Henriot.

Analyse des souvenirs d'un voyage dans la Tartarie, le Thibet et la Chine, et de l'Empire Chinois de l'abbé Huc; Le nombre quatre, chanson, par M. Albert-Montémont.

Catalogue raisonné des collections lorraines de M. Noel; supplément, seconde édition.

La médecine dans l'histoire; De la saignée et de ses détracteurs, par M. Constant Saucerotte.

Des indications et des contre-indications de l'hydrothérapie, par M. Lubanski.

Notice sur le patriarche Grégoire pendu à Constantinople; Saint-Pierre-sur-Dive, l'abbé Haymon et son livre (avec la réimpression du livre de l'abbé Haymon, intitulé : Histoire des Miracles, etc.). — Commissaires : MM. A. Digot, Lemachois et l'abbé Marchal (Rapporteur).

Œuvres complètes de M. le baron de Stassart.

Bienfaits du Christianisme dans la Société, par M. l'abbé Bénard. — Commissaires : MM. A. Digot, l'abbé Marchal (Rapporteur) et de Metz-Noblat.

Dell moto rotatorio dell' arco luminoso dell' elettromotore voltiano; Descrizione di uno spettrometro; Delle differenze che intercedono fragli effetti prodotti dalla luce e dal calorico sopra i cloruri e joduri d'argento; Ricerche

sulle leggi della capillarità, par M. l'abbé ZANTEDESCHI.

Notice sur les bas-reliefs du XVI^e^ siècle qui se voient près de la porte des Allemands à Metz; Notes pour servir à l'histoire de l'hôpital Saint-Nicolas, par M. CHABERT.

Nouvelle étude chimique sur les substances albuminoïdes, par M. N. DENIS.

Sur la constitution et la suspension des nuages; Note sur le ton des orchestres et des orgues, par M. DELEZENNE.

Le Postillon lorrain, pour 1857, par M. VAGNER.

Recherches sur les Sociétés littéraires et scientifiques à Orléans, par M. DUPUIS.

Etude sur le texte et le style du Nouveau Testament, par M. BERGER DE XIVREY.

L'Ozone; Le Hamac, nouvel appareil de suspension, par M. SCOUTETTEN. — Commissaires : MM. BLONDLOT, CHAUTARD et SIMONIN père (Rapporteur).

Carte et Aperçu de la constitution géologique du département de la Meurthe, par M. LEVALLOIS.

Quelques questions de géométrie et d'analyse algébrique; Nouvelles démonstrations de la formule du binôme de Newton; Cours élémentaire de topographie, par M. PAQUE. — Commissaires : MM. FAYE, GUIBAL (Rapporteur) et REGNEAULT.

Le Trèfle et son apôtre, par M. NAPOLÉON NICKLÈS.

Voyage autour de ma bibliothèque; Souvenirs de la guerre d'Espagne (1809-1813), par M. FÉE.

Discours prononcé à la rentrée de la Cour impériale d'Aix, par M. SAUDBREUIL.

Catalogus systematicus Bibliothecæ horti imperialis botanici Petropolitani, par M. Ernest de Berg.

Nécrologe liégeois pour 1855, par M. Ulysse Capitaine.

RECUEILS DES SOCIÉTÉS LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES.

Mémoires de la Société des Sciences, Lettres et Arts d'Abbeville.

Annales scientifiques, agricoles et industrielles du département de l'Aisne.

Séance publique annuelle de l'Académie des Sciences, Agriculture, Arts et Belles-Lettres d'Aix.

Bulletin de la Société d'Emulation du département de l'Allier.

Bulletin de la Société industrielle d'Angers et du département de Maine-et-Loire.

I. e R. Accademia Aretina di Scienze, Lettere ed Arti (*in Arrezo*).

Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Aube.

Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bayeux.

Bulletins de l'Athénée du Beauvaisis.

Séance publique de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Besançon.

Société archéologique de Béziers.

Séance publique de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bordeaux.

Procès-verbal de la Séance publique et de la Société

d'Agriculture, Commerce et Arts de Boulogne-sur-Mer.

Mémoires et Bulletin de l'Académie royale des Sciences et Belles-Lettres de Bruxelles.

Mémoires de la Société d'Agriculture et Commerce de Caen.

Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie (à Caen).

Séance publique et Mémoires de la Société d'Émulation de Cambrai.

Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Châlons-sur-Saône.

Mémoires de la Société impériale académique de Cherbourg.

Annales de l'Auvergne, publiées par la Société des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont-Ferrand.

Séance publique de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon.

Mémoires de la Société Dunkerquoise, pour l'encouragement des Sciences, des Lettres et des Arts.

Recueil de la Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Eure.

Mémoires de la Société académique de l'arrondissement de Falaise.

Mémoires de l'Académie du Gard.

Mémoires de la Société de Physique et d'Histoire naturelle de Genève.

Rapports de la Société biblique de Genève.

Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Lettres de Hainaut.

Résumé analytique des travaux de la Société Havraise d'études diverses.

Annales de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département d'Indre-et-Loire.

Recueil des travaux de la Société médicale du département d'Indre-et-Loire.

Précis des travaux de la Société d'Emulation du Jura.

Travaux de la Société d'Emulation de Liége.

Mémoires de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Lille.

Mémoires de la Société des Sciences naturelles du grand duché de Luxembourg.

Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon.

Annales de Sciences physiques et naturelles, d'Agriculture et d'Industrie de Lyon.

Mémoire de la Société linéenne de Lyon.

Compte rendu des travaux de la Société d'Agriculture, Sciences et Belles Lettres de Mâcon.

Séance publique de la Société d'Agriculture du département de la Marne.

Bulletin semestriel de la Société de médecine de Marseille.

Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Meaux.

Mémoires et analyses des travaux de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de Mende.

Mémoires de l'Académie impériale des Lettres, Sciences et Arts de Metz.

Sommaire des travaux de la Société des Sciences médicales du département de la Moselle.

Mémoires de la Société d'Histoire naturelle du département de la Moselle.

Bulletin de la Société d'Horticulture du département de la Moselle.

Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie (à Saint-Omer).

Mémoires de l'Académie de Munich.

Annales de l'Observatoire de Munich.

Compte rendu des travaux de la Société de Médecine de Nancy.

Bulletin de la Société régionale d'Acclimatation pour le N.-E., à Nancy.

Le Bon Cultivateur, publié par la Société centrale d'Agriculture de Nancy.

Bulletin de la Société d'Archéologie lorraine (à Nancy).

Journal de la Société d'Archéologie et du Comité du Musée lorrain.

Société de Saint-Vincent-de-Paul de Nancy.

Annales de la Société académique de Nantes.

Journal de la Section de Médecine de la Société académique de la Loire-Inférieure (à Nantes).

Annales de la Société des Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans.

Mémoires de l'Académie impériale des Sciences de l'Institut de France.

Mémoires et Annuaire de la Société des Antiquaires de France.

Annuaire de l'Institut des Provinces et des Congrès scientifiques de France.

Journal des travaux de l'Académie impériale, agricole, manufacturière et commerciale, et de la Société française de Statistique universelle.

Procès-verbaux des séances de l'Athénée des Arts de Paris.

Séance publique de la Société libre des Beaux-Arts de Paris.

Revue des Beaux-Arts, publiée par la Société libre des Beaux-Arts.

Résumé des travaux de la Société Entomologique de France.

Bulletin de la Société Géologique de France.

Assemblée générale et Journal de la Société de la Morale chrétienne.

Compte rendu des travaux de la Société Philotechnique de Paris.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie.

Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts du Puy.

Bulletin de la Société des Pyrénées orientales.

Séances et travaux de l'Académie de Reims.

Compte rendu des travaux de la Société des Sciences de Rennes.

Société d'Agriculture, Sciences et Belles-Lettres de Rochefort.

Atti dell' Accademia pontificia de' nuovi Lincei (*in Roma*).

Précis analytique des travaux de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen.

Séance publique de la Société libre d'Émulation de Rouen.

Bulletin de la Société de Médecine de Rouen.

Recueil dé la Société d'Agriculture de la Seine-Inférieure (à Rouen).

Mémoires de la Société d'Archéologie et de Numismatique de Saint-Pétersbourg.

Bulletin des travaux de la Société industrielle de Saint-Quentin.

Mémoires de la Société des Sciences morales, des Lettres et des Arts de Seine-et-Oise.

Mémoires de la Société d'Agriculture et des Arts du département de Seine-et-Oise.

Mémoires de l'Académie des Sciences, Agriculture, Commerce, Belles-Lettres et Arts du département de la Somme.

Mémoires de la Société d'Histoire naturelle de Strasbourg.

Nouveaux Mémoires de la Société des Sciences, Agriculture et Arts du Bas-Rhin (à Strasbourg).

Recueil agronomique publié par la Société d'Agriculture de Tarn-et-Garonne.

Mémoires de la Société des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse.

Séances publiques et Comptes rendus de la Société de Médecine, Chirurgie et Pharmacie de Toulouse.

Mémoires de la Société Archéologique de Touraine.

Bulletin de la Société historique et littéraire de Tournay.

Bulletin des Séances de la Société Vaudoise des Sciences naturelles.

Mémoires de la Société Philomatique de Verdun.

Annales de l'Institut impérial et royal de géologie de Vienne, en Autriche.

Annales de la Société d'Emulation des Vosges.

ENVOIS DIVERS.

Eglise Saint-Epvre à Nancy, par MM. l'abbé Grand-Eury et Louis Lallement.

Précis très-sommaire de l'Histoire de Lorraine, par M. Louis Lallement.

Budget départemental de la Meurthe, pour l'exercice 1856, avec un supplément.

Statuts et assemblées générales de 1854 et 1855 de la Société de Prévoyance et de Secours mutuels de Nancy.

De l'albinisme, par M. le docteur Cornaz.

Eloge de M. de Haldat, par M. Antonin Turck.

Traité sur l'épuisement de l'économie humaine et les maladies chroniques qui ont cette origine; Réponse à M. Saurel, par M. le docteur Salenave.

Notice historique sur M. Braconnot, par M. François Simonin.

Observations sur les principales causes de l'élévation du prix du pain et de la viande, par M. Victor Châtel.

Des enfants dans les prisons et devant la justice, par M. Vingtrinier.

Sur la purification du phosphore amorphe, par M. Ernest Nicklès.

Poésies Walonnes.

Congrès scientifique de France, 22e session. Deux volumes in-8°.

Rettificazione delle formule per assegnare il numero delle somme ognuna di due quadrati nelle quali un intero può spezzarsi; Delle due memorie sul magnetismo delle Rocce del Cav. Macedonio Melloni; Formule per determinare il numero delle intere soluzioni della $x^2 - y^2 = c$, *e loro consequenze; Alcune ricerche relative alla Teorica dei numeri;* Sur l'induction electrostatique; *Sull' associazioni di più condensatori fra loro per l'aumento della elettrostatica Tensione,* par M. le professeur Volpicelli.

Mémoire sur les routes du département de la Meurthe, par M. Vionnois.

La musique, poëme lyrique, par M. Lesguillon.

Œuvres du comte P. L. Rœderer, publiées par son fils le baron A. M. Rœderer, tome IV.

Etudes historiques sur l'ancien pays de Stavelot et de Malmédy, par M. de Noue.

Fables, par M. Bourquin.

Catalogue des Coléoptères de la collection de J.-B. Géhin; Catalogue synonymique des Coccinelliens observés dans le département de la Moselle; Rapport sur la pomme de terre Chardon; Lettre sur la galle des feuilles du poirier; Notes pour servir à l'histoire des insectes nuisibles à l'agriculture dans le département de la Moselle, par M. Géhin.

Notice historique sur le culte de Saint-Médard, par M. l'abbé Jules Corblet.

TABLEAU DES MEMBRES

COMPOSANT

L'ACADÉMIE DE STANISLAS [1]

SUIVANT L'ORDRE DE RÉCEPTION.

(JUILLET 1857.)

BUREAU POUR L'ANNÉE 1856.

Président : M. SCHUTZ.
Vice-Président : M. le Comte de SAINT-MAURIS.
Secrétaire perpétuel : M. Edmond SIMONIN.
Secrétaire annuel : M. A. MÉZIÈRES.
Bibliothécaire-Archiviste : M. SOYER-WILLEMET.

MEMBRES TITULAIRES.

1805. 8 Juin. M. Justin LAMOUREUX, Juge honoraire au Tribunal de première instance.

(1) L'Académie, fondée par STANISLAS, le 28 Décembre 1750, et supprimée, avec les autres Académies et Sociétés savantes et littéraires de France, le 8 Août 1793, a été rétablie le 25 juillet 1802.

1822. 7 Févr. M. Soyer-Willemet, Bibliothécaire en chef de la ville.

1824. 3 Mai. M. Baillard, ancien Professeur de Rhétorique.

1826. 13 Avril. M. le baron Guerrier de Dumast, ancien Sous-Intendant militaire (Associé depuis le 5 Juin 1817).

10 Mai. M. Paul Laurent, ancien Inspecteur des eaux et forêts.

1828. 3 Janv. M. Gérard-Grandville, Secrétaire en chef de la Mairie.

1830. 1er Avril. M. Auguste Monnier, Président de la Société centrale d'Agriculture.

1831. 3 Mars. M. Piroux, Directeur de l'Institution des Sourds-Muets.

1833. 4 Juil. M. Guibal, ancien Professeur à l'École d'artillerie de Valence (Associé depuis le 2 Juillet 1818).

1834. 18 Déc. M. Regneault, Professeur de Mathématiques à l'École impériale forestière.

1838. 7 Juin. M. Simonin père, Directeur honoraire de l'École préparatoire de Médecine et de Pharmacie.

1840. 5 Mars. M. Godron, Doyen de la Faculté des Sciences.

1842. 25 Août. M. Beaupré, Conseiller à la Cour impériale (Associé depuis le 28 Novembre 1839).

10 Nov. M. Schütz, Homme de lettres.

1843. 19 Janv. M. Edmond Simonin, Directeur de l'École de Médecine (Associé depuis le 4 Février 1841).

1844. 4 Janv. M. Blondlot, Professeur à l'École de Médecine.

1846. 19 Nov. M. Digot, Docteur en Droit (Associé depuis le 11 Novembre 1841).

1847. 18 Nov. M. Henri Lepage, Archiviste du département (Associé depuis le 19 mars 1840).

1849. 1er Fév. M. le comte DE WARREN, ancien Officier au service du gouvernement britannique (Associé depuis le 18 Mai 1846).

1850. 21 Nov. M. MOREY, Architecte de la ville (Associé depuis le 2 Mai 1850).

19 Déc. M. MARCHAL, Curé de la paroisse Saint-Pierre.

1851. 6 Févr. M. MEAUME, Professeur de Législation et de Jurisprudence à l'Ecole impériale forestière (Associé depuis le 18 Mai 1846).

1852. 24 Juin. M. PAILLART, Premier Président honoraire de la Cour impériale.

1853. 6 Janv. M. DE METZ-NOBLAT, Homme de lettres.

24 Févr. M. le baron DE SAINT-VINCENT, Conseiller à la Cour impériale.

1854. 24 Mars. M. Léon PARISOT, Professeur à l'École de Médecine.

17 Nov. M. BENOÎT, Doyen de la Faculté des Lettres (Associé depuis le 7 Janvier 1847).

1855. 2 Févr. M. NIKLÈS, Professeur de Chimie à la Faculté des Sciences.

M. BURNOUF, Professeur de Littérature ancienne à la Faculté des Lettres.

16 Févr. M. MÉZIÈRES, Professeur de Littérature étrangère à la Faculté des Lettres.

M. LACROIX, Professeur d'Histoire à la Faculté des Lettres.

1855. 27 Avril. M. CHAUTARD, Professeur de Physique à la Faculté des Sciences.

1856. 18 Janv. M. LEMACHOIS, Homme de lettres.

7 Mars. M. le comte DE SAINT-MAURIS, ancien Introducteur des Ambassadeurs.

ASSOCIÉS-CORRESPONDANTS NATIONAUX (1).

1°

1802. 22 Sept. M. HOLANDRE, Conservateur du Cabinet d'histoire naturelle, à Metz.

1811. 7 Mars. M. MOUGEOT père, Membre du Conseil général des Vosges, à Bruyères.

1816. 29 Août. M. GÉRARDIN, Membre de l'Académie impériale de Médecine, à Maidières.

1822. 29 Août. M. DE ROGUIER, Conseiller à la Cour impériale de Nancy.

1825. 1er Déc. M. VEYLAND, Homme de lettres, à Metz.

M. DENIS, Docteur en Médecine, à Toul.

1829. 2 Avril. M. Constant SAUCEROTTE, Docteur en Médecine, Professeur au Collége de Lunéville.

6 Mars. M. le comte Adolphe DE MONTUREUX, ancien Officier d'État-Major, à Arracourt (Meurthe).

1837. 20 Avril. M. Henri HOGARD, Agent voyer supérieur des chemins vicinaux de grande communication, à Épinal.

7 Juin. M. MAGGIOLO, Inspecteur d'Académie, à Bar-le-Duc (Meuse).

1838. 8 Nov. M. PUTEGNAT, Docteur en Médecine, à Lunéville.

---

(1) La Liste des Associés-correspondants nationaux est partagée en deux catégories, conformément à l'art. 1er du Règlement.

La première catégorie comprend les Membres qui résident dans la circonscription de l'ancienne Lorraine; la seconde, les Membres qui ne résident pas dans ladite circonscription.

1839. 10 Janv. M. Boileau, Capitaine d'artillerie, à Metz.

17 Janv. M. Chatelain, Architecte, à Nancy.

Mme Élise Voïart, à Nancy.

14 Nov. M. Clesse, Homme de lettres, à Commercy.

1840. 5 Mars. M. Vagner, Imprimeur, à Nancy.

19 Juil. M. Mougeot fils, Docteur en Médecine, à Bruyères.

26 Nov. M. Jandel, Architecte, à Lunéville.

17 Déc. M. Grillot, Architecte, à Nancy.

1841. 16 Déc. M. Justin Bonnaire, Avocat, à Nancy.

M. Gaulard, Professeur au Collége de Mirecourt.

1842. 12 Mai. M. Bergery, Correspondant de l'Institut (Académie des Sciences morales et politiques), à Metz.

1843. 2 Fév. M. l'abbé Guillaume, aumônier de la chapelle ducale, à Nancy.

1844. 2 Mai. M. Alfred Malherbe, Vice-Président du Tribunal de première instance, à Metz.

20 Juin. M. Dumont, Juge au Tribunal de première instance, à Saint-Mihiel.

1845. 7 Mars. M. Idoux, Professeur de Mathématiques spéciales au Collége de Lunéville.

1846. 18 Mai. M. l'abbé Clouet, Conservateur de la bibliothèque publique de Verdun.

M. Gillet, Juge d'instruction, à Nancy.

M. Mathieu, Professeur d'Histoire naturelle à l'École impériale forestière.

18 Mai. M. Salmon, Avocat-général près la Cour impériale de Metz.

1847. 17 Juin. M. Ernest Puton, Naturaliste, à Remiremont.

M. Lebrun, Naturaliste, à Lunéville.

1849. 21 Juin. M. Husson, Géologue, à Toul.

1850. 2 Mai. M. Denys, Avocat, à Nancy (Titulaire jusqu'au 14 Décembre 1854).

5 Déc. M. Chapia, Curé de Vittel.

M. Joseph Régnier, ancien Juge de paix, à Nancy.

1852. 8 Janv. M. G. Boulangé, Ingénieur des Ponts et Chaussées, à Metz.

M. Alex. Gény, Peintre, à Nancy.

M. Charpillet, Homme de lettres, à Nancy.

1853. 5 Août. M. Henriot, Juge de paix, à Bar-le-Duc.

M. Grellois, Médecin-major à l'Hôpital militaire, à Metz.

1854. 23 Juin. M. de Mardigny, Ingénieur des Ponts et Chaussées, à Metz.

15 Déc. M. Gerson-Lévy, Membre de l'Académie, à Metz.

M. le comte Van der Straten-Ponthoz, Membre de l'Académie, à Metz.

1855. 25 Mai. M. Cournault, Homme de lettres, à Toul.

1855. 21 Déc. M. Vuillaume, Professeur au séminaire de Châtel-sur-Moselle.

21 Déc. M. Chabert, Membre de l'Académie impériale de Metz.

1856. 19 Déc. M. Scoutteten, Médecin principal, à Metz.

M. Bénard, aîné, Principal du Collége de Sarrebourg (Meurthe).

1857. 10 Juil. M. A. de Margerie, Professeur de philosophie à la Faculté des Lettres de Nancy.

2°

1802. 22 Sept. M. VALLOT, Membre de plusieurs Académies, à Dijon.

1806. 8 Fév. M. GUENEAU D'AUMONT, Professeur honoraire de Faculté, à Dijon (Titulaire jusqu'au 14 Décembre 1809).

8 Mars. M. BIOT, Membre de l'Institut (Académies des Sciences et des Inscriptions), à Paris.

1811. 12 Déc. M. GERGONNE, Correspondant de l'Institut (Académie des Sciences), à Montpellier.

1813. 1er Juil. M. GIRARD, Docteur en Médecine, à Lyon.

1814. 5 Mai. M. VILLAUME, ex-Chirurgien en chef de l'hôpital militaire d'Instruction de Metz, à Paris.

5 Déc. M. MOREAU DE JONNÈS, Membre de l'Institut (Académie des Sciences morales et politiques), à Paris.

1817. 15 Avril. M. GUÉPRATTE, Directeur de l'Observatoire de la Marine et Professeur d'Hydrographie, à Brest.

1819. 1er Juil. M. BOUCHARLAT, Professeur de Mathématiques et Littérateur, à Paris.

1820. 20 Avril. M. DESNANOT, Recteur honoraire, à Clermont.

9 Nov. M. HERPIN, Docteur en Médecine, à Paris.

1821. 1er Févr. M. DE THIERIET, Professeur à la Faculté de Droit de Strasbourg (Titulaire jusqu'en septembre 1830).

15 Mars. M. FÉE, Professeur à la Faculté de Médecine de Strasbourg.

1821. 7 Juin. M. Albert MONTÉMONT, Littérateur, à Paris.

1822. 29 Août. M. GAULTIER DE CLAUBRY, Membre de l'Académie impériale de médecine, à Paris.

1822. 29 Août. M. Villermé, Membre de l'Institut (Académie des Sciences morales et politiques), à Paris.

1823. 17 Avril. M. Monfalcon, Docteur en Médecine, à Lyon.

1824. 22 Avril. M. Rapou, Docteur en Médecine, à Lyon.

8 Juil. M. Deshayes, Docteur en Médecine et Naturaliste, à Paris.

2 Déc. M. le marquis de Forbsta, ancien Préfet (Titulaire jusqu'au 15 février 1828).

1825. 14 Juil. M. Alexis Donnet, Ingénieur-Géographe, à Paris.

1826. 2 Févr. M. Lassaigne, Professeur de Chimie à l'École vétérinaire d'Alfort.

23 Févr. M. le baron d'Hombres-Firmas, Correspondant de l'Institut (Académie des Sciences), à Alais.

3 Août. M. Nicot, ancien Recteur de l'Académie de Nîmes.

1827. 2 Août. M. Saphary, ancien Professeur de Philosophie au Lycée Bonaparte, à Paris.

1828. 7 Févr. M. Charles Malo, Littérateur, à Paris.

3 Avril. M. Cesar Moreau, Directeur de l'Académie de l'Industrie, à Paris.

24 Avril. M. Le Roy d'Étiolles, Docteur en Médecine, à Paris.

1830. 7 Janv. M. Léonard Chodzko, Historien, à Paris.

13 Mars. M. Gatien Arnoult, Professeur de Philosophie à la Faculté des Lettres de Toulouse (Titulaire jusqu'en novembre 1830).

1832. 2 Févr. M. Berger de Xivrey, Membre de l'Institut (Académie des Inscriptions), à Paris.

2 Fév. M. Girardin, Correspondant de l'Institut (Académie des Sciences), Professeur de Chimie, à Rouen.

1833. 3 Avril. M. Perron, Chef de Section au Ministère d'État, à Paris (Titulaire jusqu'en septembre 1834).

1834. 22 Mai. M. le comte Henry Boulay de la Meurthe, Sénateur, à Paris.

4 Déc. M. Stiévenart, Doyen de la Faculté des Lettres, à Dijon.

1835. 26 Mars. M. de Saulcy, Membre de l'Institut (Académie des Inscriptions), Conservateur du Musée d'artillerie, à Paris.

M. Docteur, Homme de lettres, à Luxeuil.

6 Août. M. Bouillet, Géologue, à Clermont-Ferrand.

1836. 10 Nov. M. Delalle, Evêque de Rhodez.

24 Nov. M. Person, Professeur de Physique à la Faculté des Sciences de Besançon.

1837. 5 Janv. M. Beaulieu, Membre de la Société des Antiquaires de France, à Paris.

13 Avril. M. Franck, Membre de l'Institut (Acad. des Sciences morales et politiques), Agrégé à la Faculté des lettres de Paris (Titulaire jusqu'au 8 novembre 1838).

18 Mai. M. Martin-Saint-Ange, Docteur en Médecine, à Paris.

23 Nov. M. Boullée, ancien Magistrat, à Lyon.

5 Avril. M. Violette, Commissaire en chef des poudres et salpêtres, à Lille.

25 Avril. M. Perrot, Principal du Collége de Haguenau.

1839. 2 Mai. M. Bénard, Professeur de Philosophie au Lycée Saint-Louis (Titulaire depuis le 14 novembre 1839 jusqu'en novembre 1840).

18 Juil. M. Rollet, Médecin en chef de l'Hôpital militaire de Bordeaux (Titulaire jusqu'au 10 novembre 1842).

1er Août. Mme Fanny Dénoix des Vergnes, à Beauvais.

29 Août. M. Riant, Aumônier du Lycée, à Strasbourg.

1840. 16 Janv. M. THEIL, Professeur au Lycée Saint-Louis, à Paris.

6 Fév. Mme Amable TASTU, à Paris.

7 Mai. M. GINDRE DE MANCY, Littérateur, à Paris.

18 Juin. M. JOGUET, Proviseur du Lycée, à Reims (Titulaire jusqu'en Février 1852).

16 Juil. M. AVENEL, Docteur en Médecine, à Rouen.

20 Août. M. DE CAUMONT, Correspondant de l'Institut (Académie des Inscriptions), à Caen.

3 Déc. M. Jacques BRESSON, Négociant et Publiciste, à Paris.

M. PERREY, Professeur à la Faculté des Sciences, à Dijon.

1841. 7 Janv. M. JARDOT, Chef-d'escadron au corps d'État-major, à Paris.

26 Août. M. MOIGNO, Mathématicien, à Paris.

18 Nov. M. MILLER, Bibliothécaire du Corps législatif, à Paris.

16 Déc. M. Raymond THOMASSY, ancien Élève de l'École des Chartes, à Paris.

1842. 3 Févr. M. CARRON DU VILLARDS, Docteur en Médecine et en Chirurgie, à Paris.

3 Mars. M. SERINGE, Directeur du jardin botanique de Lyon.

17 Mars. M. GRENIER, Professeur à la Faculté des Sciences et à l'École préparatoire de Médecine, à Besançon.

7 Avril. M. le marquis DE ROYS, Géologue, à Paris.

1843. 5 Janv. M. ARCHAMBAULT, Docteur en Médecine, à Paris (Titulaire jusqu'en juillet 1848).

19 Janv. M. RENAULDIN, Docteur en Médecine, à Paris.

2 Mars. M. MAGIN-MARRENS, Inspecteur-général de l'Instruction primaire, à Paris (Titulaire jusqu'en septembre 1846).

1843. 16 Mars. M. Liouville, Membre de l'Institut (Académie des Sciences), à Paris.

7 Déc. M. Hubert-Valleroux, Docteur en Médecine, à Paris.

1844. 22 Févr. M. Levallois, Inspecteur-général des mines (Titulaire jusqu'en avril 1848).

4 Juillet. M. Guillaume, Docteur en Médecine, à Moissey (Jura).

14 Nov. M. Lubanski, Docteur en Médecine, au château de Long-Chêne, près de Saint-Genis-Laval (Rhône).

1845. 7 Mars. M. Robert, Sous-Intendant militaire, à Aix.

14 Déc. M. l'abbé Cruice, Docteur ès lettres, Supérieur de l'école des Carmes, à Paris.

M. Hermite, Mathématicien, à Paris.

1847. 17 Juin. M. le comte Léonce de Lambertye, au château de La Chaltrait, près d'Épernay.

5 Août. M. Carême, Inspecteur d'Académie, à Paris (Titulaire jusqu'en Décembre 1851).

23 Déc. M. Delezenne, Correspondant de l'Institut (Académie des Sciences), à Lille.

M. Serret, Mathématicien, à Paris.

M. Aymar-Bression, Homme de lettres, à Paris.

1849. 21 Juin. M. Jules Guérin, Membre de l'Académie impériale de Médecine, à Paris.

2 Mai. M. Félix Jacquot, Docteur en Médecine.

5 Déc. M. Flourens, Membre de l'Académie Française, Secrétaire-perpétuel de l'Académie des Sciences, à Paris.

5 Déc. M. Barthélemy de Beauregard, Chanoine honoraire de Reims, à Paris.

1852. 8 Janv. M. Ath. RENARD, Médecin-Inspecteur des eaux, à Bourbonne-les-Bains.

M. Lucien COUTANT, Président de la Société de Sphragistique, à Paris.

M. le comte DE SAINT-GERMAIN, Peintre.

1er Avril. M. PLANCHON, Professeur suppléant à la Faculté des Sciences, à Montpellier (Titulaire jusqu'au 23 Avril 1853).

M. GUILLEMIN, Recteur de l'Académie de Douai (Titulaire jusqu'au 14 septembre 1853).

16 Déc. M. MOREL, Médecin en chef de l'Asile d'aliénés de Saint-Yon, à Rouen.

M. Henri D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, Archiviste du département, à Troyes.

1853. 5 Août. M. COLSON, Docteur en médecine, à Noyon.

1854. 23 Juin. M. BERVILLE, Président de chambre à la Cour impériale de Paris.

M. DUPUIS, Vice-Président du Tribunal de première instance, à Orléans.

M. GUILLORY aîné, Président de la Société industrielle, à Angers.

15 Déc. M. Constant DUBOS, Docteur en Médecine, à Paris.

M. ARMANDI, Général, Bibliothécaire du palais de Saint-Cloud.

1855. 16 Fév. M. SAUDBREUIL, 1er Avocat général à Aix (Titulaire jusqu'au 31 octobre 1855).

30 Mars. M. LEMOINE, Professeur de philosophie à la Faculté des Lettres de Bordeaux (Titulaire jusqu'au 7 janvier 1856).

1855. 25 mai. M. Séguin, Professeur à la Faculté des Sciences, à Grenoble.

M. Nicklès, Pharmacien, à Benfeld.

M. E. de Barthelémy, Correspondant des Comités historiques (Marne).

21 Déc. M. Garcin de Tassy, Membre de l'Institut, à Paris.

21 Déc. M. Commarmond, Conservateur du musée lapidaire de Lyon.

21 Déc. M. Bergmann, Professeur à la Faculté des Lettres, à Strasbourg.

1856. 19 Déc. M. Robin (Edouard), Professeur de Chimie, à Paris.

M. le Comte de Baurepaire, ancien Ministre plénipotentiaire, à Louvagny, par Iort.

M. Isidore Geoffroy-Saint Hilaire, Membre de l'Institut.

1857. 10 juil. M. Cap, Directeur du Journal de Pharmacie et de Chimie, à Paris.

M. Cherbonneau, Professeur de langue arabe, à la chaire de Constantine (Algérie).

M. Bernot, Professeur au Lycée de Langres (Haute-Marne).

M. J. Bard, Homme de lettres, à Paris.

ASSOCIÉS-CORRESPONDANTS ÉTRANGERS.

1817. 11 Déc. M. Roman, Lieutenant-Colonel du génie, à Valladolid.

1820. 9 Nov. M. Ranzani, Professeur d'Histoire naturelle, à Bologne.

1822. 14 Nov. M. de Blaramberg, Conseiller d'État, à Odessa.

1823. 28 Août. M. Robley-Dunglisson, Docteur en Médecine, à Charlottsville (Virginie).

1825. 1er Déc. M. Peschier, Docteur en Médecine, à Genève.

1828. 3 Janv. M. le vicomte de Kerckhove, dit de Kirckhoff, Docteur en Médecine, à Anvers.

3 Avril. M. La Roche, Docteur en Médecine, à Philadelphie.

1829. 8 Janv. M. Henrion, Conseiller à la Cour impériale de la Guadeloupe.

M. Heyfelder, Médecin de Mme la Princesse douairière de Hohenzollern-Siegmaringen, à Trèves.

3 Déc. M. Gloesener, Professeur de Physique, à Liége.

1834. 18 Déc. M. Van Honsebrouck, Docteur en Médecine, à Anvers.

1835. 8 Janv. M. Quételet, Correspondant de l'Institut (Académie des Sciences morales et politiques), à Bruxelles.

26 Mars. M. Carmoly, ancien Grand Rabbin de Belgique, à Bruxelles.

1836. 10 Mars. M. le chevalier Antinori, Directeur du Musée d'Histoire naturelle et de Physique de Florence.

9 Juin. M. Fischer, Directeur du Jardin Impérial de Botanique de Saint-Pétersbourg.

1838. 15 Mars. M. Alphonse DE CANDOLLE, Directeur du Jardin de Botanique de Genève.

1839. 22 Août. M. Philippe VANDERMAELEN, Fondateur et propriétaire de l'établissement géographique de Bruxelles.

1840. 5 Mars. M. le vicomte de SANTAREM, Correspondant de l'Institut (Académie des Inscriptions), à Paris.

1842. 4 Août. M. THIÉRY, Docteur en Médecine, à la Nouvelle-Orléans.

1844. 4 Janvier. M. VAN-HASSELT, Littérateur, à Bruxelles.

18 Janv. M. WARTMANN, Professeur de Physique à l'Académie de Genève.

22 Août. M. Pierre SAVI, Directeur du Jardin botanique de Pise.

1845. 14 Déc. M. DE LARIVE, ancien Professeur de physique, Correspondant de l'Institut (Académie des Sciences), à Genève.

1847. 23 Déc. M. l'abbé ZANTEDESCHI, Professeur de physique, à l'Université de Padoue.

1850. 5 Déc. M. LE BIDART DE THUMAIDE, Substitut du Procureur du roi, à Liége.

M. KARSTEN, Docteur en philosophie, secrétaire de la Société de physique de Berlin.

1853. 7 Avril. M. REUTER, Directeur du Jardin botanique de Genève.

4 Nov. M. MARCHAL, Conservateur des manuscrits de la Bibliothèque Royale, à Bruxelles.

16 Déc. M. N. PICCOLOS, Helléniste, à Paris.

M. F. FROCHEUR, Conservateur-Adjoint des manuscrits de la Bibliothèque Royale, à Bruxelles.

1855. 21 Déc. M. Ulysse CAPITAINE, Secrétaire de l'Institut archéologique de Liége.

1856. 5 Déc. M. Brosset, Membre de l'Académie impériale, à Saint-Pétersbourg.

M. De Berg, Conservateur de la bibliothèque du jardin botanique impérial, à Saint-Pétersbourg.

19 Déc. M. Paques, Professeur à l'Athénée royal, à Liége.

1857. 23 janv. M. Haidinger, Président de l'Académie impériale géologique, à Vienne.

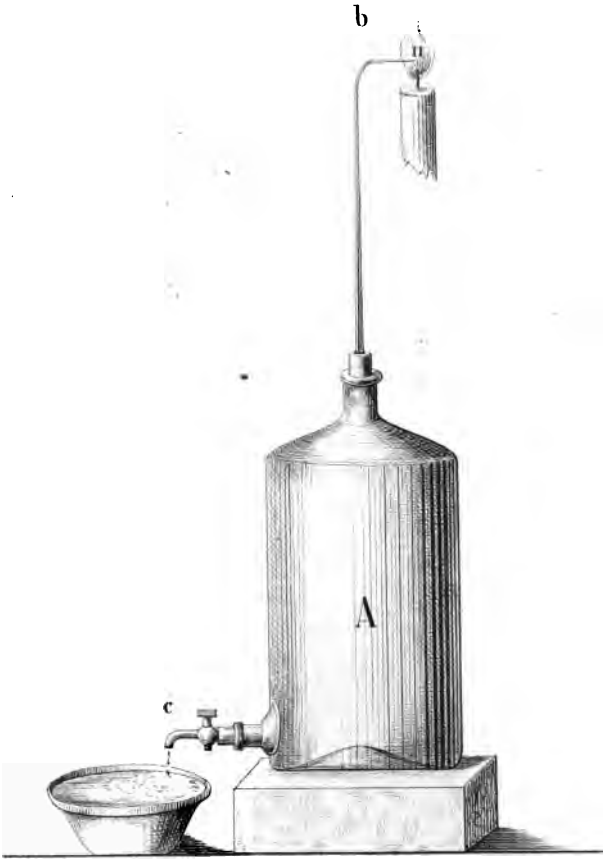

Appareil pour servir à la démonstration
de la théorie de la flamme.

Transcription lettre pour lettre à l'aide du syllabaire chinois.

Hébreu.	פֻּ	פָּ	פִּ	פֵּ	פַּ
Chinois.	卜	癶	匕	白	八
	pou	*po.*	*pi*	*pé*	*pa*
Sanscrit.	कु	य	प	त	च
	Kou	*Ya*	*pa*	*ta*	*tcha.*
Chinois.	古	丫	八	大	乍

Traduction simultanée des sons et du sens des noms.

Jéhova	*Jésouah*	*Chéïtan^e*	*Scholomo.*
יְהוָה	יֵשׁוּעַ	שָׂטָן	שְׁלֹמֹה
		شيطان	σολομων
一 *i* *unique, 1^er*	一 *i* *unique*	蛇 *ché* *Serpent dangereux*	淑 *Cho* *pacifique.*
焃 *é* *parfait.*	焃 *é* *parfait.*	一 *i* *premier.*	愧 *lo* *tranquille.*
活 *ô* *vivant.*	穌 *Sou* *résurrecteur*	談 *tan^e* *adversaire.*	睦 *mo* *aimant.*
發 *fa* *Créateur.*	吓 *ah*		
Jéhova.	*Jésus.*	*Satan.*	*Salomon.*

D'autres combinaisons reproduisent avec le même sens la prononciation vulgaire.

Erratum. *Dans quelques exemplaires, lisez* 言盍 *pour* 虫匕 *p. 11.*

Exemple de simplification.

以指每言之多意而不寫多難字我將訓法。

Forme ancienne. *Forme nouvelle.*

書 Chōu

鼠 Chǐ.

摻 Chāne.

神 Chîne.

Exemple de transcription littérale permettant la restauration complète du texte.

FRANC

ROMA

PARIS

Transcription syllabique.

PARIS

ITALIE

ARBI

Alphabet chinois phonétique.

可以二十六字指各各漢訓。

千四百四十五訓

ch 十	tch 彳	'an 吭
f 𠂈	ts 匕	ane 厂
h 乚	a 吓	in 孕
j 入	'é 劾	ine 攵
k 几	i 乙	'on 叮
l 力	'o 火	'aine 佷
m 𠃊	u 吁	'une 訓
n 乃	ou 午	
ng 厄	w 勿	
t 土	v 毋	

有聲之新字

Nouvelle accentuation.

上 *Chang ping* égal et clair. ¬ pénétrant et soutenu. 平

下 *Hiá ping*, égal à obscur. Emoussé et soutenu. 平

上 *Chàng ching*. haut en commençant bas en finissant. descendant.

去 *Kiú ching*. bas en commençant Haut en finissant. montant.

入 *Jy ching* bref et rentrant.

On y peut ajouter l'aspiration

淺 *tsien léger.*

深 *Chin profond* V

Chaque nouvel accent indique aux yeux le mouvement de la voix.

4e. Règle de transformation et de combinaison.

字上小字有如此入几、可說入。
是G、夕几是C Ç、夕夕是S。几是X。
若多字有同一訓、一二三指之。說
K ك如几Y如乙乙。字上小乚指
吹吭音。說乙、冂如乚。ᔕ、ﻻ如
夕ڽ、D如几。下如ع、ﻻ。力ع。如此音。

Suite du Tableau

Sanscrit.	*Mandchou.*	*Hébreu.*	*Arabe.*	*Français*	*Chinois*
ङ	ᠩ			N G.n g	厄
व	ᠸ	ו	ۋ	W.w.V.v	勿 毋
	ᡶ	פ	ف	F.f	阝
त	ᡨ	ת	ت	T.t	丄

3°. *Introduction de valeurs nouvelles.*

Sanscrit.	*Hébreu.*	*Arabe.*	*Français*	*Chinois*	*Mandchou.*
ब	ב	ب	B.b	乜	ᠪ
द	ד	د	D.d	丄	ᡩ
ग	ג	ڭ	G.g	几	ᡤ
र	ר	ر	R.r	力	ᡵ
	ז	ز	Z.z	夕	ᡯ
ज		ج	DJ	彡	ᠵ

漢字上有說如滿州

2e Règle d'assimilation

Mandchou.	Sanscrit.	Hebreu	Arabe.	Français.	Chinois.
				Hh	在漢字可勾訓乙是外聲音
				J.j	
				C.c dur	
				L.l	
				M.m	
				N.n	
				P.p	
				S.s	
				CH SCH SH	
				TCH	
				TS	

1re Regle des signes du mutisme.

字下小字乀指默不可
說訓吓黑乙阿午可單說
第一訓如此在午力不要
說乙是。oul 字下𠆢指全默。

Suite du tableau.

'an 吭 (//)
'en 亨
in 英
'on 吖工 (69)
ion 用
ouan 亡

'ane 厂 ان
'ene 佷
ine 攵 بن (//)
ienne 广
'une 訓
ouane 丸

Tableau comparatif des sons chinois et étrangers.

Français.

A	E	I	O	Ou	'U
吓	黑	乙	阿	无	吁
		乚	火	戶	'AÏ 亥

Variantes. (丿)

Arabe. ى (و) و

Hébreu. א ה י ו ו

Mandchou.

Sanskrit. AÏ

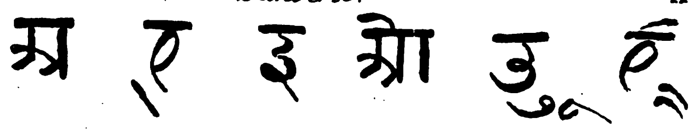

oū	ia	ié	'oa	'eou	ieou	iu	oua
口	丫	凹	呉	启	右	于	瓦

plus simples que
亞 也
ia. ié.
qui représentent a et e dans les transcriptions.

J'ai suivi dans ce tableau l'orthographe française, l'aspiration est indiquée par '

四碍攔漢字指西訓而中國人易念西書。一漢字兼指二或三訓。屢多西字指一訓或無別訓。一字指異訓。以西訓凡漢字欠。有了字圖而比。以脫四碍新法。

在漢字彙以指浴之聲音、浴下有丑而入而切、三字以指可切凡訓、可念如若有字混。訓入面前訓吽死。在西書不有象形並書單畫曰。一字指一訓。畫共易。

字法。言比書古。象形比形聲古。在土古一文指二或三訓。後每字單指一訓。中國書比外書古。故漢書不克寫外書之聲音。此大難。中國人也切而勾字聲音。

曰下火萬舟羽天火寫詔。
不可在中華仍爬大家爾
兄阿德是升是心仐。聞三
皇凡聖人天地使宙曰苟
日新日日新又日新作新
民。上帝賜爾仁智平自用。

信善、望人之美、忍不。天下或是有脩脩。新眞於世種於地。夜寐夙興種發且長不知其所以然蓋地本生物、始而苗、繼而穗、後而成穀、既熟用鎌穫時至。世遷

公事。凡民之相巡。我恨不得脫千羣而石上我刊了這書。有了新字法以正寫外訓。字爲漢而易如西字。且不要描之。可責外文而迎益旨。仁旨。仁喜眞理。進

大哉問、妙哉旨。若上帝旨賜我生命、我將指禾本埋。今我單贅字之質賈。漢字以寫外訓為不能。漢譯或刋或加牧、虬而里之名子。此虧史、萬國圖、教、貿易亦

錯譯來不得。民念經。外人念中國話寫漢字。倭。高麗並東亞西亞念之。亦迅聞法蘭西英吉利國花旗話大西洋而小西洋話。亞喇伯。希百來話。民相學協助。

視象形後假借會意諧聲。
达六書之力而欠以通神
明之德以類萬物之情。話
之知況詞元本衆人卽識
而記每言之每文之萬末。
如在篋法自十三字出載。

貫通精。靈之裏是想，想之表是言，言之粗是書。治上元，聞性來話，寫之，而嘆語辭，諧聲，五聲不克指之。解古結繩，訐包犧卦，前王杳冥之易經。解文，抽字大綱

粗無不到。而吾心之全體大用。無不明矣。此謂物格。此謂知之至也。此衆知道。言之知道。於其至有大用。以眞平。仁有助。新巧。益學。人一旦貫通話之理而誰。

知有不盡也。是以大學始教。必使學者。即凡天下之物。莫不因其已知之理。而益窮之。以求至乎其極。至於用力之久。而一旦豁然貫通焉。則衆物之表裏精

毫釐不爽。晷刻不移。且知本是知末理。視天旨而以恩爲能。聖經遺這道。此可信可嘉之言。人心之靈。莫不有知。而天下之物。莫不有理。惟於理有未窮。故其

有同一靈魂、上帝之明、全
能父之子、無數的話外話、
鄉談、文章官話宙勺同一
心、同一理。且有一本、永性
之一話。理而善施大賚均
自上出由昭明父而降、彼

譔貴處。盡心、盡性、盡力、盡
意我蹊、我造仁道。二十年
間我眈衆話、我比萬字彙、
畫、文法。亦自曰如夷衣裏
有人身、碚礍裏有人身、袞
玆下有人身、在人身五色

朋、宜相愛、有愛心、則上帝賜之、能愛人者、爲上帝子而識上帝、於此可見矣。上帝仁愛、不愛人者、則不識上帝。這天明命。故此在西洋法蘭西縣裡、一士誘而

民相學。

大民不能佚。羣生一身。在中國詰曰當恕。見人之得如己之得。恩不求報。親民止於至善。在西耶穌曰當愛人如己。爾當純全若爾天父焉。天聲普揚。凡我良

咸豐丙辰年

曙子

PROPAGATION
des
SCIENCES EUROPÉENNES
dans
l'extrême Orient.

Etude réciproque des peuples.

字法

(*Système graphique*)
Transcription
ALPHABET CHINOIS PHONÉTIQUE

par

Mr Ferdinand SCHÜTZ.

暴西

NANCY,
Grimblot & Vve Raybois Imprimeurs-Libraires
Place Stanislas,7 & rue St Dizier,125
1856-7.

LITH. L. CHRISTOPHE NANCY.